TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11725 — SAMEDI 9 OCTOBRE 1982

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr ; Libye, 0,350 DL ; Irlande 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, … ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La mise hors la loi de Solidarité

D'importantes forces de police sont concentrées à Varsovie

LIRE PAGE 4

LES TURBULENCES MONÉTAIRES INTERNATIONALES

• SUÈDE

Dès son entrée en fonction, le gouvernement Palme dévalue la couronne de 16 %

La Suède a dévalué de 16 % sa monnaie, ce vendredi 8 octobre, au lendemain de l'investiture de M. Olof Palme. Dans sa déclaration gouvernementale, le premier ministre social-démocrate a annoncé une série de mesures d'accompagnement en vue d'une politique financière « plus restrictive » *: malgré le blocage des prix décrété, une baisse des revenus sera inévitable, a-t-il précisé. Mais la dévaluation devrait permettre de réduire la politique onéreuse de subventions publiques aux industries en crise.*

A l'origine, les Suédois voulaient dévaluer de 20 % : les Finlandais (dont la dévaluation de 4 % du mark finlandais du mercredi 6 octobre est réduite à néant par la décision suédoise) ont convaincu Stockholm jeudi, au cours d'une réunion des banques centrales scandinaves, de s'en tenir au taux de 16 %. Mais, ce vendredi, les transactions sur le mark finlandais ont été suspendues à Helsinki.

Reste à savoir ce que feront les Norvégiens, qui viennent d'adopter un budget très austère. Leur décision pèsera sur celle des Danois qui, pour l'instant, affirment ne pas vouloir suivre l'exemple suédois. Les décisions prises à cet égard à Copenhague auraient des incidences sur le S.M.E. (Système monétaire européen) et ne devraient pas être prises sans concertation avec les partenaires de la C.E.E.

En quête d'un effet « choc »

Le jour même de son installation, le nouveau gouvernement social-démocrate de M. Olof Palme a été contraint de dévaluer de 16 % la monnaie suédoise. La couronne faisait l'objet de fortes spéculations depuis le mois de septembre, et les réserves en devises de la Banque royale diminuaient rapidement, au rythme de 500 millions de couronnes par jour en début de semaine. Le déficit record de 4 milliards de couronnes de la balance commerciale enregistré en août avait déjà provoqué de sérieux remous monétaires et accentué les pressions sur la couronne, qui, de l'avis général, était surévaluée.

M. Palme espère que la devise suédoise retrouvera ainsi la confiance des milieux financiers et industriels, que la compétitivité des entreprises exportatrices se trouvera renforcée et que, combinée à une politique économique offensive, la dévaluation aura un effet « choc » de stimulation de l'activité générale.

En septembre 1981, la monnaie avait déjà été dévaluée de 10 %, mais les conséquences sur les carnets de commandes de l'industrie avaient été éphémères. La nouvelle dévaluation aura-t-elle des effets plus bénéfiques ? M. Palme a demandé aux syndicats de ne pas exiger de compensation sous forme d'augmentations de salaires pour la baisse inéluctable du pouvoir d'achat.

Pour faciliter néanmoins les prochaines négociations salariales, le gouvernement s'est engagé à bloquer les prix des produits de consommation courante, à rétablir les avantages sociaux supprimés par le précédent cabinet « bourgeois », à augmenter l'impôt sur la fortune et à introduire un système de partage des super-profits des entreprises. Les sommes ainsi réunies seraient canalisées dans les investissements productifs, et les syndicats bénéficieraient d'un droit de regard déterminant sur leur utilisation.

Reste à savoir si le patronat est disposé à accepter une telle formule, même au prix d'un contrat de stabilisation pour plusieurs années des prix de revient. Pour mener à bien cette politique d'austérité, M. Palme possède un avantage : il jouit de l'entière confiance des syndicats.

Mais n'est-ce pas finalement l'évolution de la conjoncture internationale qui décidera du succès ou de l'échec de son entreprise ? La dévaluation spectaculaire de la couronne place les voisins nordiques de la Suède dans une situation difficile. Le Danemark — pays membre de la C.E.E. — avait dévalué sa monnaie de 3 % au mois de juin, la Norvège sa couronne de 6 % au cours du troisième trimestre, et la Finlande son mark de 4 %, pas plus tard que le 7 octobre.

Ces pays, qui entretiennent d'étroites relations commerciales, sont entrés, pense-t-on dans les milieux industriels à Oslo, dans le cercle vicieux des dévaluations, au lieu de s'attaquer aux causes structurelles (les coûts salariaux par exemple) de la baisse de compétitivité des entreprises exportatrices, qui est générale en Scandinavie.

Un budget très austère

De notre correspondant

Stockholm. — Sur proposition du président du Riksdag, les députés suédois ont désigné le jeudi 7 octobre le dirigeant social-démocrate, M. Olof Palme, comme chef du gouvernement. Sur trois cent vingt-six parlementaires qui ont pris part au vote, cent soixante-dix-neuf ont voté pour et cent quarante-sept se sont abstenus.

Le nouveau premier ministre a présenté, ce vendredi 8 octobre, la composition de son cabinet homogène, qui est minoritaire, mais qui peut compter sur le soutien des 20 députés communistes. Le groupe social-démocrate disposant de 166 sièges à lui seul contre les 163 des trois partis bourgeois, la position de M. Palme paraît donc confortable.

Le gouvernement comprend cinq femmes et deux syndicalistes, M. Bodström, qui se chargera des affaires étrangères et du commerce, et M. Roine Carlsson ancien président de la fédération des travailleurs de l'industrie du papier, qui aura la tâche délicate de gérer le dossier des entreprises nationalisées (elles sont pratiquement toutes en difficulté). La compagnie des mines de fer L.K.A.B., par exemple, a besoin rapidement d'environ 4 milliards de couronnes pour équilibrer ses comptes.

ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

CHANSONS

Charles Trenet a participé, jeudi, à une commission mise en place par le ministre de la culture pour encourager la chanson française. Le « fou chantant » *propose de créer, à Paris, une institution qui serait à la chanson ce que la Comédie-Française est au théâtre.*

Sur le thème « Y'a d'la joie », *le pouvoir socialiste attend beaucoup d'une reconquête de la chansonnette intérieure. Mais l'opposition chantonne déjà :* « Boum, quand votre moteur fait boum ! »

BRUNO FRAPPAT.

• ÉTATS-UNIS

La baisse des taux d'intérêt fait fléchir le dollar

La reprise de la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, appuyée sur l'hypothèse d'un assouplissement de la politique restrictive des autorités monétaires américaines, a fait « flamber » la Bourse de New-York et provoqué un recul général du dollar. Le cours de la devise américaine est ainsi revenu à Paris de 7,18 F à 7,11 F, à Francfort de 2,54 DM à 2,5130 DM et à Tokyo de 273 yens à 267 yens.

Appuyé par la Banque centrale, ce recul pourrait permettre une nouvelle réduction des taux d'intérêt en Europe, notamment en Allemagne et en France.

Un changement durable ?

Un renversement de tendance spectaculaire vient de se produire aux Etats-Unis sur le front des taux d'intérêt, qui ont repris leur baisse, amorcée au milieu du mois d'août dernier et apparemment stoppée ces dernières semaines. Lundi dernier, ces taux avaient même esquissé une remontée. L'annonce d'une nouvelle augmentation de la masse monétaire, dont le rythme de progression dépasse actuellement les objectifs précédemment fixés, faisait craindre un durcissement de la politique menée par les autorités monétaires fédérales (le Fed) et, donc, un regain de tension sur les taux.

Tel n'est pas le cas, pour l'instant, et même, selon des « fuites », apparemment organisées, ces autorités seraient décidées à ne plus s'hypnotiser uniquement sur la croissance de ladite masse, dont l'évolution risque de devenir peu significative dans les prochains mois en raison de modifications dans la composition des placements à court terme effectués par les ménages américains. D'autres critères pourraient être retenus, notamment l'activité économique globale plus que médiocre actuellement, et le rythme de l'inflation, en passe de revenir aux alentours ou en dessous de 5 %, ce qui était précisément le but de la politique restrictive en matière de masse monétaire menée depuis deux ans par le Fed pour réduire l'inflation.

A l'appui de cette hypothèse sont venues les déclarations de M. Donald Regan, secrétaire du Trésor, et surtout celle de M. Henry Kaufman, considéré comme un oracle par les milieux financiers (*le Monde* du 8 octobre 1982).

Sans doute, le Fed et son redoutable président, M. Paul Volcker, n'ont-ils encore donné aucune indication permettant de tabler sur un assouplissement de leur part. Mais la crise des institutions financières aux Etats-Unis et dans le monde leur commande de relâcher un peu les rênes, quitte à les reprendre après les élections américaines en novembre.

En tout cas, sur les places financières américaines et étrangères, on a immédiatement anticipé les conséquences d'un éventuel assouplissement. La Bourse de New-York a littéralement « explosé », battant son record historique de transaction et enregistrant sa plus forte hausse en deux séances consécutives.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 31.)

POINT

Une purge pour la recherche ?

Purge qui ne veut pas dire son nom ou manifestation d'un souci d'efficacité et d'une volonté de démocratisation ? En modifiant les statuts de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), M. Jean-Pierre Chevènement a choisi de heurter de front un certain nombre de « patrons » *qui — hospitaliers ou non — président, depuis de longues années, aux destinées de la recherche biomédicale française.*

En théorie, personne ne conteste la nécessité d'une rotation rapide des chercheurs aux postes de direction.

La nécessité d'un profond changement — admise par tous — dans ce secteur d'activité est vivement critiquée par quelques-uns, qui prennent brutalement conscience qu'elle les concerne personnellement. Les bénéficiaires d'appréciables « situations acquises », *directeurs de recherche depuis de très longues années, ne pouvaient manquer de s'émouvoir. Dans certains cas, cette émotion ne pouvait non plus manquer d'être teintée politiquement. On a ainsi pu abusivement agiter le spectre d'un démantèlement de ce secteur de pointe.*

La vraie question, en revanche, est bien celle des moyens utilisés par le ministère que privilégie un couperet administratif aveugle, au détriment de l'évaluation scientifique des qualités d'un chercheur par ses pairs. Après la démission du docteur Philippe Laudat, ancien directeur général de l'INSERM, c'est la seconde fois que M. Chevènement entre publiquement en conflit avec les milieux de la recherche biomédicale. Le petit recul qu'il a accepté d'effectuer — fixant en définitive à trois ans au lieu de deux la durée de la période de transition — sera-t-il suffisant pour calmer les inquiétudes ?

(Lire page 23.)

Prenez garde aux classes moyennes !

par ANDRÉ FONTAINE

Exploiteurs contre exploités : l'histoire du monde, nous a appris grand-père Marx, se résume à celle de la lutte de classes. On peut être prophète et ne pas tout prévoir. Où caser, dans ce schéma, ces classes moyennes qui, ces jours-ci, font tellement parler d'elles ? Pas seulement à Paris, où ont manifesté par milliers la semaine dernière toutes sortes de gens comme des notaires, des médecins, des avocats, des commissaires-priseurs, qu'on n'a guère l'habitude de voir défiler derrière des pancartes. Mais en Allemagne, où elles sont responsables de la fin du long règne d'Helmut Schmidt. En Espagne, où tous les partis, dans la perspective des élections législatives du 28 octobre prochain, leur font une cour effrénée. En Grande-Bretagne, où le rétrécissement de l'écart entre conservateurs et travaillistes, dans les sondages, tend à faire d'elles l'arbitre des élections auxquelles prélude, selon toute vraisemblance, l'annonce du voyage de Mme Thatcher aux Malouines.

C'est que de l'affrontement inexpiable décrit par l'acteur du *Capital*, et que Lénine avait vu s'étendant à la terre entière (ce sera « *eux ou nous* », disait-il), on est passé actuellement, dans les pays industrialisés d'Europe, à une structure sensiblement plus complexe.

Entre les gros et les prolétaires, pas tous si gros d'ailleurs d'un côté ni si forcément prolétaires de l'autre, s'est développée une vaste couche intermédiaire qui présente une physionomie suffisamment particulière pour mériter l'appellation de classe. Surtout si l'on retient la définition qu'en donnait jadis Henri de Man : « *Un groupe à l'intérieur duquel on se marie.* » Il est vrai qu'aujourd'hui on ne convole plus guère, mais enfin on voit bien, mariage ou pas, ce que la formule veut dire.

(Lire la suite page 33.)

Pour le début du mois de novembre

LES PATRONS ROUTIERS LANCENT UN ORDRE DE GRÈVE DE TROIS JOURS

(Lire page 16 l'article de JAMES SARAZIN.)

M. ANICET LE PORS INVITÉ DU GRAND JURY R.T.L.- « LE MONDE »

M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, sera l'invité du « Grand jury R.T.L.-Le Monde » dimanche 10 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre répondra au cours de cette émission aux questions des journalistes de la station et du quotidien.

LE BALLET DE HARLEM A PARIS

L'idéal classique

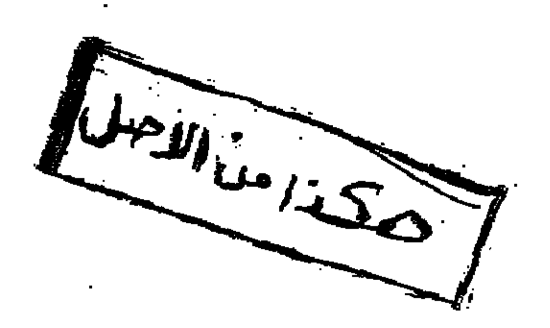
Le Festival international de danse de Paris, pris de court par la désaffection de l'American Ballet Theatre, a invité *in extremis* le Ballet de Harlem. Mieux vaut tard que jamais. Il y a plusieurs années que l'on espérait la venue de cette valeureuse troupe déjà connue en Angleterre et en Italie. La salle du T.M.P. (Châtelet) n'était pas remplie le soir de la première, les amateurs d'étoiles s'étant désistés à l'annonce d'un changement de programme, mais le public a réservé un accueil chaleureux à des danseurs aussi à l'aise dans le classique le plus rigoureux que dans les techniques contemporaines. Le directeur de la compagnie, Arthur Mitchell, réalisait enfin un de ses rêves : faire applaudir à Paris un ballet noir capable d'interpréter un répertoire réservé aux Blancs.

Pesonnage exigeant, absolu, formé à l'école de l'American Ballet et chez Anne Sokolov, passé par l'école du jazz puis dans la compagnie de John Butler, Arthur Mitchell, premier danseur noir engagé comme soliste permanent au New York City Ballet en 1955, y fut remarqué pour sa concentration et son attaque, notamment dans *Agon* et dans le rôle de Puck du *Songe d'une nuit d'été*.

Il trouve son chemin de Damas en 1968 avec l'assassinat du pasteur Martin Luther King. Déterminé à agir pour la promotion des Noirs, il renonce à sa carrière de danseur et décide de créer une troupe orientée non sur le retour aux sources de l'homme de couleur, à l'exemple de son camarade Alvin Ailey, mais sur la conquête et la maîtrise du « classique » occidental. C'est un défi très controversé par les mouvements extrémistes noirs.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 24.)



Le Monde

idées

Musées

Conservatoires des merveilles produites par les hommes, comme ces ampoules lacrymales romaines que célèbre Gabriel Matzneff, les musées font l'objet d'une grande attention de la part du pouvoir. Jean-Pierre Fourcade met cependant celui-ci en garde, à propos du musée Picasso et du musée d'Orsay, contre un certain défaut de prévoyance architecturale et financière. Et Jean Revol estime que le musée n'est plus le lieu privilégié de l'art, mais un lieu commun où tout est ramené au plus petit commun dénominateur.

Ambitions culturelles et réalités financières

par JEAN-PIERRE FOURCADE (*)

UNE politique culturelle ambitieuse constitue sans doute l'un des rares domaines de convergence entre la majorité et l'opposition. De l'édification du Centre Georges-Pompidou à la préparation de l'Exposition universelle de 1989, la même volonté de développer toutes les formes de culture caractérise l'effort du gouvernement et du Parlement, même si certains se targuent d'avoir tout inventé.

Malheureusement pour les finances publiques, cette continuité dans l'effort se double d'une incapacité chronique des administrations à respecter les délais et à maîtriser les coûts. L'exemple de deux opérations lancées dans le cadre de la loi-programme sur les musées adoptée en 1978 vient, à point nommé, inciter à la prudence. Quelques commentaires sur le musée Picasso et le musée d'Orsay permettront d'apercevoir les principales raisons de cet état de choses et d'étoffer la mise en garde que je me dois d'adresser au ministre de la culture.

Ayant rapporté, au Sénat, la loi-programme sur les musées, j'avais manifesté quelques inquiétudes sur l'installation de la collection Picasso dans l'hôtel Aubert de Fontenay — plus connu sous le nom d'hôtel Salé, du fait des fonctions de fermier général de la gabelle de son premier propriétaire — et sur la transformation *de la gare d'Orsay en un musée* du dix-neuvième siècle. Pour prestigieuses qu'elles soient, ces deux opérations étaient difficiles à conduire en raison de l'état des bâtiments et de l'imprécision du parti muséographique adopté. *Mais la procédure de* la loi-programme devait permettre, disait-on en 1978, de surmonter ces difficultés.

Trois raisons principales

Qu'en est-il aujourd'hui ? Une vérification sur pièces et sur place vient de faire apparaître que les deux opérations font l'objet de très importants retards d'exécution — deux ans et demi pour l'hôtel Salé, et plus de trois ans pour le musée d'Orsay — et que leur coût sera trois fois plus élevé que ce qui avait été programmé. Le musée Picasso coûtera près de 100 millions de francs, le musée d'Orsay dépassera largement le milliard de francs. Encore dois-je souligner que ces évaluations actualisées devront être révisées après commencement des travaux d'aménagement des deux musées, qui vont être entrepris pendant l'hiver 1982-1983 et qui donneront certainement lieu à de nouvelles majorations de prix.

Je vois trois raisons principales à de tels débordements. La première, déjà notée par la Cour des comptes dès 1977, est l'inexistence des *études préalables à la décision. Ins*taller des collections de grand prix dans des bâtiments anciens entraîne de nombreuses dépenses de confortement, d'aménagement et de protection. Il semble qu'elles aient été *sous-évaluées, voire même perdues* de vue. Au musée d'Orsay, par exemple, les contraintes relatives à l'environnement n'ont été identifiées que très récemment : ce qui est d'autant plus étonnant que le musée devait *s'intégrer* dans une ancienne gare située près de la Seine. Au musée Picasso, les études de ventilation et de chauffage ont dû faire l'objet d'une révision profonde, ce qui a entraîné de nouveaux délais.

La deuxième raison, plus subtile, tient aux querelles d'experts qui ont marqué les deux projets. Ici, il s'agissait d'un débat interminable entre le restaurateur de l'immeuble et l'aménageur du musée. Là, c'est l'architecte d'aménagement intérieur qui met en cause le parti général d'organisation du musée. Mais, dans les deux exemples, personne n'a pu ou su arbitrer, ce qui a entraîné de nouvelles études, donc de longs délais supplémentaires et des prix en hausse. Il semble, d'ailleurs, que la procédure du concours d'architecte ne convienne pas à ce genre de travaux : le jury choisit plutôt un *parti d'aménagement qu'un dossier* précis, et les surprises s'amoncellent par la suite.

La troisième raison, plus grave, est la déficience structurelle des ad*ministrations françaises à concevoir* et à conduire un projet architectural à dimension muséographique. Les plus prudents dissimulent les risques financiers et minorent les coûts pour faire prendre la décision. D'autres, *plus habiles, essaient de compromet*tre les autorités politiques en expliquant que « telle visite présidentielle s'est traduite par une majoration de 50 millions de francs ». D'autres enfin, découvrent tous les six mois de *nouvelles possibilités* d'aménagement ou de décoration toujours plus coûteuses. Le paradoxe est que ces errements se produisent aussi bien lorsque le ministère de la culture intervient lui-même que lorsqu'il confie l'opération à un établissement public autonome — ce qui est le cas du musée d'Orsay. En fait, il manque cruellement à ce ministère un bureau d'ingénierie qui pourrait étudier, coordonner, suivre et éventuellement modifier le programme lorsqu'il s'avère trop coûteux.

Se doter d'instruments efficaces

Tel est le constat. A un moment où le gouvernement envisage de lancer plusieurs grandes opérations culturelles — à La Villette, à la Bastille, à Bercy, — je crois opportun de le mettre en garde. Le déficit du budget de l'État ne peut indéfiniment se creuser. Il est donc indispensable de prendre le temps nécessaire pour étudier les futures réalisations, pour achever les opérations en cours, à Paris comme en province, et pour concevoir de nouveaux modes de diffusion culturelle moins aléatoires. Si l'ambition culturelle doit être mieux adaptée aux possibilités de notre temps, commençons par nous doter des instruments efficaces d'étude et de gestion qui font cruellement défaut.

Et puis, comble de l'horreur pour des artistes, il ne serait pas inutile d'évaluer dès maintenant les dépenses de fonctionnement de ces grandes opérations culturelles. Le budget du ministère de la culture ne pourra échapper aux rigueurs budgétaires au cours des prochaines années : c'est pour tenter de le protéger que je déplore l'insuffisance de nos *procédures de programmation et de* prévision. Sinon, à trop vouloir marquer son temps d'ouvrages prestigieux, on risque de ne rien faire de durable, tout en s'exposant à gaspiller les fonds publics.

(*) Sénateur des Hauts-de-Seine (R.I.)

Les ampoules lacrymales

par GABRIEL MATZNEFF

EN mai 1871, le télégraphe annonce à toute l'Europe que les Communards ont incendié le Louvre et détruit les merveilles de l'art qui y sont assemblées. Cette profanation irrémédiable bouleverse Nietzsche, qui vit alors à Bâle. Il se précipite chez son maître Jacob Burckhardt : les deux hommes s'embrassent et éclatent en sanglots. Plus tard, on apprend que les précieuses collections ont été préservées des flammes. Nietzsche écrit au baron de Gersdorff :

« La nouvelle de l'incendie des Tuileries m'a complètement bouleversé. Pendant plusieurs jours, je fus plongé dans les doutes et les larmes : la vie scientifique, philosophique et artistique n'est donc qu'une absurdité, puisqu'un seul jour suffit à la destruction des plus admirables chefs-d'œuvre et pour effacer des périodes entières de l'art. Cependant, même à l'apogée de ma douleur, je ne pouvais jeter la moindre pierre à ces sacrilèges : ils n'étaient à mes yeux que les instruments d'une culpabilité universelle qui doit nous donner beaucoup à réfléchir. »

Ce qui est remarquable dans cette lettre, c'est la lucidité politique de ce jeune homme de vingt-six ans. Il comprend que nous sommes tous, d'une certaine manière, responsables des crimes contre l'humanité qui s'accomplissent dans le monde, et que les auteurs de ces crimes ne sont que les porteurs de nos fautes communes. Dans un autre passage de sa lettre à Gersdorff, pour désigner les incendiaires, Nietzsche dit : *« Les malheureux »*, et précise que nous n'avons pas, du haut de notre orgueil, à rejeter sur eux la honte du déchaînement de la guerre contre la culture.

La sauvegarde de la beauté est notre tâche commune. Or, la beauté est un miracle fragile. Qu'elle soit celle d'un marbre antique dans une vitrine ou du sourire sur les lèvres d'un enfant, la beauté risque à chaque instant d'être souillée, dégradée, anéantie. *Le combat contre la bêtise et* la haine exige une vigilance sans cesse renouvelée. Voilà quelques années, sachant ma passion pour l'ancienne Rome, Henry Smadja m'avait offert des ampoules lacrymales, que les Romains plaçaient dans les tombes des enfants. Depuis lors, j'ai vu de semblables ampoules dans plusieurs musées, notamment au musée archéologique d'Amman, en Jordanie. Chaque fois qu'il m'est donné de les contempler, je m'émerveille que ces délicats objets aient ainsi traversé les siècles, qu'ils n'aient pas été broyés par les fatalités du temps et de l'histoire, qu'ils n'aient rien perdu de leurs magiques reflets irisés, nacrés. Ces ampoules lacrymales nous rappellent la beauté des enfants morts et leurs souffrances. Elles sont la mémoire du monde. Elles sont notre mémoire.

Terre promise et lieux communs

par JEAN REVOL (*)

NOUS sommes tous conviés à la grande fête de la création. Chacun a droit au génie qui sera distribué comme un honneur ou une marchandise. L'art va déserter ses solitudes, se régénérer aux grands mythes de l'action et de la libération collectives. Mais à quoi peuvent aspirer de tels mythes s'ils se refusent d'abord à reconnaître ce qui vaut d'être libéré ? Le reste se libère et s'exprime très bien tout seul.

Le musée n'est plus le lieu privilégié de l'art. Tout le monde est d'accord. Les gens de musée eux-mêmes (1), sans oublier Fred Forest qui n'en installe pas moins sa « *Bourse de l'imaginaire* » au musée des musées : Beaubourg. Ainsi joue-t-il très habilement d'une ambivalence doublement négative : ce qu'il *devrait être et ce qu'il est*, le lieu commun où de tels petits jeux de société et de fausse communication trouvent le prolongement nécessaire à leur mise en scène et leur matériau favori, l'inépuisable bêtise humaine.

En fait, par une surenchère de bêtise et de grossièreté, Fred Forest abolit le musée idéologiquement au point de l'entraîner dans la rue avec lui. Sans quoi, il serait à l'extérieur avec les baladins inoffensifs. Interchangeable, comme le musée lui-même, il n'existe qu'à la façon du miroir qui réfléchit sans penser.

Parallèlement, l'ARC — autre grand miroir de l'art actuel — exhibe une synthèse mondaine des *conformismes du jour* : Ypoustéguy, dont la force n'a cessé de s'effriter dans un académisme complaisant ; Cueco, qui, à trop multiplier ses fleurettes mécaniques, se croit le Monet de la peinture plate. Chambas et son grand opéra pour non-voyants. N'est-ce pas vouloir rendre invisibles quelques grandes figures de l'opéra du monde que de les banaliser à ce point ? Roman Cieslewicz pratique le même jeu avec plus de colle et de bricolages.

Eux aussi sont interchangeables. Pourquoi un Cueco ou un Criton plutôt qu'un autre ? La reconnaissance ne fait que consacrer l'indifférenciation. Le musée reçoit des marchands et leur redistribue un label, un sigle, l'image d'une image, la copie d'une copie. Préformée par tous les circuits publicitaires et marchands, le musée l'inscrit dans une perspective dialectique et historique tout aussi fausse que sont l'espace et le temps du musée.

Ce sont l'espace et le temps où est consacré le gaspillage des valeurs spirituelles. L'art n'est plus une synthèse de la société, mais le résidu : un substrat de comportements et d'idées inutiles, de formes perdues.

Les uns sont caution de l'autre, et vice-versa. C'est très exactement la cendre qui se prend pour le feu. Que Beaubourg n'a-t-il ouvert ses portes lors de la grève de ses éboueurs. N'eût-il pas répondu pleinement à son éthique en livrant au public ces ruines anticipées du monde moderne : les ordures. Déjà la « Merda d'Artista » de Manzoni ou de Hundertwasser y sèche depuis longtemps.

Le musée rejoint cet autre lieu commun qu'est l'hôpital. Ne s'agit-il pas de la même structure idéologique où l'espace et l'analyse s'articulent avec la mort ? Nous mourrons presque tous à l'hôpital. Mais du musée dépend la vie d'une œuvre et sa mort. Du moins à l'œuvre qu'il accueille, le musée n'offre-t-il plus qu'une consécration aussi fausse et artificielle que la vie et la mort qui en procèdent. Cela parce que l'œuvre est faite pour le musée dont elle attend désormais cette vie et cette caution qu'elle devrait au contraire lui apporter. Il en est ainsi depuis que l'art est hétéronome, depuis que l'artiste s'est réduit à cette figure tellement dégénérée qu'il n'est plus que l'effet de l'effet produit sur le plus grand nombre.

Le Musée imaginaire de Malraux, axé sur la grandeur de l'art et de l'homme, a fait long feu parce que rien ne lui répondait au présent, pas plus à Beaubourg qu'à la fondation Maeght qui consacrent, chacun à sa place, l'avènement monstrueux de la bourse de l'imaginaire et des valeurs statistiques. Le bilan actuel des lieux officiels qui sont voués à l'art va exactement dans ce sens, avec deux tendances apparemment irréductibles : une conscience ontologique qui rassemble une volonté d'accumulation qui multiplie et disperse. Le nombre des artistes augmente inversement au taux de densité de l'esprit créateur. Les signes *se sont multipliés* au point de fragmenter à l'infini la signification. Les fonctions se sont démultipliées au point d'annihiler l'énergie et le pouvoir qu'elles exercent. Sièges et chaires foisonnent à la façon des chaises de Ionesco.

Et l'on nous promet d'autres Beaubourg, d'autres ARC, d'autres espaces inutiles où va proliférer le médiocre.

Dans une société standardisée, en état de réanimation permanente, l'art n'a d'autre choix que les catacombes ou ces réserves d'autant plus artificielles qu'on y proscrit l'œuvre vivante, susceptible d'affronter un public, en faveur de celle sur qui le public va glisser. L'idéal est que consommateur et consommé ne fassent plus qu'un dans l'irresponsabilité réciproque, n'ayant pas plus à prendre parti que ne représentant un parti à prendre.

Ce climat de fête populaire n'est-il entretenu que pour masquer l'échec de tout effort de création, aussitôt débité en tranches par la machine culturelle ? La société demande toujours plus qu'elle n'accorde ; et par définition le créateur donne toujours plus qu'il ne reçoit. Ce que l'on exige de tous, c'est le renoncement qui se traduit, pour les foules de Beaubourg, par ce poids mort, véhiculé tout au long de l'immense sphincter de verre : mou*vement immobile dans un espace qui* n'est plus qu'un temps sans œuvres ; le temps désœuvré, voué aux muses bavardes de l'impuissance ; le lieu commun où tout est ramené — passé, présent... et avenir ? — au plus bas commun dénominateur.

De l'œuvre d'art, Lionello Venturi dit que sa vertu créatrice appartient à tous. André Malraux voyait plutôt l'homme possédé par l'art comme il le fut lui-même. Mais quelle diffé*rence ?* L'essentiel est *de ne pas* confondre domaine et lieux communs. La société ne nomme-t-elle de responsable que pour se soustraire à ses responsabilités ? Quant à Moïse, élu pour y guider les autres, il n'entre pas en Terre promise.

(*) Collaborateur de la N.R.F., président de l'Association Art-Crise.

1. Jean Clair, N.R.F., juin 1982.

RÉPLIQUE A... FRANÇOIS DE ROSE

Chefs-d'œuvre en péril

M. Pierre de Lagarde, producteur réalisateur de l'émission « Chefs-d'œuvre en péril », nous écrit :

J'ai été mis en cause, dans « *le Monde* » du 11 septembre, par un article de M. François de Rose (dont le titre d'ambassadeur de France aurait pu faire espérer plus de courtoisie dans le débat) d'une façon qui me conduit à faire usage de mon droit de réponse.

Dans une émission diffusée le 30 août, j'avais eu l'occasion de présenter le musée des Cloisters à New-York, composé d'éléments provenant d'abbayes françaises du Comminges et j'avais clairement souhaité leur retour en France, ce qui n'est pas du goût du polémiste-diplomate qui s'exprimait le 11 septembre dans vos colonnes.

1. — M. de Rose m'accuse de trahir la vérité. J'aurais, selon lui, prétendu que ces objets d'art nous auraient été dérobés par les Américains.

Rien n'est plus faux : j'ai insisté au contraire sur le fait que ces œuvres nous avaient été tout à fait légalement achetées de 1914 à 1923 dans l'incompréhension générale de l'opinion et l'indifférence des pouvoirs publics. Si les Français étaient *restés dans le même état d'esprit*, il ne serait pas question de leur rendre un patrimoine dont ils se sont montrés si indignes. Mais, heureusement, depuis quarante ans des efforts spectaculaires ont été accomplis dans la préservation de nos monuments et notamment la restauration des abbayes naguère saccagées. C'est ainsi que l'église de Saint-Guilhem est restaurée, de même que celle de Saint-Michel-de-Cuxa. De plus, une partie de leurs cloîtres a pu être remontée grâce à la découverte d'éléments épars. Est-il supportable qu'aujourd'hui les abbayes du Comminges restent coupées en deux et qu'un océan les sépare ?

2. — Si la présentation des *cloî*tres en question, en France, est désolante du fait de leur mutilation, est-elle plus satisfaisante aux Etats-Unis ? En dépit de l'avis de M. de Rose qui, sur ce point, s'oppose à la plupart des spécialistes muséographiques, le musée des Cloisters offre un spectacle consternant : les chapiteaux et les colonnes rachetés par Bernard ont été remontés de la manière la plus fantaisiste. Le cloître de Bonnefont, consi*dérable à son origine*, n'est plus représenté que par une rangée de dix colonnes. Quant au cloître de Saint-Michel-de-Cuxa, de rectangulaire qu'il était, il est devenu carré.

Le plus grave dans ce montage, c'est que *le faux y est mêlé* au vrai. En effet, Rockefeller, en créant le musée, n'a eu aucune pudeur à remplacer par des pastiches les éléments qui manquaient. Si encore les moulages étaient distincts des pièces originales, comme au Busch-Reisinger Museum de Boston, le mal serait limité. Hélas, éléments anciens et nouveaux sont intimement mêlés.

Le démontage et la redistribution des pièces composant les Cloisters, loin d'être un crime contre l'Etat américain, constitueraient au contraire une œuvre de salubrité et une marque de respect pour les monuments et ceux qui veulent les étudier. Le recours aux moulages, reproduction, photographies... tel qu'il est pratiqué par exemple au Musée des monuments français du palais de Chaillot permet une approche digne et de qualité de l'architecture, bien préférable aux ambiguïtés et aux falsifications des Cloisters.

3. — *M. de Rose a peur qu'en ré*clamant les cloîtres en France nous ne mettions en péril tout le patrimoine de nos musées composés d'œuvres étrangères légalement acquises ou même dérobées. Mais il ne s'agit pas de revendiquer ou de rendre des objets mobiliers, tableaux, statues et tapisseries qui se trouvent dans les collections publiques. En effet, ils sont par nature faits pour être déplacés et n'appartiennent pas de droit à tel monument et à tel pays plutôt qu'à tel autre.

En revanche, un monument est marié au sol qui l'a vu naître et ne saurait, sans grand dommage, être déplacé. Ceci est aussi vrai pour les cloîtres du Comminges que pour *l'obélisque de Louxor qui, en dépit* de ce que prétend M. de Rose, fait piètre figure au milieu de la place de la Concorde. Peut-être faut-il accepter de le rendre à l'Égypte, en même temps que les Panathénées du Louvre arrachées au Parthénon reviendraient à la Grèce.

Cette clarification et cette harmonisation du patrimoine mondial, voulues dans leurs dernières résolutions par l'ONU et l'UNESCO, pourraient s'opérer par des tractations bilatérales et seraient accompagnées d'échanges d'œuvres d'art.

Poser le problème en ces termes n'est pas, comme le prétend M. de Rose, faire preuve *« d'anti-américanisme primaire, d'intolérance, de sectarisme, de bigoterie » (sic)*, mais œuvrer en faveur de tous les amateurs du monde qui sont les seuls et les vrais possesseurs des œuvres d'art.

M. François de Rose, à qui nous avons communiqué la réplique de M. de Lagarde, la commente en ces termes :

Distinguant entre objets et monuments, M. de Lagarde voudrait conserver les premiers, même dérobés, mais restituer les seconds, même régulièrement acquis. Il s'agit là de critères moraux aussi subjectifs que l'opinion suivant laquelle l'obélisque de Louxor embellit ou défigure la place de la Concorde, mais qui *rendent* toute discussion inutile.

∴

Signalons d'autre part, dans l'article en question de M. François de Rose, une coquille qui nous a fait citer le château de Cheverny, alors qu'il s'agissait bien évidemment de la demeure de Claude Monet à Giverny.

Le Monde

étranger

LA FORMATION DU GOUVERNEMENT SOCIAL-DÉMOCRATE EN SUÈDE

Le nouveau cabinet

— *Premier ministre* : M. Olof Palme.
— *Vice-premier ministre et ministre à la coordination* : M. Ingvar Carlsson.
MINISTRES :
— *Affaires étrangères et commerce* : M. Lennart Bodström.
— *Justice* : M. Ove Rainer.
— *Finances* : M. Kjell-Olof Feldt.
— *Travail* : Mme Anna-Greta Leijon.
— *Logement* : M. Hans Gustafsson.
— *Affaires sociales* : M. Sten Anderson ; vice-ministre chargé de la santé publique : Mme Gertrud Sigurdsen.
— *Défense nationale* : M. Börje Andersson.
— *Fonction publique et affaires communales* : M. Bo Holmberg.
— *Industrie* : M. Thage Peterson ; vice-ministre chargé des entreprises nationalisées : M. Roine Carlsson.
— *Agriculture* : M. Svante Lundkvist.
— *Enseignement* : Mme Lena Hjelm-Wallén.
— *Affaires culturelles* : M. Bengt Göransson.
— *Immigration* : Mme Anita Gradin.
— *Energie* : Mme Birgitta Dahl.
— *Communications et transports* : M. Kurt Boström.

L'AFFAIRE DE L'ENGIN IMMERGÉ NON IDENTIFIÉ

Les multiples violations du territoire national inquiètent les autorités de Stockholm

De notre correspondant

Stockholm. — Compte tenu de la parcimonie avec laquelle les responsables de la défense suédois délivrent leurs informations (prudence justifiée officiellement par le souci de ne pas renseigner la « puissance étrangère » coupable sur la stratégie suédoise dans cette affaire), il est difficile de se faire une idée exacte de la situation au large de la base navale de Muskö dans l'archipel de Stockholm.

L'amiral Bror Stefenson, chef d'état-major, s'est contenté de dire, au cours de la conférence de presse quotidienne, dans la soirée du 7 octobre, que l'opération se heurtait à des problèmes *« techniques, tactiques et topographiques »*, et que la marine ne disposait pas, *« malheureusement »*, des moyens adéquats pour intervenir. Il a toutefois précisé que les hydrophones avaient permis, jeudi après-midi, d'établir la présence *« d'un corps corps métallique qui se déplaçait sous l'eau »*. A la suite de quoi, quatre nouvelles grenades de semonce, d'un poids de 150 kilos, ont été tirées.

D'autres charges explosives ont été lancées au cours de la nuit. Les informations semblent indiquer que le mystérieux engin, qui se cache depuis une semaine dans le bras de mer, est bien un sous-marin, et non une torpille téléguidée. Les forces suédoises ayant brusquement concentré leurs recherches autour de l'accès nord du chenal de Haarsfjärden, il n'est pas exclu que le submersible ait tenté de franchir en force les barrages. Il est possible aussi qu'un deuxième sous-marin étranger (voire un troisième) ait réussi à se rapprocher de la zone quadrillée pour éventuellement prêter main-forte au bâtiment enfermé.

Durant de nombreuses années, on parlait en Suède des sous-marins *« budgétaires »*, qui apparaissaient dans les eaux territoriales trois semaines avant le vote des crédits de la défense au Parlement. Ces mystérieux submersibles, qui réussissaient toujours à prendre la fuite, faisaient même l'objet de plaisanteries. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas : les multiples violations du territoire suédois enregistrées au cours des douze derniers mois embarrassent les milieux officiels, qui s'interrogent sur les raisons exactes de l'intérêt porté par l'étranger aux archipels et aux deux principales bases navales d'un petit pays neutre, Karlskrona et Muskö.

Ces submersibles commettent-ils vraiment des erreurs de navigation ? Sont-ils en mission de reconnaissance pour déposer des instruments d'écoute au fond de la Baltique, observer des manœuvres ou des essais de nouvelles armes ? Leur objectif est-il de dresser un inventaire des caches possibles où ils pourraient se dissimuler en cas de conflit international ? Aucune de ces hypothèses n'est écartée.

A. D.

Turquie

UNE JOURNALISTE POLITIQUE EST INCARCÉRÉE A ISTANBUL

(De notre correspondant.)

Ankara. — Mme Nazli Ilicak, journaliste au quotidien *Tercuman* (droite), est entrée, le 7 octobre, dans la prison de Sagmalcilar d'Istambul pour y purger une peine de trois mois. Elle avait été condamnée par le tribunal militaire d'Istambul, en 1981, pour n'avoir pas tenu compte de l'interdiction de commenter les procès de personnalités politiques.

Mme Ilicak figure parmi les rares journalistes turcs qui ne mâchent pas leurs critiques contre certaines options prises par le régime militaire. Elle s'est notamment élevée à plusieurs reprises contre les interdits frappant les anciens chefs des partis dissous.

Dans son dernier éditorial du 8 octobre, elle évoque, à propos du référendum sur la Constitution, le plébiscite de Napoléon III et se réfère à une expérience plus récente : la formule adoptée par la junte d'Athènes dans les années 60, lors du référendum sur l'abolition ou le maintien de la monarchie en Grèce, sur quoi, les voix favorables pour l'abolition l'emportant, Papadopoulos devint automatiquement président de la Grèce. Elle met en garde sur les développements ultérieurs de ces deux pays, à des époques historiques différentes, qui ne furent cependant pas très heureux, et invite, pour ce qui concerne la Turquie, à trouver une autre formule pour la désignation du futur président de la République.

A. U.

M. Olof Palme : un politicien engagé devenu diplomate

Six années passées dans l'opposition ont peut-être appris à M. Olof Palme qu'il est difficile de gouverner un pays scandinave en montant une moitié de l'électorat contre l'autre. C'est en partie parce qu'il a tenu un langage conciliant pendant la dernière campagne électorale qu'il a gagné le 19 septembre « ses »premières législatives.

La gauche avait remporté, en 1969, une victoire historique en obtenant la majorité absolue des suffrages, ce qui n'était arrivé qu'une seule fois depuis son arrivée au pouvoir en 1932. Beaucoup voyaient dans ce raz de marée un hommage à M. Tage Erlander, le « père de la nation », à la tête du gouvernement pendant vingt-trois ans, l'artisan de la réussite économique et sociale de la Suède de l'après-guerre. Mais, à partir de 1969, sous la direction de M. Palme, l'audience des sociaux-démocrates diminuait.

En 1970, le parti demeurait la première formation du pays, mais perdait 5 % des voix. Trois ans plus tard, les électeurs renvoyaient dos-à-dos le camp bourgeois et le camp socialiste, avec cent soixante-quinze sièges chacun, dans le *« Parlement de la courte paille »*. M. Palme fut obligé à des compromis pour se maintenir au gouvernement. En 1976, ce fut la défaite amère après près d'un demi-siècle de règne ininterrompu.

En succédant à M. Erlander à l'âge de quarante-deux ans, M. Palme — ce professionnel de la politique, universitaire brillant issu d'une famille bourgeoise — avait d'abord donné l'impression de vouloir tirer un trait sur le « socialisme de papa » et de donner à la social-démocratie, souvent accusée de gérer le capitalisme, un contenu plus idéologique. Au début des années 70, de nombreuses lois furent votées sur la sécurité de l'emploi, la place des délégués syndicaux dans l'entreprise, puis sur leur participation aux décisions qualifiées de *« réforme la plus importante depuis le suffrage universel »*. Ce que les syndicats ne pouvaient obtenir par la voie de la traditionnelle concertation avec le patronat leur était accordé par les sociaux-démocrates au Parlement.

Les choses allaient vite — trop vite peut-être — et beaucoup pressentaient une rupture avec le pragmatisme, l'amorce d'un tournant politique vers le « vrai socialisme ». Ce sentiment fut renforcé par le discours même, plus mordant, de M. Palme, qui avait tendance à provoquer ses adversaires politiques et la moitié de la Suède qui ne partageait pas les idées de la gauche. Plus qu'homme d'Etat, il était alors chef de parti.

Ce langage, s'il a contribué à préserver l'unité du mouvement ouvrier suédois, qui demeure sans conteste l'un des plus puissants d'Europe, a aussi divisé le pays en deux blocs politiques, favorisé la formulation de l'alternative bourgeoise en 1976 et provoqué la politisation des syndicats d'abord, et du patronat ensuite.

M. Palme ne s'est jamais *accommodé de son rôle de leader* de l'opposition. Il a souvent irrité l'opinion en condamnant systématiquement toutes les décisions du gouvernement bourgeois « incompétent », voire amateur — ce qui n'était d'ailleurs pas toujours inexact. Ce style, qui est somme toute considéré comme assez normal dans d'autres pays d'Europe, et qui donnait indéniablement un peu de vie à des débats parlementaires particulièrement ennuyeux, n'est pas apprécié en Scandinavie où la modération des propos est de mise — en public du moins.

M. Palme a ainsi, en Suède, ses partisans et ses ennemis, tout aussi inconditionnels les uns que les autres, presque aussi nombreux les uns que les autres. Il a également surpris les Suédois sur le plan de la politique étrangère. D'une neutralité prudente et classique, axée sur la paix dans le monde, on était passé subitement à une neutralité active, qui porte la marque personnelle de M. Palme, tiers-mondiste convaincu. En 1968, alors ministre de l'éducation nationale, il défila à Stockholm aux côtés de l'ambassadeur du Vietnam du Nord à la tête d'une manifestation contre la guerre au Vietnam. Plus tard, il compara les bombardements d'Hanoï aux massacres d'Oradour-sur-Glane et les Etats-Unis rappelèrent leur ambassadeur à Stockholm.

Ces dernières années, M. Palme a sensiblement modéré son langage. Les déclarations fracassantes et catégoriques ne sont plus aussi fréquentes. Le jeune politicien engagé est devenu un diplomate. Il s'est quelque peu « assagi ». Pendant la campagne de 1979, il évitait systématiquement d'employer le mot « socialisme » lui préférant celui de *« folkhem »* (le foyer du peuple), si souvent utilisé par les générations social-démocrates antérieures. Ces derniers mois, M. Palme n'a cessé de répéter qu'il était disposé au dialogue, que *« sa main était tendue à tous »* — c'est-à-dire à l'industrie et au patronat, — que l'heure de la réconciliation était venue.

Le 19 septembre, il a pris sa revanche. Sa position personnelle au sein du parti n'a jamais été aussi forte. Il a ramené la social-démocratie au pouvoir et la situation économique n'est pas brillante. Les trois années à venir diront s'il sait pratiquer la concertation comme le faisait si habilement son prédécesseur, M. Erlander, qui invitait à intervalles réguliers les représentants de la vie économique et les partenaires sociaux au château de Harpsund dans le sud de la Suède — une époque dont les Suédois ont la nostalgie. M. Palme deviendra-t-il, avec l'âge un nouveau *« père de la nation »*, un homme d'Etat plus qu'un homme de parti ? — A. D.

M. LENNART BODSTROM
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Un syndicaliste chevronné

Le nouveau chef de la diplomatie suédoise est un syndicaliste de premier plan. Depuis 1970, M. Lennart Bodström était à la tête de la Confédération des cadres et employés (T.C.O.) qui compte plus d'un million d'adhérents, soit 75 % des cols blancs du secteur privé et du secteur public suédois.

Après un court séjour de trois ans à l'université d'Upsala comme professeur de sciences politiques, il a fait toute sa carrière au sein d'un syndicat qui se veut politiquement « neutre », alors que l'on a souvent fait grief à cet homme de cinquante-quatre ans de ne pas l'être, de vouloir rapprocher la T.C.O. du parti social-démocrate et de faire cause commune avec la puissante centrale ouvrière L.O. M. Bodström a toujours su, non sans élégance, repousser ces critiques. Aujourd'hui, il peut sortir de sa réserve habituelle : *« J'ai toujours voté à gauche*, dit-il, *mais je n'ai jamais été membre du parti socialiste. »* Vingt-quatre heures après sa nomination, il n'hésitait cependant pas à prendre sa carte...

Le nouveau ministre des affaires étrangères s'est toujours intéressé aux problèmes industriels et syndicaux européens. Dans sa première conférence de presse, il a parlé de l'importance essentielle de relations étroites entre la Suède et la Communauté. D'autant que, pour le chef du gouvernement, M. Olof Palme, *« la politique internationale de l'emploi et du marché du travail prend une place de plus en plus importante dans la politique étrangère »*.

Ancien membre du conseil consultatif de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.), de la direction de la Confédération des syndicats nordiques et européens, président de la commission syndicale consultative auprès de l'O.C.D.E., M. Bodström connaît bien ces dossiers qu'il continuera à suivre de près dans ses nouvelles fonctions. Il souhaiterait que son ministère devienne, dans son ensemble, un vaste service d'information pour toutes les questions d'ordre commercial. Quant à la politique extérieure au sens traditionnel du terme, M. Palme s'en chargera sans doute personnellement avec l'aide du nouveau secrétaire général du ministère, M. Pierre Schori, ancien porte-parole du parti social-démocrate en matière de politique internationale. — A. D.

Un budget très austère

(Suite de la première page.)

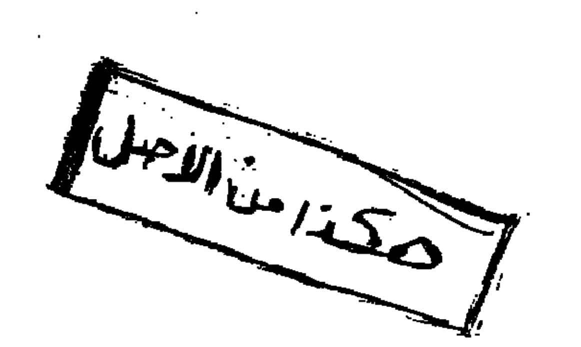
L'équipe choisie par M. Palme se compose de personnalités qui ont fait leurs preuves dans l'administration locale et régionale ou dans le précédent gouvernement social-démocrate au pouvoir de 1973 à 1976. M. Ingvar Carlsson, ministre de la coordination et vice-ministre, y jouera sans doute un rôle important. Il s'est occupé ces dernières années des questions énergétiques et économiques en rédigeant notamment le *« programme de crise »* du parti, qui prévoit une relance des investissements publics dans les secteurs des transports et du bâtiment, un freinage des dépenses de l'Etat et des communes pour tenter de limiter le déficit budgétaire. L'objectif numéro un du gouvernement demeure la lutte contre le chômage.

En matière de défense nationale, différentes opinions s'expriment parmi les sociaux-démocrates. Les uns sont partisans d'une défense militaire forte, d'autres, séduits par le pacifisme, préconisent des mesures de désarmement unilatérales. M. Palme a résolu habilement le problème en désignant à ce ministère un *« homme à poigne »*, M. Börje Andersson, et en plaçant Mme Maj-Britt Theorin, l'apôtre de la paix du parti, à la tête de la délégation suédoise à la conférence de Genève sur le désarmement. En outre, les communistes siégeront dans treize des seize commissions parlementaires et seront représentés, pour la première fois dans l'histoire de la Suède, à la commission des affaires étrangères.

ALAIN DEBOVE.

Danemark

● *Le nouveau gouvernement danois n'a pas été renversé.* — Le cabinet de coalition (centre-droite) a surmonté l'épreuve de la motion de censure déposée jeudi 7 octobre par l'extrême gauche. Malgré les vives critiques qu'ils ont faites du programme d'austérité du premier ministre, les sociaux démocrates se sont abstenus pour laisser au gouvernement la chance de se montrer ouvert à des compromis (*le Monde* des 7 et 8 octobre). Le premier train de mesures économiques envisagées sera donc examiné dans les jours à venir. *(Corresp.)*



EUROPE

Allemagne fédérale

M. Strauss compte sur une large victoire aux élections régionales en Bavière pour renforcer sa pression sur Bonn

De notre envoyée spéciale

Munich. — On ne pouvait imaginer slogan électoral plus simple, plus dépouillé, plus raccoleur que celui qu'a choisi le parti de M. Strauss : *« Nous en Bavière. »* Les trois mots s'étalent en lettres bleues sur les affiches de l'Union chrétienne-sociale (C.S.U.), proclament à la fois le particularisme de cette région et la conviction qu'a ce parti de représenter à lui seul la Bavière.

On va voter dimanche dans ce Land pour renouveler le Parlement régional. Comme on a voté le 26 septembre en Hesse, pourrait-on dire, si ce rappel n'était ici déplacé : de la même manière que la C.S.U. n'est pas « exportable » et n'existe qu'ici, la Bavière n'est pas comparable avec un autre Land, surtout pas à celui-là.

Les chopes de bière circulent sur les longues tables dans les tavernes où les orateurs s'égosillent. Sur la place de l'hôtel de ville de Munich, des groupes se perdent en palabres passionnées jusqu'à des heures tardives. M. Strauss paie de sa forte personne, n'hésitant pas à parcourir ses circonscriptions à vélo, escorté d'un peloton de « groupies » plus alertes que lui. La fête électorale bat son plein, mais on a beau faire : cette fois-ci, ce qui se passe à Bonn empêche qu'on se sente tout à fait entre soi. Dans le reste de la République fédérale, tous les regards se tournent aujourd'hui vers Munich, alors que, il y a trois semaines encore, on n'attachait guère d'importance à ce scrutin, qui ne promettait pas de bouleversements : le parti de M. Strauss allait, une fois de plus, remporter une confortable majorité absolue.

Une série de questions se posent à présent, qui, quelles que soient les réponses qui leur seront données, auront des répercussions à Bonn. Les libéraux (qui avaient 6,2 % des voix il y a quatre ans) seront-ils, comme en Hesse et à Hambourg, éliminés du Parlement régional ? Cela inciterait encore davantage à penser que la coalition au pouvoir à Bonn ne peut être que provisoire, et encouragerait l'opposition à M. Genscher au sein du parti libéral à faire sécession. Les « Verts » *entreront-ils au Parlement bavarois ?* Ce serait pour eux, même avec 5 % ou 6 % des voix, un succès bien plus considérable que leurs 8 % en Hesse, étant donné le contexte. Le S.P.D. réussira-t-il à maintenir ou à améliorer ses 31,4 % d'il y a quatre ans ? Ce serait un encouragement important dans la bataille pour les élections générales de mars. Enfin, le recul enregistré en Hesse par la C.D.U. va-t-il se reproduire ici pour la C.S.U. de M. Strauss (59,1 % en 1978), ou bien les Bavarois fourniront-ils au contraire à leur ministre-président un tremplin vers un prochain gouvernement fédéral ?

Les pronostics les plus divers circulent, et les derniers sondages publiés datent de plusieurs semaines et sont donc périmés. En toute hypothèse, ces élections auront davantage de répercussions à Bonn qu'en Bavière même, où l'*« Etat-C.S.U. »* n'est pas menacé. Dans certaines campagnes, où tout est C.S.U. : le club sportif, l'Union des jeunes, la compagnie des sapeurs-pompiers, le maire, l'instituteur et le curé, le parti de M. Strauss peut compter sur le réflexe traditionnel : *« Franz-Josef, gardez-nous des communistes, des mécréants, des voyous et des Prussiens ! »*

Mais la C.S.U. est autre chose que le garant d'un archaïsme régional et bien-pensant : le parti de l'argent sans doute, celui qui a su conduire la Bavière sur la voie de la modernisation économique, y développer des industries de pointe. Mais aussi et surtout un énorme mouvement de masse qui, avec ses cent soixante-quinze mille adhérents, n'a d'équivalent dans aucune autre région d'Allemagne. On vote à 50 % pour la C.S.U. dans une métropole comme Munich qui compte un million d'habitants et une importante population ouvrière.

En maître absolu

Le tour de force de M. Strauss est d'avoir su réconcilier, autour de la spécificité bavaroise, les deux composantes du mouvement qui s'étaient séparées après la guerre : une aile conservatrice proche de l'Eglise et une autre, anticléricale, assez proche à l'époque du radicalisme. Le ministre-président règne en maître absolu dans le parti et dans le gouvernement bavarois. Il a la capacité d'absorption de bière et le langage fleuri et bourru requis pour plaire à ses électeurs, qui le veulent comme eux bon vivant. Mais il a aussi la finesse, le langage incisif et précis dont on ne peut s'empêcher ici de souligner à quel point ils font défaut au nouveau chancelier fédéral.

Lorsqu'on demande à l'un de ses proches collaborateurs quel est le programme de la C.S.U., il tend une brochure d'un air désabusé et déclare pour tout commentaire : *« Vous savez, en Bavière, nous disons qu'il faut mettre les principes assez haut pour qu'on puisse passer dessous sans avoir à se baisser. »*

Voter C.S.U., ce n'est pas, en effet, défendre un programme, c'est, avant tout, se sentir Bavarois et fier de l'être. C'est aussi ne pas tolérer qu'on vienne contester ce bel art de vivre. Difficile, dans ces conditions, d'être un militant en Bavière, et les « Verts » en font la courageuse expérience. Ils dénoncent le projet du canal Rhin-Main-Danube, celui d'un aéroport et de centrales nucléaires. Ils diffusent, pendant les émissions télévisées qui leur sont attribuées dans le cadre de la campagne électorale des images de vaches cherchant leur pitance dans des dépôts d'ordures et de cheminées d'usines crachant leur fumée sur les verts pâturages.

Il leur sera, malgré tout, plus difficile qu'en Hesse de convaincre que la nature est ici menacée. Ils sont, en outre, concurrencés sur le terrain écologique par une ligue pour la protection de l'environnement, dont le responsable est aussi un membre actif de la C.S.U. Quant au combat contre les armes nucléaires, dont se réclament les « Verts », il lui a manqué, pour connaître le même succès qu'ailleurs, le soutien d'une Eglise protestante très minoritaire ici.

Le S.P.D., quant à lui, peut compter sur une réaction au changement de chancelier à Bonn et aux premières mesures annoncées par le nouveau gouvernement. Il souffre cependant, dans la région, d'avoir à sa tête une personnalité contestée à l'intérieur du parti, et qui, en tout cas, ne semble pas de taille à livrer combat au « taureau de Bavière ».

Le parti libéral, de son côté, appelle les électeurs à faire échec à l'hégémonie de la C.S.U. Il se doit cependant de défendre le changement de coalition à Bonn, ce qui n'est pas une tâche aisée. Il doit le faire, en outre, alors que l'un des partenaires de cette nouvelle coalition, M. Strauss, multiplie les attaques contre lui. Le F.D.P. est un « *parti détesté* », lançait récemment, à Augsbourg, le ministre-président bavarois, et il porte la responsabilité de la situation économique que laisse la coalition socialo-libérale, notamment du chômage. Il s'en est pris, à plusieurs reprises, à l'aile gauche du F.D.P., proche de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Baum, qui place les libertés avant la sécurité, et, de ce fait, n'appartient plus, selon lui, au libéralisme politique.

En fait, dès que la nouvelle coalition s'est constituée, M. Strauss a su qu'il n'irait pas à Bonn — du moins pas cette fois. Il n'est pas homme à se voir confier un petit ministère. Il lui fallait la vice-chancellerie et les affaires étrangères, ou bien les finances. Les libéraux, pourtant dans un état de faiblesse extrême, se sont mis en travers de sa route.

Les élections de dimanche lui diront s'il a raison de poursuivre ses attaques contre le petit parti. En vertu du système électoral, la C.S.U. pourrait remporter les deux tiers des sièges au Parlement régional avec 62 % des voix environ ; dans l'hypothèse ou les « Verts » ou les libéraux manqueraient de peu les 5 % nécessaires pour être représentés, non seulement elle exercerait alors en Bavière un pouvoir quasi absolu, mais M. Strauss aurait entre les mains un redoutable instrument de pression sur Bonn.

CLAIRE TRÉAN.

Belgique

Les élections municipales du 10 octobre sont marquées par la confusion des alliances

De notre correspondant

Bruxelles. — Près de sept millions d'électeurs belges dans cinq cent quatre-vingt-neuf communes sont appelés aux urnes, le 10 octobre, pour désigner leurs gestionnaires municipaux. La question posée de toutes parts est de savoir si cette consultation aura une signification nationale » et influencera le sort de la coalition chrétienne libérale actuellement au pouvoir à Bruxelles.

Il est peu probable que l'équilibre politique du pays soit bouleversé dimanche soir. Le gouvernement Martens ne cache guère que, de toute façon, il est résolu, quel que soit l'effet des élections communales, à aller de l'avant sur la voie de l'assainissement économique et financier tel qu'il le conçoit.

Les alignements électoraux sont plus confus que jamais. Les citoyens auront le choix entre pas moins de vingt-sept listes nationales. Le nombre de cartels, parfois très surprenant, est plus grand que jamais. Même les alliances « contre-nature » entre libéraux et socialistes, par exemple, ne font pas défaut, démontrant que, dans bien des cas, les conditions locales l'emportent toujours sur la grande politique nationale.

Des forces nouvelles vont se mesurer dans cette consultation, qu'il s'agisse des écologistes ou de certains autres groupements contestataires qui entendent bien conquérir leur place sur l'échiquier politique. Comme d'habitude, les rivalités partisanes sont compliquées par les affrontements communautaires et linguistiques. Tel est notamment le cas dans la capitale.

Un aspect de la campagne électorale dans les villes, et tout particulièrement à Bruxelles, est cependant préoccupant. Presque tous les candidats mettent à la première place de leur programme le maintien de la sécurité et le renforcement de la police. La littérature électorale s'en prend de façon à peine déguisée à la population des immigrés, et cela en des termes qui ne sont pas toujours exempts de xénophobie.

JEAN WETZ.

Pologne

Avant le vote sur la mise hors la loi de Solidarité

Les autorités ont concentré d'importantes forces de police à Varsovie

A la veille de l'examen par la Diète polonaise, ce vendredi 8 octobre, du projet de loi mettant de *facto* Solidarité hors la loi, d'importantes forces de police ont été concentrées à Varsovie et dans les grandes villes de province. Les unités mécanisées de la milice, les Zomo, ont fait leur réapparition dans la capitale, où les patrouilles de police se sont multipliées. Des tracts contradictoires ont été distribués, clandestinement, mercredi et jeudi, appelant les uns à manifester ce vendredi devant le Parlement et les autres à s'abstenir au contraire de toute action de protestation en attendant les consignes de la direction syndicale.

La presse de Wroclaw vient de fournir quelques détails sur l'arrestation de M. Frasyniuk, l'un des quatre membres de la commission de coordination clandestine du syndicat (*le Monde* du 7 octobre). M. Frasyniuk, qui avait laissé pousser sa barbe et teint ses cheveux et qui était porteur de faux papiers d'identité, aurait été interpellé mardi dans un escalier d'immeuble sans opposer de résistance. La police aurait saisi à cette occasion plusieurs documents et arrêté le même jour d'autres militants de la clandestinité — notamment Mme Barbara Labuda, une universitaire bien chaine représentants en France d longtemps séjourné.

A Paris, où la FEN s'est élevée comme la C.F.D.T., la C.F.T.C. et F.O. contre la prochaine délégalisation de Solidarité les représentants en France du syndicat indépendant ont appelé jeudi les syndicalistes français et toute l'opinion publique internationale à protester contre *« cette nouvelle étape de la liquidation des conquêtes démocratiques de la nation polonaise »*.

M. Mauroy devant le Sénat :

L'ADOPTION DU PROJET PAR LA DIÈTE SERAIT UNE ENTRAVE AUX RELATIONS FRANCO-POLONAISES

M. Pierre Mauroy, répondant jeudi 7 octobre devant le Sénat, au cours d'une séance de questions au gouvernement, à une question sur la Pologne de l'ancien ministre René Monory (Union centriste, Haute-Vienne), a déclaré : *« Le gouvernement enregistre avec une vive préoccupation les événements qui se déroulent en Pologne. Nous estimons que les embarras de ce pays ne peuvent se résoudre que par le dialogue entre ces trois composantes de la société polonaise : l'Etat, l'Eglise et Solidarité.*

» Le gouvernement français, a poursuivi le premier ministre, *s'est maintes fois prononcé pour la levée de l'état de siège et la libération des personnes emprisonnées.*

» Le projet de loi déposé devant la Diète est une atteinte aux droits de l'homme et au droit de grève. Ce projet de loi revient sur les accords de Gdansk. L'amitié qui nous a toujours liés à la Pologne nous autorise à dire que l'adoption de ce texte serait une entrave aux relations franco-polonaise. J'espère que le général Jaruzelski tiendra ses engagements.

» Je remercie M. Monory de m'avoir posé cette question avant que les dés aient fini de rouler. Si le texte en cause était adopté, nous exprimerions avec plus de force encore notre réprobation. Tout ce qui se passe en Pologne touche tous les Français. Nous sommes solidaires du peuple polonais, que nous souhaitons fier, libre, au travail dans un pays prospère. Nous ne manquerons pas à cette solidarité. »

Espagne

Les putschistes de l'opération « Cervantes » voulaient neutraliser le roi Juan Carlos

La presse espagnole de ce vendredi 8 octobre rapporte que des mouvements de troupes « inhabituels » ont été signalés dans le sud du pays, particulièrement près de Gibraltar. Plusieurs régiments auraient été placés en état d'alerte le mercredi 6 octobre. Selon « Diario 16 », un quotidien de Madrid, l'opération Hercules prévue pour le transport de troupes en cas de nécessité aurait été déclenchée par le commandement de ces régiments.

A Madrid, le ministre de l'intérieur, M. Roson, a affirmé que la tentative de coup d'Etat déjouée le 2 octobre était mieux préparée que celle de février 1981 et qu'elle aurait été « sanglante ». Le putsch, dont le nom de code était « Cervantes » prévoyait la constitution d'une junte militaire et la neutralisation du roi Juan Carlos. Les trois officiers arrêtés le 2 octobre ont été officiellement inculpés de conspiration jeudi par un juge militaire.

De notre correspondant

Madrid. — Le colonel Jose Munoz Sanchez, juge militaire, a inculpé, le jeudi 7 octobre, les trois officiers arrêtés le samedi 2 octobre, les colonels Munoz et Crespo et le lieutenant-colonel Crespo, accusés d'avoir *« conspiré pour organiser une rébellion militaire »*. Par ailleurs, cinq des officiers condamnés après le putsch manqué du 23 février 1981 et qui purgeaient leur peine à Madrid ont été transférés en province. Parmi eux le lieutenant-général Milans del Bosch, maintenant détenu près d'Algésiras, et le lieutenant-colonel Tejero, incarcéré à la base navale de Carthagène.

Cette décision du juge militaire a été accueillie avec soulagement par le gouvernement, qui n'a pas oublié le précédent de juin 1981. Trois officiers soupçonnés de conspiration avaient alors également été arrêtés sur ordre de l'exécutif, puis libérés pour « faute de preuve » par la justice militaire. Ce désaveu avait mis le gouvernement en mauvaise posture face aux militaires « durs ».

Cette fois, le ministère de la défense disposait, il est vrai, d'un dossier plus solide : les documents saisis au domicile du colonel Munoz prouvent les intentions criminelles des militaires arrêtés.

Le coup d'Etat qui était prévu pour le 27 octobre, veille des élections législatives, devait, selon le ministère, être mené à bien en deux heures et prévoyait l'intervention d'une soixantaine de commandos qui devaient s'emparer des centres névralgiques de Madrid : le haut état-major, le palais royal de la Zarzuela, le palais de la Moncloa, siège du gouvernement et des ministères, dont ceux de la défense et de l'intérieur. Une junte militaire se serait alors constituée. Elle aurait déclaré « l'état de guerre » dans la capitale. Le capitaine-général de la région militaire de Madrid (actuellement le lieutenant-général Arozarena), considéré comme fidèle au gouvernement, aurait été remplacé et des dirigeants politiques auraient été arrêtés.

Parmi les documents saisis figure un organigramme de la hiérarchie militaire, certains noms étant soulignés ou accompagnés de signes dont le sens exact n'aurait pas été établi. Le ministère de la défense a, par ailleurs, affirmé qu'aucune liste de personnes compromises dans la préparation du coup d'Etat n'avait été saisie. Une liste d'une quinzaine de complices supposés, tant militaires, colonels pour la plupart, que civils, dont le président d'une des principales banques espagnoles et un ancien ministre de Franco, circule toutefois dans les milieux politiques de la capitale, mais son authenticité n'est pas établie. Le ministère de la défense estime qu'il s'agit d'une tentative d'intoxication venant de milieux décidés à augmenter la confusion.

Des points obscurs

Certains points restent obscurs. Comment expliquer que trois officiers seulement aient été arrêtés, alors que les déclarations officielles montrent que cette affaire a de plus en plus d'ampleur ? Comment se fait-il que le président du comité des chefs d'état-major, le lieutenant-général Lacalle Leloup, principale autorité militaire du pays, n'ait pas jugé bon d'interrompre son voyage aux Etats-Unis ? Le ministre de l'intérieur, M. Roson, a affirmé mercredi que cette tentative de coup d'Etat était plus sérieuse et mieux préparée que celle du 23 février 1981 et qu'elle aurait été « sanglante » si elle avait été déclenchée. Le gouvernement craint apparemment de ne pas disposer de preuves suffisantes pour décréter d'autres arrestations.

Les commentaires de la presse auraient suscité un certain malaise chez les officiers de grade intermédiaire, le réflexe corporatiste jouant comme toujours. Le journal d'extrême droite *El Alcazar*, très lu dans les casernes, titrait mercredi en première page « Un coup d'Etat pour rire » et souligne ce qu'il appelle les « invraisemblances » de la version officielle.

Le Conseil supérieur de l'armée, qui réunit les capitaines-généraux des différentes régions militaires, a publié un communiqué dans lequel il critique l'attitude *« irresponsable » des trois officiers* inculpés et réaffirme sa loyauté au roi et à la Constitution.

THIERRY MALINIAK.

Italie

Deux des auteurs du meurtre du général Dalla Chiesa auraient été identifiés

Correspondance

Rome. — Les enquêtes sur l'assassinat à Palerme, le 3 septembre, du général Carlo Alberto Dalla Chiesa et de sa jeune femme semblent être arrivés à un tournant. Vingt-quatre heures après avoir arrêté, près de Reggio-de-Calabre, Nicola Alvaro, trente-six ans, l'un des exécutants présumés de l'attentat, les magistrats du parquet de Palerme ont émis, le 6 octobre, un second mandat d'arrêt. Il vise le « patron » du milieu de Catane, Benedetto Santapaola, déjà recherché pour l'assassinat, le 16 juin dernier, d'un chef de bande rivale, Alfio Ferlito, arrêté quelques mois plus tôt et abattu près de Palerme, en même temps que l'escorte de quatre carabiniers qui l'accompagnaient vers la prison.

Benedetto Santapaola, commerçant et affairiste prospère de Catane, est un chef de clan qui, depuis la fin des années 70, s'est lancé dans le trafic de la drogue, associé à diverses familles de la Mafia palermitaine. L'ampleur des bénéfices que la Mafia retire du raffinage et du trafic de l'héroïne l'a incité à élargir sa zone d'influence à la côte orientale de la Sicile, où des villes comme Catane, en plein boom économique, offrent de fertiles terrains d'investissements afin de « laver » l'argent du trafic de drogue. Les règlements de comptes pour le contrôle de ces marchés entre les différentes familles et l'instauration d'un nouvel équilibre du pouvoir entre les clans furent tout aussi nombreux à Catane qu'à Palerme.

L'hypothèse de la « piste catanaise » avait été évoquée au lendemain même de l'assassinat du général-préfet. La technique de l'attentat et l'arme utilisée, un fusil Kalachnikov, étaient identiques à celles du règlement de comptes attribué au clan des Santapaola, et notamment l'assassinat du boss Ferlito et son escorte de carabiniers, le 16 juin, à Palerme. Comment les enquêteurs sont-ils passés des présomptions à la découverte de preuves qui justifieraient l'émission de deux mandats d'arrêt ?

Différentes indiscrétions évoquent la collaboration avec la justice de mafiosi authentiques appartenant aux familles vaincues dans la guerre des clans qui a ensanglanté la Sicile ces dernières années. L'un de ces témoignages infirmerait, en outre, l'alibi présenté par Nicola Alvaro le 3 septembre. Les magistrats s'affirment en effet convaincus que celui-ci était bel et bien à Palerme la nuit de l'assassinat du général Dalla Chiesa.

Donc, à en croire les hypothèses du parquet de Palerme, l'élimination du général Dalla Chiesa aboutirait à l'implication non seulement des familles de la Mafia de Palerme, mais aussi de leurs alliés de Catane, recourant, pour l'occasion, à l'aide de tueurs de la N'Dranghetta, la Mafia calabraise.

MARC SEMO.

AFRIQUE

LA 12e CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA F.A.O.

La production alimentaire par habitant a fléchi de 10 % en dix ans en Afrique

Jean de la Guérivière, qui a été en charge de la rubrique « Afrique » avant d'être en poste à New-Delhi, succède, comme correspondant en Algérie, à Daniel Junqua, responsable, dorénavant, des publications annexes du journal *le Monde*.

De notre correspondant

Alger. – C'est un véritable cri d'alarme qu'a poussé M. Édouard Saouma, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, à l'occasion de la 12e conférence régionale de la F.A.O. pour l'Afrique, qui vient de s'achever à Alger.

S'adressant aux ministres et aux délégués d'une quarantaine de pays africains, aux observateurs d'États membres n'appartenant pas à la région, tels la France, les États-Unis et le Canada, ainsi qu'aux représentants des Nations unies et des institutions spécialisées, M. Saouma a constaté que *« de tous les secteurs de l'économie africaine, aucun n'a connu une évolution aussi décevante que l'alimentation et l'agriculture »*.

En dix ans, la production alimentaire par habitant a fléchi de plus de 10 %. Les importations alimentaires ont plus que doublé en volume et quintuplé en valeur. L'Afrique perd chaque année quelque 6 millions d'hectares de terres productives. Pour vingt-neuf arbres abattus, un seul est replanté. *« L'Afrique est malade, et sa seule chance de guérison,* a dit M. Saouma, *réside dans un très fort accroissement de la production vivrière intérieure et une progression des recettes d'exportation, principalement de produits agricoles. »*

Tout en rendant hommage à *« l'ampleur de vue »* des dirigeants des pays membres de l'O.U.A., qui ont adopté, en avril 1980, le plan d'action de Lagos (P.A.L.), visant à une restructuration des économies africaines et donnant la priorité à l'agriculture, M. Saouma a constaté que *« les objectifs audacieux de ce plan attendent encore d'être traduits en action pratique »*.

Invitant son auditoire à *« saisir l'occasion pour formuler des recommandations précises »*, il a fait lui-même des suggestions. Déplorant sans le dire explicitement les raisons politiques qui conduisent les gouvernements à assurer leur tranquillité par des prix trop bas à la consommation, il a préconisé *« des mesures qui encouragent les agriculteurs, et surtout les petits cultivateurs, à produire plus qu'il ne le faut pour assurer leur propre subsistance »*.

Considérant qu' *« aucun pays de la région ne dispose de ressources naturelles et humaines suffisantes pour espérer réaliser tout seul son décollage »*, il a plaidé pour des regroupements régionaux et sous-régionaux de nature à permettre une bonne insertion dans *« un ordre économique international basé sur une compétition sans merci pour les petits États »*.

Une « volonté politique » ?

Ce langage a-t-il été entendu ? La session plénière de la conférence, commencée le 26 septembre, avait été précédée, pendant dix jours, par la réunion d'un comité technique formé d'experts. Le rapport de ce comité, adopté par les ministres, ne paraît pas de nature à renverser la situation. Les quatre résolutions votées par les ministres sont rédigées en termes très généraux et formulent surtout des vœux pieux. Elles se terminent invariablement par une invitation au directeur de la F.A.O. à *« prendre des mesures »* pour que les finances du programme de coopération technique soient accrues dans le budget de la F.A.O. des années 1984-1985 (ce budget est voté tous les deux ans).

« Les ministres se sont surtout défoulés », constatait placidement un délégué. Il semble bien en effet que, dans l'esprit de nombreux participants, cette conférence était moins destinée à mettre immédiatement en œuvre un programme concerté qu'à attirer l'attention des bailleurs de fonds traditionnels devenus plus chiches.

Le budget ordinaire de la F.A.O. est financé par les États membres, dont les cotisations sont calculées en fonction de leur produit national brut. Pour l'exercice 1982-1983 il atteint 368 millions de dollars. Des fonds supplémentaires proviennent de plusieurs autres sources, dont la plus importante est le programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.).

Indépendamment des sommes consacrées à des activités ayant des incidences mondiales, le budget ordinaire 1982-1983 est consacré pour 40 % à l'Afrique. Le pourcentage est approximativement le même en ce qui concerne les ressources extrabudgétaires. Toutefois, depuis l'adoption du plan d'action de Lagos, des perspectives de financement par le P.N.U.D. se sont considérablement réduites. Dans de nombreux pays d'Afrique, des projets agricoles prioritaires préparés avec le concours du P.N.U.D. restent en suspens ou sont même abandonnés faute de fonds.

Pour les Africains, la conférence d'Alger visait avant tout à mettre un terme à de multiples ajustements en baisse de l'aide internationale. De leur côté, il leur reste à faire preuve, d'ici à la prochaine conférence régionale de la F.A.O., qui se tiendra au Zimbabwe, de l'existence de cette *« volonté politique »* que M. Saouma trouve trop peu inscrite dans les faits.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

République Sud-Africaine

LA COUR SUPRÊME DÉNIE AU GOUVERNEMENT LE DROIT D'ALLOUER DES TERRES D'UN BANTOUSTAN AU SWAZILAND

(De notre correspondant.)

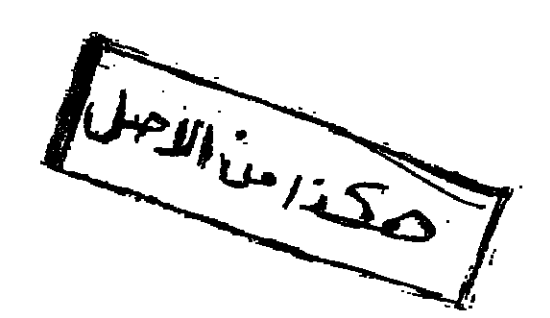
Johannesburg. – Pour la troisième fois en moins de six mois, la justice sud-africaine a dénié au gouvernement le droit de disposer à son gré des territoires alloués aux bantoustans fussent-ils non « indépendants ». Saisie le 18 août dernier, la Haute Cour d'appel de Bloemfontein, capitale judiciaire du pays, confirmant deux précédents arrêts, a statué définitivement que, en soustrayant 1 500 kilomètres carrés de terres aux Zoulous pour les offrir au Swaziland, le pouvoir exécutif sud-africain avait outrepassé ses droits.

Jusqu'à nouvel ordre, l'administration du territoire contesté – le district d'Ingwavuma situé dans l'extrême nord du Kwazulu, entre l'océan Indien, le Mozambique et le Swaziland – restera donc confiée au « gouvernement » du bantoustan zoulou dirigé par le chef Gatsha Buthelezi. Sans être de portée historique, comme le dit l'opposition anglophone, qui jubile du camouflet ainsi infligé par le judiciaire à l'exécutif, les implications de cet arrêt, tout à l'honneur de la justice sud-africaine, sont très embarrassantes pour le gouvernement de M. Pieter Botha.

Celui-ci a d'ailleurs publié un communiqué annonçant qu'il respecterait la décision finale de la Cour d'appel et étudierait la suite à donner à cette affaire. Une chose est sûre : l'autre bantoustan concerné, le Kangwane (1 000 kilomètres carrés accolés au nord-ouest du Swaziland) dont les huit cent mille habitants, *de jure*, devaient être éliminés des statistiques démographiques sud-africaines pour entrer dans celles du Swaziland, va probablement suivre la voie tracée par le Kwazulu. Pris au piège des promesses faites au régime royal du Swaziland, le gouvernement sud-africain est désormais dans une situation fort délicate.

Pour des raisons différentes, il se trouve certes que tout le monde ou presque, de l'extrême droite blanche au Congrès national africain (A.N.C.), est opposé aux transferts envisagés. En y renonçant, le gouvernement n'attristerait donc personne, mais risquerait de perdre la face. Il ne lui reste plus qu'à convaincre, dans la coulisse, les héritiers du roi Sobhuza II, mort le mois dernier, de renoncer à l'accomplissement posthume du rêve du « vieux lion »...

P. C.



PROCHE-ORIENT

Israël n'a pas déterminé la nature de la «zone tampon» qu'il exige au Sud-Liban

De notre correspondant

Jérusalem. — Le ministre israélien de la défense, M. Ariel Sharon, s'est rendu le jeudi 7 octobre au Sud-Liban pour y rencontrer notamment le commandant Saad Haddad, allié inconditionnel d'Israël dont les milices, considérablement renforcées, ont été, en fait, chargées de contrôler la majeure partie du territoire libanais actuellement occupé par l'armée israélienne. Le geste, auquel M. Sharon a donné un certain éclat, était destiné à rassurer le commandant Haddad, mais aussi et peut-être davantage à montrer aux gouvernements américain et libanais qu'à l'heure des négociations pour l'évacuation de toutes les forces étrangères du Liban, Israël maintient fermement ses exigences pour la création d'une zone tampon le long de la frontière.

Au cours d'une tournée d'inspection avec les principaux membres de l'état-major de l'armée, M. Sharon a déclaré de la manière la plus nette que les troupes israéliennes ne se retireraient pas *de cette zone, large de quarante à quarante-cinq kilomètres,* tant qu'il n'existerait pas un accord en bonne et due forme avec le gouvernement libanais pour définir l'avenir de ce secteur, afin d'y garantir la *«sécurité»* de la frontière. M. Sharon exprime la détermination israélienne à faire, *sur une question de principe,* céder les nouvelles autorités libanaises qui, au grand dam de M. Begin, refusent apparemment d'entretenir des relations officielles avec Jérusalem. Le gouvernement israélien sait qu'il n'est plus question pour le moment d'imposer la signature d'un traité de paix — l'un des objectifs majeurs de l'invasion. C'est pourquoi il tient à tout prix à obtenir un minimum de satisfaction avec l'établissement d'*«arrangements de sécurité»* dans le sud. D'autre part, M. Sharon a voulu prouver qu'Israël respectait sa parole et *«n'abandonnait pas ses amis»*, comme il l'a rappelé au commandant Haddad.

La solution préconisée dans la zone tampon est encore assez vague dans l'esprit des dirigeants israéliens qui envisageraient le *maintien pur et simple de leur* armée au sud de la rivière Zahrani, ou bien la reconnaissance de l'autorité du commandant Haddad dans la région, ou encore, selon des sources militaires, le déploiement de l'armée libanaise sous la «supervision» de l'armée israélienne, une collaboration entre les deux armées devant être préalablement admise. En tout état de cause, le gouvernement de M. Begin rejette l'idée de l'envoi d'une force multinationale *dans le sud, souhaite le* départ de la force intérimaire des Nations unies qui se trouve encore dans cette région et désire, sous quelque forme que ce soit, créer une zone d'influence israélienne au Sud-Liban.

Le gouvernement israélien n'ignore cependant pas que *Washington est pour le moins* réticent devant ces projets. En rentrant du Liban, M. Sharon a déclaré jeudi soir que les Etats-Unis créaient des *«obstacles»* dans les relations que Jérusalem veut entretenir avec Beyrouth, démentant ainsi une récente mise au point du gouvernement israélien qui affirmait qu'il n'existait aucune divergence avec Washington à propos des pourparlers engagés pour l'évacuation des forces étrangères au Liban.

FRANCIS CORNU.

TOUT EN RESPECTANT LE DOSAGE COMMUNAUTAIRE

Le président Gemayel a manifesté sa volonté d'innovation en formant un cabinet «apolitique»

Alors qu'était constitué, *le jeudi* 7 octobre, le gouvernement libanais, l'agence palestinienne Wafa a publié un « appel urgent » de M. Yasser Arafat, président de *l'O.L.P., demandant* aux souverains et chefs d'Etat arabes de faire « cesser la campagne systématique d'annihilation du peuple palestinien au Liban, *par l'arrestation et la torture* » que mène l'armée libanaise avec la « participation » de la Force multinationale de sécurité. Après avoir dénoncé « cette nouvelle campagne de terreur visant à expulser les Palestiniens du Liban », il souligne que l'armée libanaise serait « mieux inspirée de chasser les Israéliens du Liban, *ou, du moins, de tenter de* le faire ».

Par ailleurs, on annonce à Rabat que le roi Hassan II du Maroc se rendra, le 22 octobre, à New-York et le lendemain à Washington, à la tête d'une délégation comprenant des dirigeants saoudiens, des Tunisiens et des Syriens, pour présenter le plan de paix arabe adopté à Fès. De son côté, le président Moubarak a demandé, jeudi, que s'accélèrent « les efforts visant à un accord sur l'établissement d'un Etat palestinien ». Soulignant que les négociations avec Israël sur l'autonomie palestinienne sont « presque arrivées à une impasse », il a estimé nécessaire que « de nouvelles parties (arabes) s'y joignent ». Cette allusion semble viser la Jordanie.

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — On *ne* pouvait mieux ménager la surprise, divine pour les uns, plutôt *saumâtre pour les autres.* Trois jours d'incessants palabres pour sacrifier aux usages, le temps de faire mousser puis déborder les appétits voraces des castes et des clans. Beyrouth à demi résignée n'attendait plus que l'interminable distribution, savamment dosée, des fauteuils et des maroquins. *Et voilà qu'on lui livre,* presque au milieu de la nuit, une brochette de dix « hommes de bien » (parfois de biens) étrangers au sérail, bardés de leurs seuls diplômes et forts d'un unique label : la compétence.

Après treize heures d'une réunion-marathon, MM. Amine Gemayel, président de la République, et Chafic Wazzan, premier ministre, ont donc tranché. Ils ont renvoyé à leurs antichambres *les cohortes de solliciteurs* et préféré confier les destinées du nouveau régime à un conseil d'administration : quatre avocats, deux ingénieurs, un universitaire, un architecte, un médecin *et* un industriel, tous honorablement connus... pour n'avoir point tâté de la politique.

Pris de court, on s'est lancé dans le bottin mondain pour trouver dix profils sans arêtes, dix bourgeois discrètement fortunés, assez jeunes et plutôt dynamiques. A peine si, tradition *oblige, on s'est soucié de leur* confession, le temps de vérifier que le dosage était bien respecté. Deux pour les maronites, autant pour les sunnites, les chiites et les Grecs orthodoxes ; un seul pour les druzes et les grecs catholiques. Tout est en ordre...

C'est bien maigre, à coup sûr, *pour combler d'aise les amateurs* les plus friands de la «cuisine libanaise» ; *«un quarteron d'inconnus, ignorés et ignorants, malgré tous leurs diplômes»* pestait, à peine remis de la surprise, un vieil abonné des cénacles beyrouthins. *«Un coup de maître»,* applaudit au contraire l'éditorialiste *très écouté du Nahar* (indépendant). *«Gemayel,* explique-t-il, *a mis fin au régime des princes. Son cabinet n'est pas formé de parlementaires, ni de politiciens, ni de technocrates, mais de scientifiques ayant réussi comme lui et ses semblables. C'est le gouvernement du changement...»*

L'essentiel, en effet, n'est pas tant la composition de la nouvelle équipe, mais bien la volonté de rupture qu'elle traduit. Une rupture que l'on a d'évidence mise en scène, comme pour mieux la souligner. Trois jours durant, Beyrouth s'est vue rejetée dix, voire quinze ou vingt ans en arrière par *l'interminable défilé de* députés issus de bien vieilles urnes, qui venaient réclamer leur dû et l'élimination du suivant dans la salle d'attente...

Un « domaine réservé »

Ce mauvais remake d'un Liban d'antan, livré à trop de féodaux pressés de se partager le gâteau, ne pouvait que donner la nausée à la génération de la guerre. La presse donnait le ton, qui maugréait contre les *«manœuvres politicardes»: «Les appétits sont si grands ; les convoitises si aiguës ; les ministrables si nombreux, que (...) la demande dépasse largement l'offre, même si l'on adopte une formule résolument inflationniste en matière de distribution des maroquins»,* persiflait *L'Orient-le-Jour,* dans un genre qui ne lui est pourtant guère familier.

De son palais de Baabda, le chef de l'Etat avait déjà fixé sa politique et murmurait à quelques proches que la *surprise* était *une arme.* Mais il tenait d'évidence à tout ce déballage des grandes ambitions et petites mesquineries. L'effet de son «verdict» n'en serait que plus toxique... Il a pourtant dû sinon céder au moins composer sur le choix de son premier ministre. Il aurait préféré confier le poste au *chef des forces de sécurité* intérieure (gendarmerie), le général Ahmed Hajj. Les vieux dirigeants sunnites, de nouveau maîtres de l'Ouest, maintenant que la gauche libanaise joue les figurations, ne s'y sont pas prêtés. M. Chafic Wazzan a donc repris du service.

L'Ouest musulman était rassuré. Mais aussi, avec lui, toute la classe politique, car M. Wassan ne déplait pas à l'Est, qui le considère — indispensable « brevet » — comme un « vrai Libanais ». Mais ce sera la seule concession. Le reste se devait d'être rupture.

Pareil oubli des grandes familles qui, depuis bientôt 40 ans, ont pris les portefeuilles en fermage n'est pas totalement inédit. M. Soleiman Frangié en 1970, puis M. Elias Sarkis en 1976, ont tenté eux aussi, d'inaugurer leur mandat avec des équipes de «technocrates». Ni l'un ni l'autre n'ont maintenu très longtemps l'expérience.

Fâcheux précédents ? La situation, en fait, a totalement changé. M. Gemayel procède à une présidentialisation du régime en marginalisant les notables et leurs querelles. Il a les mains libres pour fixer seul les grandes orientations de sa politique. *«Le dénominateur commun entre les ministres, leur moteur, c'est Gemayel»,* explique le *Nahar,* et *l'Orient-le-Jour* va plus loin qui assure : *«Ce cabinet sera chargé essentiellement de gérer le Liban de l'après-guerre, de s'occuper des problèmes sociaux, économiques, de reconstruction. Les grands problèmes politiques — départ de toutes les forces étrangères du Liban, crise du Proche-Orient, relations libano-syriennes, etc. — resteront du domaine exclusif du chef de l'Etat et du premier ministre.»*

«La paix devient plus forte que la guerre», clament aujourd'hui les optimistes. D'autres, sceptiques ou *seulement* plus prudents, pointent du doigt les quelques lézardes qui, déjà, apparaissent sur une trop belle façade, du fait d'une «pacification» encore fort peu soucieuse d'équilibre et d'équité.

L'Ouest ne recommence-t-il pas à serrer les rangs — progressistes et conservateurs confondus — pour se plaindre d'un «nettoyage» qui fait le plus souvent fi des droits élémentaires et finit par ressembler, faute de symétrie à l'Est, à une opération revancharde. Le président, en privé, rassure et se fait fort de «pacifier» bientôt à son tour un camp chrétien qui, d'ailleurs, s'y prépare de bonne grâce... en remisant armes et munitions dans les recoins de «sa» montagne. Ira-t-on demain les y chercher pour que n'hiberne pas, dans un simulacre de paix, un dernier Etat dans l'Etat ?

DOMINIQUE POUCHIN.

La composition du gouvernement

Voici la composition du nouveau gouvernement libanais, composé de dix membres, dont aucun n'est député. La communauté religieuse à laquelle ils appartiennent figure entre parenthèses) :

— *Président du conseil et ministre de l'intérieur :* M. Chafic Wazzan (Sunnite).

— *Affaires étrangères et émigration :* M. Elie Salem (Grec orthodoxe).

— *Justice, information:* M. Roger Chikhani (Grec catholique).

— *Travaux publics, transports, agriculture :* M. Pierre Khoury (Maronite).

— *Economie, commerce, tourisme :* M. Ibrahim Halaoui (Chiite).

— *Ressources hydrauliques, habitat et coopératives :* M. Bahaeddine Bsat (Sunnite).

— *Santé publique, travail et affaires sociales :* M. Adnane Mroueh (Chiite).

— *Défense, éducation nationale, beaux arts :* M. Issam Khouri (Grec orthodoxe).

— *P.T.T. et télécommunications, industrie et pétrole :* M. Georges Ephrem (Maronite).

— *Finances :* M. Adel Hamiye (Druze).

Libye

LE COLONEL KADHAFI MENACE A NOUVEAU DE «LIQUIDATION» LES OPPOSANTS EN EXIL

Le colonel Kadhafi a pressé, jeudi 7 octobre, les opposants libyens en exil de regagner leur pays car la *«porte du repentir est ouverte à tous ceux qui souhaitent vivre honorablement comme les autres Libyens».* Dans le cas contraire, *«le peuple arabe libyen assumera la responsabilité totale de la liquidation de ses ennemis en fuite, ces agents de l'Amérique».* Un avertissement analogue, lancé en 1980, avait été suivi de l'assassinat de neuf Libyens à Rome, Bonn, Londres et Athènes.

Le *«guide de la révolution libyenne»* qui s'exprimait à l'occasion du douzième anniversaire de *«l'expulsion de Libye des derniers fascistes italiens»,* a encore déclaré que *«si l'avance sioniste se poursuit au rythme actuel, les Israéliens pourraient se servir des colonies juives de Tunisie et du Maroc pour favoriser l'avènement d'un Etat sioniste au Maghreb».*

Il a assuré que l'Egypte était déjà devenue *«une colonie sioniste et américaine»,* ce qui *«constitue un grave danger pour nous, car si la Syrie venait à tomber, les Israéliens seraient en Libye».* Il a enfin réaffirmé que les décisions du sommet arabe de Fès sont *«une trahison».* — *(Reuter, A.F.P.)*

Iran

● M. PARVIZ KHAZAI, *chargé* d'affaires iranien en Norvège, a annoncé, jeudi 7 octobre, qu'il abandonnait ses fonctions, par aversion pour le régime iranien qu'il a qualifié de *«médiéval».* M. Khazai s'est déclaré partisan du mouvement de résistance à l'actuel régime iranien, les Moudjahidine du peuple qui, selon lui, rassemblent toutes les forces démocratiques du pays. L'année dernière, M. Khazai avait été pris en otage à l'occasion de l'occupation de l'ambassade iranienne à Oslo par une vingtaine d'étudiants iraniens qui protestaient contre la situation en Iran. — *(Corresp.)*

DIPLOMATIE

M. LE CARUYER DE BEAUVAIS EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU BANGLADESH

Le Journal officiel du samedi 9 octobre annoncera la nomination de M. Samuel Le Caruyer de Beauvais au poste d'ambassadeur de France au Bangladesh, en remplacement de M. Louis Moreau.

[Né en 1937, diplômé de l'Ecole des langues orientales (pour le chinois et l'hindi), M. de Beauvais a été admis au concours de secrétaire des affaires étrangères (Orient) en 1963. Il a été notamment en poste à Taipeh, Rangoon, Pékin, New-Delhi, Londres, enfin deuxième conseiller à Pékin, de 1975 à 1977. Après une année passée à Harvard, il avait été nommé, en 1978, délégué dans les fonctions de sous-directeur à la direction Asie-Océanie du Quai d'Orsay.]



Vos yeux font confiance au n°1 de la TV et de la Vidéo.

Vos mains font confiance au n°1 de l'électroménager.

Vos oreilles peuvent faire confiance au n°1 de la Hi-Fi.*



* Darty 1er distributeur Français de TV, électroménager, Hi-Fi, vidéo. Source "La Distribution : ses coordonnées" édition 1982.

HAVAS CONSEIL

PARIS
- 8e : DARTY-sous-la-Madeleine
- 11e : 1, avenue de la République
- 11e : 25 à 35, boulevard de Belleville
- 13e : Centre Commercial "Galaxie" - Niveau 3 - 30, avenue d'Italie
- 14e : Centre Commercial "Gaîté Montparnasse" - 68-80, avenue du Maine
- 15e : Front de Seine - Centre Commercial "Beaugrenelle" - 71, quai de Grenelle
- 17e : 8, avenue des Ternes
- 18e : 128, avenue de Saint-Ouen

RÉGION PARISIENNE
- 78 : Orgeval. Centre Commercial "Art de Vivre" - Sortie Poissy - Autoroute de l'Ouest
- 78 : Parly 2 : Centre Commercial "Parly 2" - Le Chesnay
- 91 : Les Ulis : Centre Cial "Les Ulis 2"
- 91 : Morsang-sur-Orge - 51, rue de Montlhéry (Autoroute du Sud - Sortie Savigny - Direction Sainte-Geneviève-des-Bois)
- 92 : Asnières : "Carrefour des 4-Routes" - 384, avenue d'Argenteuil - R.N. 309
- 92 : Châtillon : 151, avenue Marcel-Cachin - R.N. 306
- 92 : Boulogne : Pont de Sèvres - 122 bis, av. du Général-Leclerc
- 92 : Puteaux : Centre Commercial "Les 4 Temps" - Niveau 1 - "Grand-Place"
- 93 : Bagnolet : Porte de Bagnolet - Au pied du Novotel - 40, avenue Gallieni
- 93 : Bondy : 123-155, avenue Gallieni - R.N. 3
- 93 : Aubervilliers : Centre "Pariféric" - Porte de la Villette - 6 bis, rue Emile-Raynaud
- 93 : Noisy-le-Grand : Centre Commercial "Les Arcades" - Marne-la-Vallée
- 93 : Pierrefitte : 102-114, avenue Lénine - R.N. 1
- 94 : Champigny : 10-12, av. R.-Salengro - La Fourchette - R.N. 4
- 94 : Créteil : Centre Commercial Régional "Créteil Soleil"
- 94 : Ivry : Centre Cial "Ivry bords-de-Seine" - 16, r. Westermeyer.
- 94 : Thiais-Rungis : Centre Cial Régional "Belle Epine" - R.N. 7
- 95 : Cergy-Pontoise : Centre Régional "3 Fontaines"

OISE
- 60 : Beauvais : Centre Commercial "Le Franc Marché" - 2 à 4, place du Franc-Marché
- 60 : Creil : Centre Commercial de Creil-Nogent : 10, avenue de l'Europe

MARNE
- 51 : Reims-Tinqueux : Zone artisanale du Moulin-de-l'Ecaille - Route de Dormans

ET 36 AUTRES MAGASINS EN PROVINCE.

AFRIQUE

L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DE KINSHASA

« Nous ne voulons pas nous substituer à l'Organisation de l'unité africaine »

déclare M. Mitterrand

La IXe conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique s'ouvre ce vendredi 8 octobre à Kinshasa, en présence d'une quarantaine de délégations, dont la liste exacte n'était pas encore connue ce vendredi en fin de matinée. Arrivé jeudi soir dans la capitale zaïroise venant de Kigali, M. Mitterrand avait été accueilli à l'aéroport par le président Mobutu.

De notre envoyé spécial

Kinshasa. — Avant même son arrivée à Kinshasa jeudi 7 octobre, dès la veille de l'ouverture de la IXe conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique, M. François Mitterrand a défini en ces termes l'esprit dans lequel il se rendait à ces assises : « *Nous ne voulons pas nous substituer aux institutions reconnues comme l'Organisation de l'unité africaine... Il ne s'agit pas de trancher mais c'est une occasion de parler, une façon de faire avancer les problèmes même si ce n'est pas là qu'ils peuvent être résolus... Il appartient aux pays d'Afrique de régler les problèmes africains...* »

L'étape de Kigali, capitale du Rwanda, où M. Mitterrand a effectué une visite officielle réduite à sept heures, semblait une gageure. Elle a cependant permis au président de la République, qui avait déjà eu l'occasion depuis son installation à l'Elysée de s'entretenir à trois reprises avec le président rwandais, d'avoir avec lui un nouveau tête-à-tête suivi de la cérémonie symbolique de plantation d'un arbre puis d'un déjeuner officiel.

Ce séjour éclair aura été l'occasion pour les deux hommes d'Etat d'évoquer les problèmes de coopération bilatérale, puis, de façon plus sommaire, les rapports Nord - Sud qui constitueront l'un des thèmes de la conférence qui ouvre ce jour. « *La France entend participer, à sa mesure,* a insisté M. Mitterrand, dès son arrivée à Kigali, *au développement du Rwanda.* »

Les difficultés rencontrées par les Rwandais dans leurs efforts de mise en valeur de leur pays étant à peu près identiques à celles de leur voisin burundais, on peut penser qu'ils ont fait les mêmes demandes à leur interlocuteur français. Cette fois encore tous les problèmes liés à l'enclavement ont figuré au centre des discussions, et c'est dans le domaine des télécommunications et des communications, sans oublier celui de la défense, que les Rwandais ont formulé les demandes les plus pressantes. On peut supposer qu'ils ont reçu des réponses analogues à celles fournies quelques heures plus tôt au Burundi.

On notera en tout cas qu'au Rwanda le volume de l'aide française est d'ores et déjà supérieur à celui des transactions commerciales, soit 112 millions de francs pour 69 millions d'exportations et 11 millions d'importations. D'autre part, en trois ans, de 1978 à 1981, l'aide militaire de la France a triplé — effort qui s'explique ici aussi comme au Burundi par un voisinage caractérisé par son instabilité.

Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée jeudi après-midi avant de quitter la capitale rwandaise, M. Mitterrand s'est attaché à montrer comment il conciliait le renforcement de liens privilégiés avec les Etats d'Afrique francophone et le développement de nouveaux rapports entre la France et les autres pays africains, puis il a fait un court, mais vibrant, éloge de la francophonie. « *C'est vrai que le noyau a tendance non à se dissoudre mais à s'élargir* », a dit le président, qui a ajouté : « *La France préserve le meilleur de ses moyens pour les meilleurs de ses amis.* » Au sujet de la francophonie, M. Mitterrand a indiqué : « *J'ai l'intention de développer dans un temps très bref des institutions dans ce domaine... Je suis très favorable à la francophonie... Présentez-moi, si vous voulez me faire plaisir, comme un artisan de la francophonie...* » A ce propos, il a précisé qu'il était « *tout à fait pour* » le projet de Communauté organique francophone de l'ancien président du Sénégal, M. Senghor, sans ignorer pour autant les difficultés auxquelles il se heurtait.

Apparemment plus chaleureux que celui de Bujumbura, l'accueil de Kigali était également moins spontané, semble-t-il. Sur l'aire d'atterrissage elle-même, située à près de 2 000 mètres d'altitude, dans un splendide paysage montagneux, M. Mitterrand eut droit à un scénario presque identique à celui de la veille dans la capitale burundaise, sur les rives du lac Tanganyika : danseurs intorés se livrant à des exercices guerriers, qui évoquent les combats de l'époque monarchique, tambourinaires scandant des rythmes frénétiques sur d'immenses tam-tams. Mais de nombreux Européens s'étaient mêlés à une foule moins réservée que lors de l'étape précédente. Sur le parcours entre l'aéroport international de Kanombe et la ville où devait se dérouler le tête-à-tête entre les deux présidents, les enfants des écoles, les sections du parti unique, celles des mouvements de jeunesse et des mouvements de femmes avaient envoyé un plus grand nombre de représentants, et l'accueil avait été, de toute évidence, plus soigneusement préparé qu'au Burundi. Au terme de ce véritable marathon, les dirigeants de Kigali, qui ont eu droit à une visite plus courte que celle accordée à leur voisin parce qu'ils avaient eu le privilège de déjà recevoir un premier président de la République française lors du sommet franco-africain de 1979, n'en étaient pas moins satisfaits, donnant publiquement le sentiment d'avoir été entendus et compris.

PHILIPPE DECRAENE.

● *Une réunion de la « dernière chance »* se tiendra lundi 11 octobre à Kinshasa entre les représentants des banquiers occidentaux et de la banque centrale zaïroise pour éviter au Zaïre d'être déclaré en défaut de paiement. Pour la seconde fois cette année, le Zaïre, dont la dette extérieure totale atteint 4,142 milliards de dollars (*le Monde* du 8 octobre), a été incapable d'honorer, au 1er octobre, ses engagements vis-à-vis de ses cent vingt-deux créanciers privés. Les autorités zaïroises viennent de faire savoir qu'elles ne pourraient acquitter que 10 % du montant dû pour cette échéance semestrielle, soit 3 millions sur 31 millions de dollars. Au 6 octobre, cette somme n'était toutefois pas encore versée.

DIX-NEUF INVITÉS A PART ENTIÈRE

Cinquante et une invitations ont été lancées pour la conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique, à savoir :

1. — Dix-neuf pays participants : Bénin, Burundi, Centrafrique, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, France, Gabon, Haute-Volta, Mali, île Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo et Zaïre

2. — Trente-deux pays observateurs : Algérie, Angola, Botswana, Cap-Vert, Cameroun, Egypte, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Kenya, Lesotho, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Maroc, Mozambique, Nigeria, Ouganda, Sao Tome et Principe, Seychelles, Sierra-Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

En outre, a été invité le secrétariat général de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.).

Certains des pays invités n'ont pas fait encore connaître leurs réponses. La Libye et l'Ethiopie ont décliné l'invitation.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE CADAVRE DE M. MARCELO DUPONT, frère d'un témoin-clé dans l'affaire de l'assassinat de Mme Elena Holmberg en 1978, a été découvert à Buenos-Aires, dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 octobre. Ce témoin, l'ancien diplomate argentin Gregorio Dupont, avait affirmé récemment que l'amiral Emilio Massera, ancien commandant en chef de la marine argentine, avait remis de l'argent au mouvement guérillero des Montoneros (péronistes de gauche), à Paris, en 1978. Il avait précisé détenir cette information de Mme Elena Holmberg, à l'époque attachée de presse à Paris, enlevée et assassinée à Buenos-Aires en décembre 1978. Peu après la publication dans la presse des dépositions de M. G. Dupont, le 30 septembre, son frère disparaissait.

(A.F.P.)

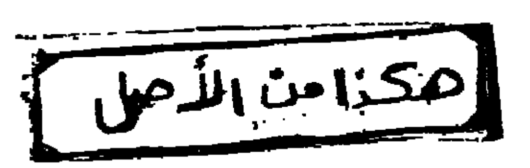
● TROIS CENTS PERSONNES se sont rassemblées, jeudi 7 octobre, devant l'ambassade d'Argentine à Paris, à l'occasion du quatrième anniversaire des manifestations de solidarité avec les « *mères de la place de Mai* », organisées toutes les semaines par l'association Droits socialistes de l'homme. Le premier secrétaire du P.S., M. Lionel Jospin, se trouvait parmi les manifestants. Une délégation a déposé une demande d'information sur le sort des disparus en Argentine.

Australie

● PLUS DE DEUX CENTS PERSONNES ON ÉTÉ ARRÊTÉES jeudi 7 octobre à Brisbane, où des aborigènes et leurs partisans, qui réclament un droit de propriété sur leurs terres traditionnelles, manifestaient pour la troisième fois. Ils entendaient profiter des jeux du Commonwealth, qui se déroulent dans la ville, pour attirer l'attention sur leurs problèmes. Parmi les personnes arrêtées figurent Mlle Ann Stephen — fille du gouverneur général de l'Australie, Sir Ninian Stephen, — qui avait déjà été appréhendée lors d'une manifestation précédente. D'autre part, à Canberra, le plus haut fonctionnaire aborigène de l'administration fédérale, M. Charles Perkins, a échappé à une tentative d'assassinat.

Malaisie

● UNE FEMME DE CINQUANTE ET UN ANS A ÉTÉ PENDUE, ce vendredi matin 8 octobre à Kuala-Lumpur. Première femme à être exécutée en Malaisie, elle avait été condamnée à mort en 1980 pour avoir été trouvée en possession de plus d'un kilo d'héroïne. En août dernier, une jeune Française, Mlle Saubin, qui avait été condamnée à la peine capitale après la découverte de 500 grammes d'héroïne dans ses bagages, a vu sa peine commuée en détention à perpétuité. — *(Reuter.)*



La Corée du Sud à la recherche d'une nouvelle croissance

LE miracle sud-coréen est bien oublié. Le gouvernement de Séoul espérait que les exportations, cette année, atteindraient 25 milliards de dollars. Il a dû réviser ses prévisions : les ventes à l'étranger ne dépasseront probablement pas 22 milliards de dollars, soit une progression de 6 % par rapport à l'année précédente, qui avait connu un taux de croissance de 20 %. Signe d'un ralentissement de l'activité économique, les importations n'augmenteront cette année que de 1,9 %. La croissance de l'économie sud-coréenne, en 1982, ne devrait pas dépasser 6 %, assurant une progression à peine suffisante pour un pays qui, selon les chiffres officiels, doit faire face, avec neuf cent mille chômeurs, à un problème grave de l'emploi.

Les raisons de ce marasme sont connues. Les produits sud-coréens sont moins compétitifs, alors même que les coûts de main-d'œuvre augmentent et que d'autres pays commencent à pénétrer sur le marché mondial. Les pays industrialisés n'hésitent plus à se protéger, tandis que les grands partenaires de la Corée du Sud au Proche-Orient, l'Iran comme l'Arabie Saoudite, ont remis en cause leurs commandes. Le renchérissement de la devise américaine atteint de plein fouet les exportations sud-coréennes, dont les règlements s'effectuent le plus souvent en dollars.

Mais les causes du ralentissement de la croissance ne sont pas à chercher uniquement à l'extérieur. Durant les années 70, le gouvernement a eu une politique dirigiste visant à développer les industries lourdes et les industries de main-d'œuvre. Sous l'autorité de l'Etat, les banques ont financé en priorité ces secteurs. Le résultat ne s'est pas fait attendre : le tissu industriel des petites et moyennes entreprises s'est décomposé. L'Etat a privilégié les investissements américains et japonais, provoquant ainsi une dépendance économique et technologique que décrit le professeur Yong Se-jung ainsi que le président du KIET (1), M. K. Park Sung-sang.

Aujourd'hui, les autorités paraissent conscientes qu'une révision de la politique économique s'impose. L'accent est mis sur le développement des grandes industries de consommation. Selon M. Michel Holder, les P.M.I. ont de nouveau un rôle à jouer. Mais, surtout, les pouvoirs publics misent sur la technologie comme facteur de développement. A l'exemple de Taiwan et de Singapour, la Corée du Sud espère que la technologie lui permettra, comme le montre M. Jean-Marie Chevalier, de réduire sa dépendance énergétique, et, comme le souligne M. Charles-Albert Michalet, de trouver de nouveaux créneaux sur le marché mondial. Pour M. Park Sung-sang, il ne fait pas de doute que la République de Corée ne peut pas mener seule, ou même avec ses partenaires traditionnels, cet effort. Il lui faut trouver de nouveaux fournisseurs. D'où l'ouverture que font actuellement à la France les autorités sud-coréennes. Reste à savoir si ce pays peut se permettre d'attendre les résultats, toujours lents, d'une mutation technologique.

MAXIME DOUBLET.

(1) Korea Institute for Industrial Economics and Technology.

Assainir la situation économique

VICTIME en 1980 d'une brutale chute de son activité économique (– 6,5 %), due à une année agricole catastrophique et aux désordres politiques consécutifs à l'assassinat du président Park Chung-hee, la Corée du Sud s'efforce de trouver un second souffle. Aux difficultés structurelles – et géopolitiques – qui lui sont propres s'ajoute désormais l'ombre portée d'une conjoncture internationale défavorable.

Alors que la récession menace et que la dette s'alourdit, l'heure n'est plus à la croissance euphorisante de la décennie passée. D'autant moins que, dans un pays dépourvu de ressources minérales, la croissance, fondée sur le dynamisme des exportations et largement financée par le capital étranger, reste excessivement tributaire des fluctuations de l'offre et de la demande internationales.

L'heure est d'abord au rattrapage : les performances de 1981 (7,1 % de croissance réelle du P.N.B.) ont tout juste permis de retrouver le niveau de 1979. Elle est ensuite à la redéfinition par la nouvelle équipe militaro-technocratique au pouvoir des équilibres structurels et des objectifs à long terme dans une période durable de croissance ralentie.

Compte tenu d'une part des erreurs de stratégie de l'ancien régime en matière de planification industrielle, d'autre part des effets durables de l'énorme scandale financier du marché parallèle qui a secoué tout le pays en mai dernier, révélant du même coup les pratiques malsaines et la fragilité du système, il paraît urgent d'agir pour corriger, réformer, assainir et ramener la confiance. La relance, les transferts de capitaux et de technologie sont à ce prix.

Rupture

Rompant avec une politique monétaire restrictive, les autorités ont pris certaines mesures de soutien au début de l'été : baisse des taux d'intérêt bancaires (revenus de 14 % à 10 %) ; aide financière aux P.M.E. en difficulté ; mesures fiscales d'allégement pour le secteur privé et les investisseurs étrangers ; poursuite de la dévaluation progressive de la monnaie, le won ; et augmentation de la masse monétaire au-delà des 25 % prévus. Cette politique s'accompagne d'une volonté de réformes visant à laisser les mécanismes du marché jouer plus librement que par le passé. Pour éviter que ces mesures ne relancent la poussée inflationniste au-delà de 10 %, le gouvernement devrait, une fois encore, faire pression sur les salaires. L'inflation avait été supérieure à 20 % l'an dernier.

Après une politique dirigiste et monétariste qui avait plutôt joué contre la relance, ce changement de cap suffira-t-il à redresser la situation, alors que la contagion de la récession vient, pour une large part, de l'extérieur ? Les prévisions optimistes des autorités pour 1982 se fondaient sur une reprise internationale, et particulièrement américaine...

On ambitionne pour cette année une croissance réelle de 6,5 %. Cependant, l'étude des principaux indicateurs depuis le début de l'année dénote une sensible baisse de l'activité et beaucoup estiment que la croissance oscillera entre 4 % et 5 %. Le taux de progression de la production industrielle (10,5 % en 1981, soit la moitié de ce qu'il était entre 1975 et 1979) et des exportations (18 % en volume l'an dernier) a de nouveau tendance à fléchir, malgré une bonne tenue de la métallurgie et des constructions navales. Les lettres de crédit se raréfient. Le chômage augmente, approchant les 6 %, soit près de 900 000 personnes, ce qui est d'ailleurs loin de refléter toute la réalité.

Les comptes extérieurs se sont nettement détériorés au début de la décennie du fait des hausses pétrolières, de celles des taux d'intérêt et de l'aggravation de la récession mondiale. Pour préserver sa compétitivité, qui reste forte, Séoul a dévalué le won de 30 % par rapport au dollar en 1980 et continue dans cette voie. Ce réajustement, ajouté à d'autres mesures de stabilisation (prix, salaires et masse monétaire), a permis de réduire l'ampleur du déficit des paiements courants de 5,3 à 4,7 milliards de dollars entre 1980 et 1981. On espère le ramener cette année à environ 4 milliards. Le déficit de la balance commerciale, qui était voisin l'an dernier de 5 milliards de dollars, serait sensiblement réduit.

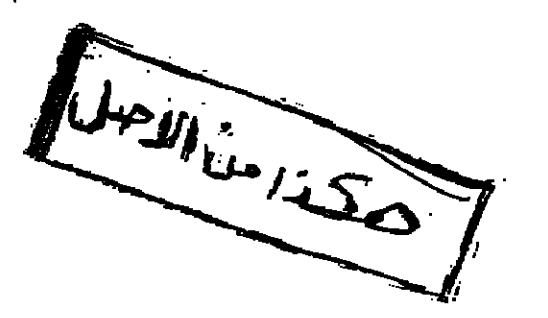
L'otage

Toutefois, depuis plusieurs années, le financement du déficit s'est traduit par un alourdissement de la dette extérieure à court et à long terme. Elle est l'une des plus lourdes du monde : près de 33 milliards de dollars. Son service atteint, selon le F.M.I., près de 20 % des exportations (14 % selon Séoul). Le nouvel endettement pour 1982 atteindrait 7 milliards de dollars. Les investissements, locaux et étrangers, stagnent et limitent du même coup des transferts de technologie jugés vitaux pour l'avenir.

Enfin, le nouveau budget 1983, présenté ces jours-ci, est fixé à 14,8 milliards de dollars et son déficit à 5,2 % du total. Les crédits alloués à la défense sont, à eux seuls, de 4,6 milliards, soit près du tiers. Présentant ce budget, le président Chon Doo-hwan a estimé qu'un taux de croissance annuel de 7 % à 8 % était indispensable pour absorber les quelque 400 000 nouveaux demandeurs d'emploi chaque année. On semble en être assez loin. Quelles que soient ses qualités, ses avantages et sa compétitivité, la Corée du Sud demeure dans l'immédiat l'otage d'une récession mondiale qui la dépasse et qui affecte ses structures de production, déséquilibrées, encore fragiles et dangereusement extroverties.

R.-P. PARINGAUX.





هكذا من الأصل

LES RETOMBÉES DES CHOIX ANTÉRIEURS

Plus de 6 milliards de dollars d'achats de biens d'équipement à l'étranger

DEPUIS 1962, année de lancement du premier plan économique quinquennal, l'économie coréenne a enregistré des résultats qui frappent l'imagination : le revenu par tête a été multiplié par plus de 20, passant de 80 dollars en 1961 à 1 700 dollars en 1981, et le produit national par 30. Cette croissance spectaculaire de l'économie coréenne a été en grande partie rendue possible par la politique économique du gouvernement, qui a donné la priorité à l'industrialisation rapide du pays : la part de l'industrie dans la PIB est passée de 14 à 36 % entre 1961 et 1981, alors que la part de l'agriculture diminuait, revenant de 37 % à 18 %. Il est à noter que la part des produits manufacturés dans les exportations totales du pays est passée de 14 % à 97 % entre 1961 et 1981. Cette croissance extraordinaire du secteur industriel place aujourd'hui la Corée parmi les nouveaux pays industriels.

Au début de son industrialisation, la Corée a dû importer une grande quantité de produits semi-finis et de pièces de produits finis afin de les assembler et de les vendre sur le *marché intérieur et les marchés* étrangers. Ce processus s'est révélé très adapté aux conditions économiques de l'époque, caractérisées par l'abondance d'une main-d'œuvre qualifiée, productive et peu coûteuse.

Au cours des années 60, le gouvernement s'est lancé dans une politique de substitution des importations de produits semi-finis. La Corée parvient aujourd'hui à fabriquer localement une grande partie des matériels jadis importés. Elle produit ainsi 95 % des pièces de voitures, 100 % des pièces de téléviseurs en noir et blanc, et 55 % des pièces de téléviseurs en couleur. D'autre part, les progrès techniques ont été remarquables dans certaines industries. Encore divisée et malgré le cessez-le-feu, la Corée a développé de façon spectaculaire son industrie de défense. Tout récemment, le gouvernement a annoncé que le F 5F, un avion de chasse supersonique entièrement monté en Corée, avait réussi en vol d'essai des performances exceptionnelles.

En dépit de ces succès, les importations de biens d'équipement en 1981 (machines, appareils électroniques, matériels de transport et instruments de précision, etc.) se sont élevées à plus de 6 milliards de dollars, représentant 23 % des importations totales du pays. D'autre part, le niveau technologique reste, dans certains secteurs, assez faible par rapport à celui des pays avancés. La qualité de certains produits nécessitant une technique fine laisse à désirer. La Corée fabrique par exemple entièrement les moteurs électriques standards, mais les modèles sortant des normes usuelles (grande dimension, micro-dimension à usage spécial ou à fontionnement délicat) sont importés de l'étranger. Le domaine particulier du moulage et du revêtement des produits dérivés de l'acier ou des métaux ferreux fournit un autre exemple. La Corée dépend là encore de la technologie japonaise et est obligée d'envoyer dans ce pays les matériaux concernés pour subir un traitement spécial.

Il reste encore beaucoup à faire aux Coréens pour accélérer le processus d'industrialisation en matière de substitution des importations des biens d'équipement et pour élever le niveau technologique dans certains secteurs industriels par des transferts accélérés de technologies appropriées en provenance de l'étranger. La Corée se trouve à présent confrontée à un défi immense, à une véritable révolution technologique, qui sera la condition *sine qua non* pour que son économie retrouve les chemins de la croissance.

PARK SUNG-SANG.

Le poids écrasant des technologies américaine et japonaise

par YONG SÉ-JUNG (*)

Les technologies étrangères ont-elles joué un rôle essentiel dans le développement rapide de l'économie coréenne au cours des vingt dernières années ? Les informations sur le sujet sont très rares pour qu'il soit possible de répondre catégoriquement. Il est tout de même possible de tenter une approche qualitative en analysant les apports de technologie *selon certains types spécifiques* de transfert : investissements directs étrangers, contrats d'acquisition de technologie, importations de machines et d'équipements, invitations d'experts et formation à l'étranger.

● INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS : *LES ÉTATS-UNIS* ET LE JAPON

De 1962 jusqu'à la fin de 1980, les investissements directs étrangers en Corée du Sud ont concerné huit cent soixante-deux projets représentant une valeur totale de 1 154 *millions de dollars. Parmi ces projets,* les firmes japonaises en ont réalisé 646 (619 millions de dollars) et les firmes américaines 131 (235 millions de dollars). Les investissements américains et japonais représentent ainsi 90 % du marché total des *investissements étrangers* en Corée du Sud et 71 % de leur montant.

Les investissements directs dans les pays en développement sont souvent critiqués et cela pour plusieurs raisons : monopolisation du marché, exploitation de la main-d'œuvre et des ressources, destabilisation de l'environnement, accroissement de la dépendance économique et politique, pseudo-transfert de technologie. Pourtant, en Corée du Sud, ces investissements ont eu dans l'ensemble un effet plutôt positif. Selon un rapport officiel, les filiales des firmes étrangères implantées dans les pays employaient ces dernières années 10 % de la main-d'œuvre, avaient passé 25 % du nombre total des contrats d'acquisition de technologie et représentaient 20 % de la valeur ajoutée à des industries manufacturières et 23 % des exportations.

● ACQUISITION DE TECHNOLOGIES : CONTRATS DE LICENCES

L'acquisition de technologie par contrat de licence, qui permet d'importer la seule technologie à l'exclusion du *matériel*, représentait 350 millions de dollars à la fin de *1979 (1 506 contrats) contre* 172 millions de dollars (913 contrats) deux ans auparavant. Comme dans le cas des investissements directs étrangers, les deux pays dominants représentent 82 % du nombre total des contrats : respectivement 24 % (355 contrats) pour les États-Unis, 58 % (872 contrats) pour le Japon.

Chaque contrat de licence peut avoir un contenu technologique différent. Il s'agit aussi bien d'une concession de *marque* et d'un transfert de technologie simple que de contrats de licence qui prévoient la fourniture de tous les savoir-faire : construction, opération, entretien d'usine, y compris la concession de brevet, les services d'ingénierie et la formation du personnel technique.

● *IMPORTATION DES MACHINES* : DÉPENDANCE A 80 %

La technologie avancée peut être transférée par l'importation de machines et d'équipements des pays industrialisés. Les services techniques de construction des fournisseurs, les services d'entretien donnent *les* informations pour leurs machines et leurs équipements. La Corée du Sud a importé des pays *développés* la plupart de ses équipements industriels. La dépendance à l'importation pour l'équipement industriel a été *d'environ 85 % jusqu'en 1975. En* dépit de la politique de développement des industries lourdes, elle s'est peu réduite jusqu'à aujourd'hui où elle reste d'environ 80 %.

● FUITE DES CERVEAUX : LE REFLUX

La fuite des cerveaux continue à poser problème en Corée du Sud comme dans beaucoup de pays en voie de développement. Le gouvernement coréen a commencé dès 1966 à créer des industries modernes de recherches scientifiques et technologiques et à faire revenir les scientifiques et chercheurs coréens à l'étranger. Le nombre des « expatriés » était de quatre cent quatre-vingt-treize fin 1979. Ceux-ci jouent *actuellement un rôle déterminant* dans l'élévation du niveau de compétence scientifique et technologique du pays

D'autre part, le gouvernement a invité des experts techniques des pays développés. Il a envoyé des ingénieurs et techniciens à l'étranger grâce notamment aux conventions de coopération technologique avec les États-Unis, l'Allemagne fédérale, le Japon, la France. Les programmes de collaboration technique des Nations unies jouent aussi un rôle important. Ces programmes ont permis d'inviter 4 117 experts étrangers et de former 15 943 techniciens à l'étranger jusqu'à la fin de 1979. La dépendance pour ces programmes correspond à 277 millions de dollars.

Ces apports de technologie sont très importants pour améliorer l'efficacité et la compétence de la main-d'œuvre coréenne même si ces efforts sont plus généraux que spécifiques.

∴

De nombreuses critiques sont *faites quant aux résultats de l'acquisition* des technologies étrangères depuis vingt ans. Elles portent notamment sur l'ampleur insuffisante des acquisitions, la dépendance excessive vis-à-vis des deux pays dominants (État-Unis et Japon), l'ap*port de technologies inappropriées* ou obsolètes, le manque d'informations sur les sources technologiques, le manque de sélectivité. Pour résoudre ces problèmes, le gouvernement a pris plusieurs mesures. L'une des plus importantes est la libéralisation progressive depuis 1978 des investissements directs étrangers. Importante est aussi l'acquisition de technologie par contrat de licence. La politique restrictive pratiquée jusqu'alors avait eu pour conséquence de raréfier les technologies modernes nécessaires au développement des industries lourdes et chimiques.

Les informations nécessaires concernant l'acquisition des technologies sont de plus en plus nombreuses. Des missions sont confiées à quelques organisations publiques et privées comme le Bureau de consultation de l'acquisition de technologie du KAIST et du KIET (1).

La technologie étrangère n'a guère d'intérêt si *l'utilisateur coréen* ne peut l'assimiler ou la modifier pour l'adapter à l'environnement social, culturel et économique. Pour améliorer son assimilation et développer de nouvelles techniques, beaucoup d'instituts publics et privés de recherche *ont été créés* depuis 1968.

Pour améliorer et encourager la recherche et le développement dans les entreprises, des systèmes de détaxe et de financement spéciaux sont accordés par la Banque de développement, la Banque des P.M.I. et la *Compagnie de développement* des technologies.

Malgré toutes ces mesures, la Corée du Sud devra continuer à acquérir de plus en *plus* de technologies étrangères au fur et à mesure qu'elle développera ses activités industrielles. *La politique menée actuellement* pour diversifier les sources de technologie offre d'excellentes occasions aux firmes françaises de pénétrer sur le marché coréen.

(*) *Professeur assistant, Ajou Université Suwon.*

(1) KAIST : Korea Advanced Institute of Science and Technology. KIET : Korea Institute for Industrial Economics and Technology.

L'ÉTONNANT DYNAMISME D'UNE ÉCONOMIE

Dans la collection des *Notes et études documentaires*, est publié un ouvrage de Jean-Raphaël Chaponnière intitulé *la République de Corée : un nouveau pays industriel*. L'auteur, qui est ingénieur au C.N.R.S., étudie tout d'abord l'étonnant dynamisme de l'économie sud-coréenne depuis 1962, la stratégie d'industrialisation et de développement, les acteurs nationaux et étrangers de la croissance, puis, à la suite de la crise que traverse le pays depuis 1979, les perspectives d'évolution. Il présente ensuite le pays et ses habitants.

★ *Nº 4667-4668* (172 pages) des *Notes et études documentaires*, en vente, au prix de 32 F, dans les librairies de la Documentation française.

UNE RÉVISION DÉCHIRANTE

Le retour en force des P.M.I.

par MICHEL HOLDER (*)

L'émergence de l'économie sud-coréenne a longtemps focalisé l'attention sur ses aspects macro-économiques et ses grandes entreprises, ce qui a poussé à négliger l'effort permanent et important réalisé par ses P.M.I. (petites et moyennes industries). Aujourd'hui reconnues, celles-ci constituent l'un des piliers de la politique industrielle du nouveau régime pour faire face aux difficultés économiques du pays.

SELON la définition officielle, une P.M.I. sud-coréenne est une entreprise du secteur industriel (y compris les mines, les transports et le B.T.P.) dont l'effectif est compris entre 5 et 300 personnes (5 à 50 dans le B.T.P.) et dont l'actif est inférieur à 1 million de dollars américains.

Au regard des statistiques nationales et selon la taille des effectifs, on dénombrait en 1980 près de 29 000 P.M.I. employant 1 050 000 personnes sur un total de 30 500 entreprises et 2 300 000 personnes, soit 95 % du nombre des entreprises industrielles, et 45 % de la main-d'œuvre. Cinq secteurs représentent près de 63 % des P.M.I. : le textile-habillement (28,5 %), la métallurgie (12 %), le papier-imprimerie (8 %), l'agro-alimentaire (8 %) et la mécanique (6 %). La production des P.M.I. était équivalente en 1978 à 32 % de la production industrielle totale. La même année, alors que le taux de croissance du P.N.B. était de 11,6 % et celui de l'industrie de 12,6 %, il était de 15,2 % dans les P.M.I. Quant à l'exportation, l'effort déployé est considérable, puisque 35 % du total pouvaient leur être attribués en 1979 contre 18,5 % en 1963.

Toutefois, la forte expansion antérieure n'a pas bénéficié de la même façon à toutes les catégories d'entreprises. En effet, les petites firmes ont été largement délaissées, et notamment celles occupant moins de 50 salariés. Celles-ci enregistrent de 1968 à 1977 une diminution d'environ 17 % de leurs effectifs, alors que sur la même période, les moyennes entreprises (de 100 à 500 salariés) augmentent de 227 %. La politique industrielle des années passées a eu pour résultat de déplacer de la main-d'œuvre du tissu des petites unités industrielles vers les entreprises de taille importante.

L'Etat avait pourtant fait des efforts pour favoriser les P.M.I. dès 1965. Mais la politique industrielle presque entièrement dominée par le souci de favoriser les exportations et plus récemment par celui de développer les industries lourdes et chimiques, a laissé en concurrence P.M.I. et grandes entreprises.

Le modèle coréen de croissance industrielle des vingt dernières années a largement reposé sur les grandes entreprises. Le système d'incitation basé principalement sur le crédit préférentiel, notamment à l'exportation, en est largement responsable. Les crédits à l'exportation ont été en effet très avantageux et même discriminatoires par rapport aux conditions de crédit imposés sur le marché domestique où se situent 75 % des P.M.I. : sur les dix dernières années, la différence des taux était en moyenne de 10 %. De plus, la promotion des industries lourdes et chimiques, associée à l'arrivée massive des investissements étrangers au cours des années 70, a joué en faveur des grandes entreprises.

Toutefois, la croissance rapide de la production de ces dernières ne s'est pas accompagnée d'une croissance aussi rapide de leur productivité restée très inférieure à celle des P.M.I. De 1967 à 1979, le taux moyen de croissance de la production était de 27,6 % et celui de la productivité de 4 % pour les grandes entreprises, alors qu'ils étaient respectivement de 19,3 % et de 6,7 % pour les P.M.I. Ce qui donne une idée des carences antérieures de l'allocation des ressources à l'intérieur du secteur industriel.

Il reste que, face aux difficultés actuelles de l'économie, les P.M.I. sont maintenant reconnues comme un élément essentiel et permanent du dynamisme industriel coréen. Leur promotion et leur soutien figurent parmi les objectifs prioritaires de la politique industrielle du Ve plan (1982-1986). Les efforts sont d'abord orientés vers les P.M.I. des industries lourdes et chimiques, considérées comme les activités-clés de la prochaine étape du développement.

Pour améliorer l'efficacité de ces entreprises, les autorités concentrent aussi leurs efforts sur le développement des services d'assistance technique et de gestion, notamment par l'intermédiaire du Centre de promotion des P.M.I. et du Centre de développement technologique. Afin de réaliser un développement équilibré entre les grandes entreprises et les P.M.I., la fabrication de trois cents produits est réservée à ces dernières. Le système de capital à risque est maintenant introduit par les organismes spécialisés du système bancaire, notamment la Banque des P.M.I. et la Banque du crédit à long terme. L'Association pour le commerce coréen, véritable guide des entreprises exportatrices, travaille désormais à 80 % pour les P.M.I. L'ensemble de ces actions s'effectuent en liaison avec la Fédération des P.M.E., qui regroupe 65 syndicats patronaux et représente 17 000 P.M.I.

Esprit de compétition et confrontations

L'esprit de compétition des entreprises coréennes détermine fortement les relations inter-entreprises. Les grandes entreprises coréennes directement surgies du tissu des P.M.I. en ont gardé la mentalité. Ces relations de compétition se sont largement appuyées sur la politique gouvernementale d'expansion qui, à travers ses incitations, a poussé l'ensemble des entreprises à augmenter leurs ventes et donc à privilégier le volet commercial.

Ces relations, dominées par les grandes entreprises, ont engendré dans les années 70 de nombreuses confrontations. Les P.M.I. ont ainsi fait le jeu des grandes entreprises et supporté en premier les à-coups de la conjoncture. Certaines P.M.I. performantes se sont vues, par prise de participation, rapidement affiliées à des groupes.

Il faut tout de même traiter à part les quelques associations verticales qui relèvent de la logique des filières japonaises, où les relations de coopération se formalisent. Elles concernent 21 % des P.M.I. Cela est particulièrement vrai pour l'industrie lourde. Mais ces relations naissent des nécessités liées à la spécialisation coréenne.

De même, certaines relations commerciales se sont établies à l'export par l'intermédiaire de la dizaine de compagnies de commerce général (Hyundai, Lucky, Samsung, Daewoo...). Ces dernières, en offrant les services de leurs réseaux commerciaux internationaux, déchargent bon nombre de P.M.I. des difficultés de constituer un réseau export, soit en leur faisant payer le coût d'utilisation du réseau, soit en leur achetant directement leurs produits.

Cela étant, même si les relations entre grandes entreprises et P.M.I. s'orientent vers une coopération à la japonaise, elles resteront longtemps dominées par l'esprit de compétition.

On estime que près des deux tiers des dirigeants ont une formation d'origine commerciale et moins d'un tiers une formation d'origine technique, ce qui est à peu près l'inverse en France. Cette particularité pourrait expliquer en partie le caractère plus mercantiliste qu'industrialiste des P.M.I. coréennes.

A l'image du pays, ces entreprises forment en fait un monde dichotomique et dualiste. Deux secteurs sont à différencier. Un secteur traditionnel, qui représente environ 75 % des P.M.I. en majeure partie familiales. Un secteur moderne à capital intensif et à orientation technologique — où dominent les grandes entreprises, — qui utilise le secteur traditionnel principalement par la sous-traitance.

Les dirigeants des P.M.I. traditionnelles sont de type conservateur. Ils mènent leur entreprise par référence aux valeurs confucianistes (respect de la hiérarchie et de l'ancienneté, loyauté et paternalisme). Evoluant sur le marché intérieur, ils ne souhaitent pas vraiment développer leur entreprise. Ayant un comportement défensif, ils font tourner leur affaire surtout par souci de s'assurer un revenu confortable. Cependant, ces dirigeants cèdent progressivement la place à ceux du secteur moderne. Offensifs, ces derniers sont en effet d'un type promoteur, associatif et exportateur. Ayant généralement monté leur entreprise à plusieurs, ils se sont placés sur les secteurs prioritaires, notamment à l'exportation. Plus jeunes et plus dynamiques, ils se taillent rapidement des parts importantes du marché local et des marchés d'exportation. Diriger leur affaire est pour eux un *moyen d'accomplissement personnel* par la recherche du succès, de l'exploit et du pouvoir.

Objectifs à court terme

Toutefois, en dépit de ces deux types de motivation, il n'y a pas de différence fondamentale dans les modes de gestion, qui restent peu développés. Les mentalités sont largement influencées par la tradition socio-culturelle, et les dirigeants emploient plus ou moins les mêmes méthodes empiriques. Les objectifs essentiellement de court terme concernent l'accroissement du volume des ventes. Les stratégies s'appuient sur la compétition par les prix, et les politiques ne concernent que la marche au jour le jour. Les processus de décision sont avant tout basés sur l'expérience. La communication s'effectue sur des bases informelles, émotionnelles et de personne à personne. Les relations de l'organisation restent ainsi des relations de maître à subordonnés, où le jeu consiste principalement à faire accepter des décisions déjà prises.

Dans ce contexte, l'encadrement, recruté plus par loyauté individuelle que par qualification, craint les responsabilités et s'exprime à travers une discipline favorisant la productivité. Dans l'ensemble très jeune, le personnel d'exécution est habitué depuis l'enfance à une discipline rigide qui lui a forgé une esprit grégaire. Il accepte des conditions de travail difficiles (huit à dix heures par jour, six jours par semaine, quelquefois logement sur place, vacances réduites à huit jours par an) et développe une grande attention à son travail avec adresse et bonne humeur. Il s'adapte rapidement à des outils de production généralement modernes mais souvent situés dans des installations rudimentaires.

L'expansion forcenée du pays a entraîné dans bien des cas des programmes de sur-investissement peu couverts par l'autofinancement, en dépit des marges que peuvent encore s'offrir les entreprises coréennes. Le recours aux capitaux d'emprunts se traduit alors par le *déséquilibre de nombreux bilans.* Les capitaux à moyen et long terme étant difficiles à obtenir, le court terme finance une partie des immobilisations. Souvent on fait appel au marché parallèle, où les crédits sont à des taux prohibitifs mais dont on compense l'incidence par des pratiques commerciales hors exploitation. Il en résulte de fréquentes tensions de trésorerie et donc des situations fragiles dans bien des cas.

Il reste que la Corée du Sud, qui traverse une période de réorientation et de restructuration, a acquis au cours des deux dernières décennies suffisamment d'atouts pour assurer son développement futur. Les atouts sont visibles et animent une sorte d'« économie de combat » axée sur la survie. Le consensus national existe à travers le dynamisme du patronat, la vitalité et la productivité de la main-d'œuvre, une politique d'assimilation des technologies modernes.

Il ne fait pas de doute que l'accent mis aujourd'hui sur les P.M.I. par les autorités aboutira tôt ou tard à une véritable renaissance de celles-ci.

(*) *Economiste.*

Quelques ouvrages...

MAX OLIVIER-LACAMP : *Le Matin calme, Corée d'hier et d'aujourd'hui* (Stock, 1976, 45 F). *Histoire, langue, religions, développement économique et politique.*

MAURICE LELONG : *La Corée intime* (La Table ronde, 1978, 58 F). *Journal de voyages : premières impressions sur la vie quotidienne.*

M. COYAUD ET J.-M. LI : *Contes populaires de Corée* (P.A.F., 1978, 35 F). *Variations sur le thème de la piété filiale (astuce du lièvre, tigre ridiculisé...).*

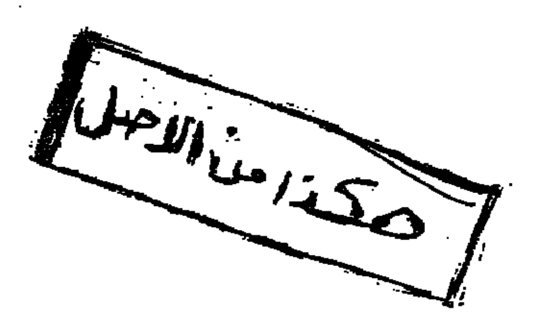
COURRIER DE L'UNESCO : *Corée, pays du matin calme* (UNESCO, 3,50 F). *Les arts en Corée (peintures, calligraphies, poterie...).*

PARK CHUNG HEE : *Corée : la voix du renouveau de la nation* (Stock, 1979). *Conceptions politiques de Park Chung Hee concernant le développement économique de la Corée.*

GÉRARD GUEZ : *Fêtes du monde : Asie* (Éditions du Moniteur, 1980, 98 F). *Calendrier complet des fêtes traditionnelles en Asie : coutumes et rites auxquels chaque événement donne lieu.*

LI OGG : *Histoire de la Corée* (Que sais-je ? 11 F). *De la préhistoire à nos jours.*

JACQUES PEZEU-MASSABUAU : *La Corée* (Que sais-je ? 11 F). *Aspects économiques. Vie et coutumes des Coréens.*



هكذا من الأصل



LA TECHNOLOGIE, FACTEUR PRIVILÉGIÉ DU DÉVELOPPEMENT

Dans quatre ans, le nucléaire fournira le quart des besoins en électricité

par JEAN-MARIE CHEVALIER (*)

DEPUIS le premier choc pétrolier de fin 1973, la Corée a dû faire face à une situation énergétique assez comparable à celle de la France : le pays ne possède en effet que des ressources nationales limitées et se trouve dans une situation de grande dépendance vis-à-vis de l'extérieur, situation qui a pesé d'autant plus lourd que le rythme de la croissance économique maintenu pendant plusieurs années entraînait des taux élevés d'augmentation des consommations énergétiques : 12 % par an en moyenne sur la période 1960-1969, 8,3 % par an en moyenne sur la période 1970-1979.

La réponse coréenne à la crise de l'énergie a donc été, comme en France, la réduction de la dépendance pétrolière et le développement des sources alternatives, notamment du nucléaire.

En 1973, le système énergétique « commercial » reposait à plus de 60 % sur du pétrole importé d'Arabie Saoudite, du Koweït et d'Iran. Ce pétrole assurait en outre plus de 90 % de la production d'électricité. La facture pétrolière était supportable, car la Corée avait réussi une bonne pénétration commerciale dans ces trois pays (équipements, biens de consommation, génie civil), et la balance commerciale présentait un solde positif en sa faveur.

Le premier choc pétrolier a rompu cet équilibre sans arrêter, pour autant *la progression des consommations* pétrolières dans un pays qui maintenait sa croissance. Celles-ci doublèrent entre 1973 et 1979, passant de 13 à 26 millions de tonnes par an. Durant cette période, l'effet revenu l'emporta sur l'effet prix et rien ne parut pouvoir freiner l'augmentation de la demande.

Le second choc pétrolier est ressenti *beaucoup plus durement* puisqu'il correspond à une période où l'économie coréenne doit faire face à un ralentissement de la demande mondiale. En 1980, 1981 et 1982, le volume des consommations pétrolières diminue, ce qui entraîne des pertes dans l'industrie du raffinage. En janvier 1982, le gouvernement met en place un système de dérégulation des prix des produits pétroliers qui autorise l'industrie à répercuter sur le marché intérieur l'évolution des prix mondiaux : *sur les six premiers* mois de 1982, l'effet dollar fait augmenter de 6 % la facture pétrolière.

La Corée paraît donc encore très prisonnière du pétrole. En 1981, celui-ci comptait pour 60 % du bilan des énergies primaires. Un vaste programme d'exploration a été entrepris depuis quelques années, tant à l'intérieur du pays, où la Korean Petroleum Development C° se propose d'effectuer six forages en 1984, 1985, 1986, qu'à l'extérieur, en Indonésie notamment, dans le cadre d'un accord de trente ans passé entre la Kodeco et Pertamina. Une grande partie de ces travaux d'exploration sont financés par l'Etat.

Les énergies non pétrolières

Malgré la très grande rigidité de l'économie à l'égard du pétrole, il *convenait de développer aussi vite* que possible les énergies non pétrolières. La Corée dispose de faibles réserves de charbon. La production ne couvre pas les besoins de consommation du fait de l'absence de charbon à coke et de charbon vapeur. Depuis le deuxième choc pétrolier, les importations de charbon ont augmenté pour se substituer au fuel dans les usages vapeur. La part du charbon dans la production d'électricité devrait ainsi passer de 8 % à 17 % entre 1981 et à 1986.

Le potentiel hydraulique est également limité. Son utilisation a peu près complète pourrait porter sa contribution à la production d'électricité de 12 % à 13 % d'ici 1986.

C'est donc vers le nucléaire que les Coréens se sont tournés, dès le début des années 70 avec la construction d'une première centrale Westinghouse de 580 MWé qui est entrée en service en 1978 à Kori. Sept autres unités sont à l'heure actuelle en construction : l'une d'entre elles utilise la technologie canadienne Candu (uranium naturel) ; les six autres sont des centrales à eau légère PWR Westinghouse. Quatre sont construites par Westinghouse et General Electric (G.B.) sur les sites de Kori et de Gyema, deux sont construites par Framatome sur le site d'Uljin. Toutes ces unités doivent entrer en service entre 1983 et 1989. Un appel d'offres international devrait être lancé en 1983 pour la construction de deux autres unités, ce qui porterait à dix le nombre de réacteurs en service en 1991 (contre quatorze initialement prévus).

La contribution du nucléaire à l'électricité devrait ainsi passer de 6 % en 1981 à 27 % en 1986. Il pourrait être de 41 % en 1991. Les Coréens paraissent considérer qu'une part de 40 % à 50 % constitue un maximum au-delà duquel la dépendance vis-à-vis du nucléaire serait trop forte.

Ces chiffres nous amènent à une production d'électricité remarquablement diversifiée en 1986 : 35 % pétrole, 27 % nucléaire, 17 % charbon, *13 % hydraulique et 8 % gaz naturel* importé (à partir de 1985) d'Indonésie. On mesure le chemin parcouru depuis 1973.

Il convient enfin de souligner que le deuxième choc pétrolier a donné naissance à un plan très volontariste d'économies d'énergie. Des circuits de financement publics ont été mis en place. On en attend des résultats assez importants. Les industriels ont parfaitement compris que les économies d'énergie étaient un enjeu majeur de compétitivité.

Les préoccupations énergétiques coréennes rejoignent, dans bien des cas, celles que nous avons en France. De ce fait, de multiples occasions de coopération sont ouvertes. C'est le cas en particulier du nucléaire, industrie dans laquelle les Coréens sont particulièrement attentifs aux modalités de transfert de technologie, des économies d'énergie, de l'étude des potentialités marémotrices.

Le marché coréen est donc un enjeu pour l'industrie et la technologie françaises, une réelle volonté de diversifier les fournisseurs existant à Séoul.

(*) Economiste, membre de l'Agence pour le développement de la coopération en économie.

Le difficile passage à une économie autocentrée

La Corée du Sud est généralement présentée comme le modèle des nouveaux pays industriels. Ses performances, jusqu'en 1980, permettent, en effet, de la placer au premier rang du palmarès des économies à industrialisation rapide : un taux de croissance de 10 % par an durant presque deux decennies ; un taux de sous-emploi qui passe de 8,2 % en 1962 à 3,8 % en 1979 ; un revenu par tête qui, pour la même période, s'élève de 82 à 1.597 dollars.

Ces résultats sont considérés par les économistes comme la récompense méritée du bon élève en économie internationale, les succès obtenus par l'économie coréenne étant interprétés comme l'aboutissement normal de l'application stricte de la théorie des avantages comparatifs.

par CHARLES-ALBERT MICHALET (*)

LA Corée du Sud a su choisir les spécialisations correspondant à sa dotation en facteurs, en l'occurrence les industries à forte intensité de main-d'œuvre, la population active constituant sa ressource principale. Simultanément, ce pays est devenu l'exemple type des bienfaits du modèle de développement fondé sur la promotion des exportations. Le groupe des quatre – si l'on ajoute à la Corée, Singapour, Hongkong et Taïwan – incarne désormais le bon exemple à opposer aux « anciens » d'Amérique *latine qui, pour lutter contre la* « dependencia », s'essoufflent à maintenir le schéma usé de la substitution aux importations. A tel point que certaines économies de cette région du monde ont tenté, avec des succès divers, de se mettre à l'unisson des nouveaux N.P.I. (nouveaux pays industrialisés). Mais par sa réussite même, la Corée du Sud suscite la peur. Elle fait peser sur les vieilles économies du nord la « grande menace industrielle » doublée d'un régime politique assez éloigné de la démocratie parlementaire.

Ce sont vraisemblablement tous ces facteurs qui ont joué pour l'écarter de la liste des candidats aux expériences de codéveloppement, en dépit, ou à cause, d'un « rating » qui fut excellent il y a quelques années auprès de la communauté bancaire internationale. Et si la réalité du modèle coréen ne correspondait pas tout à fait aux idées reçues ? Et si la Corée, n'étant pas ce que l'on croit, la notion de codéveloppement pouvait y rencontrer un écho ?

L'image que l'on se fait habituellement de ce pays correspond à une phase révolue de son histoire, qui s'est achevée en 1973 (1). Depuis, on a assisté à un retournement du processus d'industrialisation vers le marché intérieur. Jusqu'aux difficultés nées des tensions politiques et sociales et de la crise mondiale, à partir de 1979-1980, l'économie coréenne a réalisé une magnifique remontée des filières, de l'aval – initialement tourné vers les exportations – vers l'amont. La demande domestique a, peu à peu, pris le relais du marché mondial. L'intégration intersectorielle s'est constituée. Les industries purement exportatrices ont vu leur part relative diminuer. La place des activités de sous-traitance internationale est restée marginale. Le secteur dynamique est désormais formé par des industries développant conjointement la production pour l'exportation et pour le marché interne. En bref, la Corée est en passe de mettre en place un modèle « fordiste ». Elle est sur le point de réussir le passage réputé impossible d'une économie extravertie à une économie autocentrée. Ce miracle n'est évidemment pas dû au seul effet des forces du marché, l'économie coréenne étant planifiée. La part du secteur public est prépondérante, aussi bien dans les secteurs industriels que dans ceux de la banque et du crédit. Les investissements étrangers jouent un rôle mineur.

A la recherche du second souffle

Depuis 1980, la Corée est manifestement à la recherche d'un second souffle. Confrontée à la stagnation du commerce international, elle cherche à consolider la reconquête du marché intérieur et la diversification de ses partenaires commerciaux, les Etats-Unis et le Japon occupant toujours une position prédominante. Pour ce faire, elle tente de relancer les petites et moyennes entreprises locales. Ce sont elles qui créent de l'emploi et qui forment un tissu industriel dense rendant le pays moins dépendant d'une spécialisation internationale « fine ».

La Corée est en quête d'une technologie adaptée à cette nouvelle orientation que ses partenaires traditionnels ne lui fournissent apparemment pas, ou pas suffisamment. Le développement de la consommation domestique, la couverture des besoins sociaux jusqu'à présent négligés peuvent rendre le pays extrêmement sensible à l'idée du lancement, en coopération avec des entreprises européennes, de produits et de procédés nouveaux ne correspondant pas forcément aux normes de consommation et de production du grand allié américain. La dynamique de la société de consommation des années glorieuses est sans doute morte. En revanche, les nouvelles normes que cherchent encore en tâtonnant les pays industrialisés peuvent se dégager plus rapidement dans des économies qui n'ont jamais connu l'ère de l'opulence, mais qui sont sorties de l'ère de la pauvreté absolue. Entre les gadgets superflus et les produits correspondant aux besoins essentiels, il existe une marge à reconquérir où la coopération entre les N.P.I. et des économies du type de l'économie française pourrait être mutuellement bénéfique.

La Corée commence aussi à prendre une conscience aiguë des risques entraînés par la poursuite d'une croissance dépendante de la demande mondiale, cela alors que la crise se prolonge. L'idée d'une coopération programmée à moyen et long terme sur un mode bilatéral peut paraître plus raisonnable que la concurrence à couteaux tirés avec les pays industrialisés dans la logique actuelle d'un jeu à somme nulle. Et cela d'autant plus que le maintien de sa compétitivité internationale, compte tenu de sa spécialisation, exigera le maintien d'un faible niveau de vie au risque de bloquer la demande interne et de déclencher des tensions sociales très fortes. Enfin, l'extrême dépendance de la Corée vis-à-vis du financement international privé ne pourra pas se perpétuer très longtemps, alors que les banques internationales sont en train de réévaluer drastiquement leurs risques-pays.

De ce fait, confrontée à la pénurie des prêts et à la difficulté de pousser les exportations concurrentielles, la Corée devrait accueillir favorablement l'idée d'investissements conjoints avec des firmes étrangères au sein de filières internationalisées. *Il ne s'agit pas de réintroduire sous* un autre habillage les modalités inégales de la sous-traitance, mais plutôt de mettre en place un processus productif de produits anciens et nouveaux. Ceux-ci pourraient être commercialisés sur les marchés des deux partenaires, mais aussi sur des marchés tiers. Dans cette perspective, l'expérience coréenne sur les marchés asiatiques serait extrêmement utile. Un ajustement industriel progressif pourrait s'ébaucher qui serait bénéficiaire aux deux pays, car il renforcerait simultanément leurs capacités compétitives devenues associées et non plus rivales.

Durant la décennie qui s'ouvre, le modèle de promotion des exportations, dont on a fait, un peu vite, le secret de l'industrialisation rapide pour les économies moins développées, va être remis en question. Une nouvelle conception du modèle de substitution aux importations se cherche qui garantisse un développement endogène ou autocentré, version périphérique du thème français de la reconquête du marché intérieur. La Corée a déjà esquissé ce retournement stratégique.

L'idée de codéveloppement qui pourrait fournir un cadre pertinent aux nouvelles modalités d'une interdépendance Nord-Sud dans la crise ne doit pas rester un exercice de rhétorique.

(*) Economiste et membre de l'Agence pour le développement de la coopération en économie.

(1) Cf. l'excellente étude de Roland Benabou, du CEPII : « La Corée du Sud ou l'industrialisation planifiée ».

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395-2037.

UN EFFORT IMPOSSIBLE A MENER SEUL

A la recherche de nouveaux partenaires

par PARK SUNG-SANG (*)

JUSQU'A présent, la technologie étrangère a été introduite en Corée beaucoup plus grâce au système d'achat de licences que sous forme de *joint-ventures*. Cette tendance a commencé à se renverser. Le gouvernement coréen encourage les transferts de technologie à partir des pays avancés par divers systèmes d'incitation. Il est grand temps pour la Corée et la France de renforcer leur coopération dans le domaine des transferts technologiques. De plus, le gouvernement a annoncé récemment son intention de diversifier, dans toute la mesure du possible, l'origine géographique des technologies importées au cours de la période couverte par le cinquième plan quinquennal (1982-1986), et cela, en vue de réduire sa forte dépendance à l'égard du Japon et des Etat-Unis.

Les milieux d'affaires coréens sont bien informés des technologies françaises de pointe ainsi que de celles utilisées par les petites et moyennes entreprises. Ils sont désireux de les introduire en Corée. Certaines technologies françaises sont déjà bien implantées dans le pays, dans le secteur de l'énergie nucléaire notamment. Il faut noter, cependant, que les transferts de technologie française ont jusqu'ici été limités à l'énergie et aux équipements collectifs.

C'est la raison pour laquelle je pense qu'un grand pas doit encore être fait dans le domaine de la coopération technique entre nos deux pays et, à cet effet, des *joint-ventures* franco-coréennes apparaissent extrêmement souhaitables pour la production de biens d'équipement et de biens de consommation durables, en particulier des appareils électroniques tels que le V.T.R. Le V.T.R., fabriqué entièrement en France, s'avère difficilement compétitif en raison de son prix élevé, alors que la Corée dépend actuellement du Japon pour la technologie de fabrication du V.T.R. Cela m'incite à croire que certains produits de consommation durables et des biens d'équipement fabriqués par la main-d'œuvre coréenne avec la technologie française se vendront bien, avec des prix relativement bon marché et la qualité la meilleure sur les marchés tant intérieur que mondial. Je suis persuadé que pour ces produits-là, les débouchés ne manqueront pas. La Corée est un grand marché avec une population de trente-huit millions d'habitants. La Chine populaire, avec le revirement graduel de sa politique économique en faveur des biens de consommation, deviendra un jour un débouché immense. D'autres pays d'Asie du Sud-Est sont toujours à la recherche de biens compétitifs tant par leur prix que par leur qualité.

La coopération technique franco-coréenne est bien partie, mais il y a encore de grandes potentialités à exploiter dans ce domaine. C'est aux chefs d'entreprise français et coréens qu'il appartient d'élaborer des projets concrets de *joint-ventures*. Il revient aux gouvernements de ces deux pays de créer un climat propice, notamment sous forme d'incitations fiscales ou autres.

(*) Président du KIET (Institut coréen de l'économie industrielle et de la technologie).

La Corée du Sud en chiffres

Superficie : 98 859 km².
- Surface agricole utile : 23 %.
  Population : 38,1 millions d'habitants (1980).
- Population active : 14,5 millions.
- Population employée : 13,7 millions.
  Dont agriculture, forêt, pêche : 34 %, mines, industries : 22,6 %, services : 43,4 %.

Densité : 380 habitants au km².
Monnaie : won, 1 dollar = 700 wons (1981).
PNB : 61,6 milliards de dollars (1981).
- Agriculture, forêt, pêche : 18,8 %.
- Mines, industries : 30,3 %.
- Services : 50,9 %.

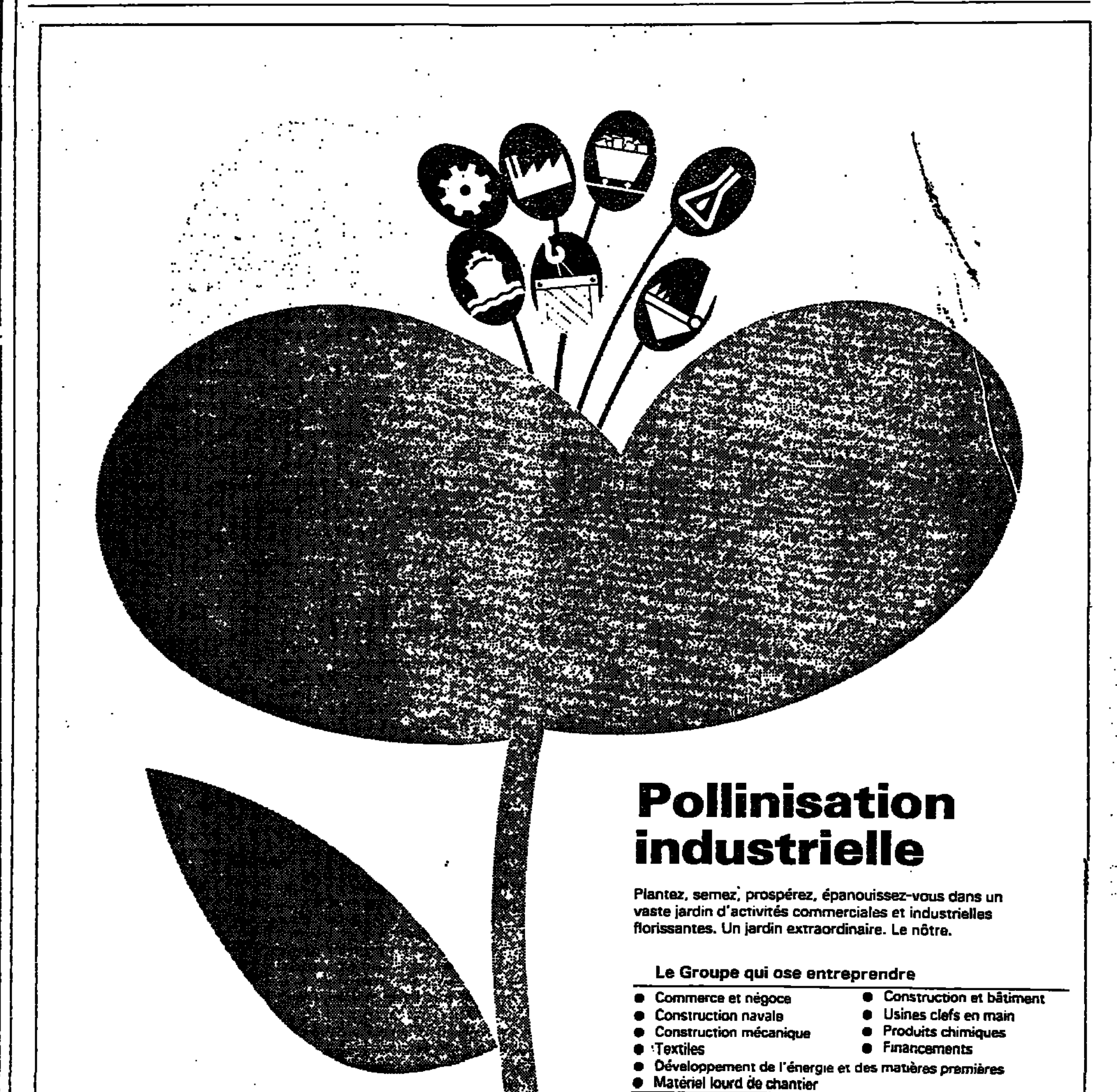
PNB par habitant (1981) : 1650 dollars.

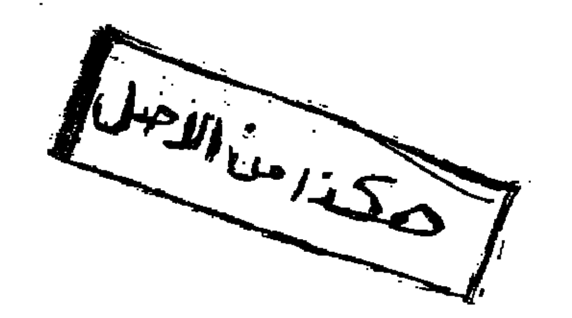
Principales productions (1979).
- Agricoles :
  Céréales : 8 millions de tonnes (5,5 millions pour le riz).
  Pêche : 2,5 millions de tonnes.
- Industrielles :
  Acier : 8 millions de tonnes.
  Ciment : 16 millions de tonnes.
  Energie : 40,5 millions de tep.

Commerce extérieur

Le commerce extérieur représente 77 % du PNB en 1981.
– Importations : 26,1 milliards de dollars.
- *Par secteurs :*
  Pétrole et matières premières : 16,3 milliards.
  Biens d'équipement : 6,1 milliards.
  Produits alimentaires : 2,9 milliards.
  Biens de consommation (non alimentaires) : 0,8 milliard.
- *Par provenance :*
  Japon : 24,3 %.
  États-Unis : 23,1 %.
  Arabie Saoudite : 13,6 %.
  Koweït : 6 %.

Exportations : 21,2 milliards de dollars.
- *Par secteurs :*
  Industrie légère : 10 milliards de dollars.
  Industrie lourde : 9,1 milliards de dollars.
  Produits alimentaires : 1,5 milliard de dollars.
  Matières premières : 0,6 milliard de dollars.
- *Par destination :*
  États-Unis : 26,6 %.
  Japon : 16,4 %.
  Hongkong : 5,4 %.
  Arabie Saoudite : 5,3 %.
  R.F.A. : 3,7 %.





Le Monde

politique

Les relations entre communistes et socialistes

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a invité les socialistes, jeudi 7 octobre, à *« se battre pour leur politique »*, en gardant à l'esprit que *« personne ne se battra à leur place »*. Cette façon de mettre l'accent sur les responsabilités qui incombent aux socialistes a pour effet de relativiser celles qui reviennent aux communistes dans le soutien de la politique gouvernementale. Le premier secrétaire du P.S. tient compte du fait que les orientations mises en œuvre n'appartiennent pas en propre au P.C.F., et il semble admettre le droit de celui-ci à nuancer son adhésion. Encore faut-il, a souligné M. Jospin, que les communistes aient *« une vision globale »* de cette politique et évaluent avec réalisme ses chances de succès, en n'oubliant pas qu'il pâtiraient de son échec autant que le P.S.

Après la mise en garde du bureau exécutif du P.S., le premier secrétaire a montré qu'il entend, comme les communistes eux-mêmes, dédramatiser le différend survenu à propos du financement de la Sécurité sociale. Les dirigeants du P.C.F. cherchent à mobiliser leurs militants en leur donnant pour cible les risques de déviation droitière qui menaceraient la politique de la gauche. M. Jospin estime que la meilleure réplique, pour le P.S., consiste à mobiliser, lui aussi, ses militants pour démontrer que cette politique est conforme à leurs engagements et qu'elle garantit la réalisation de leur programme.

Cette attitude correspond aux explications de la phase actuelle données par M. Mitterrand le 27 octobre à Figeac. Un an après avoir tracé la perspective du *« socialisme à la française »*, le chef de l'Etat avait indiqué que celui-ci *« n'est pas sa bible »*. En d'autres termes, les mesures qu'impose la situation doivent être rapportées à l'objectif de réussite qui s'impose à la gauche.

Le P.C.F., qui avait mis le « socialisme à la française » au centre de son congrès de février, ne peut renoncer à ce mot d'ordre. M. Charles Fiterman, qui, dans *Révolution*, plaide pour la *« solidarité dans l'action »*, souligne que c'est ainsi qu'il faut *« construire le socialisme à la française »*. Il y a donc là une nuance, dont M. Jospin ne s'alarme pas. Le premier secrétaire du P.S. s'en remet à l'épreuve des faits.

PATRICK JARREAU.

LA CAMPAGNE D'EXPLICATION DU P.S.

M. JOSPIN : *« Le seul programme de la droite, c'est le nôtre, pour le défaire »*

M. Lionel Jospin a lancé, jeudi 7 octobre, au cours d'une conférence de presse, la campagne de mobilisation et d'explication du parti socialiste pour soutenir la politique de la gauche. *« Nous pensons être à un moment clé de notre aaction »*, a souligné le premier secrétaire du P.S., avant d'ajouter : *« Le succès du plan économique et social du gouvernement est un enjeu décisif pour le pays. »*

M. Jospin a expliqué que l'opinion *« hésite encore »* et que l'intervention du P.S. doit la conduire à se rallier au programme gouvernemental. *« Si nous réussissons à convaincre les acteurs de la vie économique de s'engager dans le processus de désinflation actuel, ce sera peut-être un tournant dans l'histoire économique du pays »*, a également déclaré M. Jospin, avant de préciser : *« Il s'agit d'opérer réellement la réconciliation de la gauche et de l'économie. »*

« Ne pas hésiter à rappeler l'héritage »

Le leader socialiste a ensuite insisté sur la nécessité, pour les socialistes de contrer les arguments de l'opposition. *« Il y a besoin d'explication*, a-t-il notamment ajouté. *Il faut être certes attentifs et critiques, mais il nous faut aussi être offensifs. Or c'est d'abord aux socialistes de se battre pour leur politique. Personne ne se battra à leur place.*

» Pour se battre, il faut d'abord montrer que les difficultés sont partout dans le monde occidental, du moins dans les pays de structures comparables aux notres. Il faut aussi démystifier le coup qu'essaie de nous faire la droite en présentant la France comme un ilôt de difficultés qui seraient dû à la gestion des socialistes, alors que ces difficultés existent partout. Il faut enfin ne pas hésiter à rappeler l'héritage des nos prédécesseurs.

» Je suis en désaccord avec l'idée qu'une telle attitude ne passe plus dans l'opinion. Au contraire. La droite a tendance à pratiquer un terrorisme verbal qui vise à nous empêcher de mettre en lumière l'héritage, et elle voudrait nous faire endosser cet héritage alors que nous ne sommes au pouvoir que depuis quinze mois. Je rappelle d'ailleurs que, pendant des années, la Ve République n'a cessé de dénoncer les tares de la IVe République au mépris de vérités historiques. »

Au chapitre de l'héritage, le premier secrétaire du P.S. a incité les socialistes à rappeler que la politique conduite par M. Jacques Chirac entre 1974 et 1976 a été *« catastrophique »* car il y a eu de la part de celui qui était alors premier ministre *« un refus de prendre en compte les réalités »*.

« Je trouve donc inacceptable que cet homme-là puisse nous donner des leçons de rigueur et de responsabilité », a ajouté M. Jospin, avant de préciser : *« Quant à M Barre, il a conduit à certains égards une politique de rigueur mais celle-ci était à sens unique : il pratiquait l'austérité anti-sociale. Il faut montrer au contraire que notre politique est équilibrée, car elle ne renonce pas à la justice sociale. »*

Enfin, M. Jospin a invité les socialistes à développer l'idée que l'attitude de la droite *« est purement négative et destructrice »*. *« Le seul programme de la droite, c'est le nôtre, pour le défaire »*, a-t-il conclu.

Interrogé sur les relations entre socialistes et communistes et sur les récentes déclarations de M. André Lajoinie, le premier secrétaire du P.S. a souligné : *« Il ne faut pas figer le débat. Il faut examiner les propositions du P.C. pour leur valeur intrinsèque et en débattre avec eux. Mais il est clair que le « y a qu'à » ne peut pas fonctionner très bien. Car il n'y a pas de solution miracle et il faut donc dire au P.C. : il faut avoir une vision globale des choses. Il faut montrer aux communistes qu'il faut juger la globalité de la politique et de ses chances de succès et surtout leur rappeler que l'alternative sera entre la gauche et la droite et non entre la gauche et la gauche »*.

« Les rentes de situation ne sont pas bonnes »

Interrogé sur le souhait exprimé par M. Georges Marchais de voir des listes d'union se constituer en vue des élections municipales autour des maires sortants, M. Jospin a répondu : *« Nous ne pouvons pa sretenir cette idée. Les rentes de situation ne sont pas bonnes en économie. Elles le sont encore moins en démocratie (...). Nos positions sont a priori que partout où nos candidats sont passés, lors de récents scrutins, devant les élus communistes, ils devront conduire les listes d'union. Sauf exceptions dont nous discuterons avec nos partenaires. Là où ce n'est pas le cas. Les socialistes n'ont pas à revendiquer la tête de liste, sauf, là encore, situation exceptionnelle. »*

Après avoir précisé qu'il serait lui-même candidat aux élections municipales dans le dix-huitième arrondissement de Paris, M. Jospin a souhaité que les listes d'union — qui sont *« une tradition très ancienne »* dans la capitale — soient *« élargies »*.

Cet élargissement va-t-il jusqu'à inclure M. Henri Fiszbin et ses amis, lui a-t-on demandé ? M. Jospin n'a pas voulu trancher un débat qui est, selon lui, du ressort des fédérations des partis, mais il a ajouté : *« Cet homme* [M. Fiszbin] *a pris sa part de la victoire de 1981. C'est un homme qui s'est toujours situé à gauche et qui a joué un rôle en faveur de l'union. Je ne voudrais pas qu'il en soit aujourd'hui victime. »*

Interrogé également sur la récente polémique qui a opposé, au sein des instances dirigeantes du parti, M. Jean Poperen aux représentants du CERES et du courant Rocard, M. Jospin a répondu : *« Ce qui est valable pour les communistes l'est aussi pour les socialistes : nous sommes engagés pour le moment dans une vaste campagne autour de la politique gouvernementale. Cela dit, s'il faut un débat politique il aura lieu. Mais il ne faut pas qu'il y ait des imputations réciproques. J'affirme que, s'il y a des problèmes d'hommes, j'en fais mon affaire, car il faut que la direction du P.S. fonctionne de façon saine. »*

Au cours de cette conférence de presse, M. Jospin a également, brièvement, évoqué la question du pouvoir d'achat — il souhaite que le niveau de vie des salariés faibles et moyens, qu'il situe jusqu'à 5 000 francs par mois, soit maintenu — ainsi que les problèmes de sécurité. A cet égard, il s'est dit *« frappé »* de voir que le maire de Paris n'a conduit, selon lui, dans la capitale *« aucun travail de prévention »*. Il a réaffirmé que, selon les socialistes, il faut agir sur les questions de sécurité à la fois par la répression et par la prévention.

J.-M. C.

Une délégation du P.S. se rendra en Union soviétique en décembre

M. Jacques Huntzinger, secrétaire national adjoint du P.S., chargé des relations internationales, a annoncé, jeudi 7 octobre, la reprise prochaine du dialogue entre les socialistes français et le parti communiste d'Union soviétique, après une suspension d'un an, due aux événements de Pologne. *« Ce dialogue est une nécessité politique et ne doit pas être le monopole des autres formations de la social-démocratie »*, a déclaré à la presse, M. Huntzinger. Il a souligné que, après l'éviction du S.P.D. du pouvoir, à Bonn, le P.S. français devient le *« plus important parti au pouvoir »* au sein de l'Internationale socialiste et que cette situation lui confère des *« responsabilités nouvelles »*.

M. Huntzinger a annoncé qu'une délégation du P.S. assistera, le 21 décembre prochain, aux cérémonies organisées à l'occasion du soixantième anniversaire de la fondation de l'Etat soviétique. Il a indiqué que les entretiens entre les représentants des deux partis porteront, principalement, sur la *« la sécurité et le désarmement »*, à propos desquels des *« divergences »*, a-t-il dit, existent entre les deux formations.

M. Huntzinger a annoncé, d'autre part, que se tiendra, à Paris, les 12 et 13 novembre prochain, le congrès de l'Union des partis socialistes européens (regroupant les partis socialistes des dix pays membres de la C.E.E.), en vue de préparer la conférence de l'Internationale socialiste, prévue pour avril 1983, à Sydney (Australie). Cette conférence devra, notamment, désigner le président du mouvement pour les deux prochaines années, le titulaire de cete fonction étant, actuellement, M. Willy Brandt (S.P.D.).

M. Huntzinger a indiqué, en outre, que le P.S. va poursuivre sa politique de contacts au Proche-Orient, en Amérique latine, en Europe de l'Est et en Afrique. Une délégation se rendra en Egypte, le 6 novembre, pour prendre contact avec les responsables politiques de ce pays, quelques semaines avant la visite que doit y faire M. Mitterrand.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., envisage, d'autre part, de se rendre dans plusieurs pays d'Afrique. L'Internationale socialiste pourrait organiser un congrès sur l'Afrique australe, en mai 1983.

M. Fiterman : la solidarité dans l'action gouvernementale est conforme à ma sensibilité communiste

M. Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., souligne dans une interview que publie l'hebdomadaire communiste *Révolution*, daté 8-14 octobre, que la gestion gouvernementale s'emploie à *« tout faire pour tirer parti des possibilités nouvelles de progresser vers l'amélioration de la situation des gens et du pays »* et qu'elle ne s'est pas orientée vers la *« gestion de la crise »*, au sens que l'on donne à cette expression. »

« Si nous avions géré la crise, ajoute M. Fiterman, *nous irions allègrement vers le trois millionième chômeur, voyez l'Angleterre ; l'inflation tournerait autour de 15 % ; on continuerait la politique de déclin de notre potentiel économique. Dans mon secteur, on réduirait les effectifs ; on rétrécirait le service public ; on aggraverait les conditions de travail. Nous avons fait des pas dans la direction opposée, la bonne direction. Ces pas sont encore partiels, limités. Certes, il s'agit donc de continuer. Avec d'autant plus de détermination, d'obstination qu'il y a la gravité de la crise, le poids de l'environnement international, les dégâts accumulés au long des années, les pressions qui s'exercent. »*

A ceux qui estiment que l'on veut aller trop vite et trop loin, le ministre répond : *« La gestion de la droite a enfoncé le pays dans l'ornière. Nous essayons de l'en arracher. Ceux dont vous parlez tirent argument du fait que la boue nous colle encore aux jambes pour nous demander de replonger... dans le bourbier. Raisonnement de Gribouille. Raisonnement politicien, parce qu'en agissant ainsi nous leur donnerions raison... « à titre posthume » et — les mêmes causes produisant les mêmes effets — nous nous préparerions la même déconvenue. »*

Le ministre des transports juge la situation présente différente de celle de la libération (*« Il ne s'agit pas de travailler plus, mais mieux »*, dit-il), mais il ajoute que les deux démarches du P.C.F., celle qu'il avait adoptée en 1946 et celle d'aujourdh'hui, ont *« quelque chose de commun, c'est le sens des responsablités nationales »*. M. Fiterman souligne, d'autre part, que *les règles de l'action gouvernementale autorisent la contribution au débat dans l'élaboration des décisions. Je m'efforce d'apporter cette contribution*, déclare-t-il. *Naturellement, le moment venu, le premier ministre ou le président de la République tranchent. On sait que la Constitution leur donne le pouvoir de décider, « un pouvoir d'arbitrage », comme on dit. Ensuite, doit prévaloir la solidarité dans l'action. Il s'agit pour moi, comme pour les autres ministres, en prenant en compte le respect nécessaire de ces règles, de me déterminer en fonction d'une appréciation globale de ce qui est fait, de l'évolution des choses et de mes propres possibilités d'action.*

» Se comporter ainsi est tout à fait conforme à ma sensibilité communiste, ajoute-t-il. *On a trop souvent présenté, et on présente encore, les communistes comme de stricts contestataires, d'éternels opposants, des champions du « tout blanc ou tout noir ». C'est une caricature. Les communistes ont vocation à construire, à gérer, à gouverner, et pas seuls, dans l'union avec tous ceux qui sont intéressés et nécessaires au service du progrès. Construire ainsi une société nouvelle, le socialisme à la française, c'est même tout le sens d leur combat. »*

Révolution, qui renouvelle sa formule, afin d'être, selon M. Guy Hermier son directeur, *« au plus près de l'actualité »*, accompagne l'interview du ministre des transports d'un large « bandeau » sur deuxpages : *« Charles Fiterman, homme d'Etat et militant »*. Ce numéro de lancement de la nouvelle formule de l'hebdomadaire a été tiré à cent cinquante mille exemplaires.

UN COMITÉ CENTRAL DU R.P.R. SUR LA « RÉGRESSION SOCIALE »

Le prochain comité central du R.P.R., le 20 novembre à Paris, sera exceptionnellement ouvert à la presse et consacré à *« l'examen de la situation économique, de la régression sociale et des problèmes des entreprises »*.

M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement, a précisé : *« Il est temps de mettre le projecteur sur la poursuite de la dégradation économique et sur la régression sociale. Il est paradoxal que le P.C.F. essaie de récupérer un mécontentement dont il doit assumer l'entière responsabilité. »*

M. Pons a annoncé le lancement à la fin du mois par le R.P.R. d'une *« grande souscription nationale »*

Au Palais-Bourbon

Semaine sans joie pour la majorité

Il y a des jours, des semaines comme ça : personne n'est content. Trois exemples, trois sujets de mécontentement : la nomination des parlementaires dans les conseils d'administration des sociétés nationales de radio et de télévision, le projet de loi visant à effacer par une amnistie totale les dernières séquelles de la guerre d'Algérie, la réforme de l'Ecole nationale d'administration...

C'était simple, et puis c'est devenu compliqué : au départ il y a seize postes à pourvoir dans les conseils d'administration des sociétés nationales de l'audio-visuel. Huit pour l'Assemblée, huit pour le Sénat. A l'Assemblée, le groupe socialiste avait fait ses comptes (voir *le Monde* du 1er octobre) : cinq pour le P.S., un seul pour le P.C., un pour l'U.D.F., un pour le R.P.R.

Evidemment, le groupe communiste n'était pas très content. M. Hage (P.C.) n'était même pas content du tout. Titulaire jusqu'à présent du siège à Antenne 2, il se voit proposer celui de TF 1, parce que M. Joxe, président du groupe socialiste, ne serait pas mécontent de parler un peu avec M. Desgraupes, P.-D.G. d'Antenne 2. On le sait : ce que M. Joxe veut, il l'aura...

Donc deux sièges pour l'opposition. Pour les socialistes, le calcul n'est valable que si, au Sénat, la gauche obtient trois des huit sièges à pourvoir, ce qui est une assez bonne application de la représentation proportionnelle entre majorité et opposition de la Haute Assemblée. Malheureusement, les sénateurs ne calculent pas de la même façon : six sièges à la droite, deux sièges à la gauche. Plus exactement, deux sièges pour les socialistes. Plus précisément, deux sièges attribués nommément à MM. Jacques Carat et Jules Faigt. Ce n'est pas, de la part de la droite du Sénat, un souhait, mais un diktat ! Rien ne va plus...

« Comment ! non seulement ils ne nous laissent que deux sièges, mais en plus ils veulent choisir leurs titulaires ! » Les socialistes ne sont pas contents du tout. Quant aux communistes... Bref, la nomination des parlementaires dans les conseils d'administration, qui devait être rendue publique jeudi 7 octobre, ne le sera que jeudi 14.

Les choses étant ce qu'elles sont, il fallait attendre le retour de M. Joxe, qui se trouvait en U.R.S.S. avec une délégation parlementaire. Abrégeant son séjour, M. Joxe est revenu... jeudi 7 octobre, à l'Assemblée nationale (les entretiens avec M. Ponomarev étaient terminés). Il s'est entretenu avec les responsables du groupe communiste.

M. Joxe comprend bien leur mécontentement. Il est même d'accord pour leur accorder un deuxième siège, mais où le prendre ? Et puis, autant le nom de M. Faigt ne pose pas de problème, autant M. Carat en soulève... De toute façon, c'est une question de principe : pas de diktat ! Il y a bien un moyen : en rétorsion, prendre un siège à l'opposition de l'Assemblée et l'offrir au P.C. Quel embarras ! Enfin, les négociations se poursuivent...

Les « séquelles » de la guerre d'Algérie

Les « séquelles » de la guerre d'Algérie ? C'est que... ce sont de grosses « séquelle », les huit « officiers généraux qui avaient conduit le combat de l'Algérie française contre le général de Gaulle »... (Voir *le Monde* du 30 septembre). Disons-le, il s'agit de « passer l'éponge » sur les agissements d'« officiers félons », d'officiers qui ont pris les armes contre le gouvernement de la République. C'est cela qui provoque le « mécontentement » des députés communistes et de nombreux députés socialistes. Le groupe communiste ne votera pas le projet du gouvernement, si celui-ci n'est pas amendé. Dans trois directions : pas de réintégration ni de reconstitution de carrière pour les officiers généraux « putchistes » ; pas d'amnistie pour les « crimes de sang » ; parité d'amnistie pour les condamnés au moment de la guerre d'Indochine.

Au groupe socialiste, le — mauvais — sujet de mécontentement, c'est M. Courrière. Le secrétaire d'Etat chargé des rapatriés est venu, mardi 5 octobre, devant les députés socialistes pour défendre son projet. Il aurait mieux fait de s'abstenir... C'est que M. Courrière se sent des talents d'historien : il réécrit l'histoire à sa façon. C'est du moins le sentiment des députés socialistes. Plein de bonne volonté, le secrétaire d'Etat a expliqué que ces « soldats perdus » avaient, en quelque sorte, des excuses, parce qu'ils croyaient en ce qu'ils faisaient, et qu'ils étaient confrontés à un pouvoir autoritaire. Bref, il fallait passer l'éponge.

Le mécontentement de son auditoire s'est exprimé en termes vifs, mais contradictoires. Les plus ulcérés estiment que M. Courrière a dit très exactement ce qu'il pense, et que c'est passablement inquiétant. Les plus conciliants sont prêts à tout « effacer » — comme, apparemment, tous les membres du gouvernement, — mais jugent que l'augmentation du secrétaire d'Etat est inacceptable, et qu'il faut le faire savoir.

Le groupe socialiste votera le texte du gouvernement. Mais il hésite encore sur la manière d'exprimer son mécontentement : un seul porte-parole qui prononcerait une intervention « musclé » ? Aucune intervention ? La réflexion se poursuit...

La « troisième voie » de l'ENA

C'était dans la nuit de mardi 5 à mercredi 6 octobre : M. Le Pors, ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, défendait son projet sur la réforme du recrutement de l'ENA. La « troisième voie », que créée le projet, permettra à des membres d'associations, d'organisations mutualistes, à des syndicalistes et, des élus locaux d'entrer par la petite porte, dans la prestigieuse école. Les élèves, eux, entrent par le concours externe, les fonctionnaires, par le concours interne. Le débat se déroulait normalement. Dans l'hémicycle, le représentant du cabinet du premier ministre veillait, à tout hasard.

Mais le débat s'éternisait. A minuit, le représentant de l'hôtel Matignon avait sommeil... Il est allé se coucher. Erreur ! A deux heures du matin, c'était l'incident : les socialistes proposaient deux amendements plus que délicats. Le premier, accepté par la commission, prévoyait que les fonctionnaires de catégories C et D pourraient se présenter au concours de la « troisième voie ». Le second ajoutait les fonctionnaires de la catégorie B. (C'est-à-dire les enseignants et, notamment, les instituteurs).

M. Le Pors se récriait : les amendements étaient sûrement inconstitutionnels, et ils bouleversaient la logique et la cohérence du texte.

Suspension de séance, négociations : les socialistes, ébranlés par les arguments du ministre, étaient pourtant sûrs de leur bon droit : « Matignon », au cours d'un comité interministériels, avait donné son accord. Pas du tout, répondait M. Le Pors, au cours d'un entretien — postérieur à la réunion interministérielle donc — le premier ministre m'a donné raison. Entre-temps, un représentant du premier ministre (un autre...) était arrivé. A-t-il manqué de conviction, M. Le Pors l'a-t-il emporté au « bluff », toujours est-il que, le débat reprenant, les amendements étaient l'un retiré, l'autre repoussé. Apparemment, Matignon était vraiment d'accord avec les amendements du groupe socialiste...

Dès lors, que faire ? Réintroduire les amendements en deuxième lecture ? En principe, c'est ce qui se fera... plus tard. Avec le budget, les députés n'auront pas l'occasion de rediscuter de la réforme de l'ENA avant fin décembre. D'ici là, une nouvelle réunion interministérielle, un nouvel arbitrage auront au lieu.

Quelle somme de mécontentements : les socialistes ne sont pas contents de M. Le Pors et des représentants du premier ministre, et s'ils ont gain de cause, M. Le Pors ne sera pas content du tout. Le premier ministre est-il content de cette histoire ?

Enfin, à l'avenir, tout devrait rentrer dans l'ordre. Dorénavant en effet, le cabinet de M. Mauroy dépêchera un représentant dans tous les débats, durant toutes les séances de nuit. Il boira du café, voilà tout... Cette décision a pris effet depuis lundi 4 octobre. Il y a eu, dans le passé, trop de bavures dans les relations entre P.S. et le gouvernement. Mardi soir, c'était la dernière, promis !

Alors, enfin contents ?

LAURENT ZECCHINI.

Les travaux de l'Assemblée nationale

La répression de la pollution marine

L'Assemblée nationale a adopté, le jeudi 7 octobre, deux projets de loi relatifs à la pollution marine. Le premier a pour objet de réprimer la pollution par les hydrocarbures. Deux propositions de loi – l'une de *M. Lauriol (R.P.R., Yvelines)*, l'autre de M. Duroméa (P.C., Seine-Maritime) – étaient jointes à la discussion de ce texte qui répond notamment au souci de mettre le droit interne en conformité avec la convention internationale du 2 novembre 1973, dite convention Marpol, qui devrait entrer en vigueur à la fin de 1983.

Les dispositions essentielles de ce texte sont les suivantes : les incriminations pour rejets interdits sont redéfinies : tous les navires seront désormais concernés, y compris ceux de petit tonnage, ainsi que les plates-formes d'exploitation en mer. Les rejets sont totalement interdits dans les « zones spéciales », sauf aux navires de moins de 400 tonneaux ; les navires autorisés à procéder à des rejets devront être équipés d'un système de surveillance continue. Pour les navires de plus de 400 tonneaux autres que les gros pétroliers, le rejet ne peut en aucun cas avoir lieu à moins de 12 milles marins de la côte la plus proche. D'autre part, le projet procède à une différenciation plus précise en fonction de la taille des navires rejetant des hydrocarbures en mer, en créant une troisième catégorie, celle des bateaux dont la jauge est inférieure à 400 tonneaux. L'incrimination s'appliquant aussi bien à la faute inexcusable qu'à la simple négligence, imprudence ou inobservation des lois et règlements, est conservée. Enfin, le texte allège les sanctions applicables à l'encontre des capitaines de navire.

Pour les navires de gros tonnage, par exemple, la peine d'emprisonnement, qui allait de un à cinq ans en cas de première infraction, est ramenée de trois mois à deux ans, avec *doublement en* cas de *récidive*. L'amende, qui se situait dans une fourchette allant de 500 000 à 5 millions de francs, est ramenée à une fourchette de 100 000 à 1 million de francs.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée a notamment adopté les précisions ou modifications suivantes : en cas de rejet effectué par des chalands ou par des engins remorqués ou poussés, la responsabilité incombera au responsable de la conduite et non à la personne se trouvant à bord ; la loi s'appliquera à l'ensemble des navires étrangers, même s'ils sont immatriculés dans un Etat non signataire de la convention Marpol.

D'autre part, sans préjudice des peines prévues en cas d'infraction aux règles sur les rejets, *« l'imprudence, la négligence ou l'inobservation des lois et règlements ayant pour conséquence un accident de la mer (...) est punissable en la personne du capitaine ou du responsable de la conduite ou de l'exploitation qui a provoqué un tel accident ou n'a pas pris les mesures nécessaires pour l'éviter, lorsque cet accident a entraîné une pollution des eaux territoriales, des eaux intérieures ou des voies navigables jusqu'à la limite de la navigation maritime »*.

Les dispositions relatives aux sanctions ne seront pas applicables *« aux navires, plates-formes et engins maritimes ou fluviaux de toute nature appartenant à la marine nationale, aux services de police ou de gendarmerie, à l'administration des douanes, à l'administration des affaires maritimes ou, d'une manière générale, à tout navire d'Etat utilisé à des opérations de police ou de service public en mer »*. Elles seront, en revanche, applicables aux navires de guerre étrangers.

Le tribunal pourra décider, compte tenu des circonstances et, notamment, des conditions de travail de l'intéressé, que le paiement des *amendes prononcées* à *l'encontre* du capitaine ou du responsable à bord sera, en totalité ou en partie, à la charge de l'exploitant ou du propriétaire, à la condition que celui-ci ait été cité à l'audience afin de faire valoir ses moyens de défense.

M. Le Pensec, ministre de la mer, s'en étant remis à la *« sagesse »* de l'Assemblée - après avoir néanmoins fait état d'un risque d'inconstitutionnalité, - l'Assemblée a adopté un amendement de M. Lauriol rendant applicable la loi aux territoires d'outre-mer.

Le second projet modifie l'article 16 de la loi du 7 juillet 1976 sur la prévention de la pollution marine en étendant le droit d'intervention du préfet maritime ou du préfet du département, dans les cas où le navire se trouve échoué sur un rivage ou accidenté dans des zones portuaires. D'autre part, pour la mise en œuvre du droit d'intervention, il est reconnu aux autorités compétentes un droit de réquisition des personnes et des biens en cas d'accident entraînant une pollution.

Police des épaves maritimes

L'Assemblée a également adopté le projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi du 24 novembre 1961 relative à la police des épaves maritimes. Ce texte a pour objet d'ouvrir à l'administration la possibilité d'intervenir - dans tous les cas - à l'encontre des épaves dangereuses. La législation actuelle ne permet - en effet - cette intervention qu'en cas d'épave présentant un danger pour la navigation ou pour la pêche. Désormais, l'intervention pourra viser une épave dangereuse pour l'environnement. L'Etat pourra procéder à son profit à la vente d'une épave qui n'aurait pas été revendiquée par son propriétaire dans les délais prescrits (trois mois). D'autre part, lorsque l'épave remonte à plus de cinq ans, son propriétaire pourra être déchu de ses droits.

Suppression du secteur privé dans les hôpitaux

L'Assemblée nationale a adopté, en troisième lecture, le projet de loi abrogeant l'article L 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publique. Le Sénat ayant rejeté une nouvelle fois ce texte en deuxième lecture, les députés n'ont apporté aucune modification importante par rapport à celui qui avait été adopté en deuxième lecture. Outre la faculté pour les médecins exerçant déjà une activité de clientèle privée au sein du service public hospitalier de poursuivre celle-ci jusqu'au 31 *décembre 1982, le* projet prévoit que les médecins désireux d'organiser une telle activité (à condition que cette organisation ne comporte pas de réservation de lits pour leur clientèle personnelle) devront faire leur choix avant le 31 décembre 1983. Ils ne pourront, de toute façon, poursuivre cette activité que jusqu'au 31 décembre 1986.

Le droit de grève dans la fonction publique

L'Assemblée nationale a adopté, en troisième lecture, le projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait (exercice du droit de grève dans la fonction publique). Les députés ont adopté le texte de la commission mixte paritaire qui ne remet pas en cause les dispositions essentielles du texte tel que l'Assemblée l'avait adopté en deuxième lecture. Suivant le point de vue de M. Forni (P.S., territoire de Belfort), président de la commission des lois, l'Assemblée s'est opposée à la suppression d'une disposition, que souhaite M. Le Pors, ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, aux termes de laquelle *« pendant la durée du préavis les parties intéressées sont tenues de négocier »*. Le ministre a estimé qu'une telle indication confère au préavis une *« fonction opérationnelle excessive »*. M. Forni a justifié son opposition en expliquant qu'il n'est pas si fréquent que députés et sénateurs se mettent d'accord sur un texte commun.

Les obligations comptables des commerçants

L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité (1), le projet de loi relatif à la mise en harmonie des obligations comptables des commerçants et de certaines sociétés avec la quatrième directive adoptée par le Conseil des Communautés européennes, *le 25 juillet 1978*.

Ce texte apporte plusieurs modifications au code du commerce en précisant les règles qui seront applicables à tous les commerçants, personnes physiques ou sociétés ayant cette qualité. Ce « tronc commun » de dispositions définit la nature des obligations comptables normales, c'est-à-dire : enregistrer tout mouvement affectant le patrimoine de l'entreprise (comptabilité générale) ; s'assurer périodiquement de l'existence et de la valeur des éléments actifs et passifs qui le composent (l'inventaire) ; établir des comptes annuels en conformité avec les impératifs traditionnels (régularité et sincérité) et avec l'objectif de « l'image fidèle » de la situation de la société. Ces comptes annuels sont le bilan, *« le compte de résultat »* (fusion du compte d'exploitation et du compte de pertes et profits) et l'annexe. Le projet modifie également la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, en introduisant de nouvelles règles concernant les méthodes d'établissement des comptes, les principes applicables à leur présentation annuelle ainsi que les règles d'évaluation.

Tout en reconnaissant que le texte apporte certains aménagements nécessaires, le rapporteur de la commission des lois, M. Bourguignon (P.S., Seine-Maritime), a insisté sur les *« limites »*, les *« lacunes »* et le caractère *« incomplet »* de la réforme. Ce constat est partagé par MM. Millon (U.D.F., Ain) et Lauriol (R.P.R., Yvelines). Dans la discussion des articles, l'Assemblée a adopté plusieurs amendements de la commission qui, selon M. Bourguignon, tendent à corriger les imperfections du texte.

(1) A l'unanimité, si l'on peut dire... Au moment du vote, seuls M. Millon et quelques députés socialistes étaient présents dans l'hémicycle.

QUESTIONS DIVERSES AU SÉNAT

Le Sénat a repris, le jeudi 7 octobre, le cycle de « questions au gouvernement » *(lire page 32 l'exposé de M. Mauroy sur la politique économique et sociale)*.

M. Fiterman, ministre des transports, indique à M. Legrand (Gauche dém., Loire-Atlantique) que l'Aérospatiale n'est pas responsable du retard dans la fabrication des nouveaux Airbus. « *C'est*, dit-il, *la General Motors qui a pris du retard dans la livraison du nouveau moteur CF 6-80 C qui doit équiper ces avions.* »

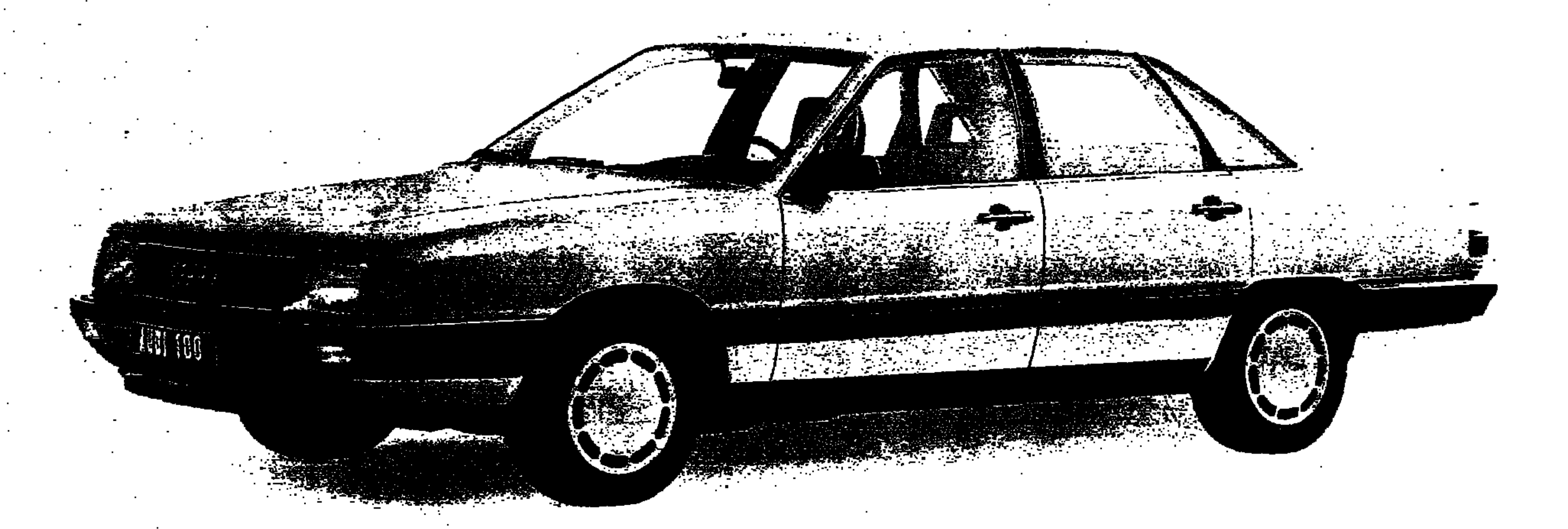
M. Savary, ministre de l'éducation nationale, annonce que les présidents d'université auront connaissance dès vendredi 8 octobre du projet de loi sur les enseignements supérieurs.

A M. Carous (R.P.R., Nord), qui proteste notamment contre la date d'inculpation de M. André Audinot, directeur du *Figaro* (le dernier jour de l'intersession parlementaire), M. Badinter, garde des sceaux, réplique : « *Le justiciable a été convoqué le 26 août. Ce genre de convocation est adressé une semaine à l'avance. D'après mes souvenirs d'avocat, il me semble qu'une convocation pour le 26 août n'a rien d'inhabituel, et au surplus à cette date la majorité des Parisiens sont de retour à leur bureau. Au reste, tout justiciable est à la disposition de la justice à la date que le juge choisit. Celui-ci, en l'occurrence, a eu la courtoisie d'accepter un changement de date. Utiliser ce geste de courtoisie pour dire à présent que M. Audinot a été inculpé à la veille de la rentrée parlementaire me paraît donc excessif. (...) Si l'on avait voulu échapper à l'immunité parlementaire, on pouvait utiliser le premier trimestre 1982.* »

– M. Pasqua (R.P.R., Hauts-de-Seine) : « *Pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?* »

– Le garde des sceaux : « *Monsieur Pasqua, votre propos me stupéfie : il s'agit d'un magistrat du siège ! C'est presque une atteinte à la dignité de la magistrature.* »

A. G.



Le Monde

équipement

TRANSPORTS

La Fédération des transports routiers appelle à une grève de trois jours au début de novembre

Le trente-septième congrès de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), réuni à Paris, a accueilli plutôt fraichement M. Charles Fiterman, ministre des transports, venu, jeudi 7 octobre, présider sa séance de clôture. La tension est, très grande dans la profession, inquiète des conséquences de certaines initiatives gouvernementales comme le projet de loi d'orientation sur les transports intérieurs, ou la limitation du temps de travail des salariés du transport routier *qui doit* entrer en application le 1er novembre prochain.

Les professionnels (1) craignent que de telles mesures — ajoutées au blocage de leurs tarifs — portent un coup fatal à leur activité.

M. Fiterman a tenté de calmer les esprits, rappelant les mesures qu'il a prises en faveur des routiers depuis son arrivée boulevard Saint-Germain : augmentation sensible des tarifs (avant le blocage de juin dernier), facilités de crédit, déductibilité partielle du gazole... Mais sur la question du temps de travail, s'il *s'est déclaré,* sur la *forme,* prêt à discuter avant l'entrée en vigueur du décret qui les régiera, sur le fond il s'est montré intraitable. « Il serait illusoire, a-t-il dit, de croire un instant qu'un outil moderne, efficace et compétitif peut être fondé sur des conditions sociales encore trop souvent archaïques, peu propices à la productivité et peu sûres. »

Comme pour mieux montrer qu'ils attendaient peu de choses de ce face-à-face avec le ministre, les congressistes avaient décidé, la veille, d'appeler les transporteurs routiers français à un arrêt total de leurs services — voyageurs, scolaires, marchandises... — pendant trois jours, au début du mois de novembre.

Le syndrome chilien ?

Nul ne saurait encore dire si l'action annoncée par la Fédération nationale des transports routiers n'est qu'une *escarmouche* de *plus* dans la sorte de paix armée qui oppose depuis des mois les routiers aux pouvoirs publics, ou si elle est *réellement une déclaration* de guerre. Il semble, en tout cas, que les positions des deux « partenaires » sont devenues peu à peu irréductibles. Consciente qu'elle risque de perdre les positions dominantes qu'elle avait acquises en quelques décennies, *la profession — elle l'a montré tout au long du congrès de la* F.N.T.R. — est désormais passée du désenchantement à l'alarmisme.

Il est vrai qu'une politique « dynamique » — reposant en partie sur une concurrence tarifaire sauvage et l'application de règles sociales très « *particulières* » — *a permis* aux routiers de devenir en France les premiers transporteurs. La crise économique, même si elle se fait sentir aussi dans leurs propres rangs, a encore renforcé la position de la route au détriment, principa*lement, de la* S.N.C.F., *qui voit son* marché se rétrécir dangereusement d'année en année.

Peu portée à défendre le chemin de fer, la droite ne fit rien pour corriger l'écart grandissant entre les deux modes de transport, les routiers, même si leur cœur penchait plutôt vers elle, ne lui en furent pas toujours totalement reconnaissants. *Avant même d'arriver au pouvoir,* la gauche fit savoir qu'elle allait mettre tout en œuvre pour rétablir l'équilibre, avançant, pour se justifier, des arguments techniques, économiques, sociaux. Mais pour les routiers, cette *offensive* est avant *tout politique.* En *filigrane dans les* déclarations des participants au congrès de la F.N.T.R. transparaissait cette obsession : la gauche ne nous aime pas et veut nous assassiner.

Jusqu'à présent, serait-on tenté de dire, le gouvernement a plutôt donné l'exemple du contraire, en prenant certaines dispositions favorables aux *transporteurs routiers, et en allant* même jusqu'à leur accorder ce que tous ses prédécesseurs leur avaient refusé pendant des lustres : la détaxation partielle du prix du gazole. Il est vrai aussi que les engagements, qui se voulaient rassurants, des pou*voirs publics de ne pas entamer* les positions conquises par la route à la faveur d'une redistribution des trafics en faveur du rail auraient gagné à être moins ambigus. La promesse que le redressement de la S.N.C.F. ne se ferait pas au détriment des camionneurs *mais par le* jeu de la relance économique relevait, aux yeux de beaucoup, d'un optimisme inconséquent. Pour les routiers, *elle confinait à la duperie.*

*La lecture du projet de loi d'orien*tation que M. Charles Fiterman défendra la semaine prochaine devant l'Assemblée nationale les conforte dans cette opinion. Sous les mots, ils croient deviner des intentions (*le Monde* du 18 septembre). En *dépit des assurances qui leur furent* données à plusieurs reprises, la notion de « *service public des transports* » défendue par le ministre, continue de les inquiéter. Ils y voient la menace d'une « *nationalisation rampante* » des transports. Mena*çantes leur apparaissent aussi* les perspectives de coordination des investissements, fondés sur des « *critères arbitraires* » et de refonte du système des licences de transports. Ils craignent que par ce biais on s'achemine vers « *une étatisation à terme des entreprises de transport routier* ». Pour couronner le tout, la création de commissions départementales paritaires compétentes en matière de sécurité et de conditions de travail, confirme pour les routiers, l'« *ingérence syndicale dans le fonctionnement des entreprises* ». Le loup, disent-ils, va entrer dans la bergerie.

« Insupportable »

Avec le décret sur la durée du travail, *dont il a publié le projet* le 16 septembre, le ministre des transports va, disent les patrons routiers, encore plus loin. « *Nous étions prêts, en juin, à signer un accord avec quatre syndicats — la C.F.D.T. s'abstenant — lorsqu'est arrivé le blocage des prix qui a tout ajourné,* expliquent-ils. *C'était un bon accord, un accord honnête. Mais le décret nous poignarde.* » Ce texte prévoit, essentiellement, des réductions de la durée du travail dans les différentes branches *du transport routier, mais surtout* l'assimilation, à partir de 1984, du « temps à disposition » des conducteurs (c'est-à-dire essentiellement les heures d'attente pour les chargements, les déchargements ou les passages en douane) au temps *de travail réel, alors que,* jusqu'à présent, ils n'étaient que partiellement comptabilisés. Les patrons ont fait leurs comptes : leurs charges devaient ainsi être alourdies de 5 à 18 %. « *Insupportable* », concluent-ils. Le blocage de leurs tarifs, alors que le gazole a continué d'augmenter à belle allure, achève, disent-ils, de les « *étrangler* ».

L'actualité elle-même concourt à démoraliser les gens de la route. « *La profession a été bafouée, salie, voire insultée, après l'accident de Beaune* », dira Mme Sabine Scher*mann, l'une des responsables du* bureau fédéral, chacun des deux mille congressistes ne voyant dans ces critiques qu'une nouvelle offensive orchestrée contre eux.

Au-delà des états d'âme, il reste à s'interroger sur la nature profonde de la protestation des routiers. Il ne faisait aucun doute que la profession était de très mauvaise *humeur et qu'elle comptait faire* éclater publiquement son mécontentement. Dès le printemps, la F.N.T.R. avait annoncé des actions pour la rentrée. Mais on pensait généralement qu'elles prendraient, une fois de plus, la forme « *classique* » *de barrages de routes ou* d' « opérations escargots » plus ou moins localisés. Les transporteurs ont choisi une autre voie. Et ce n'est pas l'état-major, mais la base — les hommes de terrain des syndicats départementaux — qui a fait ce choix.

En laissant pendant trois jours les camions au garage, ce n'est plus aux *automobilistes* que l'on veut faire peur, mais aux pouvoirs publics. En mai 1968, les routiers ont montré qu'ils pouvaient, seuls, faire vivre une France privée de tout autre moyen de transport ; aujourd'hui, ils veulent prouver que, sans eux, le pays s'asphyxie. Même s'ils s'en défendent, c'est bien leur poids politique qu'ils veulent manifester. Même si les lieux et les circonstances sont très différents, comment ne pas rappeler que les premières grèves des camionneurs, dans le *Chili d'Allende, n'avaient, elles aussi,* pour seul prétexte, au début, que la défense de la profession ?

JAMES SARAZIN.

(1) On compte en France environ trente mille entreprises de transport routier employant quelque trois cent cinquante mille personnes.

FORTE DIMINUTION DE LA FLOTTE DE BP

La British *Petroleum a annoncé* une nouvelle réduction importante de sa flotte pétrolière, apprend-on dans les milieux spécialisés de Londres.

Jadis l'une des plus importantes du monde, cette flotte a déjà été réduire de plus d'un cinquième depuis l'été 1981. Mais depuis lors, sa filiale maritime BP-Shipping a continué d'enregistrer de lourdes pertes, bien que ses difficultés aient été atténuées temporairement par la réquisition de plusieurs tankers par le ministère de la défense britannique pendant la *guerre des* Malouines.

BP dispose encore actuellement sous pavillon britannique de quarante-cinq pétroliers d'un tonnage total de 4,3 millions de tonnes de port en lourd.

Outre la diminution de la consommation pétrolière mondiale ces dernières années, les besoins de BP en navires ont d'autant plus diminué qu'elle tire désormais une grande partie de ses approvisionnements de la mer du Nord et d'Alaska, d'où le brut est transporté aux raffineries par des oléoducs. — *(A.F.P.).*

FAITS ET PROJETS

POUR RECONQUÉRIR LES FRICHES INDUSTRIELLES

Une convention Etat-région pour la « reconquête des friches industrielles » a été signée dans le Nord, à Louvroil, par M. Bernard Attali, délégué à l'aménagement du territoire et M. Noël Josephe, président (P.S.), de la région Nord-Pas-de-Calais. C'est dans cette ville qu'est apparue, vers les années 70, ce que l'on a appelé une friche industrielle, après le démantèlement d'une unité d'Usinor, qui n'a laissé aux abords de la ville qu'un champ cahoteuse d'une cinquantaine d'hectares.

La convention signée vise aussi d'autres sites : l'usine des « ciments français » à Desvres dans le Pas-de-Calais (19 hectares), l'usine d'engrais de la COFAR à Auby, dans le Nord, l'usine P.C.U.K. à Wattrelos dans le périmètre de la métropole nord (16 hectares). — *(Corresp.)*

MONTPELLIER ET SES « PLACES AU SPORT »

Le conseil municipal de Montpellier vient de lancer une opération « *sport pour tous* » placée *sans* esprit de compétition sous le signe de la détente, du loisir et de la santé. Pour le maire, M. Georges Frèche (P.S). il s'agit d'encourager « *le sport près de chez soi, sur le terrain, dans le quartier, près de l'école, dans les grandes salles, dans son club du troisième âge, dans la cour d'une maison pour tous, le sport en famille, sans effort, sans transports inutiles* ».

Dès le mois d'octobre, quinze « places aux sports » fonctionneront, c'est-à-dire une par quartier de Montpellier. Ce sont, dans l'esprit de la municipalité, des lieux d'accueil, de rendez-vous pour les habitants du quartier.

LE PATRIMOINE ET LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

L'assemblée générale La demeure historique, association des propriétaires de monuments *historiques privés,* s'est réunie la semaine dernière au Palais des congrès à Paris en présence de cinq à six cents participants venus *de toutes les régions françaises.*

M. Christian Patyn, directeur du patrimoine, a donné lecture d'un message de M. Jack Lang.

« *Le fil conducteur de ma politique culturelle à l'égard du patrimoine architectural consistera à considérer l'appropriation privée des monuments historiques comme une forme utile de décentralisation. Cela conduira notamment à rechercher un système de convention entre les propriétaires d'une part, l'Etat et les collectivités locales, d'autre part.* »

Répondant à ce message, le nouveau président de La demeure historique, M. Henri-François de Breteuil, a indiqué que, dès la publication du rapport Querrien (*le Monde* du 29 septembre), les deux associations responsables du patrimoine historique privé, La demeure historique et les Vieilles maisons françaises, formeraient un groupe de travail commun, afin de proposer au ministre de la culture une « convention type » applicable aux monuments historiques d'intérêt public. — A. J.

SPORTS

FOOTBALL

LA VICTOIRE DE LA FRANCE SUR LA HONGRIE (1 à 0)

Culte du souvenir et leçons du passé

Après avoir vécu intensément une exaltante Coupe du monde, les footballeurs et le public français vont devoir s'adapter à leur tour au changement. Qualifiée d'office pour le prochain championnat d'Europe des nations, qui aura lieu en France en été 1984, l'équipe tricolore n'a plus le moindre match de compétition à disputer jusque-là. Cette situation a priori *enviable, l'est en réalité beaucoup moins lorsqu'on constate la désaffection quasi générale pour des rencontres qualifiées d'amicales. Comme on l'a encore vu le 6 octobre lors de la rencontre France-Hongrie (1-0) au Parc des Princes.*

Même avec l'étiquette de revanche de la finale pour la troisième place de la Coupe du monde, le match France-Pologne, disputé il est vrai dans le désert de Paris un 31 août, avait fourni un premier avertissement en attirant moins de vingt mille spectateurs. Presque autant démobilisés que leurs supporters, les footballeurs français, un mois et demi après avoir frôlé les sommets, avaient d'ailleurs subi à cette occasion leur plus sévère échec à domicile (4 à 0) depuis 1936.

Avec le retour des trois grands absents du match contre la Pologne, Michel Platini et Didier Six, les deux exilés retenus ce *jour-là par leurs clubs respectifs* à Turin et à Stuttgart, et Alain Giresse qui recevait à Madrid son trophée de joueur le plus combatif de la Coupe *du monde,* Michel Hidalgo, le directeur technique et l'homme de cœur du football français, voulait faire de ce match du 6 octobre contre la Hongrie une célébration des héros de la campagne espagnole.

Sa nomination comme chevalier de la Légion d'honneur et la remise, le 4 octobre, à chacun des participants de l'aventure d'un chèque de près de 600 000 F, pour les primes de matches et les opérations commerciales réalisées à cette occasion, se prêtaient il est vrai à un tel rassemblement. Mais les festivités et la présence de moins de vingt mille spectateurs n'ont jamais créé les meilleures conditions pour motiver des joueurs lors un match international.

Ce culte bien français du souvenir n'est certes pas incompatible avec la préparation du prochain championnat d'Europe. Grâce à une ligne médiane rayonnante, l'équipe de France s'est en effet forgé un style en Espagne, *où elle* a acquis une confiance et une expérience qui devraient lui conférer à l'avenir une autre dimension. L'âge de ces quatre mousquetaires — *vingt-quatre* ans pour Bernard Genghini, vingt-sept ans pour Michel Platini et Jean Tigana et trente ans pour Alain Giresse — est même un gage de maturité et de sérénité collective pour 1984.

Trop confiants sans doute dans leur maîtrise technique, les quatre compères ont eu tendance à ronronner contre les Hongrois. Aucun d'eux n'a su donner l'ultime coup de rein pour porter l'estocade à un adversaire plus coriace que prévu. Pour contrer les techniciens français, Kalman Meszoly avait choisi de n'aligner que trois de ses titulaires à la dernière Coupe du monde et de faire confiance à un bloc de trois milieux de terrain et de deux attaquants de Raba Eto, le nouveau champion de Hongrie.

A défaut de cette efficacité, et plus encore, du brio de leurs grands aînés, contemporains de Ferenc Puskas, les Hongrois auraient pu se tirer d'affaire grâce à leur homogénéité si Laurent Roussey n'avait pas eu quelques bonnes raisons de fêter sa première sélection en inscrivant le seul but du match à la soixante-quatrième minute.

Contacté par Saint-Etienne à treize ans, incorporé parmi les professionnels à seize, gravement blessé au genou droit quelques mois plus tard, écarté ensuite des terrains pendant plus d'un an, encore opéré à ce même genou en *mai dernier, l'enfant prodige* puis martyr du football français était sans doute plus motivé que ses partenaires pour saisir la chance *qui lui était offerte.*

Cette réussite ne manquera sans doute pas d'inspirer l'action de Michel Hidalgo dans les mois à *venir en l'incitant à élargir* le groupe des « anciens d'Espagne » pour susciter l'émulation et preparer ensuite leur relève. Le culte du *souvenir ne doit* pas en effet faire oublier les leçons du passé. Pour s'être reposé un peu trop longtemps sur les lauriers des « *anciens de Suède* », *troisièmes* de la Coupe du monde 1958, le football français avait connu ensuite ses années les plus noires. Clin d'œil *complice de l'histoire,* l'épopée suédoise avait précédé de deux ans l'organisation en France du premier championnat d'Europe des nations. Il ne tient qu'à Michel Hidalgo de faire que l'histoire du football français ne soit pas un éternel recommencement.

GÉRARD ALBOUY.

SPORTS EQUESTRES. — *Pierre Durand monté sur Jappeloup a pris, le 7 octobre, la tête du classement provisoire du championnat de France de saut d'obstacles au terme de la première épreuve qualificative qui réunissait les trente-deux meilleurs cavaliers français de la saison à Fontainebleau. Pierre Durand précédait d'un demi-point Patrick Caron sur Eole IV et de deux points le champion national en titre, Laurent Elias, sur Guenour.*

TENNIS. — *Dernier Français en lice au Tournoi de Barcelone doté de 200 000 dollars, Thierry Tulasne s'est qualifié, le 7 octobre, pour les quarts de finale en battant l'Espagnol Alberto Tous (7-5 ; 6-7 ; 6-4). Les favoris Vilas, Wilander, Clerc, Gildemeister et Lendl se sont également qualifiés.*

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Promenades à l'italienne

Pèlerinage en Ombrie

« *L'ITALIA ha un cuore verde* », dit le slogan touristique. Et c'est vrai. L'Italie a un cœur vert : c'est l'Ombrie. Même dans la sécheresse de cet été finissant, les douces collines qui descendent des Apennins étalent devant le voyageur un vaste tapis vert, composé de longues vallées et de plaines traversées de rivières et arrosées par des lacs et des sources. Mais, plus que la topographie, ce sont les villes, purs joyaux d'architecture médiévale, qui attirent les touristes.

Plus qu'ailleurs, peut-être, l'histoire de l'Ombrie colle au relief physique de la région. Et malgré ses racines lointaines qui plongent dans l'Italie étrusque et romaine, c'est au Moyen Age et à la Renaissance qu'a pris forme l'ensemble urbain, social, artistique et religieux qui fait de l'Ombrie une « ville-région ». Sans trop exagérer, on peut dire que François d'Assise et le mouvement qu'il a inspiré sont pour beaucoup dans la cohérence et l'harmonie de la région. D'où l'intérêt de l'exposition organisée en Ombrie pour célébrer le huitième centenaire de la naissance de François (1).

Saint François, le premier communiste ?

M. Roberto Abbondanza porte bien son nom. Par sa masse imposante, sa volubilité et la chaleur de ses convictions, on comprend la phrase biblique « *parler avec l'abondance du cœur* ». Pourtant, M. Abbondanza, archiviste, professeur de l'histoire et du droit des institutions politiques à l'université de Pérouse, et cheville ouvrière de l'exposition franciscaine, est communiste et ancien commissaire culturel du gouvernement régional d'Ombrie. Qui dit communisme en Italie, cependant, ne dit pas matérialisme scientifique, athéisme militant ou néo-réalisme soviétique. Et tout en se défendant de faire de l'hagiographie, M. Abbondanza ne peut pas cacher l'amour qu'il porte au pauvre d'Assise — « *n'est-il pas le premier véritable communiste ?* » — ni sa grande connaissance de l'apport franciscain au développement de la société et de l'art ombriens.

Et puis, plus terre-à-terre, il s'agissait, pour les organisateurs de l'exposition, de « *prouver à l'Etat que la région était capable de réaliser seule des idées originales* ». L'exposition, ouverte dans cinq villes à partir du mois de juillet, a coûté environ 1,2 milliard de lires, dont une grande partie a été fournie par des petites et moyennes industries, des banques privées et des caisses d'épargne, et des subventions d'autres régions. C'est la première fois qu'une telle collaboration a lieu en Italie et les résultats sont encourageants. On espère que 10 millions de touristes auront été attirés en Ombrie (population : 800 000 habitants) par l'exposition, qui fermera ses portes fin novembre.

L'exposition elle-même est ambitieuse : d'abord par sa taille — elle se déploie dans cinq villes régionales différentes — et puis par sa richesse — c'est la première fois qu'on réunit un tel ensemble de « franciscana » — manuscrits, œuvres d'art, miniatures, etc. — dispersés à travers le pays, et même au-delà. Ce travail minutieux de recherche et de ressemblance a révélé des trésors insoupçonnés, enfouis dans des bibliothèques ou des églises. La dispersion, par vente, perte, voire destruction, de l'héritage artistique franciscain est en partie imputable à Napoléon, qui a supprimé les ordres religieux italiens en 1798.

En pèlerins dociles, nous nous sommes remis à notre opulente duègne pour l'agencement de la visite. D'abord, il fallait rendre hommage au haut lieu où tout a commencé à la fin du douzième siècle : Assise. Sur un contrefort du mont Subasio, la ville s'étend au soleil, étincelante grâce au marbre local dont elle est bâtie, rose, gris et blanc. On n'échappe pas à la tournée pieuse, mais combien riche en souvenirs, des monuments qui témoignent de la naissance de l'épopée franciscaine. La basilique de saint François, *caput et mater* de l'ordre, avec ses deux églises superposées, le tombeau du saint, dont la vie est retracée dans les superbes fresques peintes par Giotto et ses élèves ; le sanctuaire de saint Damien, où le crucifix parla à saint François et où celui-ci a composé son « *Cantique des créatures* » ; la basilique de sainte Claire, où est exposé le corps momifié de la sainte...

L'exposition d'Assise, dans les salles du Santo Convento, est d'un caractère général et place l'épopée de saint François dans l'histoire de l'Europe avant de montrer l'expansion de l'ordre des Frères mineurs et du culte du saint, au moyen des *legendae* (littéralement : les textes à lire) rédigées par les disciples de François, qui manifestent, il faut le reconnaître, moins un intérêt pour les détails biographiques de sa vie qu'un désir de faire éclater ses vertus exemplaires et culminent dans les fantaisies poétiques des *Fioretti*.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 18.)

(1) Saint François d'Assise : expositions en Ombrie pour le huitième centenaire. Assise : histoire et art ; Foligno : miniatures ; Narni : églises et couvents ; Todi : manuscrits et bibliothèques ; Pérouse : documents et archives. Trois très beaux catalogues, abondamment illustrés, sont publiés aux éditions Electa, à Milan.

Milan, ville ouverte

TEMOIGNAGE démesuré d'une puissance qui ne se dément pas depuis plus de dix siècles, le *duomo* de Milan atteste de la splendeur passée des Visconti qui ont fait de la capitale lombarde au quatorzième siècle une cité moderne, cœur d'un duché âprement convoité.

Cent trente-cinq flèches, deux mille deux cent quarante statues érigées autour d'Adam et d'Eve à la gloire de la nativité, un mastodonte de marbre au charme irrésistible, c'est une œuvre de longue, très longue haleine qui enveloppe d'un délire mystique la noire froideur de cinq nefs où, à midi pile, un rayon de soleil s'en vient frapper une ligne méridienne tracée dans le pavement, comme pour rappeler qu'ici on est en Italie et que la cathédrale, royaume magique, appartient bel et bien à la vie milanaise, elle tout à fait réelle.



Milan : le dôme (détail).

Rien que cela devrait convaincre les voyageurs d'oublier pour un temps, un jour au moins, cinq ou six seraient mieux, les autoroutes de contournement et autre *via tangenziale* qui les conduisent, au pire tout droit à la mer, au mieux vers Florence ou Rome, pour goûter un peu de la vie milanaise, de son histoire, qui valent bien un ou plusieurs séjours.

Certes, l'agitation de la gare encourage le touriste à reprendre le premier train pour ailleurs, certes la circulation effraie l'automobiliste soucieux de la perfection de ses chromes et de sa carrosserie, mais il faut que cesse le mépris de beaucoup pour une ville ouverte, inventive comme le prouve aujourd'hui et jusqu'à l'an prochain l'omniprésence d'un nom qui a envahi depuis le printemps les murs de la cité, Léonard de Vinci, accueilli en grande pompe par la capitale lombarde.

Partout des expositions qui promèneront les visiteurs du Castello Sforzesco au Palazzo Clerici, du musée de la science au Palazzo di Brera, du Palazzo Reale au musée Pezzoli (*lire l'article d'A. Chastel, paru le 24 juin 1982 et intitulé : « Léonard ou l'artiste omniprésent »*), la meilleure façon de découvrir la ville.

Milan, à l'inverse de son dôme, n'a rien d'excentrique. Tout le contraire : l'urbanisation s'est, ici, élaborée à l'aide d'un invisible compas. Couronnes après couronnes, on passe de banlieues où l'ocre et la tuile ne parviennent pas à venir à bout de la lèpre d'habitations à loyers modérés, au centre-ville circonscrit par des boulevards à la gloire des seigneurs de la ville.

Inévitablement, toutes les avenues conduisent à la cathédrale, le véritable cœur de ville, flanquée au sud de deux exemplaires de l'architecture de la période fasciste et de la Torre Velasca, qui fut en 1958 l'un des premiers gratte-ciel d'Europe, et au nord d'un chef-d'œuvre de la fin du siècle dernier, l'arche et la galerie qui célèbrent le souvenir de Victor-Emmanuel II. Succession de cafés élégants et de boutiques qui ne le sont pas moins, cette galerie à la haute verrière témoigne du Milan d'aujourd'hui, actif, créateur, argenté, en deux mots, très vivant.

OLIVIER SCHMITT.

(Lire la suite page 18.)

L'Adriatique a mauvaise mine

COMMENT sauver l'Adriatique ? L'enjeu est de taille puisque sur ses rives, et notamment sur la Riviera de Romagne entre le delta du Pô et les premiers contreforts des Marches s'étend l'un des plus grands ensembles touristiques d'Europe.

Le 10 septembre, toutes les activités du littoral de l'Adriatique se sont arrêtées pendant deux heures pour une première « grève générale écologique ». En effet, depuis 1975, à la fin de l'été la mer est recouverte par d'énormes concentrations d'algues rouges ou vertes. Chaque année, « l'invasion » prend de l'ampleur et devient d'autant plus préoccupante. Si le manteau d'algues reste limité à une bande de 4 ou 5 kilomètres à quelques milles au large de la côte où la mer se transforme en marécage nauséabond, les résultats du phénomène arrivent jusqu'aux plages où sont rejetés des centaines de poissons morts, asphyxiés par manque d'oxygène.

L'Adriatique se meurt d'eutrophication, c'est-à-dire d'un développement rapide et incontrôlé d'algues qui se nourrissent d'un excès de rejet en mer de déchets organiques et industriels. De tels phénomènes s'étalent souvent produits dans des lacs de régions industrielles, rarement en mer, où le mouvement des flots assure à l'eau le renouvellement de son oxygène. Mais justement, l'Adriatique est une mer close

« Les déchets de la civilisation moderne, *affirme Mme Laura Conti, biologiste et animatrice d'une ligue pour la protection de l'environnement dépendant de l'ARCI*, transforment cette mer en un gigantesque laboratoire où se reconstitue un habitat disparu depuis des millions d'années. C'est comme si nous retournions au début de l'évolution. On assiste à la substitution d'organismes complexes, comme les poissons, mollusques ou crustacés, par des organismes unicellulaires comme ces algues microscopiques. »

L'exemple de Cervia

Ces algues gongiaulax poliedra *ou* gongiaulax tamarensis, *qui ont un cycle saisonnier, se développent grâce à un excès de richesse en phosphore de l'eau. Dans l'Adriatique débouche en effet le Pô, dont le bassin hydrographique est de 75 kilomètres carrés et constitue les principales artères d'une des régions industrielles les plus importantes de l'Italie, où est concentrée pour 63 % la production du pays.*

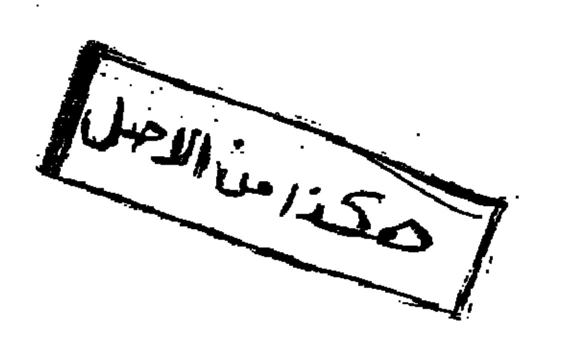
Le fleuve rejette chaque année dans la mer 80 milliards de mètres cubes d'eau chargée de 75 millions de tonnes de matières en suspension, dont 28 000 tonnes de phosphore, soit 48 % de l'ensemble du phosphore rejeté en mer par l'Italie. Ce phosphore arrive à la mer par le biais d'engrais de déchets humains ou animaux, mais surtout par les produits détergents Lutter contre la pollution du Pô, et par conséquent contre celle de l'Adriatique, implique de développer au maximum les stations d'épuration de tous les centres urbains de l'Italie industrielle.

Les modalités d'application de la loi Merli contre la pollution, votée en 1976, ne sont toujours pas pleinement entrées en vigueur. « De surcroît, de nombreuses régions n'ont pas su ou pas voulu utiliser les fonds qui étaient à leur disposition », *constate M Luciano Chicchi, assesseur régional à l'environnement en Emilie-Romagne. Mais il tient néanmoins à souligner que, dans sa région, ce n'est pas le cas et que désormais sont épurés 90 % des rejets urbains. Cette conscience de la lutte pour l'environnement est réelle en Emilie-Romagne, comme en témoigne le fait qu'une station du littoral de l'Adriatique telle que Cervia a été l'une des premières villes italiennes à installer un épurateur.*

Mais la véritable difficulté, on la trouve en amont. La région d'Emilie a demandé au gouvernement d'adopter un programme d'urgence portant à la fois sur les modalités d'application de la loi Merli, sur l'assainissement du Pô, mais aussi d'adopter des mesures législatives fixant à un maximum de 5 % le phosphore contenu dans les produits détergents en Italie. N'hésitant pas sur ce point à risquer une boutade, l'assesseur à l'environnement de Ravenne affirmait : « Le slogan pour les détergents devrait être désormais : « Un blanc un peu moins blanc pour une mer un peu plus bleue. »

Le gouvernement italien a commencé à prendre conscience de ce problème, comme en témoigne une déclaration du président du conseil à Rimini « L'eutrophication de l'Adriatique doit être considérée comme un problème national. Les communes concernées ne peuvent pas faire face seules, le gouvernement fera son devoir »

MARC SEMO.



PROMENADES A L'ITALIENNE

EN OMBRIE

(Suite de la page 17.)

Deuxième halte : Foligno, ville célèbre pour sa *Giostra della Quintana*, joute équestre opposant les dix quartiers de la ville, qui remonte aux joutes chevaleresques du Moyen Age et constitue aujourd'hui une des attractions touristiques de l'été. Autre spécialité : la cuisine ombrienne, dégustée dans les vieilles tavernes de la ville.

Dans le Palazzo Trinci de Foligno, on a réuni une collection éblouissante de miniatures. En présentant un nombre considérable de manuscrits inédits, ou pratiquement inconnus, cette exposition offre, pour la première fois, une vue d'ensemble de la vie quotidienne, aussi bien civile que religieuse, en Ombrie aux douzième et treizième siècles.

Narni, au sud de la province, est peu fréquenté par les touristes. Pourtant l'exposition, consacrée ici aux églises et aux couvents franciscains, ne manque pas d'intérêt. Le rapide essor des ordres mendiants — les franciscains, mais aussi les dominicains et d'autres moins connus — a exercé une profonde influence sur l'architecture religieuse médiévale. En renonçant aux « bénéfices » provenant de leur état et en se mettant résolument au service de « Dame Pauvreté », ces « frères » (qui refusaient le titre de chanoine) ont traduit dans le domaine architectural les vertus évangéliques qu'ils pratiquaient. Pas d'églises imposantes par leur taille ou leur ornementation, pas de fioritures ni de fresques peintes : c'est en toutes lettres dans les règles primitives. S'il existe encore de merveilleux exemples de ces églises franciscaines dépouillées, heureusement pour nous, on a vite abandonné cette ascèse artistique au profit d'une esthétique moins puritaine.

Deux dernières étapes — à une cadence accélérée, car il y a des limites à nos capacités d'absorption : Todi, où sont exposés les manuscrits provenant des bibliothèques franciscaines, et enfin Pérouse, capitale de la région et ville d'art, très ancienne par ses vestiges étrusques et monuments médiévaux, très moderne grâce aux milliers d'étudiants qui fréquentent ses deux universités. Cette dernière partie de l'exposition a pris pour thème un sujet en apparence plus rebutant : les documents et archives.

Il faut avoir un esprit d'entomologiste pour se pencher avec délectation sur ces « écrits publics » — documents juridiques, testaments ou *codicilles*, *actes* tariés, bulles ecclésiastiques — même s'ils présentent une remarquable coupe d'histoire de l'époque. Et c'est là où l'on touche du doigt les limites de la plus belle exposition. Est-ce possible d'enfermer une vie, un art, une passion dans une reproduction audiovisuelle sans en perdre toute la saveur ?

Cela est particulièrement vrai de saint François, dont la joie de vivre et la folie mystique sont parfaitement insaisissables. Mais il ne faut pas décrier une tentative originale et, par bien des aspects, réussie. Même l'ombre de saint François vaut le déplacement ! Et que ceux qui ne pourront se rendre en Ombrie avant la fin novembre se consolent : une partie de l'exposition, sous forme photographique, sera envoyée par la suite dans plusieurs pays, et notamment la France.

ALAIN WOODROW.

S'Y RENDRE

Pour vous rendre en Italie à l'occasion du huitième centenaire de saint François d'Assise, les tarifs Air France, vacances et visites, sont les suivants :

Paris-Rome, aller et retour : 1 325 francs.

(Conditions d'application de ces tarifs, qui ne sont applicables que sur certains vols désignés : le retour ne peut être effectué qu'à partir du premier dimanche suivant le jour de départ).

Air France peut tenir une voiture de location à votre disposition, de la compagnie Avis, qui coûtera 832 francs, pour une semaine (catégorie A) ou 1 229 francs (catégorie B).

A MILAN

(Suite de la page 17.)

Non loin de là, petit détour sur le chemin de la Scala, qui ne vaut, au-delà de l'hommage à Léonard, que pour les visiteurs munis d'un billet de spectacle, une petite place presque entièrement close : la Piazza Mercanti. Dominée par le Palazzo dei Giureconsulti, construit en 1564, elle est bordée du Palazzo Della Ragione, construit en 1233 et qui fut jusqu'au dix-huitième siècle le siège de la commune. La Loggia Degli Osii et le Palazzo Delle Scuole Palatine complètent un ensemble architectural médiéval unique à Milan, à l'abri de l'agitation et qui a le mérite supplémentaire d'être animé par un restaurant fort agréable *(voir l'encadré ci-dessous)*.

Plutôt que de découvrir les œuvres magnifique de Bramante à la Pinacoteca di Brera, et tout particulièrement son *Christ à la colonne*, mieux vaut s'initier au talent de cet artiste en se rendant à l'église Santa-Maria-Delle-Grazie, construite à la fin du quinzième siècle par Solari. C'est en effet Donato Bramante qui, en 1492, ajouta à cet ensemble exemplaire du passage du gothique à la Renaissance sa « *tribuna* », une coupole à seize pans sur quatre arcs immenses, ainsi qu'une *sacristie* et un *merveilleux* petit cloître.

Juste à côté de la façade de l'église, dans le réfectoire de l'ancien couvent des dominicains, on découvrira, surgissant de l'obscurité, le célèbre *Cenacolo Vinciano*. *Là, sur une paroi, à la demande* de Ludovic le More, entre 1495 et 1497, Léonard a peint la plus belle de toutes les saintes Cènes. Derrière l'horrible échafaudage qui la cache un peu trop — un superbe travail de restauration est en cours, dont les premiers résultats tireraient des larmes au plus obséquieux des athées, — on retrouve avec émotion les douze apôtres rassemblés au Cénacle autour de Jésus...

Sur les « canalii »

Autre étape obligée d'une promenade milanaise, le Castello Sforzesco, immense quadrilatère, rouge de ses briques, reconstruit en 1450 pour abriter la famille Sforza, qui succédait trois ans plus tôt à celle des Visconti à la tête du duché de Milan. Quatre fort émouvants morceaux d'anthologie à ne pas manquer : la *Pietà Rondanini*, dernière œuvre de Michel-Ange, merveilleusement inachevée, le tombeau de Gaston de Foix, la *Salla delle Asse*, dont le décor de la voûte aurait été conçu par Léonard, et, enfin, la très belle pinacothèque où les œuvres de Lippi, Foppa, Bergognone et Bellini ne ravissent pas la vedette au très beau tableau *Vierge et Saints* de Mantegna.

La découverte ne s'arrêtera pas là, et nombreux seront les quartiers qui se révéleront au visiteur. Il en est un, attachant, qui est devenu la coqueluche des intellectuels milanais, de la jeunesse « branchée » et des amateurs de bistrots à la mode : celui des *canalii*, petits canaux qui s'enfuient du centre-ville vers le sud et qui menaient jadis aux maisons campagnardes des grands de Milan.

La route des chartreuses

Par-là, sur les pas des Sforza, la route conduit tout droit à la chartreuse de Pavie, plus belle encore que celle de Chiaravalle. Au cœur de la plaine qui vit Charles Quint défaire les armées françaises fut commencé, en 1396, par Gian Galeazzo Visconti, le plus beau monument de la Renaissance lombarde. Tout est splendide ici et raconté par de petits moines sisterciens courtauds à la gouaille admirable.

L'étape de Pavie s'impose aussi, qui ne doit pourtant pas empêcher celle de Vigevano, siège d'un évêché et cité ducale. C'est le berceau de Ludovic le More et de Francesco II Sforza qui recèle en son cœur une des plus belles places d'Italie et un joyau de la Renaissance. Attribuée à Bramante, cette place est entièrement fermée, bordée sur trois côtés d'arcades très légères et de maisons aux façades peintes, toutes semblables. Elle descend en pente douce vers le Dôme, dont la façade baroque ponctue ce splendide chef-d'œuvre de l'architecture de la fin du quinzième siècle. Milan, ville étape ancienne pour voyageur d'aujourd'hui.

OLIVIER SCHMITT.

PETITS PRIX

A l'occasion du cinquième centenaire de la venue à Milan de Léonard de Vinci, l'office de tourisme de Milan, en association avec Alitalia, propose des séjours dans la capitale lombarde à des prix particulièrement avantageux. D'autre part, il peut réserver des places pour les spectacles de la Scala ou ceux du Piccolo Teatro.

Un certain nombre de formules de week-ends ont été retenues, dont les prix s'établissent ainsi : une nuit, chambre et petit déjeuner de 710 à 920 F, train Paris-Paris compris, ou de 1 210 à 1 420 F en avion. Trois nuits, chambre et petits déjeuners de 920 à 1 540 F en train, et de 1 420 à 2 040 F en avion. La fourchette des tarifs correspond à la catégorie des hôtels choisis (supplément de 30 F par le train et de 60 F par avion entre le 1er novembre et le 31 décembre 1982).

★ **RENSEIGNEMENTS : Alitalia, 140, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 256-66-33. Office de tourisme d'Italie, 23, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 266-03-96. Office de tourisme de Milan, 1, via Marconi, Milan. Tél. : 870-016, 870-416, 808-813, 808-859.**

TABLES LOMBARDES

● *Après un spectacle à la Scala, on se retrouve au Charleston, 8, piazza del Liberty, tél. : 798-631.*

● *Après une visite au Dôme les pas se perdront piazza Mercanti, où l'on découvrira la très bonne cuisine du ristorante Mercante, tél. : 80-52-198.*

● *Pour une soirée pleine de chaleur, avec le « Tout-Milan » des arts et de la culture : la Grotta et ses savoureuses pâtes noires, 13, via Bergamini, tél. : 862-917.*

● *Pour les gens plus pressés et qui ont peur de rater leur avion, tout près de l'aéroport se trouve la terrasse délicieuse de la Viscontina, tél. : 547-03-91.*

TAUROMACHIE

LA CORRIDA EN CONGRÈS

QUAND la porte du toril s'ouvre avec fracas pour laisser jaillir ce superbe toro du comte de la Maza, un rayon de soleil perce entre deux nuages et balaye l'arène nîmoise. Juste salut pour ce seigneur andalou qui, fier, altier, armé de yatagans particulièrement affûtés, se prépare à livrer son dernier combat. Ce combat a lieu. Sous la pluie et dans la bourrasque. On voit, le cœur serré, Paco Ojeda se diriger vers la bête immobile et dont les flancs sont secoués par une puissante respiration. Le vent soulève la muleta du torero, découvrant trop vite le corps ainsi offert, sans défense, à la charge du bicho.

Ojeda comprend. Il oublie alors qu'il est un artiste. Il devient macho. Et se bat. Mais ce toro est seulement un diable. Ses cornes frôlent sans cesse le matador, dont le ventre se creuse. Et, soudain, cette dernière passe de dos, où la bête foule le terrain de l'homme en suivant l'étoffe qui glisse, diabolique, devant elle. C'est fini. Ojeda a gagné. Il se profile avec l'épée... Puis il salue la foule, qui l'applaudit. En le regardant, on pense alors à Montherlant, qui a écrit à propos des toreros : « Où est-ce qu'ils mettent leurs intestins pour être minces comme cela ? Ils ont pourtant des intestins puisque, à l'occasion, les taureaux les débalent... » *Mais quelle étrange folie que ce combat d'un autre âge entre un homme et un toro à l'époque où le T.G.V. file à travers les garrigues...*

Nul n'oubliera, même si leur combat ne fut pas à la hauteur de leur prestance, ces magnifiques bêtes présentées par le comte de la Maza. Rarement dans les ruedos français l'aficionado aura eu l'occasion de découvrir de tels toros, dessinés par Goya ou peints par un potier crétois... Curieux bonhomme que don Leopoldo de la Maza y Falco, propriétaire terrien, maire de Moron-de-la-Frontera (Séville), ami du général Franco, colonel de la légion étrangère espagnole pendant la guerre civile, au cours de laquelle il perdit un œil, et qui vient d'être élu président de l'Association des éleveurs andalous. Un club très fermé. Mais, comme l'affirme M. Pierre Dupuy, directeur de la revue Toros, *Don Leopoldo échangerait volontiers tous ses titres* « contre une vuelta en plaza de Madrid ».

Alors qu'avait lieu la Feria des Vendanges, Nîmes accueillait en ce mois de septembre le soixante-sixième congrès de la Fédération des sociétés taurines de France. Cette manifestation a notamment été marquée par les propos de M. Henri Capdeville, président de la fédération, qui a réclamé « la reconnaissance officielle de la corrida en France, mais uniquement dans les régions de tradition ».

De nombreux aficionados estiment en effet qu'après les propos de M. Jack Lang, ministre de la culture, plaidant pour le développement des cultures régionales, la corrida est particulièrement concernée. Il est temps en effet de lever le voile hypocrite qui couvre les courses de taureaux en France, où elles ne sont, en fait, que tolérées. Une telle initiative assainirait tout d'abord le marché financier des spectacles taurins, dont les Espagnols tirent toutes les ficelles. Elle permettrait, enfin, de rendre légale la profession de torero vivant en France, car les toreros français ne rentrent dans aucune catégorie professionnelle. Ils doivent donc payer de lourds impôts sans être pris en charge socialement. En cas d'accident — fréquent dans leur métier — ou de maladie grave, ils doivent faire appel à une caisse d'aide sociale ou à la solidarité professionnelle, se transforment ainsi en indigents. Alors que « tras los montes » ces toreros français bénéficient d'une couverture sociale puisqu'ils cotisent à la Sécurité sociale espagnole, leur profession étant, en effet, reconnue dans ce pays.

Pourtant, tous les ans, au sud de la Loire, une quarantaine de villes françaises proposent une centaine de spectacles qui brassent des sommes d'argent pouvant atteindre 40 millions de francs. Et cela sans tenir compte des retombées économiques pour le commerce des villes qui organisent les ferias. « Le succès économique des spectacles taurins incite les municipalités, quelle que soit leur coloration politique, à reconduire ou à développer encore plus l'organisation de corridas sans jamais envisager de poser le cas social des toreros », *souligne un matador français, qui ajoute :* « Il faudra sans doute qu'un accident mortel se produise en France pour que l'on se décide à aborder cette question. » *La balle est dans le camp du ministre de la culture. Il devra agir, car* « sans taureau le peuple est triste et la fête languit ».

JEAN PERRIN.







Hippisme

L'Arc et les poulains d'éprouvette

CERTAINS morts n'en finissent pas de ressusciter. C'est le cas de Marcel Boussac.

Après la victoire d'*Akiyda* dans l'Arc-de-Triomphe, dimanche, c'est la silhouette et le sourire de l'Aga Khan que nous avons vu s'encadrer sur nos écrans de T.V. Mais l'intéressé — il l'a lui-même souligné — n'était là, en quelque sorte, qu'à titre d'exécuteur testamentaire. Le triomphe était celui de Marcel Boussac. Un triomphe, à dire vrai, *né non pas de quelque trait de* génie, mais de la ruine même du vieux lion. Il est des destins dans lesquels les pires revers sont le terreau des plus grands succès. C'est peut-être à de tels formidables contrepoids que se reconnaissent les élus. Marcel Boussac en était un.

A la fin de sa vie, pressé de toutes parts, les décombres s'amoncelant, n'ayant plus les moyens de fonder son *élevage* sur un étalon de qualité, il avait élevé à ce rang un jeune cheval qui n'avait gagné que le Grand Prix de Marseille, mais en qui se concentraient les meilleurs « sangs » des grandes années de l'écurie : *Labus*.

Il mourut avant que les premiers fils et filles de *Labus* ne fussent en âge de paraître en piste. Il ne sut donc jamais le joyau que lui avait tendu le dénuement. L'Aga Khan, à qui les syndics de la faillite Boussac avaient, quelques mois avant la mort de ce dernier, vendu en bloc les décombres de l'écurie (pour la somme tout de même rondelette de 35 millions de francs), ne le devina pas non plus : jugeant *Labus* indigne de sa jumenterie, il le donna aux Haras nationaux et le cheval partit « servir », dans la Manche, des juments de selle au tarif de 500 F la carte.

Il est maintenant un des deux ou trois étalons français les plus recherchés. *Akiyda*, la gagnante de l'Arc, est une de ses filles, engendrée avec une jument de Marcel Boussac juste avant la mort de celui-ci. Dans sa progéniture (où l'on ne compte qu'un seul produit n'ayant pas gagné) s'étaient déjà révélés depuis deux ans des sujets de première grandeur : *Dalal, Ardesh, Labus Fille, Akarad*, tous nés de poulinières ayant appartenu au vieux propriétaire et conçus juste avant la fin de celui-ci. Parmi ces juments, une mention particulière à *Licata*, la mère précisément d'*Akiyda*. Alliée à *Mill Reef*, elle avait déjà donné un gagnant de Jockey-Club : *Acamas*.

Avec *Labus*, elle a produit un gagnant de Grand Prix de Saint-Cloud, *Akarad*, et, maintenant, une gagnante de l'Arc. Elle atteint à la célébrité mondiale.

La révélation de *Labus* ravive un certain aspect du problème de l'insémination artificielle. L'Agriculture *socialiste est favorable à cette pratique*, déjà assez largement utilisée dans les pays de l'Est et en Allemagne fédérale, expérimentée, chez nous, avec le champion de concours hippique *Galoubet*. Le nouveau directeur des Haras nationaux, Jean-Pierre Launay, a refusé, voilà quelques jours, d'aller participer, en Angleterre, à une conférence internationale sur les courses parce que les organisateurs, le Jockey-Club anglais, avaient refusé d'inscrire l'insémination artificielle à l'ordre du jour de la réunion.

Opposés à l'insémination artificielle

L'insémination artificielle est, au stade actuel des techniques d'élevage, la *seule* pratique qui pourrait faire baisser sensiblement les prix des pur-sang et les ramener au niveau des bourses françaises. Nous sommes de ceux qui *sont* persuadés qu'elle aura inéluctablement droit de cité ; que, déjà, le dilemme est : admettre l'insémination artificielle et faire front au défi financier américain ; ou bien la refuser *mais* alors couper le lien américain, laisser les chevaux de milliardaires, issus des plus grands étalons du monde, trop chers *pour* nos bourses, se battre entre eux au pays des milliardaires, et ramener nos compétitions au niveau de nos propres étalons, c'est-à-dire un ou deux échelon en dessous.

Mais — et voilà où surgit *Labus* — on ne peut non plus avoir recours à l'insémination artificielle sans limite et sans garde-fou. Car, que se serait-il passé si la pratique avait été admise vers les années 1976-1977 ? Jamais Marcel Boussac ne se serait servi de *Labus* comme étalon. Les *Vaguely Noble, Mill Reef*, voire les défunts *Ribot* et *Sea Bird* en éprouvette ayant été accessibles à un homme quasi ruiné, c'est à ces éprouvettes qu'il aurait fait appel. *Labus* aurait été, dès l'origine, voué à la production de chevaux de selle ou aurait été vendu au rabais en Amérique du Sud, l'exutoire habituel des surplus de l'écurie Boussac dans les grandes années de celle-ci. Notre élevage de pur-sang aurait perdu un capital *génétique dont on ne fait peut-être* encore qu'entrevoir la richesse.

A cet égard encore, le vieux capitaliste libéral a quelque raison de se retourner dans sa tombe. Toutes les grosses fortunes internationales qui ont investi dans le pur-sang, tous ceux qui furent les compagnons de banque et de pesage de Marcel Boussac, sont farouchement opposés à l'insémination artificielle. La propriété des gands étalons — non d'éprouvette, divisibles quasi à l'infini, — c'est leur affaire et le fondement (au moins théorique) de leurs empires hippiques. Or, voici le compagnon disparu, l'ancien complice, qui — à travers sa ruine, et grâce à elle, — leur fournit leur meilleur argument. Il n'est pas certain que le vieil homme se serait réjoui de cette complicité-là : à l'exception de lord Granard en Angleterre et, en France, de l'Aga Khan, qui lui laissa jusqu'au bout la jouissance d'une pouliche afin que sa casaque ne disparût pas avant lui — les amis l'avaient totalement laissé choir, les dernières années.

Que les spéculations génétiques ne nous fassent tout de même pas oublier les péripéties de la piste.

Autant que la victoire d'*Akiyda* et de *Labus*, l'Arc a été celle d'Yves Saint-Martin. Il a le génie de Longchamp. Il sait exactement où, à chaque mètre, y placer son cheval, où le reprendre, où le lancer à l'attaque... La course d'*Akiyda* a été la copie conforme de celle de *Sassafras*, avec laquelle il avait gagné en 1970 : quatrième position, le long de la corde, pendant tout le parcours, puis démarrage de loin et en une seule fois, dès que les chevaux de tête — en l'occurrence *Bikala* et *Bon Sang* — commencent à faiblir.

LOUIS DÉNIEL.

CAVALIERS ET CLOCHARDS

LE voyage à cheval est à la mode. On ne compte plus les cavaliers qui partent, avec ou sans sponsor, arpenter le monde au pas de leurs chevaux. Tous, sans doute, ont, peu ou prou, le sentiment que voyager à cheval, dans un monde mécanisé à outrance, suffira à leur ouvrir les portes des cœurs et des maisons. A suivre le périple d'un de ces voyageurs, il semble pourtant que la réalité soit moins simple...

Jean-François Ballereau est une figure connue dans le monde de la grande randonnée. Après plusieurs voyages à cheval en solitaire, il est parti, avec une équipière, pour un « Buenos-Aires - New-York » : 15 000 kilomètres et deux ans de chevauchée. Depuis, tous les mois, Ballereau et sa compagne faisaient, dans la revue Cheval Magazine, *le récit de leur expédition. Voici quelques extraits des réflexions de Ballereau dans le numéro d'août, un an après avoir quitté la France, alors qu'il venait de passer l'équateur, ayant traversé l'Argentine, le Pérou, la Bolivie et l'Equateur :* « Le fait de voyager à cheval favorise souvent les contacts. Pour nous, cela n'a pas toujours été le cas (...). Cavaliers et clochards, nous sommes et tenons à rester (...). En conséquence, pour l'homme du « campo », pour le paysan de la montagne, nous avons souvent l'air de riches voyageurs. Bien que notre bourse ne soit pas trop épaisse, nous dépensons certains soirs, uniquement pour nourrir les chevaux, des sommes qui permettraient à ce paysan de vivre plusieurs semaines. Mauvais point de contact ! Nous ne sommes, au premier abord, que le « gringo » qui passe. Quant au riche, à l'homme de la classe supérieure, notre accoutrement, que nous ne changeons pas, l'incite à nous prendre pour des minables. Il ne nous reçoit et nous aide — le cas échéant — qu'à cause de la performance que nous avons accomplie (...). Ce manque de contacts, ces rapports ambigus sont souvent frustrants. Nous vivons trop souvent, par la force des choses, repliés sur nous-mêmes (...) »

Certes, plus loin, Ballereau reconnaissait : « Les pays, les gens, nous ne les aurions pas découverts comme nous avons pu le faire, sans nos chevaux. » *Mais un bref communiqué annonçait, dans le numéro suivant de* Cheval : « La bureaucratie a eu raison du sport et de la performance. » *Confrontés* « à une série de problèmes insolubles », *Ballereau et sa compagne ont finalement abandonné à Panama. L'époque n'est plus aux Tschiffely* (1)... — J.-L. A.

(1) En 1925, Aimé-Félix Tschiffely, Suisse d'origine, partit seul avec deux chevaux « criollos » de Buenos-Aires, afin de rallier New-York. Le trio mit deux ans et demi à couvrir l'itinéraire. Tschiffely est souvent cité comme un « pionnier » du tourisme équestre.

PARTIR

La vie nomade, la vraie

Première pour les vélocypédistes : 1 600 kilomètres sur deux roues au cœur du Rajasthan jusqu'à la fête de Pushkar en compagnie de Georges Schaller, ethnologue, cinéaste et conférencier vivant en Inde depuis 1975. Vingt personnes maximum, du 26 novembre au 17 décembre prochains. On doit amener sa bicyclette. Forfait Paris-Paris : 7 500 F.

★ Renseignements et inscriptions : Guilde européenne du raid, 4, rue de Vaugirard, 75015 Paris, tél. : (1) 326-97-52.

Réservée aux plus de cinquante ans

L'association Renouveau vient de faire paraître son catalogue Escapade 3, *qui s'adresse donc aux amoureux du voyage de plus de cinquante ans.*

Randonnées à pied, en calèche, sorties en mer et pêche, voile, tennis dans huit régions de France, de la Bretagne à la Côte d'Azur, des prix raisonnables et le gage d'une organisation sérieuse. Décidément, vivement la retraite !

★ Renouveau : 2, rue Trésorerie, 73000 Chambéry, tél. : (79) 70-37-72. Délégation à Paris : 18, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris, tél. : (1) 278-26-42.

L'automne dans le Sud-Ouest

La fédération des comités départementaux du tourisme de l'Aveyron, du Gers, du Lot, du Tarn et du Tarn-et-Garonne vient d'éditer sa première brochure intitulée l'Automne au cœur du Sud-Ouest.

Très heureuse initiative, qui rassemble en seize pages glacées, photos couleur, mise en pages parfaite, tous les renseignements sur les gîtes ruraux, les hôtels, les campings et les vacances actives d'un pays qui s'en va des gorges du Tarn jusqu'à Montauban.

★ Pour obtenir gratuitement ce catalogue, il faut s'adresser à « Au cœur du Sud-Ouest », B.P. 354, 82005 Montauban Cedex, tél. : (63) 63-31-40.

La Crète à vélo

Des vacances sportives mais sans entraînement forcené, sans esprit de compétition, ne sacrifiant rien au confort, voilà les mots d'ordre de Vélotour, un voyagiste marseillais spécialiste des deux-roues. Il propose aux amateurs de partir à la découverte de la Crète en groupes d'au moins quinze cyclistes — le maximum est fixé à trente, — pour un prix de 4 850 francs, pour neuf jours, de Paris à Paris. Encadrement technique de Raphaël Geminiani, hôtels, repas compris.

★ Vélotour, 353, avenue du Prado, B.P. 2, 13266 Marseille Cedex 8, tél. : (91) 76-21-80.

A Londres, au Palace pour 390 F

Jusqu'au 2 novembre prochain, Rank Hotels vous propose de séjourner dans des hôtels de luxe de la capitale britannique, à des prix, ma foi, fort intéressants. Ainsi, pour 390 francs, on pourra loger au White House — quatre étoiles — pendant deux nuits, petit déjeuner anglais compris. On peut choisir le forfait avion pour 1 080 francs, dans le même hôtel et aux mêmes conditions. La catégorie luxe est accessible à partir de 480 ou 1 170 francs, au Royal Lancaster, et le prix le plus élevé (710 ou 1 400 francs) vous sera demandé pour rejoindre l'Athenaeum.

★ Renseignements et réservations : V.P.S., 9, avenue de la République, 75011 Paris, tél. : 357-65-72.

L'Inde en liberté

Le gouvernement indien vient de décider de rétablir le « landing permit » ou autorisation d'entrer dans ce pays sans visa pour un séjour de tourisme qui ne dépassera pas trente jours. Toutefois, les visiteurs qui se rendent régulièrement dans ce pays (plusieurs fois dans l'année) doivent se munir d'un visa avant leur départ de France.

L'office du tourisme indien de Paris vient, lui, de publier la nouvelle édition de sa brochure Vacances en Inde. *On y trouvera tous les séjours des voyagistes et associations français ayant inclus cette destination dans leurs catalogues.*

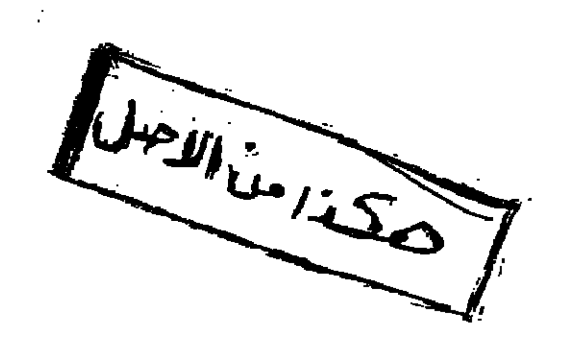
★ Pour obtenir la brochure « Vacances en Inde 1982-1983 », il suffit d'écrire à l'Office national indien du tourisme, 8, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris.

En route pour le Cezallier

Le Cézallier, ça ne vous dit rien ? Et le Lembronnais, pas plus ? Alors, le pays des couzes, vous brûlez ? Non, bon. Voilà trois terres de randonnées, à pied, à ski, à cheval, en canoë, à vélo, entre Issoire, Massiac, Murat et Besse-en-Chandesse. Il faudra revoir vos leçons de géographie.

Pour vous y aider, le petit dépliant tout à fait remarquable édité par l'association pour le développement de la randonnée pédestre dans le Massif Central. Un répertoire des villes et villages d'accueil et de leurs modes d'hébergement, de leurs magasins et services, un recensement du patrimoine local et des curiosités naturelles, bref un petit opuscule bien fait à ranger soigneusement dans le tiroir du haut de la commode du couloir, avec les cartes routières.

★ Chamina, 5, rue Pierre-le-Vénérable, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : (73) 92-82-60.



Plaisirs de la table

Anti-nouvelle cuisine

LES visons n'ont pas toujours tort ! Il y a des lustres, ils s'enthousiasmèrent pour le bœuf gros sel du bon Léon, sorte de Gabin de la table, dans son décor misérabiliste de la rue du Volga. Des entrées en abondance et à discrétion, le bœuf gros sel, fromage *et* dessert pour, il y a une dizaine d'années, 18 F, service compris (j'ai retrouvé une addition !). Claude Barthélemy, le fils de Léon aujourd'hui disparu, maintenait la tradition. Mais la rue du Volga va être livrée aux démolisseurs. Claude Barthélemy (qui entretemps a ouvert avec sa jeune et jolie femme le *Moulin de Monjouvin* à *Illiers-Combray* (ô Proust), vient donc de transporter son *Bœuf Gros Sel* dans le 15e (299, rue Lecourbe - tél. 557-16-33 - fermé dimanche). Formule à peine différente : le bœuf gros sel ou le plat du jour (lundi : miroton ; mardi : blanquette de veau ; mercredi : bourguignon ; jeudi : sauté d'agneau ; vendredi : veau Marengo ; samedi : petit salé) pour 63 F et donnant droit à la farandole des entrées (ah ! ce boudin vinaigrette !... oh ! ces filets de harengs pommes moutarde !). fromage *et* un dessert au choix. Si vous y ajoutez le vin (ils vont de 40 à 65 F la bouteille, avec *une belle collection de beaujolais* et un graves château Vignolles honnête), l'addition ne dépasse pas les 110 F Qui dit mieux ?

C'est ici l'anti-fast-food, mais aussi l'anti-nouvelle cuisine. On fraternise dans une abondance bon enfant de bon aloi, et il faut retenir sa table. Ce quadrilatère des derniers numéros de la rue Lecourbe devient précieux pour le gourmet. Il y a *le Croquant* (de la rue Jean-Maridor), *les Senteurs de Provence* (au coin en face), *les maîtres bouchers Jean et Claude* un peu plus loin (au 304) et, avant, au 295, *Pierrot Gourmand* aux tartes renommées.

Sans doute la jolie Catherine, qui diligente la ronde des terrines, ne figurera pas parmi les hôtesses de charme du snobisme. sans doute les visons des beaux quartiers ont, depuis quelques années, pris le goût (mauvais) des assiettes *minceur* à la japonaise et du kiwi passe-partout. Il n'importe ! Le succès du néo *Bœuf Gros Sel* est consolant. Et il indique peut-être un virage de la restauration parisienne !

∴

J'avais été réservé — pour ne pas dire méchant — avec le *Sud-Ouest*, un petit nouveau patronné par Daguin *(Sud-Ouest*, 40, rue de la Montagne Sainte-Geneviève - tél. 633-30-46). Les débuts sont souvent difficiles et, aussi bien, le quartier n'est pas de ceux que j'aime. Mais ne faut-il pas faire amende honorable devant les efforts de J.-C. de La Jarrige ? Il présente à présent une variation sur le foie gras unique à Paris : de canard, froid, nature — aux épinards, à la julienne, au cointreau (drôle d'idée !) et chauds : aux deux olives — fumé sauce pointue — en papillote aux langoustines (de 60 à 80 F). De la garbure à la croustade, on peut dire, comme le Cyrano de Rostand : *« C'est toute la Gascogne. »*

Avec un menu à 130 F, service compris, fromage *et* dessert. Voici maintenant une maison avec laquelle il faut compter.

LA REYNIÈRE.

SARDINES

C'EST — ou plutôt c'était — un plaisir simple mais gourmand qu'une bonne sardine à l'huile. Je sais qu'il est commun d'évoquer l'autrefois mais c'est vrai qu'autrefois on trouvait, plus qu'aujourd'hui, de bonnes sardines. Pourquoi ?

D'abord il y a deux sortes de préparation. Il convient d'utiliser les sardines crues et c'est l'huile de macération qui « cuit » les arêtes. L'huile et le temps ! Car les sardines se bonifient en vieillissant, et les vieux épiciers le savaient bien, qui, régulièrement, tous les trois mois par exemple, retournaient les boîtes, dans leurs rayons, ne livrant à leur clientèle que des sardines d'au moins un an de boîte !

Nous avons changé tout cela ! Alors les conserveurs font pocher les sardines avant de les mettre en boîte, pour que les arêtes ne restent pas dures. D'autant qu'à la bonne huile d'olive ils substituent huiles de colza ou de tournesol. La diététique a bon dos !

Au Verger de la Madeleine *(4, boulevard Malesherbes), on vend encore des boîtes « retournées », bonifiées par le temps. Mais M. Legras m'a confié ses craintes : «* Le métal des boîtes est-il toujours le même ? *» Il ne lui semble pas. Plus léger, il n'aurait pas, lui, le temps d'attendre.*

Et c'est peut-être pourquoi on ne trouvera plus, bientôt, d'admirables sardines en boîtes !

PLATES ET CREUSES

Mignonne, allons voir si les huîtres sont ouvertes au restaurant... rimait un chansonnier. Elles arrivent. Les creuses devraient être au même prix que l'an dernier, m'a confié Paul, le patron de Chez Edgard *(dont on sait que le banc de fruits de mer est un des plus attractifs et de prix honnête de la restauration parisienne). En effet, les producteurs n'augmenteraient que de l'augmentation des frais de transport, soit 2 à 3 %.*

Quant aux plates, elles seront toujours rares et coûteuses.

Depuis quelques décades, les huîtres sont proposées « cuisinées » (ce n'est nullement de la nouvelle cuisine, mais un retour aux dix-septième et dix-huitième siècles). Et les plates conviennent mieux (mais attention ! elles ne doivent pas être cuites, simplement pochées ou grillées : chaudes !).

Il faudra donc remplacer les plates par des creuses (japonaises ex-portugaises) et s'en régaler : millésime 1982-1983 !

L. R.

MIETTES

● *Le Caboulliet*, à L'Isle-Adam ! Que de souvenirs en cette pittoresque maison où Léonie Moreau cuisinait sa « caboulliade » et nous régalait avant la visite, sur l'autre rive, aux souvenirs de Van Gogh ! Eh bien, *Le Caboulliet* va disparaître. Sera-t-il, comme *Le Kilel*, de Grimaud, vendu par appartements ?

● *Une nouvelle Ecluse* (place de la Madeleine, celle-là). Curieusement, la « note » est tapée en anglais. Serait-ce un souvenir de l'occupation anglaise en Bordelais ? Les prix sont assez élevés. A citer aussi la *Galerie des vins* (201, rue Saint-Honoré), et son bar-dégustation. Cela devient une mode...

● *Barrier à Tour, Sendereps en son Archestrate*... Combien sont-ils d'autres à faire eux-mêmes leur pain ? Une gourmandise qui devrait se généraliser chez les bons restaurateurs. Et chez soi ? Est-ce difficile ? Non, répond Lionel Poilâne, et Manu-Presse publie une plaquette : *« Faire son pain »* (Dessain et Tolra, 10, *rue* Cassette), où la ménagère trouvera les proportions pour fabriquer à la maison, et très facilement, une vingtaine de pains différents.

● Session d'automne aux Relais et Châteaux. Six nouveaux élus : *Esclimont* à Saint-Symphorien-le-Château (28700), le *Château de Faverges-de-la-Tour* (38-110), *l'Hôtel Ombremont*, au Bourget-du-Lac (73370), le *Mas des herbes blanches*, à Joucas (84220), l'*Horizon*, à Thionville (57100), *et* le *Manoir de Lan Kerellec*, à Trébeurden (22560). Deux nouveaux Relais gourmands, dont *Michel-Rostang* (10, rue Gustave-Flaubert, tél. : 763-40-77), qui vient d'agrandir et de décorer chaleureusement sa petite maison de grande cuisine et de bon accueil.

● Vingt ans ! Jean-Claude Vrinat fêtera ces jours-ci son arrivée à la barre du *Taillevent* de la rue Lamennais. Succédant à son père, *il a su faire de l'illustre maison une* des plus attrayantes et des plus internationalement connues.

● La XVIIIe Saison musicale du *Château d'Artigny* (à Montbazon, tél. : 26-24-24) dans quelques jours. De l'Ensemble de violoncelles de Paris à l'ensemble da Camera, les programmes mettront en vedette des musiciens de grand talent.

● *Lucien Legrand*, dont la cave de la rue de la Banque est bien connue des amateurs, vient d'ouvrir une autre boutique au 6 de la galerie Vivienne. Slogan : *« Une gamme de vins bien choisis aux prix en bémol. »*

● Furieux ! Oui, furieux ce fidèle lecteur à propos de la table et de l'accueil au *Buffet de la Gare* de Valenciennes, pourtant souvent encensé. Mais il faut qu'il sache que le temps n'est plus où la S.N.C.F. mettait un point d'honneur à promouvoir les Buffets gastronomiques, souvent le meilleur restaurant de la ville.

● Heureux ! Oui, heureux et comblé cet autre fidèle lecteur qui a découvert le muscat (corse) de *Dominique Gentile* (récente « bouteille du mois ») depuis longtemps et l'apprécie sur un foie gras autant que sur un confit de merle...

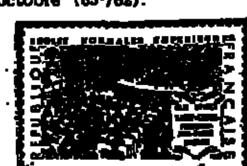
● *La Dariole* (49, rue du Colisée, tél. : 225-66-76) ouvre en son rez-de-chaussée inutilisé, tous les déjeuners du lundi au vendredi, un *Bistro 49* avec un menu à 80 F (vin et service compris, mais, hélas ! fromage ou dessert).

Philatélie

N° 1761

FRANCE : Ecoles normales supérieures.

Comme prévu sur le programme 82, dans les commémorations, il a été stipulé l'émission d'un timbre soulignant le centenaire de la création des écoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses (cf. « le Monde » du 17 octobre 1981, p. 24). Vente générale le 18 octobre (65e/82).



1,80 F, gris et rouge.

Format 36 × 22 mm. Dessiné et gravé par Georges Bétemps. Tirage : 10 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce, à Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 16 et 17 octobre, de 9 h à 18 h, dans les écoles normales supérieures suivantes :

A Paris, 48, bd Jourdan (14e).

— Dans les Hauts-de-Seine :

A Fontenay-aux-Roses, 5, rue Boucicaut ;

A Montrouge, 1, rue Maurice-Arnoux ;

A Saint-Cloud, bâtiment de Valois (grille d'honneur du Parc).

— Dans le Val-de-Marne :

A Cachan, l'école normale supérieure de l'enseignement technique, 61, avenue du Président-Wilson.

— Le 16 octobre, de 8 h à 12 h :

A la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er ; au bureau de poste de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ;

De 10 h à 17 h, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e ;

Aux bureaux de poste de Cachan, Fontenay-aux-Roses, Montrouge et Saint-Cloud.

Partout avec des boîtes aux lettres spéciales pour oblitérations « P.J. »

● Signalons que les cinq villes intéressées utiliseront exactement le même cachet grand format non illustré, avec la mention « Premier Jour ».

Ouverture d'un nouveau guichet philatélique

La ville de Toulouse, à partir du 11 octobre, possédera à la R.P. un guichet philatélique doté d'un cachet à date grand format, illustré par le blason de la ville, avec la mention « 31 Toulouse recette principale ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 69320 Feyzin (Centre communautaire de loisirs), les 9 et 10 oct. — Inauguration du Centre.

⊙ 34000 Montpellier, (à la Foire) du 15 au 24 octobre. — 34e Foire Internationale de la Vigne.

⊙ 57310 Guenange, (place de l'Hôtel de Ville), les 16 et 17 octobre. — 4e Congrès philat., Région V.

⊙ 06190 Roquebrune Cap Martin, (salle municipale Hernani), les 16 et 17 octobre. — 2e Exposition Cartophilie-Philatélie.

⊙ 33000 Bordeaux (Foire), du 12 au 14 oct. — Salon de l'électronique.

⊙ 32730 Aubigny-aux-Kaisnes (Foyer des jeunes), les 16 et 17 octobre. — « Peinture et Philatélie ».

⊙ 74140 Douvaine (Collège public), les 16 et 17 octobre. — Dixième Congrès régional du Groupement philatélique savoisien.

⊙ 06000 Nice, (Palais des Expos), du 16 au 21 octobre. — 1er Congrès international de paléontologie humaine.

⊙ 01400 Châtillon-sur-Chalaronne (Centre culturel des Dombes, place Saint-Vincent-de-Paul), le 17 oct. — Hommage à Edouard Bourret, compagnon de la Libération.

⊙ 03100 Montluçon (Mairie), le 16 oct. — Exposition « Les Etats-Unis par le timbre ».

FRANCE : Encore un H.P., le Beffroi de Lille.



Décidément l'année 1982 pulvérisera le record des émissions ainsi que les hors programme. L'« année du Beffroi » de Lille sera donc soulignée par l'émission d'un timbre-poste, dont le tirage s'élèvera à douze millions d'exemplaires.

Vente générale le 18 octobre (86e/82).

1,80 F, brique, marron clair.

Format 22×36 mm. Dessin et gravure de Marie-Noëlle Goffin. Réalisé en taille-douce à Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 16 et 17 octobre, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire installé dans l'hôtel de ville de Lille. Oblitération « P. J. »

— Le 16 octobre, de 9 h à 12 h, au bureau de poste de Lille R.P. (avec boîte aux lettres spéciale pour « P. J. »), et à l'AGERIP, 159/167, rue du Molinel à Lille.

ANDORRE : retrait de timbres.

Le vendredi 15 octobre au soir six timbres seront retirés de la vente des guichets philatéliques et dans la principauté d'Andorre.

0,01 F, Ecu des vallées ;
0,02 F, Ecu des vallées ;
0,90 F, Narcisse ;
1,10 F, Dent de chien ;
1,30 F, Lis des Pyrénées ;
1,40 F, Tichodroma muraria.

En bref...

● CAYMAN. — 75e anniversaire du scoutisme, 3, 20, 30, 50 cents, sujets divers.

● CITE DU VATICAN. — *Quatrième centenaire de* la *mort* de sainte Thérèse d'Avila, trois valeurs, 200, 600, 1 000 lires (23-9-82.)

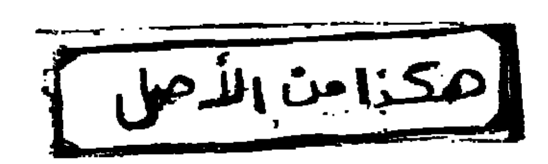
● JERSEY. — 75e anniversaire du scoutisme et 125e anniversaire de la naissance du fondateur Robert Baden-Powel, cinq timbres, 8, 11, 24, 26, 29 pence. Impression hélio, Courvoisier, Suisse.

● NATIONS UNIES. — « Conservation et protection de la nature », émission de six valeurs, deux par bureau : 0,40 et 1,50 franc suisse ; 0,20 et 0,28 dollar ; 5 et 7 schillings pour l'Autriche (19-11-82).

● PAPUA-NOUVELLE-GUINEE. — XIIe jeux du Commonwealth, 10 t., course ; 15 t., boxe ; 45 t., tir ; 50 t., boule.

● SRI-LANKA. — Jubilée d'argent de Maharagama Sasana Sevaka Samithiya, 50 c.

ADALBERT VITALYOS.



Jeux

échecs N° 990

VASSILI SMYSLOV

Le prochain Tournoi des candidats au titre de champion du monde sera disputé entre les grands maîtres Kasparov, Beliavsky, Hubner, Korchnoï, Portisch, Torre, Ribli et Smyslov. Outre la performance de Zoltan Ribli, il faut admirer le retour de l'ancien champion du monde Vassili Smyslov qui, à l'âge de soixante et un ans, a remporté la seconde place du tournoi de qualification de Las Palmas.

Blancs : D. MESTEL
Noirs : V. SMYSLOV
(Tournoi de Las Palmas, 1982.)

1. é4	é5	20. T×é4 (l)	Ff5
2. Cf3	Cç6	21. Té-ç4	Ch4 !
3. Fç4	Fé7 (a)	22. C×h4 (m)	
4. d4 (b)	d6		F×h4 (n)
5. d5 (c)	Cb8	23. g3	Fg5 (o)
6. Fd3	Cf6	24. Td1	Db8 ! (p)
7. ç4 (d)	0-0	25. b4 (q)	Cg4 ! (r)
8. Cç3 (é)	ç6	26. Td-d4 (s)	
9. 0-0	Cb7-d7 (f)		Fh6 ! (t)
10. Ta-b1 (g)	Té8	27. Cç7	Ta-ç8
11. b4	Cf8	28. Cé6	F×é6
12. Té1	Cg6	29. d×é6	Tç-é8 (u)
13. Ff1	Tf8 (h)	30. Fé2 (v)	C×f2
14. Db3	Rh8 (i)	31. Td5	Ch3+
15. Fh2	ç×d5 ! (j)	32. Rg2	Dg1+
16. ç×d5	Cg4 !	33. R×h3	Dh1+
17. h3	Ch6	34. Rg4	D×d5 (w)
18. Tb-ç1	f5 !	35. Tf4	T×f4+
19. Cb5 (k)	f×é4 !	36. abandon (x).	

NOTES

a) Lorsqu'on n'a pas envie d'entrer dans la « partie italienne » ni dans la « défense des deux C » (3... Fç5 ; 3... Cf6, on peut se contenter de cette réponse modeste mais solide.

b) Ou 4. ç3, Cf6 ou 4. 0-0, Cf6 ; 5. Cç3, d6 ; 6. d4, Fg4 avec égalité.

c) Probablement la meilleure suite. En donnant à cette ouverture un caractère fermé les Blancs peuvent faire valoir leur supériorité au centre en suivant un plan d'expansion sur l'aile - D par Fd3 - ç4 - b4 - ç5. 5. d×é5 donne peu : 5... d×é5 ; 6. D×d8+ (ou 6. Fd5, Fd6 ; 7. Cg5, Ch6 ; 8. ç3, Cé7 ; 9. Fb3, Cg6 ; 10. g3 comme dans la partie Bronstein - Reschevsky, Petropolis, 1973), F×d8 ; 7. Cç3, Fg4 ; 8. Fé3 et 9. 0-0-0 avec un minuscule avantage.

d) Après 7. h3, ç6 ; 8. ç4, b5 ; 9. Cç3, b4 ; 10. Cé2, 0-0 ; 11. Fé3, ç×d5 ; 12. ç×d5, Ca6 les Noirs n'ont rien à craindre (Korchnoï-Smyslov, U.R.S.S., 1950).

é) Dans une partie qui ne date pas d'hier entre Tarrasch et Schowalter en 1898, les Blancs s'assurèrent un meilleur jeu après 8. h3, ç6 ; 9. Cç3, Ca6 ; 10. Fé3, Cç7 ; 11. 0-0, Cf-é8 ; 12. Dç2, ç×d5 ; 13. ç×d5, g6 ; 14. Fh6, Cg7 ; 15. g4. Sur 8. h3, Cb-d7 ; 9. Cç3, Cé8 ; 10. 0-0, g6 ; 11. Fh6, Cg7 ; 12. Dd2, a5 les Blancs sont légèrement mieux (Fuchs-Cholmov, Leningrad, 1967).

f) Les Noirs ne sont pas pressés d'échanger sur d5 et attendent que soient terminées les manœuvres de regroupement sur l'aile - R, là où réside leur seule possibilité de contre-jeu.

g) Symétriquement, les Blancs préparent l'invasion de l'aile - D.

h) Après avoir cédé le passage au C-D, la T-R se remet en place avant l'avance f7-f5.

i) Une mesure de prudence nécessaire qui évite tout danger sur la diagonale b3-g8.

j) Au bon moment. La bataille commence.

k) Visant la case é6 via ç7.

l) Et non 20. Cç7, é×f3 ; 21. C×a8, f×g2 ; 22. F×g2, Fh4 ; 23. Tf1, Dg5, etc. Il apparaît que ce sont les Noirs qui déclenchent les premiers les hostilités.

m) Et non 22. Cç7 ; T×ç8 ; 23. Cé6 ; 24. d×é6, C×f3+ ; 25. g×f3 (si 25. D×f3?, T×ç4), T×ç4 et la position du R Blanc reste difficile.

n) Surgit la menace 23..., F×f2+ ; 24. R×f2, Fç2+ avec gain de la D.

o) Avec gain de temps.

p) Dans la « partie italienne », le pion f7 est connu pour sa vulnérabilité. Ici, le pion f2 commence à vibrer. En même temps, le Cb5 est en prise.

q) Si 25 Cç7, Ta-ç8 ; 26. Cé6?, F×é6 et 27..., D×f2+. Dans la phase tactique qui suit, les Blancs tentent de pêcher en eau trouble. Si 25. Cç3, F×h3 ; 26. F×h3, D×f2+ ; 27. Rh1, D×g3, etc.

r) Mais le vieux crocodile qui disputait déjà en 1948 le Tournoi des Candidats trouve à chaque fois la meilleure suite.

s) Si 26. h×g5, D×f2+ suivi du mat. Si 26. T×g4, F×g4 ; 27. h×g5, D×f2+ ; 28. Rh1, Ff3+.

t) Surveillant la case d2, menaçant toujours le Cb5 et la Td4.

u) Excluant absolument toute complication sans craindre 30. T×g4 à cause de 30..., D×f2+.

v) Que faire pour défendre le pion f2?

w) Ayant gagné un pion et une qualité, les Noirs menacent 35..., D×é6+ ; 36. Rh5, Dg6 mat.

x) Si 36. g×f4, Dg2+ ; 37. Rh5 (f5), Dg6 mat ou 37. Dg3, D×é2+ et 38..., par exemple, D×b2 et les Noirs restent avec T+F en plus.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 989

D. Petrov «Italia Scacchistica », 1980
(Blancs : Ré8, Tg4 et h2, Fh3, Pf3. Noirs : Rç6, Ta2, Fd5, Pb2.)

On voit tout de suite que 1. Tg1 n'est pas suffisant à cause de 1..., b1=D ; 2. T×b1, T×h2 ; de même, si 1. Tg6+, Rç5 ; 2. Ff5, b1=D!

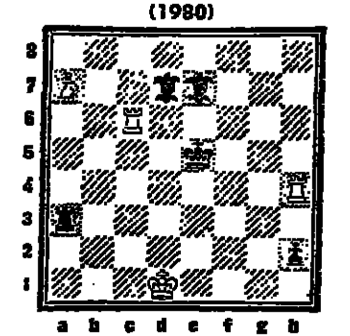
1. Th1, F×f3 (si 1..., Ta1 ; 2. Tg-g1) maintenant les deux T blanches sont attaquées ; 2. Fg2!, F×g2 espérant 3. T×g2, b1=D ; 4. Tg6+, D×g6. Mais 3. Tg6+, Rd5! ; 4. T×g2, b1=D ; 5. Tg5+ et les Noirs doivent inventer une nouvelle défense en raison de la menace 6. T×b1.

5..., Df5! ; 6. T×f5+, Ré6! menaçant mat et la Tf5 ; 7. Ta5!! menaçant aussi mat et la Ta2, T×a5 ; 8. Th6+, Rd5 ; 9. Th5+ et 10. T×a5.

ÉTUDE

G. KASPARIAN

(1980)



BLANCS (4) : Rd1, Tç6 et h4, Pa7.

NOIRS (5) : Ré5, Ta3, Fd7 et é7, Ph2.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 987

UNE ATTAQUE MORTELLE

Dans les trois matches des éliminatoires du Championnat du monde de Rio, cette table fut la seule où le contrat de 4 Piques fut battu.

	♠ A ♥ 10 6 5 ♦ A V 10 3 ♣ 9 6 4 3 2	
♠ 8 7 3 ♥ A V 9 7 2 ♦ — — — ♣ A V 10 8 7	N O E S	♠ V 5 2 ♥ R D 4 3 ♦ 8 7 4 2 ♣ R D
	♠ R D 10 9 6 4 ♥ 8 ♦ R D 9 6 5 ♣ 5	

Ann : O. don. E-O vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	—	—	—
Kuo	Passell	Huang	Brachman
1 ♥	passe	3 ♥	4 ♠
passe	passe	contre	passe...

Comment la défense a-t-elle fait chuter QUATRE PIQUES ?

Réponse

Où peut-on espérer faire quatre levées sinon en coupant Carreau ? Mais quelles peuvent être les reprises du partenaire ? Vraisemblablement le roi de Cœur et peut-être aussi le roi de Trèfle.

C'est donc un des rares cas où il est normal de prendre le risque d'entamer *sous un As* à un contrat à la couleur, et Kuo a donc joué *le 9 de cœur*. Est a pris avec la dame, et il comprit que Ouest voulait lui donner la main afin qu'il contre-attaque Carreau et non pas Trèfle, car il avait donné une indication de préférence en jouant un gros Cœur (le 9) au lieu d'un petit.

Huang contre-attaqua donc Carreau, mais il prit soin, lui aussi, de faire un appel de préférence à Trèfle en jouant *le plus petit Carreau.*

Après avoir coupé le 2 de Carreau, Kuo joua une seconde fois sous un As, mais à Trèfle ! Est prit le 7 de Trèfle d'Ouest avec la dame et il continua Carreau pour faire chuter le contrat avec un Cœur, un Trèfle et *deux coupes à Carreau...*

Dans un des autres matches, Ouest passa d'entrée, et le Brésilien Chagas, en Sud, ouvrit de « 4 Piques ». Il fit onze levées car il était beaucoup plus risqué cette fois d'attaquer sous un As.

COURRIER DES LECTEURS

« *J'apprends beaucoup par vos problèmes*, écrit Mme Germont, *bien que certains soient un peu trop difficiles* » ; tandis que R. Gonin estime « *que les problèmes sont trop faciles !* » Comme il s'agit presque toujours de coups réellement joués à la table, il faudrait s'efforcer, au début, de cacher les mains adverses pour que les problèmes ne soient jamais faciles.

Le silence doré

Dans cette donne d'un championnat en Amérique, la manche a été chutée à une des deux tables parce qu'un des adversaires (Ouest) avait gardé le silence.

	♠ R 8 6 4 ♥ A R V 10 ♦ 4 ♣ R V 10 9	
♠ D 10 3 ♥ 9 7 4 ♦ 9 ♣ A D 8 7 4	N O E S	♠ 9 2 ♥ D 3 2 ♦ A D V 7 2 ♣ 6 5 2
	♠ A V 7 5 ♥ 8 6 5 ♦ R 10 8 6 5 3 ♣ —	

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Cohen	Fegervary	Sides	Baze
passe	1 ♣	1 ♦	passe
1 S.A.	contre	passe	4 ♠ ...

Ouest a entamé le 9 de Carreau pour l'as d'Est, qui a rejoué la dame de Carreau. *Comment Baze a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHERES

On a une image, ici, du mécanisme complexe des contres négatifs. Sud n'avait pas contré « 1 Carreau », car le contre n'aurait pas été de pénalité, mais aurait montré simplement une main positive. En revanche, Nord a contré « 1 S.A. » pour indiquer une bonne main, et Sud a sauté à « 4 Piques », car Nord (qui était certainement très court à Carreau) devait avoir quatre Piques.

Sans convention particulière, Sud doit contrer « 1 Carreau » ou, à la rigueur, dire « 1 Pique ».

A l'autre table, les annonces avaient été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 ♣	1 ♦	contre
passe	2 ♦	passe	2 S.A.
passe	3 ♦	passe	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Cette fois, Sud a contré (au lieu de passer) un contre négatif qui promet simplement quelques valeurs.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 182

TRAPÉZISTE VOLANT

Championnat des PAYS-BAS, 1981
Blancs : M. BALLEGOOIJEN
Noirs : C. RIJKAART
Ouverture : RAPHAEL

1. 32-28	19-23	19. 28×17	12×21
2. 28×19	14×23	20. 46-41	7-12
3. 37-32	10-14	21. 50-45	12-17!(m)
4. 41-37 (a)	14-19	22. 38-24!! (n)	
5. 35-30 (b)	20-25		19×30
6. 33-29! (c)	17-21	23. 35×24	17-22
7. 40-35	11-17	24. 41-36	22×31
8. 39-33	9-14 (d)	25. 36×27	14-19 (o)
9. 44-39	5-10	26. 33-28!! (p)	
10. 33-28 (e)	21-26		19×30
11. 38-33! (f)	3-9	27. 28×19	
12. 45-40	7-11 (g)		13×35 (q)
13. 43-38	1-7	28. 42-38!(r)	30×39
14. 31-27 (h)	17-22	29. 38-33 (s)	39×28
15. 28×17	11×31	30. 32×5!(t)	21×41
16. 36×27	6-11 (i)	31. 47×36	4-9
17. 33-28! (j)	11-17	32. 5-37 (u)	
18. 39-33 (k)			Abandon
	17-22! (l)		

NOTES

a) 4. 34-30 (5-10) ; 5. 30-25 (20-24) ; 6. 33-28 (14-19) faute exploitée comme suit, le 2 avril 1933 à Lyon, par le docteur A. Molimard, grand maître de l'entre-deux-guerres : 7. 25-20!! force le gain du pion par des menaces de coup de dame 7... (24-30, a1, a2, a3) ; 8. 35×24 (19×30) ; 9. 28×19 (15×24*) ; 10. 39-34! (30×39) ; 11. 19×30 (...×...) ; 12. 44×33,+1.

a1) 7... (17-22) ; 8. 28×17 (11×22) ; 9. 20×29 (23×34) ; 10. 39×30, +1.

a2) 7... (24-29) ; 8. 39-34 (15×24) ; 9. 32-27 (23×21) ; 10. 34×5, +.

a3) 7... (23-29) ; 8. 35-30 (24×25) ; 9. 39-34 (15×24) ; 10. 34×5, +.

D'une extrême précision dans le jeu de position (un type de partie porte, exemple entre mille, son nom), le docteur Molimard excellait aussi dans les combinaisons profondes et spectaculaires. Une illustration en est donnée après ces notes.

b) 5. 46-41 (5-10) ; 6. 34-30 (10-14) ; 7. 30-25 (17-21) ; 8. 31-26! (20-24) ; 9. 26×17 (12×21) ; 10. 32-28 (23×14) ; 11. 37×28 (7-12) ; 12. 40-34 (24-30) ; 13. 35×24 (19×30) ; 14. 44-40 (30-35) ; 15. 50-44 (1-7) ; 16. 34-29 (21-26) ; 17. 41-37 (18-22), etc. (R. Entken-R. Geurtsen, *le Monde* du 27 octobre 1979).

c) Contrejeu logique pour neutraliser l'agression de l'aile droite par le pion noir à 25.

d) 8. ...(5-10) ; 9. 44-40 (15-20) ; 10. 49-44 (10-15) ; 11. 31-26 (4-10) ; 12. 46-41 (21-27) est incorrect, les Blancs damant à 5 : 13. 32×21 (16-27) ; 14. 36-31 (27×36) ; 15. 37-31 (36×27) ; 16. 33-28 (23×32) ; 17. 29-24 (20×29) ; 18. 34×5 (25×34) ; 19. 40×29, etc., B+.

e) 10. 50-44 (21-26) ; 11. 44-40 (6-11) ; 12. 46-41 interdisant 12. ...(14-20) : coup de dame classique par 13. 32-23 (23×32) ; 14. 37×28 (26×46) ; 15. 29-23 (18×29) ; 16. 34×5 (25×34) ; 17. 39×30 (46×23...) ; 18. 5×... B+.

f) Renforcement du double enchaînement au centre (pions à 28 et à 29), dont les Noirs pourraient se libérer cependant.

g) Construisant méthodiquement un solide contre-jeu par la formation de deux colonnes de contre-attaque : pions à 6, 11 et 17, d'une part, et pions à 8, 12 et 17, d'autre part.

h) Proposant une aération du jeu par le pionnage (17-22).

i) 16. ...7-11 étant perdant.

j) Reprenant la direction du jeu par un nouveau double enchaînement du centre.

k) Un travail de trapéziste volant.

l) Brise le double enchaînement dans ses racines. En effet, si, après 28×17 et (12×21) les Blancs continuaient par 20. 33-28 (18-22!) ; 21. 28×17* (21×12!) ; 22. 29×18 (12×33!) ; l'avantage positionnel aurait basculé en faveur des Noirs, très menaçants au centre.

m) Interdit toujours l'accès de la case 28.

n) La partie devient délicate pour les Blancs qui reprennent leur travail de trapéziste, en tentant la faute avec un raffinement exquis.

o) Voici la faute, bien loin d'être évidente. A noter qu'une faute, élémentaire celle-ci, eût été 25... (2-7) ; 26. 24-19 (13×24) ; 27. 29×20 (15×24) ; 28. 37-31 (26×28) ; 29. 33×11, +

p) La clé du boomerang avec cette mise à profit d'un temps de repos.

q) A noter ce sacrifice massif que le résultat justifie sans conteste.

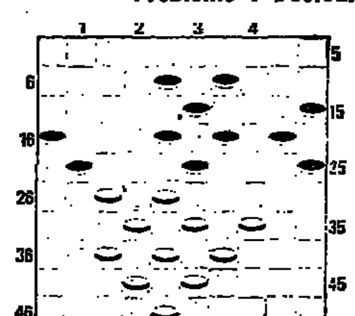
r) Un second temps de repos, les Noirs devant prendre le pion à 34.

s) Avant la rafle dévastatrice par le pion à 32.

t) L'objectif justifiait bien les moyens.

u) Un trapéziste au repos après cette splendide victoire.

Problème : Docteur A. MOLIMARD (1927)



Les Blancs jouent et gagnent en neuf temps.

● SOLUTION : 34-29! (23×34) 29×30 (25×34) 28-23! (la clé de la combinaison) (19×39) 38-33 (39-28) 32×25! (21×41) 25-20 (15×24) 42-37 (41×32) 43-38 (32×43) 48×8!!, +. Un coup pratiqué très pur placé en jouant par ce regretté grand maître.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

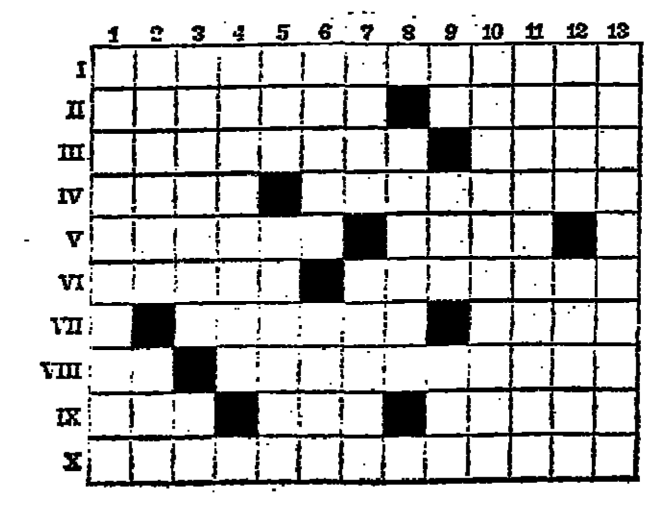
N° 218

Horizontalement

I. Il entend des voix. — II. Elle brasse sans amasser. Mal verni. — III. Brave l'honnêteté. Débiter. — IV. Il vaut mieux ne pas le donner s'il n'a pas été souhaité. Le I ne pense qu'à ça. — V. Là, ce n'est qu'à moitié digéré. Promenade. — VI. Pour pousser une bonne pointe. Là où il y a des gônes. — VII. On entend mal sa voix. Mal calé. — VIII. Préposition. Polaire, pour ainsi dire. — IX. Très mauvais. Cachés. Perdit la foi. — X. Manifestent leur goût du changement.

Verticalement

1. Ou c'est un combat, ou c'est une promesse de combat. — 2. Signes de vie. Correct. — 3. Pour lui, je n'est pas un autre. Note. — 4. Ventes. — 5. Secrets. Elle offre de la lecture. — 6. Fait le panier. Pour un vieux boum. — 7. On y vit, on en vit. Cardinal. — 8. Ne pas laisser reposer. — 9. Article. Signe un dur travail. En bières. — 10. Au compte-gouttes. — 11. Lento ma non tropo. — 12. Groupe. Quand tout baigne dans l'huile. — 13. A bien peu de consistance.



Solution du n° 217

Horizontalement

I. Contre - courant. — II. Odieuse. Tomée. — III. Loess. Chilien. — IV. Ire. Triolet. — V. Fa. Erg. Nisiar. — VI. Itinérant. Ere. — VII. Dos. Liasses. — VIII. Hier. Sosie. Os. — IX. Examine. Ruile. — X. Télévisuelles.

Verticalement

1. Colifichet. — 2. Odorat. Ixe. — 3. Niée. Idéal. — 4. Tes. Enorme. — 5. Rustres. Iv. — 6. Es. Rgr. S.N.I. — 7. Ceci. Aloès. — 8. Hoirus. — 9. Utilitaire. — 10. Rôles. Seul. — 11. Amities. Il. — 12. Née. Aréole. — 13. Tendresses.

FRANÇOIS DORLET.

ANA - CROISÉS®

N° 218

Horizontalement

1. CEEINRTT (+ 4). — 2. IIMORS. — 3. CEIINTU. — 4. EFINRSU (+ 1). — 5. EILNORST (+ 1). — 6. AEGMNOR (+ 1). — 7. AEGILOT (+ 5). — 8. ADEORTU (+ 4). — 9. EEILRST. — 10. DGIINO. — 11. ADEIIRTT (+ 1). — 12. ACCLOORT. — 13. FIIOORRT. — 14. EEENPRT (+ 2). — 15. EEGILPS.

Verticalement

16. EGIORSTU (+ 1). — 17. DILNTU. — 18. BILRTUY. — 19. AIOORS. — 20. ACEHIRT (+ 2). — 21. EEFGLU. — 22. EEILOT (+ 1). — 23. CCEINNOO. — 24. DEEEINR. — 25. EELMOSSU. — 26. EEMSTTU (+ 1). — 27. AEEGRST (+ 4). — 28. CDEHIIMO. — 29. CEILNNO. — 30. AEIILLL. — 31. AEEIMNR (+ 6). — 32. EEELNRT.

Solution du n° 217

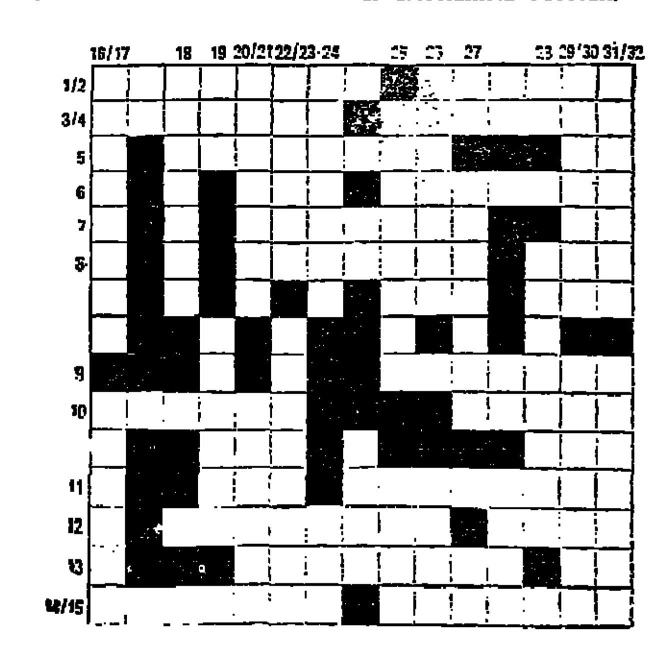
Horizontalement

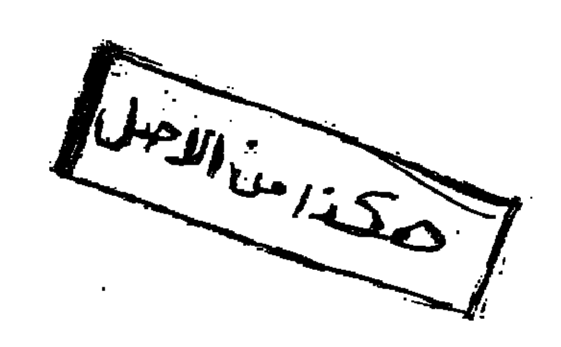
1. IMPALUDE, qui a le paludisme (DEPLUMAI). — 2. OURALIENS (ENROULAIS). — 3. DIERGOL. — 4. SAMOANE des îles Samoa (Océanie). — 5. SOURISSES. — 6. ULNAIRE (LUNAIRE LAINEUR). — 7. EPILLET (PETILLE). — 8. LACINIE. — 9. EUSKERA. — 10. ANURIE (URANIE). — 11. NAUFRAGE. — 12. ULCERA (LACEUR, RECULA, CULERA). — 13. INUSUELS. — 14. SURANNEE. — 15. EPITAXIE, orientation de cristaux. — 16. INVARS (RAVINS).

Verticalement

17. IODISME, intoxication (IDIOMES). — 18. PALUCHE (PELUCHA). — 19. PINNULE. — 20. PREMUNI. — 21. URGEAIT (GUITARE, TARGUIE, ARGUTIE). — 22. LAGUIOLE, fromage (OUILLAGE, GOUAILLE. — 23. EUREKA ! — 24. KANTISME. — 25. RUSSULE, champignon. — 26. LARGUEUR, qui parachute. — 27. FLAMENCA. — 28. FUSAIN (INFUSA). — 29. FEDAYIN. — 30. MAGENTA (ENGAMAT, MANGEAT). — 31. ESPEREE. — 32. JERSEYS.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.





هكذا من الأصل

Le Monde

société

SAC : du rapport au livre

Les parlementaires l'ont lu, les citoyens peuvent en faire autant. Le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les activités du Service d'action civique (SAC) — rendu public fin juin — est désormais en librairie. A dix mille exemplaires.

Ce n'est pas la Documentation française — service public — qui est à l'origine de cette publication et de cette diffusion mais un éditeur indépendant, M. Alain Moreau. Après avoir publié de nombreux ouvrages tels *M comme milieu, B comme barbouzes, D comme drogue,* où il est beaucoup question de l'ancien service d'ordre gaulliste, aujourd'hui dissous, M. Moreau désirait en effet vivement faire paraître chez lui ce rapport.

M. Moreau a écrit au président de l'Assemblée nationale : *« Il me serait tout particulièrement agréable, et cela s'inscrirait dans la ligne éditoriale de ma maison, compte tenu des ouvrages déjà publiés sur ce sujet, d'éditer sous ma marque les recherches de cette commission* [parlementaire.] » Et M. Louis Mermaz lui a répondu : *« (...) J'ai informé le bureau de l'Assemblée nationale de votre intention. Il ne voit pas d'inconvénient à cette publication, du moment que le rapport est reproduiut avec authenticité. »*

L'affaire entendue, les Éditions Alain Moreau ont limité tout risque d'erreur. Elles ont tout bonnement photocopié, réduit et imprimé le rapport original : neuf cent quatre-vingt-dix-neuf pages ; il s'agit, selon M. Moreau, d'un document de référence *« sur lequel il faudra vraiment travailler un jour »*. Le fait qu'il soit largement diffusé par un éditeur privé ne choque évidemment pas l'intéressé puisque le rapport parlementaire sur le SAC est public, dit-il, et appartient *« à tous »*. N'ayant pas de droit d'auteur à verser, il peut vendre les deux volumes cent trente-cinq francs.

Ce n'est certes pas la première fois qu'un éditeur publie un rapport parlementaire. Ainsi les Éditions 10-18 ont-elles publié, il y a plusieurs années, le rapport de M. Julien Schvartz sur les activités des sociétés pétrolières en France. M. Moreau se félicite de poursuivre ce travail d'édition. La publication des auditions de témoins, rendues publiques par la commission sur le SAC, lui semble surtout intéressante et novatrice en France. Aux États-Unis, ces auditions, les célèbres *« hearings »*, connaissent souvent un grand succès.

LAURENT GREILSAMER.

POLICE

Jeux de massacre

Le couplet résonne haut et fort, distinctement : *« Aux armes, citoyens ! Formez vos bataillons !Marchons, marchons, Qu'un sang impur abreuve nos sillons ! »* Refrain d'hier qui prend comme un air de circonstance, ce jeudi soir 7 octobre, à la Bourse du travail de Paris. Ce sont les salles qui font les meetings, et celle-ci avait de l'énergie à revendre, de cette spontanéité qui déborde l'attente des orateurs. Aucun signal, aucune invite, rien d'une mise en scène quand l'assistance entonne, en ouverture, cette *Marseillaise* martiale. Ou quand elle ovationne une chaîne de télévision américaine, présente, et couvre de huées les chaînes françaises, absentes. Ou encore quand elle *se précipite sur les noms du ministre de l'intérieur et du garde des sceaux pour crier : « Démission ! La porte ! »*

Ils étaient donc là, un millier de ces *« policiers de France »* qu'une banderole, à la tribune, invitait à être *« debout ! »* Debout pour acclamer les tribuns du jour, leaders de l'Union des syndicats catégoriels de la police (U.S.C.P.), associée à la Confédération générale des cadres (C.G.C.). Debout encore pour saluer et blanchir leurs héros, victimes de la *« chasse aux sorcières » :* cet officier de paix principal du 18e arrondissement qu'un délégué C.G.T. avait dénoncé pour ses propos *« xénophobes »*, et ces deux gardiens de la paix emprisonnés en mars dernier après ce qui paraissait être une « bavure ». Ils n'étaient pas venus seuls : autour d'eux, appartenant à la même unité mobile de sécurité de nuit, on reconnaissait deux des gardiens inculpés pour la fusillade de la rue Rossini.

Aux orateurs de désigner les cibles, à la salle le jeu de massacre. Sous le regard de pierre d'un Jean Jaurès en buste grisâtre, l'impatience, à l'égard des gros et des grands, des pouvoirs et des ministres, était ici assurée du succès. Sus donc à M. Bernard Deleplace, le leader de la Fédération autonome, ennemi juré, *« qui accuse, salit, traîne dans la boue les collègues qui ont le tort de faire leur métier de flic »*.Car il faut savoir, ajoute M. Paul Florentz, *« ou nous faisons notre métier de flic, avec tout ce que cela suppose, y compris la couverture* a priori *par le ministre, ou alors nous baissons le pantalon. Et si nous sommes ici ce soir (...), ce n'est certainement pas pour nous déculotter ! »*.

Sus à tout ce qui gouverne ! A ces régimes de droite qui, hier, nous avaient « cocufiés », à cette gauche qui, aujourd'hui, installe ses *« commissaires politiques »*. *« Des charlots ! »*, lance la salle ; « enculé ! », renchérit une voix quand l'on évoque Gérard Monatte, le syndicaliste autonome devenu conseiller technique au ministère et, puisque *« plus personne ne sait qui commande dans la police nationale »*, conclut l'orateur, puisque *« des promesses, nous en avons des wagons en remorque »*, bientôt *« il ne nous restera plus qu'à prendre la carte [du parti] ou le maquis »*. *« Le maquis ! Le maquis ! »*, lui répond-on en chœur.

M. Florentz a beau rappeler à ses amis que *« nous sommes encore en démocratie, à ce qu'il paraît »* ; son collègue en syndicalisme, M. Ferdinand Le Dain, a beau assurer qu'il entend *« rester dans la légalité »*, rien n'y fait, l'excitation et le plaisir du verbe l'emportent. *« On va les crever ! »*, s'entend répondre le représentant de la C.G.C. qui dit la politique « néfaste » du pouvoir. Un *« Badinter, au poteau ! »* salue l'envolée de M. Rémy Halbwax *proclamant* qu'il n'y a *« jamais eu autant d'inculpations dans nos rangs »*. Un *« A Moscou, à Moscou ! »* accueille une nouvelle évocation de M. Bernard Deleplace, l'homme des déclarations *« outrancières, irresponsables, insensées »*, alors que nous, ajoute M. Halbwax, *« nous n'avons jamais été les larbins de la droite, nous ne serons jamais les larbins de la gauche »*. *« Mort aux rouges ! »*, pour finir, à l'adresse du gouvernement « socalo-communiste » stigmatisé par le dernier orateur.

« Pour une idée, au service d'une bonne cause », avait promis la banderole qui décorait la tribune.

EDWY PLENEL.

ÉDUCATION

A NANCY

Des parents occupent une classe pour obtenir le départ d'une institutrice

De notre correspondant

Nancy. — Depuis le lundi 4 octobre, des parents d'élèves de l'école Marcel-Leroy, à Nancy, occupent la classe de leurs enfants afin que leur institutrice ne puisse assurer ses cours. Celle-ci, Mlle Denise B..., une quinquagénaire aussi frêle qu'effacée, attend dans la salle de classe voisine que la situation évolue. Titulaire depuis 1958, elle avoue ne pas comprendre ce que lui reprochent les parents. Ceux-ci, lorsqu'ils sont interrogés, ne fournissent que des réponses vagues. Tout au plus lui reproche-t-on évasivement l'absence de discipline dans ses classes.

En fait, l'étrange réputation de Mlle B... est née lors de son arrivée en 1981 à l'école Marcel-Leroy. Les parents d'élèves, déçus de l'ambiance de sa classe, alertent l'inspection. Avec suffisamment de force, semble-t-il, pour que l'institutrice donne son accord afin d'être déplacée durant un an, le temps que les esprits se calment. Malheureusement, elle change d'école, mais pas de quartier. Sa réputation forgée par des parents d'élèves en 1981 la poursuit pour devenir, finalement, une rumeur alarmante lors de son retour cette année à Marcel-Leroy. La rentrée intervient dans un climat de cris et de chuchotements. Des parents changent leurs enfants d'école. L'inspecteur départemental, M. Romens, estime qu'il n'y a strictement rien dans le dossier de Mlle B... qui donne matière à sa mutation ou à son changement d'activité : *« Les parents sont actuellement dans la plus stricte illégalité, et je n'aimerais pas que la force publique intervienne là où il ne faut apparemment qu'un peu de bon sens ! »* Le syndicat SNI-P.E.G.C., qui n'a pas même été sollicité par l'institutrice, estime que, *« en aucun cas les parents n'ont raison de décider du départ d'un fonctionnaire. Nous n'accepterons jamais que s'instaure un type de relations basé sur la contrainte »*.

Les parents — qui appartiennent aux deux fédérations de parents d'élèves — inquiets seront reçus par un membre du conseil général, puis par l'inspecteur d'académie.

JEAN-LOUIS BEMER.

UNE ENQUÊTE DU « MONDE DE L'ÉDUCATION »

Les langues vivantes entre la pédagogie et la tactique

La vieille idée reçue selon laquelle collégiens et lycéens français sont incapables d'articuler correctement une phrase en langue étrangère est-elle périmée ? Nombre de professeurs, interrogés par le Monde de l'éducation *(1), répondent oui sans hésiter. Ou plutôt, s'ils admettent que leurs élèves multiplient les fautes ou les à-peu-près dans leur expression (orale ou écrite), ils soulignent qu'ils n'ont plus peur de parler. Le cours de langue serait même devenu l'heure où l'on peut s'exprimer en toute liberté, l'heure où il est permis de dire ce qui vous passe par la tête tout en trébuchant sur les mots.*

Vive le cours de langue, donc. Et vive les méthodes nouvelles — audiovisuelles, audio-orales, suggestopédiques, etc. — qui ont favorisé cette éclosion de la parole dans des cours traditionnellement consacrés à la grammaire et à la littérature, d'autant plus mal reçus qu'ils faisaient référence à une langue étrangère à peine vivante.

Mais l'autosatisfaction affichée par les praticiens consciencieux doit être modulée. Sans aller jusqu'à dire, comme M. Pierre Berteaux dans son rapport de l'an dernier, que « nos élèves sont, à 99 % incapables de faire une phrase de leur cru », il faut reconnaître que, trop souvent, les résultats ne sont pas à la mesure des efforts déployés. Et il est bon de rappeler que la diversification des langues — l'enseignement français en prévoit une douzaine possibles — est pour l'essentiel un leurre : près de 84 % des élèves optent pour l'anglais première langue. Quant au choix de l'allemand ou du russe, par exemple, il est de plus en plus dicté par le souci de rejoindre le « grand » établissement ou la « bonne » section, c'est-à-dire la plus sélective.

Cette évidence apparaît davantage encore avec l'introduction du portugais et de l'arabe dans de nombreux établissements. Considérées comme langues d'immigrés, ces langues sont délaissées par la plupart des Français de souche et même par les familles de migrants avides d'assimilation. On assiste ainsi à un double phénomène : alors que le cours de langue abandonne de plus en plus son aspect littéraire au profit de l'expression spontanée, le choix d'une langue se fait sur des critères de moins en moins linguistiques et de plus en plus « tactiques ». Ce que la pédagogie gagne d'un côté, elle le perd de l'autre.

Le Monde de l'éducation ne se limite pas à la France dans son enquête. Il montre que, dans d'autres pays d'Europe, la politique linguistique fait aussi la part trop belle à l'anglais, sans pour autant avoir les résultats mirifiques qu'on prétend parfois. L'expression orale est une chose. La maîtrise d'une langue étrangère en est une autre, surtout lorsqu'il s'agit d'y avoir recours dans sa vie professionnelle.

(1) *Le Monde de l'éducation* no 87 (octobre 1982). 10 F.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Badinter : je ne change pas.

Interrogé dans *le Quotidien de Paris* du 8 octobre sur l'interprétation de sa récente circulaire au parquet (*le Monde*du 7 octobre), M. Badinter affirme que sa politique reste la même : « *Quiconque a lu cette circulaire retrouvera toujours les mêmes pensées et les mêmes lignes d'action depuis que suis ministre : fermeté vis-à-vis de la criminalité et de la grande délinquance et recherche de sanctions diversifiées — comprenant, outre l'emprisonnement de courte durée, des mesures telles que la confiscation du véhicule ou du permis de conduire — vis-à-vis de la petite délinquance.* »
A propos des commentaires contradictoires dont sa circulaire a fait l'objet dans la presse, M. Badinter déclare : « *J'ajoute que je n'ai aucune raison de changer, même si ça ne fait pas monter ma cote dans les sondages.* »

La circulaire Badinter suscite d'autres réactions. L'Union syndicale des magistrats (modérée) déclare qu'elle « *ne peut que souscrire aux recommandations de la circulaire du garde des sceaux de poursuivre avec fermeté la criminalité sous toutes ses formes et de venir en aide aux victimes* ». L'U.S.M. estime que la petite délinquance est « *une préoccupation constante des magistrats* » et que ceux-ci ne peuvent être taxés de « laxisme » sur ce point. Enfin, M. Michel d'Aillières, sénateur (R.I.) de la Sarthe, demande, dans une question écrite à M. Badinter, si ses instructions au parquet recommandant d'éviter le recours aux peines de prison pour les petits délits « *sont bien opportunes à un moment où se développe en France un grave climat d'insécurité ?* »

Prostitution et cotisations

Grenoble. — La police grenobloise vient de mettre fin aux activités d'un club de rencontres créé il y a dix-huit mois, qui s'adressait à une clientèle aisée, pouvant débourser plus de 800 F pour un moment passé avec une prostituée. Pour assurer le maximum de discrétion à son entreprise, Mlle Martine Boidard, trente et un ans, avait installé son agence « *Relations publiques* », appelée également « *club de l'élite* », sur le même palier que l'entrée d'un petit hôtel de huit chambres, l'hôtel Albert-Ier.

Ouverte pendant les heures de bureau, l'agence assurait un fonds de roulement non négligeable pendant la journée aux hôteliers, Raymond et Colette Terrier.

Les clients de l'agence n'avaient qu'à faire quelques mètres pour se rendre dans l'une des chambres de l'hôtel, où ils retrouvaient l'une des vingt-cinq prostituées que contactait Mlle Boidard. Si la plupart d'entre elles étaient des professionnelles connues des services de police, quelques-unes étaient, selon le substitut du procureur de la République, M. Bernard Vigny, de simples « *galantes d'occasion* », issues souvent des milieux aisés de la ville et qui « *recherchaient l'aventure, sinon une libération* ».

Quant aux adhérents du club, qui payaient un droit d'« inscription » de 2 000 F par an, ils ont pu être identifiés grâce à un petit carnet. Le juge d'instruction a inculpé et écroué, jeudi 7 novembre, Mlle Boidard et les hôteliers. *Il lui* reste maintenant à rechercher quels liens entretenait la directrice de ce club avec le milieu du proxénétisme grenoblois et lyonnais, un tel réseau de prostitution ne pouvant survivre, selon les magistrats, en dehors de l'emprise des proxénètes de ces deux villes. — *(Corresp.)*

Deux médecins de la Pergola jugés par défaut

Inculpés d'homicide involontaire, deux anciens médecins de la clinique parisienne la Pergola, les docteurs Michel Popescu, chirurgien âgé de soixante-quinze ans, et Aziza Benkirane, anesthésiste réanimatrice, trente-huit ans, ne se sont pas présentés jeudi 7 octobre devant la seizième chambre du tribunal de Paris, qui a décidé de les juger par défaut.

Ils avaient à répondre de leur responsabilité dans le décès survenu le 16 mars 1978 d'une patiente, Mme Andrée Viaux, déjà mère de cinq enfants, qu'un médecin du Planning familial avait adressée à la Pergola pour une ligature des trompes.

Le docteur Popescu, aujourd'hui à la retraite, s'est retiré en Roumanie, et Mme Benkirane est établie au Maroc. Partie civile au nom du mari et des enfants de la victime, Me Louis Labadie a demandé 1 million de francs de dommages et intérêts. Jugement le 28 octobre.

Convoyeur voleur

M. Hubert Pinsseau, premier juge d'instruction à Paris, a inculpé de vol, le 7 octobre, M. Roger Le Postec, 51 ans, ancien sous-officier, convoyeur de fonds depuis 1974, à la société Protection Ile-de-France (P.I.F.). M. Le Postec a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire.

Pris de boisson, M. Le Postec s'était récemment vanté d'avoir dérobé, le 27 janvier 1978, dans la chambre forte de la P.I.F., un sac contenant 135 000 F qu'il avait réussi à déplomber, profitant du fait qu'il était demeuré seul quelques instants alors que, selon la règle, il aurait dû rester constamment en compagnie d'un collègue. Dégrisé, il a confirmé devant les policiers qu'il était bien l'auteur de ce vol.

OUTRAGE

La cours d'assises du Bas-Rhin, siégeant à Colmar, jugeait, jeudi 7 octobre, une affaire de viol. Comme lors de la plupart de ces procès, des militantes féministes étaient présentes. Cette fois, cependant, la partie civile a préféré demander le huis-clos, ce que la cour a accepté. Une voix a alors traversé le brouhaha : « *c'est dégueulasse !* » Annie Collin,éducatrice spécialisée, auteur de ces mots, a été sur le champ inculpée *d'« outrage à magistrats et jurés ». Elle comparaîtra le 14 octobre devant le tribunal correctionnel de Strasbourg.*

Après cet incident, la cour a siégé. Le violeur, M. Gérard Ferrandis, vingt-trois ans, peintre en bâtiment a été condamné à quatre ans d'emprisonnement, dont trois avec sursis. Apré le viol, il avait envoyé des fleurs à sa victime, pensant ainsi se faire pardonner.

JUSTICE

Bibliographie

LE COMBAT DE ROGER DELPEY

Roger Delpey, numéro d'écrou 200 163, n'a pas fini de régler ses comptes. Quand il sort, le 28 novembre 1980, de la prison de la Santé à Paris, après deux cents jours d'incarcération, il déclare : « *Je n'ai pas l'intention de me taire.* » En mars 1981, il publie un premier ouvrage intitulé *la Manipulation*, consacré à ses entretiens avec l'ancien empereur Bokassa (*le Monde* du 25 mars 1981). Aujourd'hui, le confident du monarque déchu raconte, dans un livre intitulé *Prisonnier de Giscard*, son affaire et ce que fut sa détention.

Arrêté le 10 mai 1981 par les policiers de la D.S.T., à sa sortie du « bureau populaire libyen » (ambassade), il sera inculpé, après six jours de garde à vue, d' « *intelligence avec des agents d'une puissance étrangère* », en l'occurrence la Libye. Une ordonnance de non-lieu sera finalement rendue en sa faveur le 2 novembre 1981.

Prisonnier de Giscard est le récit de cet ancien membre du corps expéditionnaire en Indochine, victime d'une véritable lettre de cachet. L'auteur adresse tout d'abord « *une lettre ouverte à un ancien président qui brûle de le redevenir* ». S'adressant à l'ancien chef de l'État, M. Delpey écrit notamment : « *Votre défaite électorale a été précipitée par de graves manquements à l'honneur et à la responsabilité, en raison d'actes sur lesquels, jusqu'à ce jour, vous vous êtes refusé à vous expliquer, à vous justifier.* »

Dans le détail, Roger Delpey explique ce que furent ses journées de garde à vue. Il rapporte ses interrogations par les policiers qui ne cherchaient qu'à récupérer les cent quatre-vingt-sept documents qui lui avaient été remis par Jean-Bedel Bokassa. Des documents, affirme-t-il, qu'il a récupérés aujourd'hui et qu'ill garde en réserve. Seront-ils rendus publics un jour ? Peut-être dans un prochain livre qui aura pour titre *la Diamanterie*.

Prisonnier de Giscard n'apporte aucune révélation. Roger Delpey continue son combat contre l'ancien chef de l'État et pour faire éclater la vérité sur son « *ami Bokassa* », après plus de six mois d'emprisonnement pour « raison d'État ».

M. B.-R.

★ *Prisonnier de Giscard*, par Roger Delpey, aux éditions Jacques Grancher. 60 francs.

● *L'indemnisation des victimes d'attentats.* — Interrogé à l'Assemblée nationale par M. Edouard Frédéric-Dupont (Paris, app. R.P.R.), le ministre de l'*intérieur* a annoncé qu'un projet de loi sur l'indemnisation des victimes d'attentats pourrait bientôt voir le jour. Actuellement aucun texte ne prévoit cette indemnisation.

SCIENCES

M. Chevènement précise que les actuels directeurs d'unités de recherche conservent leurs fonctions

Purge ou, au contraire, réforme souhaitée et souhaitable ? L'une des mesures du projet de réforme des statuts de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) – la fixation à douze années de la durée maximale pendant laquelle les directeurs d'unités de recherche pourront exercer ces fonctions – alimente actuellement un début de polémique (*le Monde* du 8 octobre). *Le Quotidien de Paris*, dans son édition du 7 octobre, estimait que cette mesure aurait notamment pour conséquence *« le licenciement par l'Etat de soixante-cinq « patrons », dont un prix Nobel »*.

Pour sa part, le professeur Jean Dausset, prix Nobel de médecine, nous a déclaré que, contrairement à certaines informations, il n'était pas personnellement opposé à ces dispositions, désirant voir cesser ses fonctions au 1er octobre 1984. M. Dausset estime qu'au total il s'agit là *d'« une bonne mesure, la mobilité étant absolument nécessaire à tous les niveaux de la recherche »*. *« Nos laboratoires*, a-t-il ajouté, *meurent aujourd'hui de sclérose »*. A l'inverse, le professeur Michel Boiron (hôpital Saint-Louis, Paris, groupe de recherche sur la virologie des leucémies) estime *« regrettable, le caractère systématique d'une telle mesure*, « et » craint que les perturbations qui risquent de l'accompagner ne nuisent dans certaines unités à la continuité des recherches actuellement engagées ».

De son côté le syndicat S.G.E.N.-C.F.D.T. de l'INSERM, tout en se déclarant favorable à la limitation des mandats, estime que cette réforme est *« une mesure technocratique qui ne prend pas en compte la nécessaire démocratisation de l'ensemble des secteurs de recherche »* et que *« le système hiérarchique, à tous les niveaux, restera aussi pesant qu'avant »*.

Nous publions ici le communiqué du ministère de la recherche et de l'industrie (nos dernières éditions du 8 octobre) précisant que, contrairement à certaines interprétations, la limitation du mandat des directeurs d'unités de recherche ne sera pas appliquée rétroactivement. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Philippe Lazar, directeur général de l'INSERM, commente ces dispositions.

La mise au point du ministre

Le ministère de la recherche et de l'industrie, *« pour couper court à une campagne qui tend à dénaturer complètement l'esprit et la lettre des textes qui visent à assurer la promotion et le renouvellement des responsables dans notre appareil de recherche »*, a publié le 7 octobre le communiqué suivant :

« La loi sur la recherche prévoit que les fonctions de direction et de responsabilité dans les unités de recherche ne sont attribuées que pour une durée déterminée.

» Cette disposition a été adoptée à la suite de concertations et de débats nombreux et nourris, en particulier lors du colloque national sur la recherche. Ces débats ont tous fait ressortir l'importance à tout niveau de la mobilité des chercheurs pour assurer l'indispensable renouvellement des idées et des hommes. Inamovibilité des fonctions et concentration des pouvoirs sont, aujourd'hui, antinomiques d'une recherche de qualité.

» Les décrets en cours de préparation concernant le C.N.R.S. et l'INSERM fixent à douze ans la durée maximale pendant laquelle les directeurs d'unité peuvent exercer de façon consécutive plusieurs mandats (par exemple trois mandats de quatre ans). Cette période est suffisante pour permettre de former une équipe, de conduire un programme de recherche et de préparer heureusement la promotion de nouveaux responsables.

» Bien entendu, il n'est pas question de donner un caractère rétroactif à l'application de ces dispositions. Les mandats en cours qui excèdent la limite de douze ans seront poursuivis jusqu'à leur terme. Ceux qui arriveront à expiration dans les trois prochaines années pourront être prolongés par le directeur général de l'organisme jusqu'au 31 décembre 1985.

» De cette manière, organismes directeurs et personnels de laboratoire pourront préparer sereinement et démocratiquement, au cours d'une période qui correspond à celle de l'application de la loi d'orientation et de programmation, un plan de renouvellement des responsabilités qui tienne compte des réalités scientifiques et des nécessaires évolutions.

» Il n'y a donc rien qui justifie l'agitation orchestrée par la droite réactionnaire sur le thème d'une pseudo-purge dans notre appareil de recherche public.

» Il s'agit tout simplement d'organiser à l'intérieur de celui-ci, par la voie démocratique et institutionnelle, un renouvellement qui s'opère dans d'autres pays occidentaux (souvent cités en exemple) par d'autre voies autrement plus brutales. »

UN ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSERM

Purge politique ? « Une idée saugrenue »

« Le ministère de la recherche et de l'industrie vient de préciser que la durée maximale pendant laquelle les directeurs d'unité de recherche de l'INSERM pourront exercer leur activité sera limitée à douze années. Quelles sont les raisons d'une telle décision ? Ne risque-t-elle pas de perturber gravement le fonctionnement actuel de plusieurs unités de renommée internationale ?

– La loi d'orientation et de programmation pour la recherche, votée en juin dernier par le Parlement, prévoyait que la durée des mandats serait limitée. Les décrets en préparation pour le C.N.R.S. et l'INSERM ne font que mettre en œuvre cette disposition légale.

» Il est tout à fait symptomatique que cette mesure annoncée il y a quelques semaines au C.N.R.S. n'ait alors soulevé aucun tollé. Il y a pourtant, au C.N.R.S aussi, nombre d'unités de renommée internationale ! Elles n'ont apparemment pas craint de voir leur fonctionnement gravement perturbé par une disposition qui vise tout simplement à introduire une dynamique dans les responsabilités de direction qui corresponde bien aux souhaits exprimés lors du colloque national sur la recherche et la technologie : déconcentrer les pouvoirs, accroître la mobilité fonctionnelle, mieux répartir les tâches en fonction des compétences et de leur évolution.

– Les futurs directeurs seront-ils choisis parmi les élèves des anciens « patrons » ou, au contraire, procédera-t-on à des « appels d'offre » dans les spécialités concernées ?

– La procédure de désignation des directeurs ne sera pas modifiée : elle se déroulera sous l'égide des instances scientifiques de l'organisme et de façon ouverte. Bien entendu, comme par le passé, les candidats pourront parfaitement émaner de l'unité dont la direction est vacante. Je dirai même que l'esprit du texte est de favoriser l'émergence de tels candidats potentiels au sein des unités dont il convien de renouveler la direction.

Favoriser l'évolution

– Ces dispositions n'auront aucun caractère rétroactif. Vous aurez la possibilité de prolonger les mandats en cours qui arriveront à expiration dans les trois prochaines années. N'y a-t-il pas là – contrairement à vos intentions démocratiques – une porte ouverte à l'arbitraire ? La possibilité d'une « purge politique » dans l'appareil de recheche national ?

– Je suis tout à fait satisfait, au contraire, de l'existence de dispositions transitoires qui nous permettent de maintenir en fonction, pendant plus de trois ans, les directeurs dont le mandat dépasse douze ans. Il n'est pas question d'utiliser cette disposition de manière arbitraire, mais, bien au contraire, de la mettre à profit pour que les instances scientifiques puissent étudier, avec tout le sérieux et le temps nécessaire, les modalités d'évolution de nos unités de recherche, en tenant compte, est-il besoin de le dire, des vœux des principaux intéressés.

» Car, contrairement à ce que certains voudraient faire croire, de nombreux directeurs d'unité actuellement en fonction comptent bien profiter des nouvelles dispositions pour favoriser une évolution qu'eux-mêmes souhaitent, pour autant qu'elle ne puisse être interprétée comme un échec personnel. Quand à la possibilité d'une purge politique, je suis heureux que cette idée saugrenue n'ait été évoquée que par un journal si fortement marqué politiquement que nul ne s'y laisserapprendre, pas même ceux qui partagent ses opinions !

– Le ministère invoque « une agitation orchestrée par la droite réactionnaire ». Certains directeurs d'unités de recherche qui ne contestent pas le bien-fondé d'une telle réforme soulignent, en revanche, son caractère maladroit et sa mauvaise présentation. Vous sentez-vous en partie responsable de la polémique qui agite les milieux de la recherche médicale ?

– Je ne suis pas étonné de l'exploitation faite par certains de toute amorce de réel changement, mais je ne saurais blâmer la spontanéité des réactions de ceux qui, ayant mal compris les mesures envisagées, ont tenu à le faire savoir. Depuis mon accession, en janvier dernier, à la direction de l'INSERM, chacun sait, dans l'organisme, que je me suis efforcé de développer l'information sous toutes ses formes.

» Il est tout à fait naturel que toute information sérieuse déclenche des réflexions voire des polémiques : c'est là l'essence même de la démocratie. Comment éviter que les arrières pensées politiques viennent quelque peu ternir ces débats ? Je suis sûr que chacun est capable de faire la part des choses et de porter un jugement personnel serein sur une mesure qui a pour seul objet de nous permettre d'accroître le niveau et la compétitivité de la recherche française. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU.

MÉDECINE

LA « SEMAINE DU CŒUR »

La prévention des maladies cardio-vasculaires doit commencer dès l'âge scolaire

La Semaine du cœur, organisée par la Fédération de cardiologie (1), a lieu jusqu'au 10 octobre sur le thème de la prévention des maladies cardio-vasculaires dès l'âge scolaire.

La Fédération de cardiologie s'adresse ainsi aux jeunes, aux parents et aux enseignants en rappelant que les maladies cardio-vasculaires qui frappent l'adulte évoluent dès l'enfance en raison des risques que sont le tabagisme précoce, l'alimentation déséquilibrée et l'insuffisance d'activité physique et sportive.

Les maladies cardio-vasculaires continuent à représenter en France la première cause de mortalité avec plus de deux cent mille morts par an, souligne à cette occasion le professeur Mireille Brochier, présidente de la fédération. Elles atteignent des sujets de plus en plus jeunes. Pourtant, la lutte contre les facteurs de risques devrait permettre d'éviter l'apparition de bon nombre de ces maladies. La prévention, pour être efficace, doit commencer dès le plus jeune âge, ajoute-t-elle.

Les lésions d'athérosclérose, précise de son côté le professeur Claude Pernot, de Nancy, principales responsables des affections cardio-vasculaires de l'adulte dans les pays développés, commencent dès l'enfance. Ces lésions (plaque « lipidique » ou dépôts graisseux) sont encore réversibles. A partir de l'âge de dix ans, elles subissent un développement important, et c'est à ce stade qu'un certain nombre de facteurs vont déterminer leur transformation en « plaque fibreuse » ou athérosclérose proprement dite.

L'action éducative devra donc porter sur les erreurs alimentaires, le tabagisme précoce qui favorise la survenue d'infarctus chez les adultes jeunes (entre trente-cinq et quarante-cinq ans), l'insuffisance d'activités physiques notamment. Pour les adolescentes, on expliquera qu'il y a un risque pour leur santé à associer tabagisme et contraception orale.

(1) 50, rue du Rocher, 75008 Paris. – Tél. : 522-52-51.

AÉRONAUTIQUE

Le partenaire ouest-allemand d'Airbus-Industrie va licencier 1 500 à 2 000 salariés

Le premier constructeur aéronautique ouest-allemand, Messerschmidt-Boelkow-Blohm (M.B.B.), va licencier entre 1 500 et 2 000 salariés de ses six usines du nord de l'Allemagne en 1983, a annoncé à Hambourg le directeur du secteur « transport et trafic aérien » du groupe, M. Johann Schlaeffer, en motivant cette décision *« par les difficultés du marché international civil »*.

M.Schlaeffer a souligné qu'il n'y avait pas *« de signes concernant une amélioration nette dans l'utilisation des moyens de production de l'Airbus après le deuxième semestre 1985 »*. M.B.B. a décidé, a ajouté M. Schlaeffer, de diminuer dès maintenant le nombre de ses travailleurs plutôt que de devoir appliquer, plus tard, des mesures de rationalisation draconiennes.

Quelque 16 000 personnes travaillent dans les établissements de M.B.B. situés dans la région de Hambourg. M.B.B., qui participe au projet européen Airbus, emploie en tout 39 000 salariés.

relèvent les observateurs, au moment où la compagnie thaïlandaise Thaï Airways envisage de remettre en cause les termes d'un contrat portant sur l'acquisition de deux Airbus-A 300-600, dont la livraison, prévue pour septembre 1984, est menacée d'un retard de dix-huit mois.

MOBILISATION DE FÉMINISTES POUR LE REMBOURSEMENT DE L'AVORTEMENT

Elles sont à nouveau toute réunies ces organisations qui, depuis des années, demandent le remboursement par la Sécurité sociale de l'interruption volontaire de grossesse : la coordination des groupes Femmes, le M.L.A.C., (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception), Choisir, en passant par le CRIF et la C.F.D.T.... En tout vingt-trois organisations qui ont décidé de manifester, le 23 octobre, à Paris et en Province pour réclamer à nouveau ce remboursement qu'elles croyaient acquis.

« On espérait bien qu'avec un gouvernement de gauche on n'aurait pas à descendre encore dans la rue à ce sujet » ont souligné leurs représentants au cours d'une conférence de presse. Mais, il y a eu au mois d'août des déclarations qu'ils jugent *« scandaleuses et inaceptables »* de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, évoquant des obstacles d'ordre *« éthique »*.

M. Mauroy avait pourtant annoncé le 8 mars des mesures *« pour compléter les lois sur l'interruption volontaire de grossesse en autorisant son remboursement par la Sécurité sociale »*.

« Depuis les paroles regrettables de M. Bérégovoy, ont expliqué les militantes féministes, *on nous laisse espérer l'examen d'un projet de loi après les municipales.*

Pour Paris le rendez-vous est donné le 23 octobre à 14 heures, à l'angle de la rue de Rennes et du boulevard du Montparnasse. Le cortège passera devant l'Assemblée nationale et se dispersera à la Concorde. – Ch. Ch.

Le Monde

culture

THÉATRE

« LA FUITE EN CHINE » PAR LE TSE

L'invasion des mots

En traversant le foyer avant d'entrer dans la petite salle du Théâtre de Paris (ex-Moderne) on passe devant une ruelle obscure sous vitre, devant des pans de murs visqueux sur lesquels goutte une eau douteuse. La salle y compris fauteuils et plafond est tendue de beige, la scène est encadrée de sculptures boursouflées, mais le décor lui-même (de Fabio Palamidese) représente avec un réalisme inattaquable le salon bien rangé, austère et de bon goût d'un écrivain fasciné par la Cité interdite, face à la colline de la Contemplation. Et l'on voit par la baie, comme une ombre blanche contre le ciel, les lignes d'architectures féériques.

L'histoire se passe au début du siècle, dans une Chine convulsive sapée par la décadence, les révoltes, la guerre. Mais rien ne peut perturber le calme de ce salon soigné où l'action est seulement véhiculée par les mots. *La Fuite en Chine*, paraphrase théâtrale (signée Bernard Minoret et Danielle Vezolles) d'un roman de Victor Segalen, *René Leys*, confronte un homme qui se nourrit de fiction, l'écrivain (Facundo Bo) et un jeune affabulateur (Jérôme Nicolin) fils d'un commerçant belge et qui se rêve chinois. La réalité intervient par la voix d'un gros trafiquant (Jean Pemeja) qui ne rêve pas et vient de se faire naturaliser.

L'écrivain se repaît des paroles contradictoires sur lesquelles il finira bien par construire sa Chine à lui. Il recueille les vérités prosaïques de l'un, pousse l'autre à descendre de plus en plus profondément dans le noir de son imagination où il sombrera. Jeu cruel, jeu truqué, impeccablement mis en scène par Alfredo Rodriguez Arias. Entrées, sorties, déplacements, variations des lumières d'André Diot, nuances subtiles dans le ton feutré, accompagnement musical délicat, à la fois lointain et insistant de Carlos d'Alessio... Tout est parfait, mais on se demande si une telle perfection ne devient pas la pire des contraintes. Jérôme Nicolin et Facundo Bo, qui habituellement sont des comédiens extravertis, follement inventifs, se freinent au point de gommer les personnages, de les faire disparaître derrière ces mots qui envahissent la scène. Une fois de plus, on a l'impression d'entendre la lecture d'un roman, jeu dangereux pour le théâtre.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Ville au Théâtre de Paris, petite salle, 20 h 30.

« Au bois lacté » de Dylan Thomas

Dylan Thomas qualifiait lui même *Au bois lacté* de « pièces pour voix ». Auteur d'émissions géniales à la B.B.C., le poète, qui aimait bien la radio, avait imaginé pour elle cette chronique d'une journée dans la vie d'un petit village gallois — quelques mois avant sa mort en 1953. Devraient se succéder sur le plateau vingt, trente personnages différents pour qu'existent les habitants de ce Clochemerle de rêves brumeux (le laitier, la commère, le facteur, etc.). Les comédiens de l'A.R.D.T. (1) sont sept. Alors, ils changent de casquette pour passer d'un rôle à l'autre. Les bérets, coiffes et autres couvre-chefs sont suspendus aux branches d'un arbre à chapeaux que l'on voit. C'est l'astuce de mise en scène conçue par Stephen Meldegg. Le spectacle ? Ni médiocre ni convaincant. Surtout pas neuf. Une lecture en somme, où Josine Comellas est la seule à avoir adopté un comportement théâtral. — M. L.B.

★ Théâtre La Bruyère, 20 h 30.

(1) Association pour la réalisation et la diffusion théâtrale.

MORT DE LA COMÉDIENNE VIVIEN MERCHANT

La comédienne britannique Vivien Merchant est morte le 3 octobre à Londres. Elle était âgée de cinquante-trois ans.

[Née le 22 juillet 1929 à Manchester, Vivien Merchant fait ses débuts sur scène à l'âge de quatorze ans, dans *Jane Eyre* au Peterborough Repertory Theater. Deux ans plus tard, elle est à Londres, où elle danse et joue Shakespeare. En 1947, elle entre dans la compagnie Harry Hansome à Nottingham, qui réunit les meilleurs acteurs anglais. Elle y reste jusqu'en 1949. En 1953, elle rencontre Harold Pinter sur scène, l'épouse en 1956, et reste sa femme jusqu'à 1980. Elle lui inspire un type de personnage ambigu de « sex-symbol » glacé et connaît son «plus grand succès avec *le Retour* (1964), qu'elle reprend à Broadway en 1967. Depuis, elle jouait le répertoire, le théâtre contemporain, les *Bonnes Gaslight*, ou *Macbeth* avec Paul Scofield. Au cinéma, elle a été la femme de Dirk Bogarde dans *Accident*, de Losey, et celle de l'inspecteur de police dans *Frenzy*, de Hitchcock.]



MUSIQUE

FIN DE LA BIENNALE DE VENISE

« Le Prince Igor », de Mauricio Kagel

La ville de Monteverdi et de Vivaldi, où Wagner écrivit Tristan *et mourut, est aujourd'hui celle de Stravinski qui composa pour elle ses deux derniers chefs-d'œuvre (le* Canticum sacrum *et* Threni) *avant d'y reposer pour toujours.*

Pour célébrer son centenaire, la Biennale s'est transportée à San Michele, l'île des morts. Il est enterré dans le jardin réservé aux orthodoxes, au milieu des cyprès, des pins et des camélias. Une dalle toute simple, un nom « Igor Stravinsky » (avec cette orthographe qu'il avait adoptée), sans date, sans phrase, avec juste une petite croix d'or ; à côté, la tombe de sa femme, Véra, récemment disparue, où les fleurs et les palmes achèvent de se dessécher.

De l'autre côté de la chapelle orientale s'élève le monument en forme de tabernacle, étroit et sobre, de Serge Diaghilev devant lequel pourrissent deux chaussons de ballerine, un blanc et un noir.

L'église Renaissance de San Michele est intime, douce sous un plafond à caissons dorés, peuplées d'anges consolateurs, avec un ravissant oratoire marqueté de marbres pour cacher les douleurs. Mais, dehors, les ténèbres couvrent la terre et la mer, déchirées par des éclairs ; des torrents d'eau noient les pèlerins, comme si la nature s'associait à l'hommage de Mauricio Kagel qui a conçu pour Stravinski une superbe page tragique : « Prince Igor, Stravinsky. »

De la sacristie viennent des coups sinistres, comme si l'on clouait un cercueil, auxquels répondent dans le chœur les gémissements d'un « lion » (encore appelé « machine à vache »). Un ensemble aux couleurs lugubres (alto, cor anglais, tuba, cor et percussions) accompagne la voix formidable de Boris Carmelli : « Ni sommeil ni repos pour mon âme tourmentée, la nuit ne m'apporte ni réconfort ni oubli. Je revis encore mon passé, seul dans le silence de la nuit. »

Mettant dans la bouche du défunt les paroles du Prince Igor *de Borodine, Kagel leur donne un sens métaphysique effrayant, accentué par une déclamation plus russe que nature, qui allie le parlé et le chanté, la psalmodie orthodoxe, l'humanité désespérée de Borodine, le délire visionnaire de Moussorgsky, qui saute de l'extrême grave râlant au falsetto baroque, tandis qu'alentour les instruments crient et menacent, et que grelottent les crécelles liturgiques saisies par l'épouvante. A la porte de la sacristie, apparaît enfin le percussionniste frappant avec un marteau sur la planche qu'il porte comme une croix sur l'épaule ; le cor anglais joue trois notes ascendantes, l'esquisse d'un motif d'espérance qui se dissout dans l'air.*

Comment juger de la sincérité de Kagel ? Russe par sa mère, il a du moins saisi l'occasion de pétrir son héritage avec ses puissantes mains, avec son énorme tempérament, où, par-delà l'humour toujours quelque peu canularesque (1), gît une nature de vrai musicien lyrique. On n'oubliera pas ses terreurs paniques qui évoquent irrésistiblement quelque « Jugement dernier ».

La chanson du cygne

Le dernier concert de la Biennale en hommage à Stravinski présentait, à côté des sublimes Threni *et de trois pages minuscules et séduisantes de Berio, de Hense et de Carter, la création d'un chef-d'œuvre, le* Psaume 131, *de Niccolo Castiglioni (1932), éloge de la « modestie » d'une fraîcheur toute franciscaine. Un ruisselet de musique vif-argent, circulant entre le piano, le glockenspiel, le xylophone, le clavecin, le triangle, engendre d'emblée un paysage exquis ; le piccolo lance un chant d'oiseau, bien plus ressemblant que ceux de Messiaen ; deux voix tissent dans l'air des broderies légères. Les chœurs de femmes psalmodient (en hébreu) les premières strophes avec une allégresse grisante, puis les hommes prennent le texte à leur charge, dans une couleur plus sombre. La lumière revient, et l'œuvre s'achève par une merveilleuse chanson de la soprano, sans accompagnement, où les dernières paroles sont enchâssées dans d'extraordinaires vocalises de rossignol, de rouge-gorge ou de pinson, je ne sais, une musique de premier matin du monde.*

Castiglioni exalte curieusement dans le programme « la modestie de Stravinski » ; *n'était-ce pas plutôt son propre portrait que faisait inconsciemment ce musicien, dont le visage étroit, les yeux noirs, le grand nez triangulaire, évoquent à s'y méprendre ceux d'un grand cygne méditatif ?*

Mercredi, les eaux le la lagune ont envahi la place Saint-Marc, la Biennale est terminée : peu de festivals nous auront apporté autant de belles œuvres depuis longtemps.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Dans un discours prononcé en préface à son œuvre, Kagel a déclaré : « *Stravinski aimait tellement l'humidité, spécialement quand elle remplissait son verre, que ce dût être pour lui une joie éternelle de trouver son ultime demeure dans cette cité unique où l'humidité est à tous moments sensible.* »

CINÉMA

« Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ », de Jean Yanne

Record

Qu'on se le dise. Le record de la meilleure première journée d'exploitation a été battu par un film français, écrit et réalisé par Jean Yanne. Mieux que *les Dents de la mer* en 1976 (43 199 entrées dans vingt-huit salles), mieux que *Blade Runner* cette année (23 520 entrées dans trente-quatre salles, 152 000 la première semaine), voici *Deux heures moins le quart avant Jésus Christ* :53 966 spectateurs en quarante et une salles, Paris et périphérie confondus, le 6 octobre.

D'un côté, l'histoire. Cléopâtre est une peste, César aime les petits gros. Le consul du bled prend Ben-Hur Marcel, garagiste, comme tête de Turc. De l'autre, les clichés d'aujourd'hui. Les fonctionnaires sont mal payés, la compagnie de sécurité romaine est bête, les gladiateurs font grève, les commerçants grognent, la publicité envahit les stades (*panem, vinum et boursium*). Yves Mourousi annonce à la télé la conférence des pays producteurs d'avoine, Léon Zitrone commente la course de chars. Il est né le divin enfant, « magnétoscopons cet événement ».

Michel Serrault-César a son numéro, il est parfait. Coluche (Ben-Hur et pharaon) est un formidable brave garçon, Françoise Fabian a de l'abattage en femme de consul, Daniel Emilfork, Michel Constantin et Darry Cowl ont de la présence.

Faut-il y aller ? Ne pas se croire obligé. C'est une bouillie égypto-romano-contemporaine sans potion magique, une quinzaine commerciale sans confetti. Voilà bien le cinéma comique français : des idées sans scénario. Alors restons dans le ton et affirmons tout net : un peu, mon neveu, qu'on n'est pas des bœufs !

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

■ Nous apprenons la mort du décorateur de théâtre Roger Harth, survenue le 30 septembre. Il était âgé de cinquante-six ans. Spécialisé dans les spectacles de Boulevard, il était depuis 1966 le décorateur de presque toutes les pièces d'« Au théâtre ce soir », sur TF 1.

ROCK

Les Inmates au Bataclan

Toute l'histoire

Avant tout les Inmates sont un groupe de scène, un fameux groupe, qui a du panache, capable des concerts les plus chauds à force d'aiguiser ses riffs foudroyants dans les petites salles, les clubs et les pubs de la campagne anglaise. Pas un groupe franchement original, non, mais un groupe qui porte en lui l'histoire du rock, de Chuck Berry aux Pretty Things en passant par le rhytm'n blues et les groupes punks américains des années 60.

Toujours menés par Pete Gunn, le guitariste, qui n'a pas son pareil pour écrire des originaux aussi aguerris que les standards, les Inmates ont changé de formule après le troisième album, avec le troisième album, avec les départs du batteur Jim Russel et surtout du chanteur Bill Hurley, devenu aphone. Barry Masters lui succède, avec une voix dans le même registre et un jeu de scène spectaculaire qui l'avait distingué au sein d'Eddie and the Hot Rods, l'un des pionniers de ce mouvement anglais qui, en retrouvant la vitalité et l'énergie première du rock'n roll, avait préfiguré, en 1976, l'explosion punk.

ALAIN WAIS.

★ Au Bataclan, le vendredi 8 octobre, à 20 heures ; le 9 à Maisons-Alfort ; le 12, à Bourges ; le 13, à Rouen ; discographie chez WEA.

DANSE

Le Ballet de Harlem à Paris

(Suite de la première page.)

Epaulé par Balanchine, aidé par la Fondation Ford, il finit par trouver en 1969 un vieux garage à Harlem dans la 122e Rue, à deux « blocks » de l'endroit où il est né. Il y installe une école ouverte à tous les jeunes. Malgré ses yeux de braise et son charisme éperdu, il a gardé la tête froide. Conscient de sa responsabilité envers les élèves, il organise son école et son théâtre-danse comme une entreprise rentable. Il a engagé comme codirecteur Karel Shook, aussi blond qu'il est sombre, ancien professeur chez Catherine Dunham puis au Dutch National Ballet d'Amsterdam.

Lorsque nous avions visité le Theatre Dance de Harlem, voici deux ans, la bâtisse de brique rouge de deux étages au sol uniformément recouvert de lino bruissait comme une usine. Dans le grand studio, dans un fauteuil roulant, Tanaquil Leclerc, épouse de Balanchine, étoile foudroyée en pleine gloire par la poliomyélite, donnait une classe de perfectionnement. La troupe remportait alors un beau succès au City Center.

« *Pendant longtemps*, explique Arthur Mitchell, *je me suis mordu les lèvres devant les avanies. Le public blanc réagissait mal lorsque je dansais un pas de deux avec Allegra Kent ou Suzanne Farell. Pour les danseuses noires, c'était pis, on disait qu'elles étaient impossibles sur pointes, qu'elles n'avaient pas le « tendu » de jambe, qu'elles étaient trop souples. Les professeurs disaient aux enfants noirs : vous ne pouvez pas danser le ballet, apprenez la modern dance — non que les Noirs aient plus d'aptitude à la modern dance, mais parce qu'ils estimaient que la modern dance, qui se pratique pieds nus, est bonne pour un peuple primitif... J'ai voulu prouver qu'une école et un ballet noir sont à l'égal d'une compagnie blanche ; j'ai voulu transcender la vie quotidienne des gens de notre peuple de Harlem en l'amenant à l'image de l'idéal classique...*

» *L'école est située dans un quartier pauvre, mais, au début, tout le monde a voulu nous aider. Les plus démunis ont donné quelque chose en disant que c'était pour acheter des chaussons de danse aux enfants. Nous avons dû expliquer aux parents ce que nous voulions, expliquer que, pour un garçon, danser dans un ballet est aussi gratifiant que d'être un champion sportif. Par la suite, il a fallu freiner les entrées. La sélection pour la compagnie est sévère ; certes, nous tenons compte des vilains petits canards qui pourraient devenir de beaux cygnes, mais nous devons concentrer notre énergie, notre temps, nos ressources, pour amener les élèves à une haute qualité professionnelle.* »

Cette qualité éclate lorsque le rideau se lève au Châtelet sur *les Quatre Tempéraments*. Les traditionnelles ballerines au teint de porcelaine ont pris des couleurs d'ambre et d'ébène, mais elles restent fidèles au canon « balanchinien ». Petite tête, chignon serré, jambes interminables, elles possèdent la vivacité et la musicalité requises. Poignets cassés, pointes volubiles, bassin agité, elles amplifient — et c'est un régal — le style de fresque de la chorégraphie.

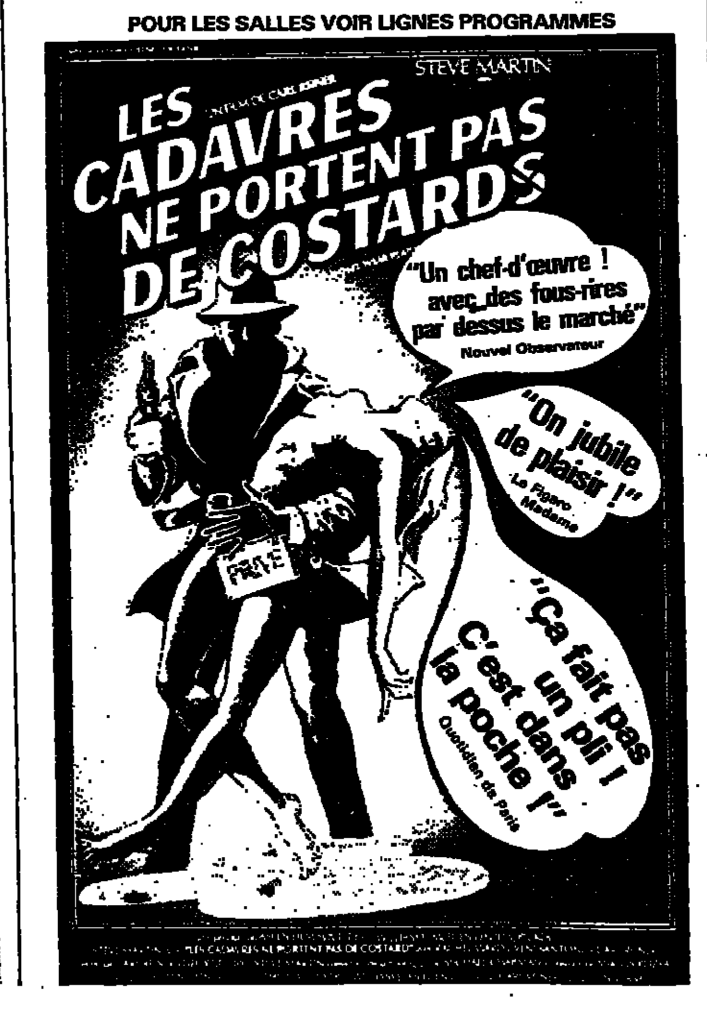
Les garçons sont surtout mis à l'honneur dans *Troy Game*, de Robert North. Qu'on imagine une douzaine d'athlètes surgissant par rafales et se livrant sur des rythmes de percussions à des sauts, des poursuites stoppées net, des traversées folles émaillées de gags dans le genre présentation Arthur Rank. Chaque entrée, très attendue, est confiée à un soliste ; le public hurle, trépigne.

On demeure plus réservé sur l'interprétation du ballet *l'Oiseau de feu* (version John Tarass), traité dans un style naïf qui n'a pas grand-chose à voir avec l'esprit de l'œuvre originale. On aurait bien aimé, en revanche, qu'Arthur Mitchell nous offre une de ses chorégraphies personnelles comme *Rythmelion* ou *Biosfera*, axées sur le rituel africain. Ce n'était sans doute pas son propos pour ce premier contact parisien.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre musical de Paris, 20 h 30, jusqu'au 10 octobre.

■ Le congrès annuel de la Société française Shakespeare s'ouvre samedi 9 octobre à la Sorbonne, par une conférence publique donnée sous les auspices de l'International Shakespeare Association. M. Yves Bonnefoy, professeur au Collège de France, fera un exposé sur le thème du « théâtre dans le théâtre », à propos de *Jules César*. De nombreux spécialistes de Shakespeare, et professionnels du théâtre interviendront au cours d'une série de débats publics prévus les dimanche 10 et lundi 11 octobre à la Sorbonne et à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm (à partir de 9 heures).



SPECTACLES

théâtre

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA NUIT DES ROIS. — Cartoucherie du Soleil (374-24-08) 18 h 30.
ENTRETIEN AVEC SAID HAMMADI. — Chaillot, Foyer (727-81-15) 20 h 30.
LE MISANTHROPE. — Théâtre du Marais (278-03-53) 20 h 30.
ROND COMME UN CUBE. — Palais des Glaces (607-49-93) 20 h 30.
LES HORREURS DE LA VICTOIRE. — Tango (272-17-78) 20 h 30.
LE FAUTEUIL A BASCULE. — Petit Odéon (325-70-32) 18 h 30.
DON QUICHOTTE. — Cité internationale, grande salle (589-68-52) 20 h 30.
LA BELLE SAISON. — Petit TEP (797-96-06) 18 h 30.
L'AMBASSADE. — Rond Point (256-70-80) 20 h 30.
L'EDUCATION DE RITA. — Marigny, salle Gabriel (256-04-41), 21 h.
VICTOR OU LES ENFANTS AU POUVOIR. — Le Vésinet, CAC (976-32-75), 21 h.

HORS PARIS

VILLENEUVE D'ASQ : L'odieux percolateur, resserre par le Théâtre de la Découverte (20) 06-27-52 à la Rose des Vents.
MARSEILLE : Ma mère, par le T.N.M., coproduction Théâtre de l'Eventail à la Criée (91) 54-74-54.
AMIENS : Schweick, dans la deuxième guerre mondiale, par la Compagnie Bonillo (22) 46-14-19, sous le chapiteau, sq. Henri-Senê.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Eugène Onéguine.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : les Corbeaux.
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : l'Echange.
Centre Georges-Pompidou (277-12-33), 16 h, 18 h, 20 h : Cinéma-vidéo : trente ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) : 14 h : Biennale de Paris, section cinéma expérimental : 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. : Forum de la danse, 20e Festival international de la danse.
Théâtre de la Ville (274-22-77) (au Théâtre de Paris). Petite salle, 20 h 30 : la Fuite en Chine.

Les autres salles

Alliance française (544-41-42), 20 h 30 : Le livre des morts tibétain.
Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
Artistic-Athévains (271-51-00), 20 h 30 : la Vallée de l'ombre de la mort.
Astelle-Théâtre (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Athénée (742-67-27), 20 h 30 : Mademoiselle Else.
Bouffes Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 18 h 30 : Richard II ; 20 h 30 : Le bruit de l'eau dit ce que je pense.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : Journal d'un fou.
Cité internationale (589-38-69), 20 h 30 : Oncle Vania.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : Mamma Marcia.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 15 : l'Eveil du printemps.
Constance (258-97-62), 20 h 30 : Appelez-moi Artur.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
A Dejazet (887-97-34), 20 h 30 : Varieta.
Edouard-VII (742-15-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 8 octobre

Escalier d'or (523-15-10), 19 h : Vinaver's ; 21 h : Diableries amoureuses.
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : Le funambule unijambiste ; 22 h : Kadoch.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; les Quatre Cubes ; Une tortue nommée Dostoïevski.
Fondation Deutsche de la Meurthe (805-03-23), 20 h 30 : Tambours dans la nuit.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Et nos amours.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 h : Panique au centre culturel.
Galerie 55 (326-65-51), 20 h 30 : A view from a Bridge.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir ; 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : le Cri dans la chapelle. — Théâtre Rouge, 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Vacances écossaises. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : le Fétichiste.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
Marigny (256-04-41), 21 h : Amadeus ; Salle Gabriel (225-20-74) ; 21 h : l'Education de Rita.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : Trahisons ; Petit-Montparnasse, 21 h : Lettre au père.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
Palais Royal (279-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Péniche-Théâtre (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve : Bertrand.
Poche Montparnasse (548-92-97), 21 h : Flock.
Potinière (261-44-16), 20 h 45 : Sol, dans « Je m'égalomane à moi-même ».
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées, (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
Tai Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : la Maison de poupée ; Huis clos ; 22 h : A. Allais.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre de Paris (274-22-77), petite salle, 20 h 30 : la Fuite en Chine.
Théâtre des 400 coups (633-01-21), 20 h 30 : Contre ciel plus ; 22 h 30 : Pourquoi pas vous ?
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Fin de partie.
Théâtre-Studio Bertrand (783-64-66), 20 h 30 : la Marmite.
Théâtre du Tourtour (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

La danse

Casino de Paris (874-15-80), 20 h 30 : Esoterik Satie.
Centre Sivananda (261-77-49), 20 h 30 : Bharata Natyam.

Les concerts

Fiap, 20 h 30 : C. Marin (Bach, Sor, Albeniz...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre National de France, dir. : I. Markevitch (Beethoven, Markevitch, Debussy, Roussel).
Sorbonne, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : J.-Cl. Casadesus (Poulenc, Moussorgsky, Ravel).
Sainte-Chapelle, 21 h : Lieuwe, Visser (Moussorgsky, Haendel...).
Galerie Heronet, 20 h 30 : Trio Revival (Escure).

Jazz, rock, pop, folk

Bataclan (700-30-12), 20 h : The inmates.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : F. Maxim Saury.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h 30 : Zaka Percussion ; 22 h : Ipomen.
Dépôt-vente (637-31-87), 21 h 30 : Rockin'rebels.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : A. J/H. Bourde.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Sapho.
Gibus (700-78-88), 22 h : Ici Paris + Ganster Charles.
New Morning (523-51-41), 20 h 30 : Samba Trio.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : J. Hallyday.
Petit Forum (297-53-47), 21 heures : P. Abrial.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Soul Quartet.
Petit Opportun (236-01-36), 23 heures : Spirit Level.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.
Théâtre des 400 coups (633-01-21), 18 h 30 : Les perles.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (243-00-59) 20 h 30 : Intrigue et amour.
Théâtre de Gennevilliers (793-26-30), 20 h 45 : Faust/Foreman.
American Center (321-42-20), 21 h : Sister Suzy.

XXe FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS (723-47-77)

Palais des Congrès (758-27-78) 20 h 30 : la Route de la soie.
Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Dance Theatre of Harlem.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Corbeil, Cathédrale St-Spire, 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier (Mahler).
Sarcelles, Eglise St-Pierre St-Paul, 21 h : Les petits chanteurs de Vienne (Gallus, Haydn, Mozart, Schubert).
Etrechy, Eglise St-Etienne, 21 h : Ensemble vocal M. Piquemal (Schubert).
Drancy, Salle de Fêtes, 21 h : Duo Courtois-Collard (Mozart, Schubert, Beethoven, Webern).

SEMAINE DE LA MARIONNETTE FRANÇAISE (340-91-87)

Chapiteau de la Tournelle, 20 h 30 : Jules Ferry.
Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : Tristan et Yseult.
Théâtre Présent, 20 h 30 : Hansel et Gretel.
Théâtre 13, 20 h 30 : Faux départ — Catalogue de voyage.

En région parisienne

Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Purgatoire à ingolstadt.
Clichy, Théâtre Rutebeuf (731-11-53), 20 h 30 : Délire à deux.
La Courneuve, CC J. Houdremont (836-11-44), 20 h 30 : Célimare le bien aimé.
Enghien, Théâtre du Casino (412-90-00), 20 h 46 : le Misanthrope.
Ivry, Studio (672-37-43), 20 h 30 : le Voyage immobile.
Maisons-Alfort, Théâtre Cl. Debussy (375-72-58) 20 h 45 : l'Ile de Tulipatan.
Meudon, CC (626-41-20) 20 h 30 : P. Denain.
Nogent, Pavillon Baltard (872-63-69), 20 h : Asia.
Le Plessis-Robinson, Eglise Ste-Marie-Magdeleine (631-15-00) 21 h : Los Calchakis.
Saint-Cloud, Chapiteau des Tréteaux de France, 20 h 45 : Danseurs étoiles de l'Opéra.
Saint-Maur, Rond-Point Liberté (889-22-11), 21 h : la Hobereaute.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Rétrospective de la Fox (1917-1935) : 15 h : Pour le sauver, de J. Ford ; rétrospective Festival de Biarritz : 19 h, Notre peuple, de C. Azpurua, J. Penzq, C. Oteyza ; 21 h, la Noce, de T. Urgelles.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Don Quichotte, de G.-W. Pabst ; réalisateurs rouennais, 17 h : Magazine, d'A. Ade et D. Natanson ; observation de l'hematozoaire de Laveran, de C. Duty ; La suite anglaise, de J.-P. Cayeux ; Trente ans de cinéma expérimental (1950-1980), 19 h : M. Hanoun, R. Lapoujade, V. Towas, H. Chopin, L. Peire, T. Wicky, P. Foldes, E.B. Weill, G. Bertini, S. Béguier.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) : Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
A ARMES ÉGALES (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) : Saint-Antoine, 12e (307-55-22).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e, (633-79-38) ; U.G.C. Danton, 6e, (329-42-62) ; Normandie, 8e, (359-41-18) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; Bienvenue Montparnasse, 15e, (544-25-02). — V.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e, (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
DE LA VIE DES ESTIVANTS (sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
ELIA KAZAN OUTSIDER (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
ET TOUT LE MONDE RIAIT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e, (271-52-36) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10).
LES GAMINS D'ISTANBUL (Turc, v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
GEORGIA (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CAVALIER AU CHEVAL D'OR, film soviétique de Vassili Jouravliov. V.f. : Cosmos, 6e (544-28-80).
CHASSEUR DE MONSTRES, film italien d'Enzo Castellari. V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST, film français de Jean Yanne. Gaumont Halles, 1er (297-49-70), Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny Palace, 5e (254-07-76), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), Biarritz, 8e (723-69-23), Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08), St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont Sud, 14e (327-84-50), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Victor Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA FEMME TATOUÉE, film japonais (*) de Yoichi Takabayashi. V.o. : Forum, 1er (297-53-74), Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Lumière, 9e (246-49-07), Nations, 12e (343-04-67), Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES, film français de Jean Girault assisté de Tony Aboyantz. Grand Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94).
POLENTA, film suisse de Maya Simon. Marais, 4e (278-47-86), Studio Logos, 5e (354-26-42).

مكتبة الاجل

SPECTACLES

LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Richelieu 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAMMETT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ILS APPELLENT ÇA UN ACCIDENT (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JAGUAR (Phil., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

KILLER OF SHEEP (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE MARQUIS S'AMUSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

MEURTRES EN DIRECT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

PARADIS (Can.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PORKY'S (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES 40es RUGISSANTS (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), à partir de samedi.

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ? (Fr.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA TRUITE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES YEUX DE LA FORÊT (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ACCÉLÉRATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'AMI AMÉRICAIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11). V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Épée de Bois, 5e (337-57-47).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-39-36).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o. et v.f.) : Acacias, 17e (764-97-83).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEMINS DE LA HAUTE-VILLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

COUSINE ANGÉLIQUE (Esp., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DÉROBADE (Fr.) (*), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

DUELLISTES (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LEO THE LAST (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.), Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

PANDORA (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15).

PAPILLON (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE PARRAIN (A., v.o.) (*) : 1re et 2e parties, Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PORTE DES LILAS (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

RACING BULL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SABOTAGE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (343-50-91).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

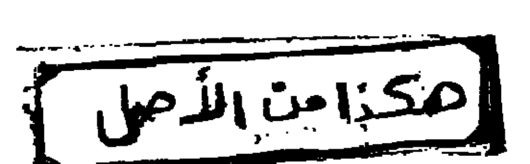
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Arcades, 2e (233-39-36) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).



(Interdit aux moins de 13 ans.)



PRESSE

A Dijon

DES MILITANTS DE LA C.G.T. CONFISQUENT LE MATÉRIEL DE COMPOSITION DES « DÉPÊCHES »

(De notre correspondant.)

Dijon. — Quelque quatre-vingts militants de la C.G.T. ont investi, jeudi 7 octobre, en fin d'après-midi, les nouveaux locaux des *Dépêches*, place de la République à Dijon. Durant trois quarts d'heure, ils ont occupé la rédaction et le local de composition du journal, après s'être fait enfermer à l'intérieur de l'immeuble qui abrite, depuis le 20 septembre dernier, la nouvelle équipe rédactionnelle et technique qui compose le quotidien contrôlé par M. Jean-Charles Lignel.

Cette opération-surprise visait un but : confisquer le matériel de composition informatique et de transmission à distance qui achemine la copie frappée à Dijon jusqu'à l'imprimerie de Chassieu, près de Lyon, où s'imprime le quotidien dijonnais, depuis le 19 août dernier.

Les militants du Livre C.G.T. ont pu s'emparer de la totalité du matériel, qu'ils ont transporté en un lieu tenu secret. Les manifestants ont ensuite évacué les lieux sans autre incident, après qu'un cordon de policiers ait pris position autour de l'immeuble. La direction estime à environ 2 millions de francs la valeur du matériel informatique dérobé.

D'autre part, jeudi matin, peu avant 6 heures, un commando d'une quarantaine de personnes avait intercepté un camion de livraison qui transportait 20 000 exemplaires du quotidien. La cargaison avait été déversée sur la chaussée détrempée peu après le péage de Dijon de l'autoroute A-36, qui relie la capitale de la Bourgogne à Beaune.

Enfin, l'édition de la Côte-d'Or du *Progrès* de Lyon a cessé d'exister après dix-huit jours de présence dans les kiosques du département. Il semble que les résultats enregistrés n'ont pas été à la hauteur des ambitions placées dans cette édition par M. Jean-Charles Lignel. — R. C.

● *La direction de « France-Soir »*, dans une circulaire, précise que malgré la décision du ministre du travail interdisant la mise à la retraite d'office de M. Paul Parisot, président de l'intersyndicale de ce quotidien *(le Monde* du 2 octobre), celui-ci *« ne doit plus être considéré comme faisant partie de la rédaction »*. Rappelons que M. Parisot est chef de la rubrique sociale. Deux recours doivent à nouveau être formés, l'un par l'avocat de Paul Parisot, l'autre par le syndicat des journalistes C.F.D.T. en vue de sa réintégration, ce mercredi 6 octobre au plus tard.

● *Deux démissions à* l'Humanité. — MM. Michel Doumenc, chef de la rubrique « parti-luttes » du quotidien du P.C.F., et Jacques de Bonis, reporter, ancien rédacteur en chef de *la Nouvelle Critique* et de *France nouvelle*, ont donné leur démission de *l'Humanité*. Cette nouvelle a été annoncée à la rédaction par la direction du journal, jeudi 7 octobre, sans explication sur les motifs de ces démissions.

● *Le quotidien espagnol El Pais* édite, depuis le mercredi 6 octobre, une édition catalane, tirée à 100 000 exemplaires. Le journal a installé dans la région une rédaction de trente-huit journalistes et a construit une nouvelle imprimerie à Barcelone. MM. Augusto Delkader et Antonio Franco sont les responsables de cette nouvelle édition.

M. ANDRÉ CHAMBRAUD EST NOMMÉ DIRECTEUR DE L'INFORMATION DE RADIO-FRANCE

M. André Chambraud, qui vient de démissionner du *Point*, a été nommé directeur de l'information de Radio-France par le président-directeur général de cette société, M. Jean-Noël Jeanneney. Depuis le départ de M. Jérôme Bellay, le 1er janvier 1982, ce poste n'avait pas été pourvu. MM. Georges Valance et François Bonnemain, respectivement délégué du président pour l'actualité et directeur de la rédaction de France-Inter, en assumaient la charge.

A propos des conditions du départ de M. Chambraud du *Point* et de l'éclairage que nous en avons donné (*le Monde* du 8 octobre), on fait remarquer à la direction de l'hebdomadaire : 1) qu'aucun grief n'a jamais été fait à M. Chambraud pour la manière — totalement libre — dont il « couvrait » l'actualité politique ; 2) que c'est surtout lui qui a manifesté son désaccord avec certains articles du *Point* signés par d'autres. Ainsi, aurait-il trouvé que l'hebdomadaire était souvent trop critique à l'égard du pouvoir issu du 10 mai 1981. Enfin, selon la direction du *Point*, le départ de M. Chambraud n'est pas le signe, à l'intérieur du journal, d'une crise ou d'un malaise.

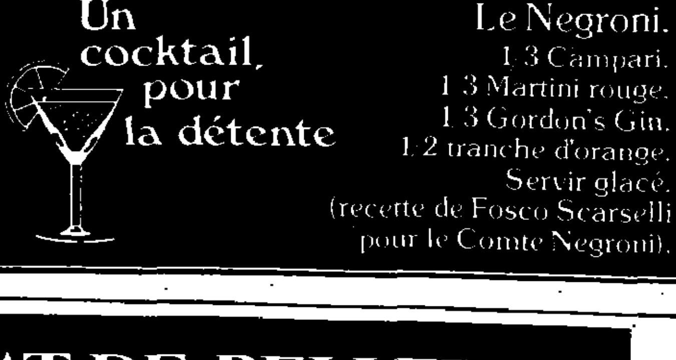
[Agé de cinquante et un ans, M. André Chambraud débute à l'agence France-Presse en 1958. Recruté par le service politique de *l'Express* en 1969, il quitte cet hebdomadaire en 1971, après la scission qui survient dans l'équipe rédactionnelle. Éditorialiste politique pendant quelques mois à *Ouest-France*, M. Chambraud rejoint les « scissionnistes » de *l'Express* pour lancer *le Point* en 1982, en tant que rédacteur du service politique. Il en sera bientôt le chef, ainsi que rédacteur en chef adjoint chargé du secteur Nation.]

DOUZE DÉMISSIONS AU SEIN DE LA RÉDACTION DU « NOUVEL ÉCONOMISTE »

Au *Nouvel Economiste*, douze membres de la rédaction — dont M. Olivier Drouin, président de la Société des journalistes — ont choisi de quitter l'hebdomadaire en invoquant la clause de conscience. Parmi les autres démissionnaires, on relève les noms de MM. Claude Baroux, rédacteur en chef adjoint, Pierre Pean, grand reporter (section « économie générale »), Gilles Coville, chef de rubrique à la section « entreprise », Mme Lyne Cohen Solal (régions), un secrétaire de rédaction, M. Patrick Gilbert, deux réviseurs, deux documentalistes et deux maquettistes, tous titulaires de la carte de presse. Les effectifs de la rédaction s'élèvent à quarante-cinq personnes.

Rappelons que, en mai dernier, la Compagnie européenne de publications avait cédé 40 % du capital du *Nouvel Economiste* au groupe Europe 1-Images et son. A la suite de quoi, M. Dominique Ferry était devenu P.-D.G. de l'hebdomadaire. La nouvelle direction avait alors admis, pour ceux qui le désiraient, le recours au bénéfice des indemnités de la clause de conscience jusqu'au 30 septembre.

● *International Herald Tribune* ouvre une édition à Singapour, en même temps que le journal fête le quatre-vingt-quinzième anniversaire de son édition parisienne. Les pages composées seront transmises de Paris par satellite pour être imprimées à Nanyang-Siang-Pau, puis distribuées dans le sud et le sud-est de l'Asie. *International Herald Tribune* est déjà imprimé à Paris, Londres, Zurich et Hongkong ; l'édition asiatique a accru sa diffusion depuis deux ans, pour atteindre plus de 17 000 exemplaires.





RADIO-TÉLÉVISION

VU

Quel matefaim !

Quel ennui, cette « Histoire de la vie » ! On attendait avec impatience ce gros morceau, ce gâteau annoncé dès fin août par TF 1. Huit émissions, un feuilleton préparé pendant quatre ans par le trio Desgraupes-Lalou-Barrère pour raconter huit milliards d'années : l'histoire de la matière, l'origine de l'univers, le processus de la vie, l'apparition de l'homme, tout ce qu'on aime, avec les questions essentielles : d'où vient-on ? Où va-t-on ?... On s'est endormi littéralement, étouffé par le matefaim.

On ne sait pas trop pourquoi (ou plutôt si : Pierre Desgraupes étant P.-D. G. de la deuxième chaîne, il ne faudrait pas croire que cette série qui passe sur la première est un abus de pouvoir...) les reponsables de TF 1 ont bien tenu à faire savoir que le projet remonte à « l'avant-mai 81 » (Desgraupes n'était alors responsable que du magazine « Médicales »). Il était inutile de le préciser, on dirait que le projet remonte à plus de vingt ans. C'est de la télévision de papa, du vieux documentaire, comme on n'en fait plus. De belles photos, de belles images (la matière qui palpite, s'enfle, les étoiles comme des champs de fleurs) mais avec là-dessus un commentaire qui ne vous lâche pas, qui vous tombe sur la tête comme un cours en classe (on n'a pas le temps de souffler ni de respirer, il faut prendre des notes !). On le sent écrit à l'avance, il est sans faille, d'un ton pédagogique et légèrement pompeux (avec des formules ronflantes sur « le combat titanesque entre le jour et la nuit » et des impératifs « regardez ! » pour faire vivant). C'est du marbre.

Il est difficile de faire une émission scientifique. Il faut être à la fois savant et simple. Premier obstacle. Il faut résoudre la contradiction entre la nécessaire spécialisation (élitaire) et le souci de s'adresser à tout le monde. Cela ne suffit pas. Restent toutes les questions et réflexions sur l'approche, la mise en images : la « pensée » d'une émission. La manière il faut inventer.

Le vent de la science risque de souffler bientôt sur les chaînes. On sait que Jean Lallier (qui vient d'être nommé directeur général adjoint de TF 1) est un fou de la science : il a lancé, tandis qu'il était responsable de l'unité de production « documentaire et magazine » sur A 2, des coproductions ambitieuses avec la télévision américaine sur le cerveau et sur les océans que l'on verra prochainement. Espérons que l'on découvrira le monde autrement que si l'on était encore à l'école.

CATHERINE HUMBLOT.

● *M. André Holleaux, P.-D.G. de FR 3,* vient de procéder à de nouvelles nominations. M. Serge Weinberg, trente et un ans, ancien élève de l'ENA, qui était le chef de cabinet du ministre du budget, devient directeur général adjoint, chargé des questions administratives et financières. M. Michel Blanc, trente-neuf ans, licencié en droit, qui exerçait à la direction des personnels civils du ministère de la défense, est nommé conseiller technique pour les affaires administratives et financières. M. Romaric Sulger-Buel, vingt-neuf ans, licencié en histoire, qui était chargé des problèmes de communication à France-Rail, devient conseiller technique pour la régionalisation. Enfin, M. Simon Chiche reste conseiller technique pour les affaires sociales.

● *La Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle* (F.N.S.A.C.-C.G.T.) s'est vu refuser le droit, par M. Joël Le Tac, président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), de réunir son prochain congrès, du 18 au 21 octobre, dans les locaux de cet établissement. M. Le Tac déclare qu'il ne veut privilégier aucune organisation syndicale avant les élections au comité d'entreprise de l'INA, qui doivent avoir lieu le 23 novembre.

La F.N.S.A.C.-C.G.T., qui a décidé de passer outre à ce refus, fait valoir que ses congrès se sont toujours tenus dans des locaux relevant des ministères de la culture ou de la communication, et elle indique qu'elle a eu l'accord de la C.F.D.T., majoritaire à l'INA.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 10 OCTOBRE

– *M. Anicet Le Pors,* ministre de la fonction publique et des réformes administratives, est invité à l'émission « Le grand jury-R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L. à 18 h 15.

– *M. Charles Fiterman,* ministre des transports, est reçu au « Club de la presse » d'Europe 1 à 19 heures.

Vendredi 8 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Variétés : Coco-Boy.
Emission de S. Collaro ; réalisation : J.-R. Bouyer.
Avec Shaine, Lou and the Bananas, Kim Wilde, Jed Marlon.

21 h 35 Série : L'Esprit de famille.
Il faudra l'arrivée de la grand-mère bourguignonne, véritable tornade en robe noire et robe de dentelle, pour arranger les fiançailles de la fille aînée. Un feuilleton habilement mis en images mais sans surprise.

22 h 30 Documentaire : Histoires naturelles.
Le peintre, le pêcheur et la mer.

23 h Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Papa poule.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
« *Le corps a ses raisons* » : *Alain Corbin,* le Miasme et la Jonquille ; *Jean Judet,* Chirurgiens de père en fils ; *Pierre Leenhardt,* le Journal de grossesse d'un père célibataire ; *Hugues de Montalembert,* la Lumière assassinée ; *Edmonde Morin,* la Rouge Différence.

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club : « Gentleman Jim ».
Film américain de Raoul Walsh (1942), avec E. Flynn, A. Smith, J. Carson, A. Hale, J. Loder et W. Frawley.
A la fin du siècle dernier, l'ascension vers le titre de champion du monde du boxeur Jim Corbett. Un des plus beaux films réalisés par Raoul Walsh. Une épopée à la fois lyrique et intimiste. Avec aussi un solide humour irlandais.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Publicité pharmaceutique : taxée, oui mais...

20 h 35 Le nouveau vendredi : Mexico, les braises rougeoient encore.
Reportage de J.-Cl. Buhrer ; réal. : A. Gazut.
J.-C. Buhrer a voulu montrer la problématique Nord-Sud à travers un pays comme le Mexique, un pays du tiers-monde qui a « décollé », mais qui montre ce décalage entre deux mondes, ce lui dela richesse et celui de la détresse. Un document très rigoureux et pas facile à tourner.

21 h 30 Interview de M. Mobutu Cese Seko, président du Zaïre, en direct de Kinshasa.

21 h 55 L'Horizon des hommes.
Cette nouvelle émission fait le point sur les problèmes d'énergie nucléaire, de génétique, de radio-astronomie, etc.

22 h 50 Journal.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Mozart « Symphonie n° 39 en mi bémol », par l'Orchestre symphonique de Radio-Berlin, sous la direction de W. Boettcher.

FRANCE-CULTURE

20 h, Relecture : Benjamin Péret.
21 h 30, Black and Blue : Red Norvo, xylophone, vibraphone.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (émis de Stuttgart) : « Pelléas et Mélisande », musique de scène de Fauré ; « Concerto pour violon et orchestre », de Tchaïkovski ; « Symphonie en si bémol », de Chausson ; « la Valse », de Ravel, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. M. Plasson ; sol., V. Tretjakow, violon.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Écrans ; Portrait de C. Rustichelli ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

Samedi 9 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 40 Accordéon, accordéons.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
18 h Magazine auto-moto.
Moto : championnats du monde de vitesse ; auto : Vingt-Quatre Heures de Mouléon.
18 h 30 Archibald le magichien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Émission de Michel Polac.
L'autocensure, avec MM. Ivan Levaï (Europe 1), B. Langlois (A2), L. Bodard, écrivain, Ph. Boucher (le Monde), *R. Liscia* (Nouvelles littéraires), *R. Gicquel (TF 1).*
21 h 50 Série : Dallas.
L'abominable J.R. se bat contre la paralysie et continue de contrôler de son lit d'hôpital toutes ses affaires. Miss Ellie découvre le fusil qui a servi à tirer sur J.R.
22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Au sommaire : La télévision des autres (République fédérale d'Allemagne) ; Le projet Paris-Lyon-Marseille ; Mettez un rêve dans votre moteur ; Rio, capitale de la violence ; Le grand témoin de la semaine sera M. Bernard Hanon, P.-D.G. de Renault.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Drôle de dames.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
14 h 50 Les jeux du stade.
Automobile ; Basket ; Boxe.
17 h Récré A 2.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
La passion de Leo Dickinson : filmer des exploits sportifs sur les pentes de l'Himalaya ou en Patagonie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Automobiles : Peut-on acheter européen ?
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Avec Sheila, Julio Iglesias, Patti Layne, Frida, Louis de Funès, Michel Galabru, etc.
21 h 50 Série : Deuil en 24 heures.
D'après le roman de Vladimir Pozner. Réal. : F. Cassenti. Avec A. Cuny, R. Bohringer, P. Clementi.
Une série en quatre épisodes sur les six mois qui ont suivi la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France. Une adaptation surprenante de ce roman reportage, rédigé dans le feu de l'action juste après la débâcle. Cassenti a substitué au réalisme une dimension mythique.
22 h 50 La grande parade du jazz : Italian all Stars.
Emission de J.-C. Averty.
K. Winding, C. Fuller, D. Diana (trombones), E. Pieranunzi (piano), G. Basso (saxo), G. Tommaso (contrebasse), T. de Piscopo (batterie).
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif entreprise.
13 h 30 Horizon : Le magazine des armées.
14 h 30 Entrée libre.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 On sort ce soir : Un conseil de classe très ordinaire.
De P. Boumard. Spectacle du Théâtre de l'Aquarium, mise en scène : J.-L. Benoît, avec J. Pieller, A. See, T. Bosc.
Un conseil de classe de terminale à la veille du baccalauréat. Un huis clos qui est une caricature teintée d'humour du milieu scolaire, des élèves au proviseur.
22 h 25 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Tableaux d'une exposition, de Moussorgsky. Version piano : M. Beroff.

FRANCE-CULTURE

8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : De droite ou de gauche, l'héritage culturel est-il dévalué ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches, avec Roger Corbeau.
11 h 2, La musique prend la parole.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Les samedis de France-Culture :
De l'imaginaire au réel, trois regards : R. Raimondi, R. Liebermann, P. Faggioni.
16 h 20, Le livre d'or : cycle d'orgue à Avignon.
17 h 30, Pour mémoire : la matinée des autres.
Tambours d'eau : un culte de possession au Mali occidental.
19 h 10, Disques.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Rousseau juge de Jean-Jacques.
20 h, Théâtre ouvert : « Ecritures de femmes ».
Ulrich Helger, fragments, avec M. Caccia, R. Jourdan, A. Marcon, I. Petit-Jacques, J.-J. Sheffer, E. Stochl.
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

8 h 2, Avis de recherche : œuvres de Beethoven, Moussorgsky, Grieg, Florentz, Portal ; 11 h, La tribune des critiques de disques ; Turandot, de Puccini (première parution) ; 12 h 35, Avis de recherche, œuvres de Weiner, Ravel.
13 h 30, Tous en scène : Marilyn Monroe.
14 h 4, Concert lecture : Orchestre Philharmonique des Pays de Loire.
15 h 30, Dossier disque : œuvres de Brückner.
16 h 30, Concert (donné le 3 juin 1982 à la Halle aux grains de Toulouse : œuvres de Honegger, Schœnberg, Debussy, Varèse, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. M. Plasson ; sol. M. Beroff, piano.
18 h, Le disque de la tribune : Turandot, de Puccini (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare : œuvres de Gerhard, Torroba, Albeniz, Ravel, Sanchez.
19 h 35, Les pêcheurs de perles : Toscanini, Gershwin.
20 h 30, Concert : (donné le 26 août 1982 à la faculté de droit d'Assas) : « Concerto grosso », de Haendel ; « Concerto pour violoncelle et orchestre, en ré majeur », de Boccherini ; « Grave, pour violoncelle et orchestre à cordes » ; « Prélude et fugue », de Lutoslawski ; « Sonate pour cordes », de Rossini, par l'Orchestre de chambre de Pologne ; dir., J. Maksymiuk ; sol. M. Maisky, violoncelle.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Poissons d'or.

CARNET

Naissances

– Catherine BERGERON et Charles BENILLOUZ ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas,

à Paris, le 5 octobre 1982.
16, rue Stanislas, 75006 Paris.

– M. Lionel ZINSOU-DERLIN et Mme, née Marie-Christine Lux, ont la joie de faire part de la naissance de

Marie-Cécile, Agniola,

le 27 septembre.
45, rue Mathurin-Régnier,
Paris (15e).

Mariages

– Le proviseur Jean de MICELI, chevalier de l'ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, médaille de vermeil de la Ville de Paris, et la baronne, née Marie-Gabrielle Mas, sont heureux de faire part du mariage de leur fils,

Pascal-Dominique,
lieutenant de cavalerie,
avec
Mlle Nadine PERRIER.

Le mariage sera célébré samedi 9 octobre 1982 en l'église Saint-Louis des Invalides, à 16 h. 30.
1, avenue du Parc-des-Princes,
Paris (16e).
Manoir de l'Eyrial,
19400 Argentat.
14 Frankenstrasse,
7840 Mullheim (R.F.A.).

Décès

– Le doyen, le président du Comité consultatif médical,
Le vice-doyen,
Les assesseurs,
L'ensemble des professeurs et enseignants de la faculté de médecine de Créteil,
L'ensemble de ses collègues, de l'hôpital Henri-Mondor et des hôpitaux associés,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Jacques BARBIZET,
chevalier de la Légion d'honneur.

– Mme Pierre Charron, son épouse,
M. et Mme Michel Misrahi,
M. Christian Charron, ses enfants,
M. et Mme Jacques Charron,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CHARRON,

survenu le 4 octobre 1982.
Les obsèques auront lieu le vendredi 8 octobre dans l'intimité familiale.
19, boulevard de la Somme,
75017 Paris.

– Me André Dione,
M. et Mme Claude Serée,
Mme Thérèse Jouve,
M. Jacques Dione,
Ses neveux et ses amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de leur fille, sœur et amie, en la personne de

Mme Elizabeth DIONE,

décédée pieusement en son domicile, le 7 octobre 1982.
Les obsèques auront lieu le mardi 12 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Ferdinand (Paris-17e).
Elle nous a donné l'exemple de l'amour et de la générosité.
83, chaussée Jules-César,
95120 Ermont.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme EEKMAN,
née Andrée Herrenschmidt,

veuve de Nicolas Eekman,
artiste peintre,

L'inhumation aura lieu le lundi 11 octobre, à 14 h. 30, au cimetière d'Ivry Parisien.

– Mme Chantal Laurent, sa compagne,
Mlles Sophie et Nathalie Goutal-Darly, ses filles,
Sa famille,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques GOUTAL-DARLY,

survenu subitement le 6 octobre 1982, à l'âge de cinquante-sept ans.
Les obsèques auront lieu le samedi 9 octobre 1982, à 15 heures, en l'église de Rives, commune de Sainte-Geneviève-sur-Argence.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Bousquet,
12420 Sainte-Geneviève-sur-Argence.

– Mme Adrien Petit,
Ses enfants, Florence et Philippe,
Les familles Dauphin et leur fils, Calmels, Lepetit, Panchaud-Cartier, Sabathez, Théron,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Adrien PETIT,

officier de la Légion d'honneur, décédé, à Paris le 7 octobre 1982, dans sa soixantième année, les obsèques auront lieu le lundi 11 octobre 1982, à 10 h. 30, en la chapelle du Val-de-Grâce.
32, rue Miollis, 75015 Paris.

– Le directoire d'Automobiles Citroën et ses directeurs
ont le regret de faire part du décès de

M. Adrien PETIT,
directeur de Citroën International,

survenu le 7 octobre 1982.
Les obsèques auront lieu le lundi 11 octobre, à 10 h. 30, à la chapelle du Val-de-Grâce, suivies de l'inhumation, à 12 h. 15, au ciometière de Boulogne-Billancourt.

Remerciements

– Mlle Lucile Bascourret,
M. et Mme Pierre Simonnin,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou envoi de fleurs, se sont associés à leur peine lors du décès de

Mme Blanche
BASCOURRET DE GUÉRALDI.

– Mme Elie Lauriol,
M. et Mme Marcel Ducasse,
M. et Mme Claude Lauriol,
Mlle Alice Orth,
très touchés par les messages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

M. Elie LAURIOL,
pasteur,

remercient particulièrement les personnes qui leur ont adressé leur témoignage.

Anniversaires

– Le 10 octobre, il y a un an,
Dominique ELIAKIM-DUBUS
nous a quittés.
Que ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

– En ce huitième anniversaire de la mort de

Jean TRABUT,

une pensée ou une prière sont demandées à ceux à ceux qui l'ont connu et aimé.

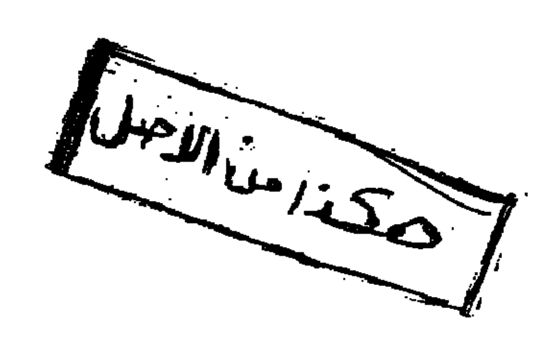
Messes anniversaires

– La famille et les amis de
Antoine GOLÉA
rappellent à votre pensée le deuxième anniversaire de sa disparition (12 octobre 1980).
La messe des artistes de l'église Saint-Roch sera célébrée à son intention le dimanche 17 octobre, à 11 h. 45.

Soutenances de thèse

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université d'Angers, mardi 12 octobre, à 14 h. 30, U.E.R. de droit, Mlle Marguerite Nelly Bailly : « L'esthétique en droit administratif français ».



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **CHEF DE PRODUITS** — Ripolin Freitag-Anticorrosion — VM 6541 K
- **CHEF DE PRODUITS HOSPITALIERS** — I.C.i Pharma — VM 12607 E
- **CHEF DE PROJET** — VM 8584 E
- **ANALYSTE PROGRAMMEUR** — VM 8584 C
- **CONSEIL ET CONTROLE DE GESTION** — centre de la France — VM 7324 AC
- **INGENIEUR CHIMISTE** — Adjoint de production Isère — VM 15696 A
- **ASSISTANT GESTION du PERSONNEL** — Savoie — VM 10477

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

emplois internationaux

Famille ALLEMANDE rech. JEUNE FILLE AU PAIR R. HOLDT HOLSTENSTR. 187, D-2000 HAMBURG 50.

propositions diverses

L'État offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à ttes et ts avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C16) B.P. 40209 PARIS.

Représentations offres

Importante Société Leader sur son marché fabricant et diffusant des produits de papeterie grand public. recherche :

1 REPRÉSENTANT EXCLUSIF

Pour visiter clientèle de papetier, librairie, imprimeur et entreprise.

Expérience de cette branche appréciée, 2 ans minimum de vente aux revendeurs et entreprise.
Clientèle existante Paris et région parisienne.
Fixe + commission + frais + voiture.

Adresser C.V. + lettre manusc. et photo + prétentions à : OBERTHUR — 30, rue de Londres 75009 Paris. — Téléphone : 878-07-72.

secrétaires

Recherchons

2 SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS

EXPÉRIMENTÉS pour Société région VINCENNES Niveau BAC ou BTS Notions anglais. Urgent. Envoyer C.V., photo, sous nº 9.068 à TELEX P.A., 34, boulevard Haussmann 75009 PARIS, qui transmettra.

capitaux propositions commerciales

Entreprise de transport de marchandise. Rég. Centre. Bonne clientèle. C.A. 3 millions ch. ASSOCIÉ(S) ou CAPITAUX en vue expansion. Toutes propositions étudiées. Ecrire sous le nº T 036.299 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

travail à domicile

Tape à la machine, relit, corrige tous manuscrits, thèses, etc. Téléphone : (35) 71-51-19.

DEMANDES D'EMPLOIS

Vétérinaire biologiste spécialisé en médecine vétérinaire tropicale Ecrire sous le nº T036.259 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. f. 35 ans, DEUG + diplôme de commerce international, anglais, espagnol, portugais, notion allemand, expériences : négociations achats-ventes, promotion, coordination travaux, salons, impression, informatique, recherche poste **ACHETEUR ou TRADER**. Ecr. s/nº 6.348 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Recherche place chauffeur de direction, sérieuses références libre sous mois de préavis. Ecr. s/nº 6.386 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. h. 23 ans, libéré O.M., diplômé écoles Estienne et Arts appliqués. B.T.S., cherche emploi illustrateur maquettiste. Tél. : 660-25-32 le matin et 350-87-18 à partir de 13 h.

J.F. titulaire maîtrise anglais recherche traductions 18 F/100/mots. Tél. (86) 61-57-86.

Officier retraité dynamique, longue expér. civile rech. emploi temps partiel gestion animation association, organisme social ou autre. Ecr. s/nº 7.115 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme de confiance, universitaire, Master of Sciences, cherche employeur pour représenter ses intérêts en Suisse. Ecr. s/s Chiffre p. 115 338, à Publicitas, CH-1002 Lausanne.

Ex-collaboratrice du journal, recherche emploi standardiste ou aide comptable. Libre de suite. Salaire 4.500 F. Téléphone : 473-92-58 ou 473-99-40.

Rech. TRAVAUX ts tvx dactylo franc.-angl., transcriptions 8 F/page. (86) 61-67-96.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES 296-15-01

Le Centre d'Informations Financières recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du cont. haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Pour R.-V. 553-91-30, p. 210.

A Bagneux, la Société Les Charpentiers de Paris recrute : 1º) TECHNICIEN confirmé charpente bois escalier études des plans suivi des affaires. 2º) TRÈS BON TECHNICIEN, niveau ingénieur en charpente et constructions métalliques.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions et date de disponibilité au 46, rue des Meuniers, 92220 BAGNEUX.

WABCO WESTINGHOUSE
Equipement ferroviaire rech.
SON DIRECTEUR EXPORTATION
Ce poste nécessite une formation d'ingénieur, une expérience réussie dans la vente de produits industriels à l'étranger. La situation proposée implique des qualités de disponibilité, le sens de la négociation et une pratique courante de l'anglais (autres langues appréciées).
1 INGÉNIEUR EXPORTATION
Ce poste implique une pratique d'au moins 5 ans de l'exportation de produits industriels, la pratique courante de l'anglais est indispensable.
Env. C.V. à Mme GRELE B.P. nº 2, 93270 SEVRAN.

CENTRE D'AMINCISSEMENT ESTHETIQUE FEMME recherche
JEUNE FEMME
- 30 ans minimum ;
- présentation impeccable ;
- bon niveau intellectuel.

PSYCHOLOGUE pour s'occuper relations et mini-direction. Tél pour R.-V. à M. RAMM, 296-54-90.

RECHERCHONS
CADRES COMPTABLES
(95-120.000 F Paris sud) pour organisme mutualiste diplomés Sce ECO, DECS débutants et confirmés
CHEF COMPTABLE
(120.000 F banlieue sud pour société de distribution diplômé DECS, comptable jusqu'au bilan.
INGÉNIEUR SYSTÈME
120-190.000 F (France-Nord) Matériel IBM sur logiciel MVS
AFIPEC CONSEIL
1, Cité Paradis 75010 PARIS.

CABINET AUDIT recherche
COLLABORATEURS
Ecole de Commerce expérience 2 ans minimum, si possible cabinet anglo-saxon.
Contacter Cabinet A. MARTIN associés, 60, bd Malesherbes, Paris-8e. Tél. 294-96-64.

emplois régionaux

POUR PROVINCE
IMPORTANT CABINET DE CONSEILS
recherche

UN JURISTE

- ayant bonne pratique du DROIT DES SOCIETES,
- expérience professionnelle indispensable.

Discrétion absolue garantie.

Ecrire avec C.V. + photo sous réf. 9760 à VALENS CONSEIL B.P. 369 - 75064 PARIS Cédex 02

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE CHERCHE pour son usine S.O.
TECHNICIEN BTS OU DUT
Formation électromécanique avec connaissance transf. matières plastiques pour l'étude et mise au point technique et procédés nouveaux. Expérience indispensable, gestion un atelier. Age souhaité : 30/35 ans environ.
Ecrire nº 1.558. P.B.C. J'ANNONCE, 22, route d'Espagne, 31081 TOULOUSE CEDEX.

CHANTIER NAVAL (C.A. 300 MF) recherche l'ASSISTANT de son Directeur Général pour poste TECH.-COMMERCIAL.
- Formation supérieure (ingénieur ou Officier de marine).
- Connaissance du milieu offshore souhaitée.
- Anglais courant exigé.
- Lieu de travail : PARIS.

Ecr. JD/165 HAVAS S.N.P. B.P. 907-76023 Rouen Cedex.

SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL DE MINES (C.A. 100 MF) recherche ASSISTANT DIRECTEUR GÉNÉRAL pour développer ce secteur.
- Formation supérieure.
- Expérience dans activités minières exigée.
- Anglais souhaité.
- Lieu de travail : PARIS.

Ecr. J/D 166 HAVAS S.N.P. B.P. 907-76023 Rouen Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE CHERCHE pour son usine S.O.
TECHNICIEN BTS ou DUT
Formation électromécanique avec connaissance transf. matières plastiques pour étude et mise au point techniques et procédés nouveaux. Expérience indispensable, gestion un atelier. Age souhaité : 30/35 ans environ.
Ecrire nº 1.558. P.B.C. J'ANNONCE 22, route d'Espagne, 31081 TOULOUSE CEDEX.

Urgent Foyer de jeunes travailleurs recherche 1 ANIMATEUR socio-culturel diplômé. Adresser C.V. complet à : HAP Nº 163967 B.P. 143-85006 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX qui trans.

F.O.L. DROME recherche responsable départemental services culturels. Niveau DEFA ou équival. + expér. C.V. av. le 12-10 à F.O.L., B.P. 133, 26001 VALENCE Cedex.

Cabinet expertise comptable région Aix-en-Provence, rech. D.E.C.S. mi-temps, 1 an d'expérience cabinet
Ecrire HAVAS nº 1988. AIX 13100.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente après subrogation au Palais de justice d'Evry (91), rue des Mazières, le 19 octobre 1982, à 14 h
UNE MAISON
24, rue de l'Allée-Verte, à
YERRES (91)
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS
Cons. préalable pour enchérir.
Pr rens., s'adres. à Mes TRUXILLO et AKOUN, avoc. ass. à Evry (91), 4, bd de l'Europe, tél. 079-39-45 ; au greffe du T.G.I. d'Evry, où le cahier des charges est déposé.

Vente s. sais. immob. Palais Justice à Paris, jeudi 21 oct. 1982, à 14 h.
UN LOGEMENT
compr. 3 p. princ. au 4e ét. du bât. s. l'avenue d'Italie. CAVE dans imm. à Paris (13e)
75, AVENUE D'ITALIE
Mise à Prix : 25.000 F.
S'adr. Me BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, avoc. ass. à Paris (8e), 14 r. d'Anjou, t. 265-92-75 ; Me PINOT, huis. Paris, 12, r. Bayen. Tous av. pr. T.G.I. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil ; et sur les lieux pour visiter.

Vente s. sais. immob. Palais de Justice Paris, jeudi 21 octobre 1982, 14 h
UN APPARTEMENT
de 2 pces, cuis., au 9e ét., bât. face CAVE, dans ens. immobil. PARIS 12e
85-93, AV. DE SAINT-MANDÉ
et 2 à 6, rue Montéra
MISE A PRIX : 60.000 F.
S'adr. à Mes BAILLY, GUILLET, DELMAS, avoc. associés à Paris (1er), 18, rue Duphot, tél. 260.39.13. Tous av. pr. Tr. Gde inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pour visit.

Cab. Me JOSSE, av., 42, bd Liberté, 83300 Draguignan. T. (94) 68-00-22
VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
Tribunal de Draguignan, le JEUDI 4 NOVEMB. 1982, 14 h 30
à St-Tropez la Moutte
3 MAISONS DE 35 m² chacune
genre gardians de Camargue
Terrain : 6 918 m²
Mise à prix : 500.000 F

Vente sur saisie immob., Palais Justice BOBIGNY, cité administrative avenue P.-V.-Couturier, le MARDI 26 OCTOBRE 1982, à 13 h 30
PAVILLON d'HABIT. DRANCY (93), 28, r. d'ALSACE-LORRAINE et 130, rue MAXIME-GORKI
Cont. 140 m² au sol **M. à P. 200.000 F. S'ad. Me J. NICOLAS**
avocat à PARIS-9e, 9, rue Moncey. A tous avocats près Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL et NANTERRE.

Vente sur surenchère au Palais de Justice à Paris, le JEUDI 21 OCTOBRE 1982, à 14 heures - EN UN SEUL LOT
UNE BOUTIQUE ET UN APPARTEMENT
et le FONDS DE COMMERCE DE CAFÉ-BAR y exploité dans une immeuble sis à
PARIS-18e - 6, PASSAGE CHAMPIONNET
occupation (voir cahier des charges)
MISE A PRIX : 232.100 F
Me M.-C. ALI YAHIA, avocat à Paris, 18, r. N.-D.-de-Lorette (878-50-52)
Me Yves TOURAILLE, avoc. à Paris, 48, rue de Clichy (874-45-85)
Me Liliane HERVÉ, avocat à Montreuil, 10, bd Henri-Barbusse
Me Alain GASTINEAU, avocat à Paris, 29, rue des Pyramides
Me MIZON, syndic à Paris, 60, boulevard de Sébastopol

Cabinet de Me JOSSE, avocat, 42, bd de la Liberté, 83300 DRAGUIGNAN Tél. : (94) 68-00-22 VENTE SUR SAISIE IMMOBIL., au Trib. de gde inst. de DRAGUIGNAN, le JEUDI 4 NOVEMBRE 1982, à 14 h. 30
PROPRIETE A SAINT-TROPEZ
CHEMIN DE LA MOUTTE, DE 7 872 m² PINEDE
VILLA 4 NIVEAUX, 11 PIECES, 7 s. de bns, 3 cab. toil., piscine avec bar et salle à manger d'été, garage, cave. VUE SUR MER.
MISE A PRIX : 3 000 000 FRANCS

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Nanterre le mercredi 20 octobre 1982, à 14 heures. En 2 lots
à SURESNES (Hauts-de-Seine)
1er lot : UN APPARTEMENT et UNE CAVE
rue Carnot, numéro 81
2e lot : UN APPARTEMENT et UNE CAVE
rue Carnot, numéro 133
MISE A PRIX : 100.000 F CHAQUE LOT
Pour renseign., s'adr. Me Ph. JOHANET, avoc. à VERSAILLES (78000), 39, av. de Saint-Cloud, tél. 021-46-46. Au greffe des criées du T.G.I. de Nanterre, où le cahier des charges est déposé. Sur les lieux. Pour visiter, s'adresser à Me PINOT, huissier à Paris (17e), 12, rue Bayen.

VENTE SUR SAISIE IMMOB. AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS Bd. du Palais, le JEUDI 14 OCTOBRE 1982, à 14 heures EN UN SEUL LOT :
1) **UN APPARTEMENT** de 6 pièces prin., Bât. A, sur rue au 3e étage. Escalier de service
2) **CHAMBRE de SERVICE** au 8e étage - 3) **UNE CAVE**
124, RUE LAFAYETTE – PARIS (10e)
M. à P. : 150.000 F - S'adr. S.C.P. DUFOUR-ROUX-AMIOT
avocats à Paris, 99, rue de Courcelles. Tél. 267-54-10
Greffe du Tribunal de grande instance de Paris

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de NANTERRE le mercredi 20 octobre 1982, à 14 heures - EN UN LOT
UN IMMEUBLE sis à CLICHY (92)
comprenant quatre bâtiments d'une contenance totale au sol de
1 419 mètres carrés
rue de Paris, numéro 82
MISE A PRIX : 500 000 FRANCS
S'adresser pour tous renseignem. à Me Pierre AZOULAI, avoc. à Paris-7e, 197, bd Saint-Germain. Tél. : 548-32-22. Au greffe des saisies immobilières du T.G.I. de NANTERRE où le cahier des charges est déposé.
Et sur les lieux pour visiter.

Vente après liquidation des biens au Palais de Justice de Paris le JEUDI 21 OCTOBRE 1982, à 14 heures
MAISON D'HABITATION à NANGIS (77)
ET DIVERS BATIMENTS A USAGE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
sur terrain de 1873 mètres carrés
26 et 28, rue Aristide-Briand
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
S'adr. pour renseignements : Me Bernard MALINVAUD, avocat à PARIS-7e, 19, avenue Rapp, tél. : 555-86-37 : Me GOURDAIN, syndic à PARIS, 174, boulevard Saint-Germain. A tous avocats près les T.G.I. de PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL et NANTERRE.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de Versailles le MERCREDI 13 OCTOBRE 1982, à 10 h.
UN IMMEUBLE à BRUEIL-EN-VEXIN (78)
Composé de 2 parties séparées par le Chemin d'Intérêt Commun de Brueil à Epône — en grande partie clos de murs
1º UNE GRANDE MAISON d'hab. log. domest. comm. Parc Logt jard. 2 p. d'eau Serres — Surface totale 8 ha 67 a 31 ca.
2º JARDIN POTAGER — Diverses pièces de terre Surf. tot. 1 ha 66 a 50 ca.
MISE A PRIX : 1 100 000 F
S'adr. p. rens. : Me J.-M. REYNAUD, Avocat, 5, rue Pierre-Bertin, à Versailles Tél. 950-51-28 — Au greffe Trib. Gde Inst. Versailles — Sur les lieux pr visiter

VENTE au Palais de justice à PARIS, LUNDI 25 OCTOBRE 1982, à 14 h EN DEUX LOTS
1º UN PAVILLON A AULNAY-SOUS-BOIS (93)
34, avenue Voillaume - d'un rez-de-chaussée, 1 ét. Garage.
2º MAISON D'HABITATION A AMBAZAC (Hte-Vienne)
6, rue d'Oradour-sur-Glane - d'un rez-de-ch., 1 ét. partiel
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISES A PRIX : 200 000 F - 50 000 F
S'adr. : S.C.P. BRUN et ROCHER, avocats, 60, r. de Londres, PARIS-8e. Tél. : 293-50-40. Me Gérard AZEMA, avocat à PARIS-17e, 103, r. Jouffroy. Me Alix EMAN, avocat à PARIS-16e, 51, av. R.-Poincaré. - Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRÉTEIL.

Vente Pal. Just. CRÉTEIL, le JEUDI 21 OCTOBRE 1982, à 9 h 30. En un lot
IMMEUBLE à THIAIS (94) 53, boulevard de Stalingrad. Comprenant 2 bâtiments, l'un comportant 3 appartements et l'autre 2 appartements avec cour. Cce au sol 114 m²
MISE A PRIX : 300.000 F - S'ad. Me R. BOISSEL
avocat à PARIS, 14, rue Sainte-Anne. Tél. : 261-01-09.

Vente aux enchères par suite de conversion de saisie-immobilière au Palais de Justice de Versailles, 3, place André-Mignot LE MERCREDI 20 OCTOBRE 1982 A 10 HEURES
PROPRIÉTÉ A CHEVREUSE (78)
compr. MAISON D'HABITATION divisée en salle de séjour, cuis., 5 ch., salle de projection, bureau, 2 salles de bains, salle d'eau, cave, garage, piscine couverte, jardin. Le tout cadastré secteur A nº 640.
Lieudit « Plaine de la Madeleine » pour
2 hectares 62 ares 50 centiares
Chemin vicinal numéro 6
MISE A PRIX : 600 000 FRANCS
Pr rens. s'ad. Ct de Me XAVIER SALONE, avocat à Versailles, 19, rue Sainte-Sophie. Tél. 950-01-69.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY le MARDI 19 OCTOBRE 1982, à 13 h 30
IMMEUBLE à VILLEPINTE (93)
5-7, rue de l'Hôpital
Revenu brut : 1.895 francs
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
S'ad. Me SIDOROWICZ, avocat, 110, boulevard Michelet à NOISY-LE-SEC.
Et sur place pour visiter.

appartements vente

7e arrdt

RUE DU BAC
3e ét., 3 P., w.-c., à aménager.
370.000 F - 577-96-85.

RUE CHEVERT
4 P. balcon, à rénover.
695.000 F - 577-96-85.

3 SQUARE du CROISIC
6 P. CLASSIQUE 1.650.000 F.
Visite : samedi, 15 h. à 17 h.

10e arrdt

QUARTIER
GARE NORD ET EST
construct. récente, piscine, 3 P., dble liv. 95 m². Prix 95.000 F. Tél. : 524-60-14.

12e arrdt

Métro NATION
ou métro Alexandre-Dumas. Immeuble récent, tout cft, box, liv. dble, 2 chbres, entrée, cuis., bns, dressing, cab. toilette. SURF. 90 m² + LOGGIA. PRIX TRÈS INTÉRESSANT. 80, av. Philippe-Auguste. Sam., dim., lundi 14/17 h.

14e arrdt

14e Grande cuis., dble-living, 1 chbre, w.-c. + s. de bains. S/RUE. Lundi 16 h à 18 h 30. 18, RUE BREZIN.

PLAISANCE
2 poss tt cft, immeuble pierre de taille, état neuf, loyer libre pour investisseur. — Prix 380.000 F. Tél. : 326-32-08.

10, RUE PERNETY
dans immeuble 1930 living, 3 chambres en duplex 80 m² CALME. SUR PLACE de 13 h à 17 h. VENDREDI, SAMEDI.

15e arrdt

Me BOUCICAUT CH.-MICHEL
30, RUE LACORDAIRE
Petit imm. neuf, P. de taille Est-Ouest. Livraison immédiate.

3 PIÈCES, 79 m²
990.000 F.
DUPLEX, 86 m²
+ terrasse, 1.190.000 F.

Cuis. équip., cave, park. inclus. Sur place samedi, 14 h./18 h. Ou R.V. BEGI. 267-42-06.

Métro VAUGIRARD
pierre de taille, calme, 2 pièces + 1 petite pièce, entrée, cuisine, douche, W.-C., 2e étage. PRIX TRÈS INTÉRESSANT. 7, rue de Viroflay. Samedi, dimanche, lundi, 14/17 h.

Métro JAVEL
imm. nf, bon stdg, parking, séjour, entrée, 2 pièces, cuis., bains, balcon. Prix intéressant, 54, rue Sébastien-Mercier. Samedi, dimanche 15/18 h.

16e arrdt

Métro JASMIN
bon imm. 131 m², DUPLEX, living double 60 m² + 4 pièces, cuisine, bains + salle d'eau, chff. cent., chbre service. Prix intéressant, 16, rue Raffet. Sam., dim., lun. 14/17 h.

18e arrdt

Part. vend STUDIO 30 m² 1er ét. rue de la Chapelle 1 p. avec cuisinette, entrée, salle bains, balcon, jardinet en jouissance + cave, garage 2 voitures même immeuble 200.000 F. Tél. à partir du lundi 11 octobre après 10 h au 274-14-34, poste 201.

19e arrdt

Quartier Buttes-Chaumont Me Crimée appts 2 p., tt cft. 1er ét. 35 m², calme. 180.000 F. 3e ét. 42 m², soleil. 220.000 F. 4e ét. 52 m² + combles. 275.000 F.
Voir 13 h-15 h samedi, dim., 28, rue Ourcq. T. 520-13-57.

BUTTES-CHAUMONT
séj. + 4 chbres, balcon 8e ét., box, sam., lun., 14/17 h. 5, rue HENRI-MURGER.

20e arrdt

Me Télégraphe 2 P. r.-de-ch., clair, tt équipé, nf, jard. 7.200 F le m² - 590-88-06.

Me Gambetta 8 Cité Ecoles. Prairie vd 195.000. Bel imm. 2 P. 37 m², cuis., bns, w.-c., cave. Sol., calme. Voir 15 h-17 h. Sam., dim. - 224-19-42.

91 - Essonne

CHILLY-MAZARIN. Dans résidence calme, tennis, appt 4 pièces 1972, 8e ét., asc., expos. E.S.O., vue dégagée, cuis. anc. rustique en L, cellier, s. de bns équipée, surf. 88 m² + 6 m² loggia. Park. Prix 420.000 F dont 28.000 F C.C.F. à 5 %.
Tél. : bureau 909-24-83 : domicile 457-58-83.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE
200 mètres du métro
2 PETITS IMMEUBLES
DE TRÈS GRANDE CLASSE
EN PIERRE DE TAILLE
R.-de-ch. + 3 et 4 étages, du studio au 4 pièces et gds duplex de 4 et 5 pièces. Livraison prévue 1er trimestre 1983. SPDI - 350-14-80.

MONTROUGE
Près du métro, marché et commerces
dans belle résidence de 1980 appt de 3 pièces de 60 m² au 7e étage avec asc., séj., 2 chbres, entrée, cuis., s. de b., w.-c., placards. Chauf. cent. sol-plafond réglable par pièce. Cave, park. extérieur privatif. Appt calme et ensoleillé.
Téléphone heure repas 492-87-26 ou 735-69-33.
Prix : 390.000 francs.

95- Val-d'Oise

4 p. avec jardin privatif face Parc de 8 hectares.
550 m gare de Cergy.
532.000 F
Tél. : 031-13-49

95 - PLESSIS-BOUCHARD
Appartement 3 pièces 66 m² + loggia - Parking sous-sol - Autoroute A 15 à 3 mn - 18 km de Paris - Près tous commerces Px 310.000 F - M. GUENERAT 722-48-50 h.b. 414-14-52 le s.

Province

VDS APPTS NICE
2 P., 60 m², Bd-Napoléon-III, calme, quartier résidentiel, pisc. Prix : 420.000 F.
Bur. : (93) 33-05-58 ; dom. : (93) 74-37-84.

Vends directement très bel appartem. 170 m² rue Alsace, plein centre TOULOUSE. Ecr. No 1.568, P.B.C. L'ANNONCE, 22, route d'Espagne 31081 TOULOUSE CEDEX.

locations non meublées offres

Région parisienne

DE PARTICULIER A PARTICULIER BOULOGNE BOIS résidentiel, neuf, grand standing, 5 pièces + chambre individuel + parkings, 8.200 F par mois + ch. Téléph. : 541-09-05.

ENGHIEN RÉSIDENTIEL
15 APPTS construction neuve jardin terrasse, parc.
3 p. 72 m² + balc. 3.700 F.
3 pièces 72 m² + terrasse 72 m², 4.750 F.
4 pièces 86 m² + terrasse 52 m², 5.100 F.
4 pièces 110 m² + terrasse 87 m², 6.850 F.
Sam 10/17 h, 524-60-14.
24, BD DU LAC.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue.
Tél. : 282-12-50.

J.F. cherche personne pour partager appt. prox. Porte-Maillot ou 16e. Ap. 637-38-12 laisser message pour Katie.

PROPRIÉTAIRES LOUEZ rapidement, clientèle assurée. Service gratuit. 770-25-90.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

Recherche chambre meublée ou non de préférence dans Paris. T. à part. 19 h au 989-92-43.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIECES
SELECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
F.N.A.I.M. Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS - 227-44-44.

immeubles

POUR MIEUX VENDRE
VOTRE IMMEUBLE
Noël Aufman - Le spécialiste 21, r. Le Peletier, Paris (9e). Tél. au 747-42-97 le matin.
ESTIMATION GRATUITE.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SELECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
F.N.A.I.M. Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS - 227-44-44.

Pavillon 7/8 p. à MONTREUIL limite Fontenay/Rosny. Cuisine équipée, salle de bains, garage, chauffage central fuel, bureau équipé indépendant sur terrain 298 m².
TOUT CONFORT. 790.000 F. Tél. 854-89-39, à midi et soir.

A VENDRE
Quartier pavillonnaire. Calme sur 260 m² de terrain.
Pavillon Rénové
Cuisine équipée, beau séjour, 2 chambres, salle de bains, w.-c., chauffage central au gaz. Dépendances + Garage.
15 mn de Paris.
Prix 420.000 F.
Tél. après 18 H. et week-end : 827-93-24.

villas

VANNES
A vendre, quart. résid., calme, libre vente, maison de 6 pièces, excell. état, compr. : étage, 3 chambres, salle d'eau, w.-c., grenier ; rez-de-ch., entrée, 2 chbres, salle de bains, w.-c., cuis., séjour, salon avec cheminée sur jardin plein sud ; sous-sol, sous tte la maison, avec garage et chaufferie.
Terrain de 400 m².
S'adr. à la Sélection Foncière, 8, place de la République, 56000 Vannes.
Téléphone : (97) 47-27-01.

CHATOU RÉSIDENTIEL
VILLA, séj., 3 chbres, cuis., bns, tr. bon état, confort, gar., jardinet. Prix : 600.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet (3) 976-05-90.

maisons de campagne

VAL DE LOIR-SUD (72)
Belle MAISON DE PIERRE type 1900 (1 km S.N.C.F.) avec 4 P., tt cft, cour, jard. Px : 350.000 F (pos. cr. tot.). Tél. : (16-43) 24-79-16, h. b. ou (16-43) 44-87-47, h. repas.

A 25 km au Nord de Vichy près de Lapalisse dans l'Allier particulier à particulier vend maison de campagne composée d'un rez-de-chaussée comprenant cuisine, salon, séjour, salle de bns, w.-c. A l'étage 2 chbres + annexe attenante avec une cuisine et 2 chambres le tout en bonne état avec dépendances pour jardin, plantation, environs 800 m². Prix 270.000 F à débattre. T. (25) 24-75-57. Heures ouverture magasin ou (25) 24-40-42 h de repas.

propriétés

VÉSINET résid. ppté caract. s/1.850 m², récep. 80 m², 4 ch. + mais. amis. 976-18-18.

SAINT-CLOUD (près gare)
Propr. récente sur 1.200 m² de superbe jardin sans vis-à-vis. 350 m² hab. Triple réceptions + 6 chambres + s. de bains, coin repas, cuisine moderne, garage.
Parfait état.
Après 19 h. 750-21-45.

GARD VILLA
récente, en partie meublée, 155 m² habitables, tout confort + bât. séparé 45 m² à achever, 27.000 m² terr. seul tenant, dont 4.000 vignes, vue, calme, air pur, 800.000 F.
Ecrire sous le no T 036.303 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RAMBOUILLET
PROPRIÉTÉ plain-pied sur sous-sol : hall, vaste séjour, cuis. éq., 4 ch., s. de bns, chff. cent., terrasse, gar. 2 voit., parc 3.230 m². Px 950.000 F, CHARON 483-32-54.

DEAUVILLE-MONT CANISY
Très résidentiel,
appts 2 P., 3 P.
Maisons 4 P., 5 P.
avec jard. privés et tennis. LOCATION-VENTE possibl. de 3.000 à 4.800/mens. + ind. d'immobilisation. Renseign. W.E. (31) 88-39-80 semaine (1) 387-33-88.

PR. GISORS MAIS. ANC. séj., chem. cuis., 3 ch., s. d'eau, cave, dépend., jard. 730 m², parfait état. Px 350.000
Cabinet Blondeau-Leblanc 2, Fg Cappeville à Gisors.
Tél. : (32) 55-06-20.

SOLOGNE
A vendre
PETITS TERRITOIRES DE CHASSE dont 1 constructible, possibilités étangs. Ecr. Havas Orléans, no 200253.

terrains

VENDS
80 ARES DE VIGNES
ENTRE BÉZIERS
ET VALRAS-PLAGE
(Hérault)
Avec cabanon (12 m²)
et réserve d'eau (2 m²)
Tél. (16-68) 91-36-75
(heures repas).

MONTARGIS (LOIRET)
110 KM SUD PARIS
A SAISIR SPLENDIDE
MASSIF FORESTIER
22 HA
Parc boisé, giboyeux, diverses essences d'arbres bordé par rivière poissonneuse, accès par route goudronnée directe.
Possib. division en deux parties.
Prix total : 2,50 F le m².
Tél. : 16 (38) 85-22-92.
Après 19 heures :
16 (38) 96-22-29.

EN PROVENCE
à 8 km FAYENCE
LE CLOS DE LA CHESNAYE
une situation unique face au soleil du Midi
TERRAINS à bât. BOISÉS
3.157 m² à 6.130 m². Prix : 151.000 F à 183.000 F H.T. Document. grat. sur demande. Téléphonez au : (38) 95-00-24 ou (94) 76-21-59.

A vendre BAZOCHES-sur-le-METZ (45), 100.000 F. Terrain de 2.200 m², constructible viabilisé (Eau-E.D.F.) dans lotissement boisé à 120 km de Paris (12 km de Courtenay, 32 km de Nemours, lieudit : Les Etangs-Neufs), comprenant copropriété, étang et pêche.
Téléphone : 706-88-40
après 19 heures.

VALEUR-REFUGE
VALCROS. Face aux îles d'Hyères
« La pinède du Lac »
De dom. privé de 1.300 ha.
Avec golfe de 18 trous.
Equipement de loisirs.
Lac de 4 ha. Près des plages.
61 parcelles privatives de terrain viabilisé.
Prix à partir de 192.000 F T.T.C. modulable en fonction de la constructibilité.
Téléphone : (16) 94-66-83-93, ou après 19 h. 750-21-45.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, R. LA BOÉTIE (8e)
Px rentes indexées garanties.
Étude gratuite discrète.

RÉGION MONTEREAU
Ppté XIXe s., parf. ét., 3.400 m² clos de murs, maison ppale 100 m² toute poutrée, 2 gdes ch., s. de bns, w.-c., séj. avec chem., cuis. inst. + mais. d'amis 65 m², 2 ch., séj., cuis. s. d'eau, w.-c., nomb. dépd., cave voûtée, 500.000 de bouquet. En viager LIBRE ET LIMITE. S/10 ans 4.200 par mois. Tél. : 875-09-47.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

boutiques

Ventes

N'ATTENDEZ PLUS
CONSOLIDEZ
VOTRE ÉPARGNE
Investissez en murs
de magasin à Paris.
Dès 100.000 F comptant.
Diverses formules.
MURINVEST
6, rue Galilée, 16e. 723-30-40. Réception de la clientèle tous les jours de 9 h à 19 h.

locaux commerciaux

Locations

A 10 minutes de GRENOBLE Bord. nat. 75, excellente sit., loue local 900 m² dont local couvert 500 m² avec 2 bur., r.-de-ch., sous-sol 30 m² et 50 m² env. au 1er ét., parkg, conv. divers usages. Faire propositions en précisant projet.
Ecrire sous le no 036.320 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

usines

Ventes

ALLIER. Cause retraite, à vendre en toute propriété, usine peintures et revêtements murx. Affaire très saine en expansion. CAHT. : + 3 MF. Très belle situation active pour l'acquéreur. Gestion simple. Px tot. 1,5 MF. T. (70) 58-51-67 h de burx.

fonds de commerce

Ventes

A vendre affaire transports voyageurs avec garages et maison d'habitation.
Ecr. s/no 7.106, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VALAIS-SUISSE
A vendre dans station d'hiver et d'été de renommée internationale dans le Haut-Valais
HOTEL-RESTAURANT
Renseignements :
Fiduciaire Ferranni
Place Sebastien 1
CH 3900 Brig/VS.

Part. vend raisons santé centre gde ville, rég. Est (Lorraine) SALON DE COIFFURE ET INSTITUT DE BEAUTÉ 500 m² en pleine exp., très grande renom., install. réc., grand standing. Très gros C.A. (il n'est pas important que le successeur soit un professionnel mais très bon gestionnaire).
Ecrire sous le no 036.214 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Vend cause santé Boulangerie-viennoiserie, 40 km Limoges. (55) 76-52-80.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

A VENDRE
1 orgue élect. Paul Beuscher. Prix : 5.000 F à débattre 1 mini lave-vaisselle : Prix : 850 F. Ecr. s/no 6363 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jne cple réf. et gar. assur. pro. de gard. votre appt (avec animaux) pend. une abs. prolong. cond. à discut. T. : 544-02-80.

Vends comptoirs vitrines et meubles de BIJOUTERIE anciens.
COMPTOIR BOSQUET
81, av. Bosquet, 75007 Paris.
Téléphone : 705-54-91.

A VENDRE cause transformation, style buffet Henri-II (haut et bas), 1 parterre style Henri-II, meuble radio 1950, plateau cuivre. — Prix à débattre. Heure bureau : 532-21-55. Domicile : 209-49-92.

Ameublement

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS
CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection :
- EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).
— Actuellement en PROMOTION
canapés 3 places cuir veau pleine fleur, assise ressorts 6.700 F au lieu de 8.500 F.
En buffle véritable.
7.600 F au lieu de 9.500 F
Alors mettez le cap sur CAP : vous verrez c'est direct.
CAP 37, rue de Citeaux 75012. T. 307-24-01.

Antiquités

SPÉCIALISTE INTERNATIONAL recherche très beaux meubles et objets de collection
1920-1930
Téléphone : 329-50-84.

Artisans

PLOMBERIE
CHAUFFAGE - SERRURERIE
J.J. MOROSOLY 1, résidence Edmond-Rostand 95600 EAUBONNE.
En cas d'absence, répondeur téléphonique : 416-49-93.

Maçonnerie-carrelage plomberie-électricité, menuiserie, plomberie. T. 233-73-78.

Chasse

Rech. Partenaires sérx chasse terr., boisé, 550 ha. VOSGES. Rég. RAMBERVILLERS. Tir cerfs, chevreuils, sangliers. Chalet de ch. Act. 5.500 F. Téléphone (29) 57-21.24.

Cours

APPRENDRE L'ALLEMAND
Cours de tous niveaux. cours spéciaux.
Début de cours : oct. et fév. inscriptions permanentes. Rens. : Goethe- Institut. 17 av. d'Iéna. 75116 Paris. Téléphone : 720-00-96.
Lundi, mer., ven. : 14 h-18 h. mardi, jeudi : 14 h-20 h. 31, r. de Condé, 75006 Paris. Tél. 326-09-21 du mar. au jeu. 15 h-18 h. 27, bd. Jourdan 75014 Paris Tél. 589-32-26 mar. et ven. de 17 h à 18 h.

L'ORDINATEUR
FULL BASIC Programming IN ENGLISCH
GEOFFREY DAVIS. 262-95-95.

Bijoux

Particulier vend bague solitaire 0,80 carat. Valeur expertisée : 23.000 F.
Tél. après 21 h. 660-13-19.

OLIVINE
ACHÈTE AU PLUS HAUT COURS
OR, débris dentaires, pièces or, bijoux anciens et modernes.
ARGENTERIE, tableaux, pâte de verre, lampe, vase, montres anciennes et modernes, pendules, boîte or et argent, antiquités. Déplacements à domicile, 6, rue de Tocqueville, 17e. Me VILLIERS. 763-27-31.
EXPERTISE GRATUITE.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie.
PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Étoile, 37, av. Victor-Hugo. Vente. Occasions/Échanges.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE
(évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie)
en 1 mètre. 2.400 F Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbée-Grégoire, Paris-6e Ouvert le samedi, 222-44-44.

Décoration

PAPIER JAPONAIS
Prix gros 140 ou 170 F le rouleau de 7 m². ARNOUX, 40, rue des Poissonniers. 92200 NEUILLY. 745-07-36.

Détective

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Garde d'enfants

URGENT
cherche Jeune fille sérieuse pour garder deux enfants de 6 et 8 ans le soir et le mercredi 526-18-56 après 18 H.

Instruments de musique

PIANOS TORRENTE
MODÈLE DÉPOSÉ DE FABRICATION ARTISANALE
RESTAURATION GRANDES MARQUES. DEVIS GRATUIT
Tél : 840-89-52.

PIANO MÉCANIQUE
1/4 de queue, exc. état, 24.000 F.
542-25-86-258-78-99.

Literie

MATELAS DES PRIX DE TOUT REPOS
Pour acheter un très bon matelas de grand luxe garanti cinq ans, il faut compter 2.500 à 3.000 F pour un deux places en 140 cm.
Maintenant CAP, spécialiste des prix directs, vous propose son matelas catégorie grand luxe pour 1.590 F (en 140 cm)
GARANTI 8 ANS
Version normale ou ferme, toutes les dimensions de largeur et longueur.
Sommiers et dosserets assortis, couvertures piquées, couettes.
Votre sommeil mérite cette visite.
CAP 37, rue de Citeaux 75012 PARIS
Tél. : 307-24-01.

Livres

Librairie **LA CHINE**
4 pl. CL. FD. 63000 Catalogue, livres anciens, gratuit sur demande.

Moquettes

MOQUETTES PURE LAINE
— 50 %
DE SA VALEUR
334, R. VAUGIRARD 75015 PARIS
TÉL. : 842-42-62

INCROYABLE
50.000 m²
DE MOQUETTE
pure laine et synthétiques
TISSUS MURAUX
Ppiers japonais CHINTZ...
Prix d'usine, pose assurée.
Renseignements : 757-19-19.

Matériel photo

GAYOUT. 4, bd Saint-Martin (10e). 607-61-10, fermé lundi ach. cpt photo, ciné, films, vidéo, Hifi, disques, cassettes, télé et grands choix matériel occassion.

Séminaires

Pour gens sérieux
ADVANCED ENGLISH
5 jours résidentiels
DANS LE VENT
404-78-61.

Stages

Pour mieux comprendre l'économie
STAGES D'INITIATION
et de PERFECTIONNEMENT
organisés dans votre entreprise ou en dehors.
Session de 2-3 ou 6 journées.
Pour tous rens. tél. à :
ÉCONOMIE et FORMATION
642-27-82 ou 766-14-18.

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEURS
TÉLÉPHONIQUES
1.100 F. t.t.c. — Et avec interrogation à distance 2.100 F t.t.c.
TÉLÉPHONE SANS FIL 1390 F
Renseignements : 651-11-06.

Restaurants

« DINER EN CHANTANT »
« Le petit conservatoire de la chanson » de MIREILLE.
Tous les soirs
(sauf Dimanche)
165, rue Ordener 75018
MENU 100 F
Service et Spectacle compris
RÉSERVATION SOUHAITÉE
Téléphone : 251-57-90.

Spécialités régionales

TRAOU GWELLA,
alimentation traditionnelle (charcuterie, gâteaux, crêpes, chouchen...) fabric. artisanale. Vente par correspondance, liste sur demande écrire :
TRAOU GWELLA
4, rue du Lycée 29000 Quimper.

Soins de beauté

LABORATOIRES CAPILLAIRES
recherchent jeunes femmes, jeunes filles tous types de cheveux naturels ou colorés pour entretien régulier et gratuit de la chevelure.
Appeler 759-82-31
entre 10-12 h - 15-16 h 30.

Sanitaires

Si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie
Venez voir : SANITOR
21, rue de l'Abbé-Grégoire
75006 Paris. Ouvert le samedi. Tél. : 222-44-44.

Vêtements

« L'HOMME »
HABILLE
LES HOMMES
77, RUE RIQUET
Tél. NOR. 51-05 - 75018
PARIS
Métro MARX-DORMOY
VÊTEMENTS SUR MESURES
ET PRÊT-A-PORTER

Vacances
Tourisme
Loisirs

GUADELOUPE, bord plage, studio, le mois : 2.000 F. Tél. : (49) 46-02-92).

Tennis

Le Club vert, 20 km de Paris, pet. groupes mixtes 8-15 ans, initiation-perfectionnement. 24-30 oct. T. : 903-50-80.

Voiliers

Vacances toute l'année ? Magnifique voilier à vendre pour tour du monde. Ketch 15 m, constr. angl. BOIS 1948. Tél. (38) 85-09-62.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre R 14 TL 77, gris mét., radio-cassette, attache, 80.000 km. Exc. état. Prix 12.000 F. Tél. 304-48-41.

plus de 16 C.V.

A vendre EXCEPTIONNEL MERCEDES 300 SEL 1967 gris métallisé, toit noir, intérieur cuir noir, vitres teintées, air conditionné, glaces et T.O. électrique, direction assistée, suspension hydropneumatique, radio, voiture direction, état impeccable. Km réels 170.000, moteur 30.000 km. Prix 49.000 F. T. 236-69-00 9/12 h. p. 303.

locations

ROLLS — MERCEDES 280 SE
BMW 728 i — 323 i — 316
PORSCHE 911 SC — 944
RANGE ROVER — GOLF GTI
Super Fast 28/30 Rue de Chazelles — 17e 227-05-61.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

La Turquie reste sous l'étroite surveillance du F.M.I.

De notre correspondant

Ankara. – Encore une année d'austérité budgétaire pour les investissements en Turquie, dont l'économie reste étroitement surveillée par le Fonds monétaire international (F.M.I.) malgré l'évident – mais toujours insuffisant – succès enregistré au cours de ces deux dernières années dans la lutte contre l'inflation.

Le budget turc pour 1983, présenté fin septembre par le ministre des finances, M. Kafaoglou, s'élève à 2 600 milliards de livres turques (1), en augmentation de 44 % par rapport à celui de 1982, établi, il est vrai, pour dix mois. La progression réelle est d'environ 20 % – comme l'a indiqué le ministre lui-même, – la prévision de hausse des prix étant de l'ordre de 20 %. Cette estimation est jugée *« trop optimiste »* par des observateurs pour lesquels, même avec une politique monétaire strictement appliquée, ce taux ne pourrait être atteint qu'au début de 1984. Pour 1982, la prévision avait été de 25 % environ, et la hausse des prix atteindrait au moins 30 % en fin d'année.

Malgré l'ambition *d'« accroître les investissements et de freiner le chômage »* formulée par M. Kafaoglou, les dirigeants turcs demeurent fidèles à la politique monétariste qu'ils pratiquent depuis janvier 1980 : 1 194 milliards de livres, soit 46 % du total, seront affectés aux dépenses de fonctionnement ; 852,1 milliards (32,7 %) aux transferts et seulement 554,9 milliards (21,3 % contre 22,8 % en 1982) aux investissements.

Comme d'habitude, c'est la défense qui se taille la part du lion avec 450 milliards de livres auxquelles s'ajoutent quelque 47 milliards pour la gendarmerie, soit au total 497 milliards (19,1 % du budget contre 19,6 % pour 1982). Viennent ensuite l'éducation avec 286 milliards (*11 % contre 10,4 %*), le développement rural qui reçoit 96,4 milliards (3,7 %) et la santé 74,7 milliards (2,9 %). Quant aux investissements d'infrastructure, priorité est toujours accordée à l'énergie et aux transports, alors que l'irrigation reçoit 172,6 milliards de livres (6,6 %), les routes ont 127,3 milliards de livres (4,9 %).

Des espoirs limités

Après avoir rappelé que le produit national brut s'est accru de 4,3 % en 1981 et progresserait du même pourcentage en 1982, M. Kafaoglou estime qu'un taux de 4,8 % serait à portée de main en 1983. Ce score, quoique remarquable parmi les membres de l'O.C.D.E., ne permet cependant que de nourrir des espoirs bien limités : les employés et les ouvriers restent les principales victimes du système, car ce qu'ils obtiennent de la politique monétariste reste toujours en deçà de la hausse réelle des prix, tandis que le chômage atteint 17 % de la population active, selon les statistiques officielles. D'autre part, des entreprises industrielles turques, habituées jusqu'à ces dernières années à emprunter à des taux dérisoires, se trouvent à présent fortement endettées en raison du renchérissement des crédits, tandis que les stocks s'accumulent à cause de la mévente de leurs produits.

Le secteur bancaire, quant à lui, éprouve également de sérieuses difficultés, notamment à la suite des *faillites retentissantes de « banquiers »* privés avec lesquels certains établissements traitaient fréquemment. En outre, la dépréciation de la livre turque par rapport au dollar a atteint presque 30 % au cours de l'année écoulée, ce qui rend les importations de biens d'équipement, dont l'industrie turque a besoin, de plus en plus chères. Cependant, le montant des dettes calculées en dollars s'accroît continuellement en monnaie nationale, ce qui crée également des difficultés de liquidités. La dette extérieure turque – intérêts compris – se situe aux environs de 20,5 milliards de dollars.

En revanche, les entreprises qui réussissent à exporter leurs produits se portent nettement mieux. C'est, du reste, le seul succès tangible de la politique monétariste : les exportations *turques atteindront vraisemblablement* 6,1 milliards de dollars en 1982, contre 4,7 milliards en 1981, et on prévoit 7 milliards de dollars en 1983.

Sur le plan intérieur, M. Kafaoglou veut rassurer les industriels inquiets, dont les usines ne tournent qu'à la moitié de leur capacité (il s'agit des secteurs du textile, des matériaux de construction, des produits de consommation durable, de l'automobile et des biens d'équipement). On indique que l'Etat viendra *« sélectivement »* au secours de certaines entreprises en difficulté. Toutefois, il y a toujours le problème des fonds. Comment trouver les ressources supplémentaires sans augmenter la masse monétaire en circulation ? Le F.M.I., en tout cas, ne tolérera pas que l'impasse budgétaire et l'inflation reprennent le ga*lop effréné d'il y a quelques années.*

ARTUN UNSAL.

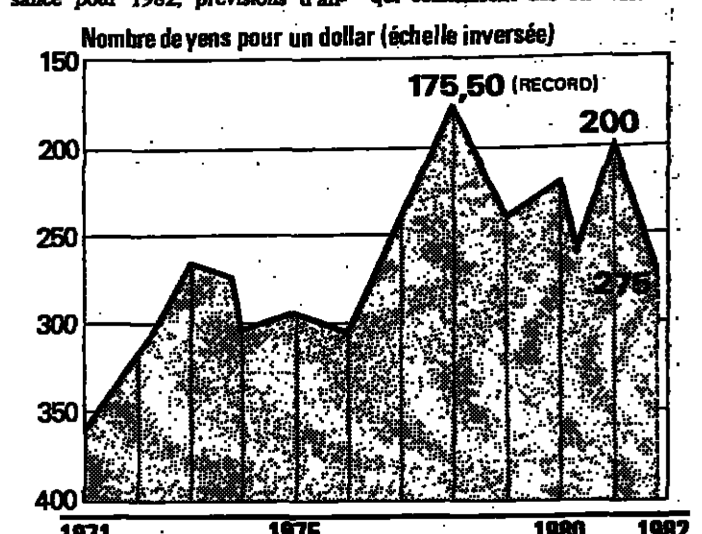
(1) Une livre turque est égale à 0,04 franc.

La dépréciation du yen accroît les doutes des milieux d'affaires japonais

De notre correspondant

Tokyo. – *Coté sur le marché des changes à près de 274 pour 1 dollar, après avoir débuté l'année à 220, le yen* (1) *a atteint cette semaine son cours le plus bas par rapport à la semaine dernière depuis le mois de juin 1977. Les interventions sporadiques et limitées de la Banque centrale ne modifient guère cette dépréciation, jugée désormais préoccupante par les autorités japonaises, compte tenu notamment de la stagnation des exportations.*

L'érosion graduelle et constante du yen depuis dix mois est intervenue en dépit des performances encourageantes de l'économie en 1981 et des prévisions de forte croissance pour 1982, prévisions d'ailleurs bousculées aujourd'hui par une conjoncture difficile. Cette baisse a déjoué les attentes de la communauté financière japonaise et internationale qui estimait au début de 1982 réunies toutes les conditions d'une réévaluation d'au moins 10 %, ce qui n'était pas absurde du strict point de vue des indicateurs de l'économie nippone.



Le gouvernement de M. Suzuki en tirait d'ailleurs argument pour calmer les récriminations étrangères, prédisant une baisse du rythme des exportations et une augmentation de celui des importations, ce qui aurait éventuellement permis un certain rééquilibrage des balances commerciales. Mais les taux d'intérêt pratiqués par les Etats-Unis ont tout bouleversé : le yen, au contraire, a perdu plus de 20 % de sa valeur par rapport au dollar depuis janvier, et près de 50 % depuis l'automne 1978, lorsqu'il s'était situé à *175,50*.

Sorties de capitaux

On pourrait penser que les Japonais, voyant leur compétitivité ren*forcée de façon proportionnelle* à l'affaiblissement de leur monnaie, se frottent les mains. Il n'en est rien. Les autorités considèrent, en effet, que cette situation, loin d'avoir un effet stimulant sur les exportations, risque de relancer les pressions inflationnistes, en gonflant la note des importations.

Le comportement du yen se détermine plutôt aujourd'hui aux Etats-Unis qu'à Tokyo. *« Les causes de sa baisse résident plus dans l'existence de sorties de capitaux importantes, encouragées par la différence des taux d'intérêt japonais et étrangers, que dans la tenue de la balance commerciale du Japon ou dans l'évolution de la compétitivité de son économie »*, affirme un expert occidental.

« Pour l'instant, ajoute-t-il, *les contradictions existant entre les objectifs intérieurs et extérieurs de la politique monétaire ont contraint la Banque du Japon à maintenir dans d'étroites limites la hausse des taux d'intérêt à court terme. »* En effet, une hausse plus prononcée affecterait sans doute gravement les P.M.E., qui pèsent d'un poids considérable dans l'économie japonaise et qui connaissent des difficultés. Par ailleurs, elle alourdirait le coût du financement de la dette publique alors même que celle-ci atteint des proportions alarmantes.

Contrairement à la sérénité qui prévalait il y a encore quelques mois, les incertitudes qui pèsent désormais sur l'économie et les finances du Japon, et les doutes qu'engendre la gestion de l'équipe *de M. Suzuki s'ajoutent aux pressions* extérieures qui affaiblissent la monnaie nationale. Démentant les prévisions officielles, la croissance s'est nettement ralentie en raison de la stagnation de la demande intérieure et de la baisse des exportations.

Il est désormais évident, d'une part, que le taux de croissance fixé à 5,2 % pour 1982 sera loin d'être atteint et, d'autre part, que le déficit budgétaire, loin d'être réduit, comme l'envisageait le gouvernement, à quelque 11 000 milliards de yens (environ 280 milliards de francs) pourrait bien atteindre de 15 000 à 16 000 milliards de yens (entre 350 et 400 milliards de francs), soit près de 6 % du P.N.B.

Ajoutés aux effets d'attraction du dollar et au renchérissement des *importations*, ces *revers*, qui viennent de conduire M. Suzuki à annoncer le mois dernier *« l'état d'urgence en matière financière »*, suscitent incertitudes et controverses. Ils ne paraissent guère de nature à renforcer la confiance des milieux d'affaires, ni à favoriser dans l'immédiat une notable appréciation du yen.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Un yen = 0,027 F.

Le gouvernement conservateur norvégien présente un budget de rigueur

De notre correspondante

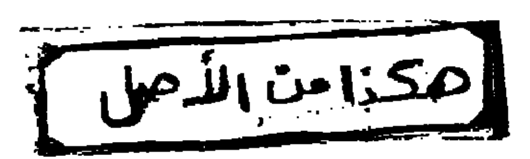
Oslo. – Le budget pour 1983, tel que l'a proposé le gouvernement conservateur le 6 octobre, est marqué par les grosses difficultés que connaît l'économie norvégienne malgré l'activité pétrolière en mer du Nord. La croissance sera, l'année prochaine, probablement de 0,5 %, ce qui ne manquera pas d'entraîner une augmentation du chômage qui a été, en août, le plus élevé depuis la guerre avec 2,5 % de la population.

Ce premier budget proposé par un gouvernement conservateur en plus de cinquante ans porte sur 192 milliards de couronnes (1). Il réduit les impôts sur les revenus individuels et sur les profits des entreprises de 1,5 milliard de couronnes, cette perte devant être compensée par une augmentation d'autres impôts, comme celui sur l'électricité qui coûtera 20 % plus cher. Pratiquement, le seul secteur à profiter d'une augmentation des crédits est la défense, dont le budget est augmenté de 4 %.

Le gouvernement prévoit une réduction de 5 % des investissements publics et de 7 % pour les investissements des communes, *ce qui frappera* durement les entreprises régionales. Ainsi, l'activité pétrolière, qui représente 17 % des revenus de l'État, n'a pas pu éviter à la Norvège les rigueurs liées à une crise de compétitivité vis-à-vis de l'étranger.

CATHERINE LOCHSTOER.

(1) Une couronne = 1,03 franc.



ÉTRANGER

LA BAISSE DES TAUX D'INTÉRÊT FAIT FLÉCHIR LE DOLLAR

(Suite de la première page.)

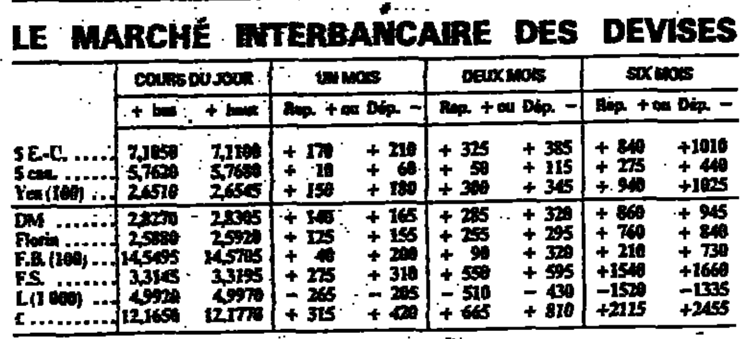
Les taux d'intérêt ont vivement fléchi outre-Atlantique : les banques ont toutes ramené leur taux de base de 13 1/2 % à 13 %, le rendement des bons du Trésor a sensiblement baissé, de même que le taux des euro-dollars à six mois, qui a perdu près de 1 % en deux jours, 11 % environ.

Ce phénomène a immédiatement entraîné un recul sensible du dollar, qui s'était envolé au début de la semaine, précisément sur la crainte d'un durcissement du FED. Le recul a été vigoureusement appuyé par les banques centrales du monde entier, désireuse d'obtenir un raffermissement de leurs monnaies pour pouvoir réduire leurs taux d'intérêt et relancer l'expansion. C'est notamment le cas de la Banque de fédérale d'Allemagne où le gouvernement veut, à tout prix, ranimer l'économie en stimulant l'immobilier et les investissements dans l'industrie. C'est dire l'importance qui s'attache aux événements qui se produisent sur les marchés financiers américains.

Autre conséquence de ces événements, la baisse du dollar et la remontée du mark risquent de faire naître de nouvelles tensions au sein du système monétaire européen. Jeudi 7 et vendredi 8 octobre, la Banque de France a dû stopper la hausse de la monnaie allemande à Paris en vendant des devises, les rumeurs de réévaluation du mark sont réapparues à la veille du wee-end. *Mais si elles semblent fantaisistes* pour l'instant, elles traduisent le retour à une certaine nervosité. La dévaluation « sauvage » de la couronne suédoise, risque d'entraîner, à terme une dévaluation de la couronne danoise et, peut-être, un nouveau réajustement au S.M.E. C'est dire que le retour des taux d'intérêt à des niveaux plus normaux, n'ira pas sans bouleversements.

FRANÇOIS RENARD.

● L'Équateur demande à son tour un rééchelonnement d'une partie de sa dette extérieure, laquelle s'élève au total à quelque 6,6 milliards de dollars. Une réunion des représentants des banques créancières de ce pays doit se tenir à New-York les 18 et 19 octobre pour discuter de la requête équatorienne. Il s'agirait, selon notre confrère le *Financial Times*, qui donne cette information, du report des dettes venant à échéance entre le 1er novembre 1982 et la fin de 1983. L'Équateur, qui est membre de l'OPEP, a souffert du retournement du marché pétrolier. Sa monnaie, le sucre, a connu depuis le début de l'année une dévalorisation de fait supérieure à 100 %.



LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	7,1050	7,1100	+ 170	+ 210	+ 325	+ 385	+ 840	+1010
$ can.	5,7620	5,7680	+ 10	+ 60	+ 50	+ 115	+ 275	+ 440
Yen (100)	2,6510	2,6545	+ 150	+ 180	+ 300	+ 345	+ 940	+1025
DM	2,8270	2,8305	+ 140	+ 165	+ 285	+ 320	+ 860	+ 945
Florin	2,5880	2,5920	+ 125	+ 155	+ 255	+ 295	+ 760	+ 840
F.B. (100)	14,5495	14,5705	+ 40	+ 200	+ 90	+ 320	+ 210	+ 730
F.S.	3,3145	3,3195	+ 275	+ 310	+ 550	+ 595	+1540	+1660
L (1 000)	4,9920	4,9970	− 265	− 205	− 510	− 430	−1520	−1335
£	12,1650	12,1770	+ 315	+ 420	+ 665	+ 810	+2115	+2455

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10 1/16	10 7/16	10 3/8	10 3/4	10 9/16	10 15/16	11	11 3/8
DM	6 7/8	7 5/8	7 1/4	7 5/8	7 1/4	7 5/8	7 1/4	7 5/8
Florin	7 7/8	8 1/8	7 7/16	7 7/8	7 7/16	7 7/8	7 9/16	8
F.B. (100)	11	12	12 1/4	13 1/4	12 3/8	13 1/4	12 7/8	13 1/2
F.S.	1	2	3 1/4	3 11/16	3 3/8	3 15/16	4 3/8	4 13/16
L (1 000)	15 1/2	16 1/2	18 7/8	19 3/4	18 7/8	19 3/4	19 1/2	20 1/2
£	9 7/8	10 5/8	10 1/16	10 5/8	10 1/4	10 5/8	9 7/8	10 1/2
F. français	14 1/4	14 3/4	16	16 1/2	16 3/4	17 1/4	18 3/4	19 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

LA SORTIE DU BLOCAGE

M. Delors souhaite que le patronat accélère les négociations avec les syndicats

La sortie du blocage des prix donne lieu à des négociations entre les pouvoirs publics et les fédérations professionnelles. Le ministre de l'économie et des finances a indiqué qu'il serait tenu compte d'un certain nombre de paramètres pour distinguer les secteurs « exposés » des secteurs « protégés ». Pour l'industrie, M. Jacques Delors prévoit des engagements de lutte contre l'inflation à durée déterminée. Pour les services, les branches où la discipline pourra s'établir signeront des accords de régulation portant sur quatorze mois. Pour les autres, les accords auront valeur réglementaire. M. Delors a explicitement lié la limitation de la hausse des prix à celle des salaires. Il a lancé un avertissement au patronat qui ne ferait pas l'effort de négociation et serait tenté de s'en remettre aux pouvoirs publics.

Intervenant lors d'un colloque organisé le 7 octobre par la « *semaine sociale Lamy* » sur la rémunération des cadres, M. Bernard Brunhes, conseiller social du premier ministre, s'est montré plus optimiste, insistant sur la « *compréhension* » des partenaires sociaux à l'égard des objectifs gouvernementaux de lutte contre l'inflation. Cette « *sagesse* » devrait permettre une « *sortie en douceur* » du blocage des prix et des revenus et éviter toute « *flambée* ». « *Il n'y a pas dans ce pays de politique des revenus et encore moins de police des salaires* », a assuré M. Brunhes devant les cinq cent cinquante participants de ce colloque, pour la plupart des directeurs du personnel.

Le conseiller social de M. Mauroy a rappelé les directives gouvernementales pour la sortie du blocage des salaires dans le secteur public en souhaitant que « *le secteur privé les suive* » tout en conservant une totale liberté de négociation : Il a précisé que si, à la fin de l'année 1983, les prévisions du gouvernement sur le rythme de haussee des prix s'avéraient trop optimistes « *on peut imaginer des clauses qui permettent aux travailleurs de retrouver un maintien du pouvoir d'achat en niveau* », l'objectif étant le « *maintien, tant que l'économie le permettra, du pouvoir d'achat moyen* ». Pour le secteur public, a-t-il indiqué, l'augmentation maximale de 3 % au 1er novembre « *n'est pas négociable* » mais « *tout le reste l'est* ». A propos du gel de la part des rémunérations annuelles supérieures à 250 000 francs, M. Brunhes a souligné que le gouvernement avait préféré la recommandation à la loi mais « *s'il s'avérait que ce n'est qu'un vœu pieu, on ne peut pas exclure que les pouvoirs publics s'expriment par la loi* ». Il a déclaré que deux accords de branches avaient été signés : la fabrication de prothèses dentaires (*le Monde* du 8 octobre) et les jeux et jouets. Dans ce secteur, la fédération patronale indique qu'aucun accord n'a été signé à la date du 8 octobre. Un avenant portant seulement sur la fin de l'année 1982 a été élaboré en commission paritaire. F.O. aurait donné son aval mais n'a pas encore apposé sa *signature, la C.G.T., la C.F.D.T.* et la C.G.C. ne s'étant pas encore prononcées.

L'exposé de M. Mauroy devant le Sénat

Le Sénat a repris jeudi 7 octobre le cycle des « questions au gouvernement » en écoutant un ample exposé du premier ministre sur la politique économique et sociale.

M. Pierre Mauroy, qui répondait à une question de M. André Méric, président du groupe socialiste, lui demandant comment il envisageait la sortie du blocage des revenus et des prix, a d'abord justifié l'actuelle « rigueur » imposée au pays en soulignant : « *une course est engagée entre tous les pays, que les Français non seulement ne peuvent ignorer mais encore doivent gagner.* » Toutefois, renversant l'axiome des économistes libéraux, le premier ministre a ajouté : « *Dans le monde d'aujourd'hui, il n'est plus de progrès économique sans progrès social.* »

M. Mauroy poursuit : « *par rapport à nos partenaires, notre inflation ne diminuait pas assez vite. L'écart d'inflation entre eux et nous — ce que l'on appelle le différentiel d'inflation — tendait à augmenter. Dès lors nos produits devenaient de moins en moins compétitifs, ils se vendaient mal et nous perdions du travail, donc des emplois. Il fallait réagir. C'est ce que nous avons fait avec le blocage. Nous avons retenu pour lutter contre l'inflation une thérapeutique différente de celle qui a été retenue pour lutter contre le chômage.*

» Pour le chômage, nous utilisons un traitement progressif qui permet dans un premier temps de circonscrire le mal. Nous aurons à nous demander ensuite comment agir pour le réduire nettement. Nous espérons tous que notre croissance reprendra pour que cesse l'hémorragie d'emplois. Mais pour atteindre ce résultat, il nous faudrait retrouver une croissance d'au moins 4 %. Le climat international ne se prête guère à l'obtention de tels chiffres. Raison de plus pour tout faire afin que notre appareil industriel retrouve le muscle et le dynamisme nécessaires pour que puisse être réalisées de nouvelles et décisives réductions de la durée du travail qui permettront de créer des emplois et de porter au chômage des coups décisifs.

« Un remède de cheval »

» Pour lutter contre l'inflation, à l'inverse, nous avons appliqué immédiatement, en recourant au blocage des prix et des revenus, ce que vous me permettrez d'appeler un « remède de cheval ». Nous allons à présent et jusqu'à la fin de 1983, prolonger cette action par un traitement de consolidation. »

M. Mauroy indique : « *Les quatre mois de blocage ont eu l'effet positif escompté.* » Il remercie les chefs d'entreprise, artisans et commerçants de leur « *discipline* », précise que les « *dérapages sur les prix* » ont été l'exception, et annonce que dans les négociations sur la sortie du blocage, il sera tenu compte « *de la manière dont les consignes gouvernementales ont été appliquées* ».

Le premier ministre souligne ensuite qu'il « *entend revenir à la libre négociation contractuelle* » pour sortir « *en douceur* » du blocage des revenus.

Comme employeur, l'Etat donnera l'exemple. « *J'ai fixé les règles des négociations salariales dans la fonction publique,* déclare-t-il, *et les premières conversations se sont engagées hier. Je souhaite que l'ensemble des partenaires sociaux s'en inspirent.*

» Il s'agit, en premier lieu, de remplacer les formules d'indexation par un calendrier de hausses de salaires prédéterminé, en fonction de l'objectif de prix retenu par le gouvernement, c'est-à-dire, je le rappelle, 8 % pour 1983. Je précise que l'évolution de la masse des salaires doit être compatible avec l'évolution que nous nous sommes fixée en matière de prix.

» Il s'agit ensuite de maintenir le pouvoir d'achat moyen en niveau sur l'ensemble des deux années 1982 et 1983 (...). Ce qui signifie, par exemple, que les accords salariaux, qui vont être conclus dans les prochaines semaines et dans les prochains mois, pourront prévoir un rendez-vous en janvier 1984, afin d'examiner les évolutions respectives des prix et des salaires. Les partenaires sociaux seront alors en mesure d'en tirer les conséquences en tenant compte de la situation de l'entreprise et des avantages sociaux éventuellement accordés. »

Répondant plus précisément à M. Robert Schwint (P.S., Doubs) qui l'a interrogé sur le budget social de la nation et l'avenir de l'UNEDIC, M. Mauroy conclut : « *L'assiette des cotisations vieillesse et maladie des non-salariés va être actualisée. Le montant qui sera ainsi apporté pour l'équilibre des régimes de couverture sociale équivaut au rendement de la contribution à l'UNEDIC, si elle avait été appliquée aux non-salariés. C'est-à-dire environ un milliard et demi de francs (...). Le gouvernement s'était engagé à ce que les charges des entreprises n'augmentent pas d'ici à juillet 1983, c'est ce qu'il fait. Mais nous avons toujours précisé que cet engagement ne concernait pas l'UNEDIC. Je souhaite que syndicats et chefs d'entreprise parviennent à un accord, trouvent des solutions.*

» Ces solutions, chacun les connaît. Elles impliquent des économies sensibles sans qu'il y ait pour autant régression sociale. Elles impliquent également un relèvement des cotisations. Ce relèvement a toujours été envisagé. Je répète qu'à chaque fois que j'ai rencontré les partenaires sociaux, et notamment les chefs d'entreprise, je leur ai posé ce problème. Il est d'autant plus nécessaire d'équilibrer rapidement l'UNEDIC que la solution apportée à cette question rendra plus facile le règlement des problèmes posés aux caisses de retraite par l'avancée à soixante ans du droit à la retraite. »

A. G.

Prix : l'indice en question

La lutte contre l'inflation dans laquelle s'est engagé depuis la mi-juin le gouvernement n'est pas une lutte comme les autres. Au printemps prochain — peut-être plus tard, — la nouvelle politique menée par MM. Mauroy et Delors sera jugée. Elle aura réussi ou elle aura échoué. Probablement sans apppel.

Non pas qu'un problème aussi ancien que l'inflation puisse être résolu en dix ou douze mois. Mais l'opinion — et plus spécialement des milieux d'affaires français et étrangers — jugera. Si la réponse lui semble positive, les attaques contre le franc s'estomperont *à l'extérieur, les chefs* d'entreprise seront peut-être tentés à l'intérieur d'accroître leurs investissements puis peut-être d'embaucher. Si la réponse lui semble négative, de nouvelles tourmentes nous assailleront, dont les conséquences économiques mais aussi politiques seront considérables.

S'étant engagés avec courage il y a bientôt quatre mois dans une politique difficile qui, sur bien des points, tourne résolument le dos à la stratégie mise en œuvre après le 10 mai 1981, *MM. Mauroy et Delors sont* maintenant le dos au mur. Si des résultats appréciables ne justifient pas, dans six mois, l'ampleur des sacrifices demandés aux Français — comme travailleurs, comme contribuables, comme assurés sociaux, — il leur sera très difficile de poursuivre dans la même voie, probablement même de poursuivre tout court.

Le succès ou la sanction, l'approbation ou la désapprobation viendront beaucoup plus vite qu'avec les gouvernements de l'ancienne majorité qui pouvaient, année après année, répéter — sans convaincre, mais sans se condamner — que l'inflation reculait.

De tout cela, chacun est conscient au sein du gouvernement. A partir de novembre, quand aura pris fin le blocage quasi absolu des prix, des marges et des salaires, s'amorcera une période très difficile au cours de laquelle le retour à la liberté de décision des chefs d'entreprise se fera lentement et inégalement selon les professions. L'objectif du gouvernement est clair : ramener à 8 % la hausse des prix l'année prochaine pour nous rapprocher du rythme d'inflation des pays étrangers.

Il importe en même temps de ne pas appauvrir les firmes privées, de ne pas creuser les déficits des entreprises publiques dont certains apparaissent déjà importants. Dans la course qu'ils livrent au temps, les pouvoirs publics savent qu'une condition indispensable du succès est un net ralentissement *de la hausse des* coûts salariaux. Mais l'enjeu, pour l'essentiel, quel qu'il soit, justifie-t-il tous les moyens ? Le gouvernement est tenté, depuis quelques semaines, de modifier ce qui mesure, depuis la fin de la guerre et dans tous les pays industrialisés du monde, l'évolution du coût de la vie : à savoir l'indice des prix.

Une première idée — heureusement très vite écartée — a été de sortir de l'indice de l'INSEE les produits dont les augmentations vont être fortes : tabac et alcools grevés par les futurs timbres de la Sécurité sociale. Une autre idée serait maintenant d'établir un indice parallèle — gouvernemental — qui servirait à *indexer les salaires et les rému*nérations, un indice dont on aurait exclu les produits trop « remuants » du genre tabac, alcools, peut-être même produits pétroliers.

L'inquiétant dans ces projets est la tentation — sous des prétextes divers — de ne pas annoncer clairement que l'on renonce à garantir, en toute hypothèse, l'indexation des salaires sur les prix.

L'inquiétant est aussi d'envisager ce qui, qu'on le veuille ou non, constituerait un véritable recul de la démarche scientifique en économie. N'a-t-il pas été envisagé de ne plus publier pendant un temps — le temps de réussir — l'indice de l'INSEE ?

ALAIN VERNHOLES.

FAITS ET CHIFFRES

● **Le Fonds social européen n'est plus adapté** à la situation économique. C'est ce qu'a déclaré le 6 octobre à *Bruxelles M. Richards*, commissaire européen chargé des affaires sociales, qui a présenté les grandes lignes d'une réforme dans ce domaine. Il s'agit notamment de donner la priorité aux régions à chômage élevé. Un plan quinquennal de formation professionnelle a été d'autre part adopté par la Commission de la C.E.E. Il concerne notamment les jeunes de seize ans à dix-huit ans, les femmes, les ruraux et les analphabètes.

● **Un ouvrier de Citroën,** M. José de Acevedo, portugais, a déposé une plainte au commissariat de police d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) contre un militant de la C.G.T. qui l'aurait frappé au visage, après avoir « *insisté* » pour obtenir son adhésion à ce syndicat. M. Christian Bonnin, secrétaire de la section C.G.T. de l'usine, a déclaré, mercredi 6 octobre, ne pas être au courant de cet incident et a dénoncé ce qu'il estime être une « *campagne de dénigrement* ».

● **La grève dans les P.T.T. le 7 octobre a été observée par 35 000 agents**, déclare la C.F.D.T. qui en était à l'origine. Selon l'administration, le pourcentage de grévistes était de 8 % de personnes en service. La Fédération C.F.D.T. des P.T.T. avait appelé les agents à exprimer leur mécontentement notamment en ce qui concerne l'application des trente-neuf heures. Une manifestation a regroupé, à Paris, plusieurs milliers de personnes, selon le syndicat. De leur côté, trois cents à quatre cents employés des centraux parisiens de la B.N.P. ont manifesté à l'appel de la C.G.T. devant le siège de l'Association française des banques — où se déroulait une négociation salariale — pour la défense du pouvoir d'achat.

Les méfaits des taxes et « timbres » sur le tabac... et les finances publiques

Colère des travailleurs de la SEITA, qui annoncent une grève de vingt-quatre heures, le 15 octobre, pour protester contre la « cotisation » sur le tabac, silence réservé de la direction de l'entreprise, protestation des planteurs de tabac et des fabricants européens de cigarettes, le projet de M. Bérégovoy suscite toujours de vives réactions.

Renseignements pris dans l'entourage gouvernemental, l'argumentation contre les effets boomerang de la cotisation « tabac » que développe l'Association des fournisseurs communautaires de cigarettes est assez solide : non seulement le projet de « vignette » risque d'accroître les difficultés de la profession, mais il dégagerait des recettes inférieures à ce que prévoit le gouvernement.

Deux mesures sont prévues pour l'année 1983 : le projet de loi de finances augmente la taxe sur le tabac qui passerait de 49,2 % à 50,5 % (700 millions de recettes), ce qui se *traduirait par une majoration* de prix de 8 % sans effet pour les producteurs (1) ; la loi-cadre de M. Bérégovoy prévoit, avant le 30 juin 1983, « *une cotisation représentée par un timbre* », qui serait de « *0,25 F par franc ou fraction du prix* » du paquet de cigarettes (3,6 milliards de francs pour 1983). Cette mesure se traduirait là encore par une majoration de prix de 23 % à 25 %, sans effet pour les producteurs : les fabricants, les vendeurs, mais aussi les planteurs à qui on vient de proposer une reconversion pour remplacer quelque peu le tabac noir par le « blond ».

Ces derniers protestent donc pour plusieurs raisons : les prix du tabac sont bloqués depuis août 1981 et aucune majoration avec effet pour le producteur n'est actuellement prévue. *Pour la SEITA déjà en difficultés* (550 millions de francs de subvention en 1981), cette politique devrait poser des problèmes d'emploi et aggraver le déficit..., comblé par de nouvelles subventions de l'État. Quant aux fabricants européens, pénalisés par le prix des matières premières et les dévaluations du franc, ils estiment à plus de 18 % le décalage entre le prix imposé et le prix de marché. *En outre*, l'augmentation en une seule fois des prix, au titre des taxes et de la « cotisation » — soit environ 33 % — aurait non seulement une répercussion sur l'indice des prix mais aussi une grande influence sur la consommation. La même politique appliquée en R.F.A. a provoqué une baisse de 30 % des ventes..., et une moindre rentrée des recettes fiscales attendues. En France, selon les sources, on estime de 7,5 à 15 % la baisse de la consommation.

Au total, affirment les producteurs européens — qui soulignent aussi l'incompatibilité de ces décisions avec les règles communautaires — les projets du gouvernement (4,3 milliards de francs de recettes fiscales) ne permettraient de recueillir en net que 2,4 milliards de francs.

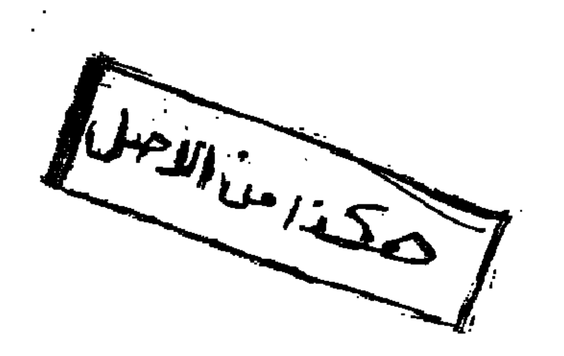
En revanche, affirment-ils, une majoration progressive en deux étapes (15 % au 1er novembre 1982 et 8 % au 1er juin) des prix industriels aurait un triple effet bénéfique : elle rééquilibrerait les budgets de la SEITA et des firmes étrangères : elle aurait par sa progressivité, un effet plus limité sur la réduction de la consommation (− 2,5 % des ventes) ; elle ferait rentrer dans les caisses de l'État 2,8 milliards de francs.

Seule critique à cette proposition : elle annule la formule de « *cotisation* » ou « *vignette* » sur le tabac qui, au-delà de ses effets financiers, a un aspect éducatif et moral bien perçu par l'opinion : les fauteurs de risques et de maladie payent leur écot *à la Sécurité sociale*.

Un compromis n'est-il pas possible ? Les fabricants qui n'ont guère été consultés par les pouvoirs publics et la SEITA, muselée par l'obligation de *réserve*, *pourraient* négocier avec les pouvoirs publics un système qui maintiendrait la « cotisation » en dépit de leur protestation mais comporterait aussi une majoration du prix industriel et surtout augmenterait en douceur, par étapes le prix des cigarettes. Le prix du paquet est encore bien inférieur à celui pratiqué à l'étranger. Il est juste de le majorer mais la brutalité n'a que rarement été bénéfique. Progressivité et souplesse permettraient de satisfaire tout le monde et, pourquoi pas, de préparer une reconversion de certains planteurs en *producteurs de plantes* médicinales...

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Un point de taxe supplémentaire accroît le prix de 6 % environ.



هكذا من الأصل

AFFAIRES

L'AFFAIRE DES HARICOTS VERTS SURGELÉS

Belladone ou ivraie ?

Aucune intoxication n'a jusqu'ici été décelée après l'ingestion de haricots verts surgelés de la marque Horafrost, où la découverte de baies de belladone avait déclenché une mise en garde du ministère de la consommation. Cependant, la direction de la consommation et de la répression des fraudes a entrepris de reconstituer l'ensemble du stock de haricots incriminés (2,6 tonnes) en provenance de Belgique.

Le secrétaire d'État belge aux affaires sociales, M. Firmin Aerts, a déclaré dans un communiqué, jeudi 7 octobre, que la firme belge « *n'a exporté sa production 1982 de haricots verts surgelés que vers la France* ».

« *Il est possible que, lors du ramassage mécanique des haricots verts, des plantes de belladone aient été arrachées en même temps et se soient trouvées mélangées aux légumes dans le processus de fabrication* », poursuit le communiqué.

L'inspecteur de la santé belge chargé de l'enquête n'a rien trouvé de suspect dans les installations et les produits de la société, qui, pour sa part, proteste contre les informations diffusées en France, estimant « *intolérable qu'une marque soit sabotée de cette façon* » et qu'aucune instance officielle française n'ait pris contact avec elle avant de diffuser ces informations.

Enfin, la Fédération belge des entreprises de transformation de légumes a déclaré que la belladone « *ne se trouve pas sous nos climats* ». On y trouve en revanche l'ivraie, nommée « morelle noire », mauvaise herbe dont les baies ressemblent à celles de la belladone mais qui ne comporte pas de « *risque vénéneux prononcé* ».

La société Bauknecht-Industrie est mise en règlement judiciaire

Metz. – la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Strasbourg vient de prononcer la mise en règlement judiciaire de la société Bauknecht-Industrie, implantée près de Saint-Avol, en Moselle. Cette entreprise employant 820 salariés bénéficiait depuis le 21 juin dernier d'une suspension provisoire de poursuites. Cette procédure n'a pas permis de résoudre les difficultés financières que connaît l'usine Bauknecht de Valmont, spécialisée dans la fabrication de congélateurs et de réfrigérateurs. La société n'a en effet, pas été en mesure, au terme des trois mois prévus par la législation, de présentter un plan d'apurement de son passif (376 millions de francs).

Bauknecht-Industrie est une filiale du groupe allemand Bauknecht qui a déposé lui aussi, son bilan il y a plusieurs mois. Un syndic a été nommé, Me Stroh de Sarreguemines. La chambre commerciale du tribunal de Strasbourg statuera le 18 octobre prochain sur le sort de la société de commercialisation Bauknecht-France qui a présenté un plan de redressement. Devant cette situation, il apparaît que la recherche d'un partenaire permettant à Bauknecht-Industrie d'avoir un ballon d'oxygène financier devient un impératif.

Le syndicat C.G.T. n'a pas caché quant à lui, il y a plusieurs semaines, qu'il préconisait une solution française pour sauver l'entreprise. Comme le groupe nationalisé Thomson n'a pas encore fait connaître de réponse aux propositions qui lui ont été faites, les pouvoirs publics se sont retournés vers le groupe néerlandais Philips. Déjà prêt à racheter le secteur électro-ménager de la firme de Stuttgart, par le biais d'une participation minoritaire au capital (20 %) le reste étant détenu par un pool de banques, Philips intégrerait le réseau commercial de Bauknecht-France (*le Monde* du 6 octobre). – *(Corresp.)*

Les pouvoirs publics veulent élargir les compétences de l'Institut de développement industriel (IDI)

L'Institut de développement industriel (IDI) a créé, lundi 4 octobre, avec les deux groupes français de l'automobile et plusieurs banques, une filiale spécialisée dans le secteur des composants automobiles : l'IDICA (Institut de développement pour les industries de composants automobiles). Cette initiative, encouragée par les pouvoirs publics et qui vise à associer les constructeurs à la restructuration du secteur des composants, confirme l'importance que le gouvernement a décidé d'accorder à l'IDI dans la conduite de sa politique industrielle.

Etablissement financier de droit privé (l'Etat ne détient que 49 % de son capital, les banques nationalisées, le Crédit agricole et des compagnies d'assurances le reste), administré de surcroît par des industriels, l'IDI constitue un instrument de choix pour le nouveau pouvoir. Ses interventions (prises de participations dans le capital des entreprises privées) conservent un caractère privé et n'entraînent en tout cas pas d'élargissement du secteur nationalisé. Créé il y a douze ans, l'IDI a pour vocation primitive d'intervenir dans les affaires de taille moyenne (de 300 à 600 millions de francs de chiffre d'affaires de moyenne) théoriquement bien portantes mais dont le développement est entravé par le manque de fonds propres.

Après avoir hésité longuement, le gouvernement a décidé non seulement de conserver l'IDI dans sa forme et dans son fonctionnement actuels, mais aussi de développer son action et son rôle. La nomination de M. de La Martinière au poste de président (*le Monde* du 10 juillet) constituait un indice de cet intérêt renouvelé du pouvoir vis-à-vis de l'IDI. Plusieurs lettres de mission devraient prochainement le confirmer, en précisant l'élargissement de ses tâches.

Les pouvoirs publics devraient, en effet, dans une lettre générale concernant la maison mère, demander à l'IDI de développer son action dans deux directions : d'une part, des interventions en aval de l'industrie proprement dite (distribution), d'autre part, le conseil de stratégie aux entreprises, activité à laquelle l'IDI s'est essayé modestement mais avec succès depuis deux ans. L'IDI restera de droit privé, tenu de subvenir à ses propres besoins, l'extension de son action étant financée par des augmentations de capital souscrites, comme par le passé, par l'ensemble de ses actionnaires.

Le rôle de l'IDI devant demeurer conforme à sa vocation initiale, une filiale spéciale, sorte d' « IDI *bis* », devrait être créée afin de gérer les participations prises par l'Institut, à la demande des pouvoirs publics, dans les entreprises plus grandes en difficulté. Les pouvoirs publics et les dirigeants de l'Institut redoutent en effet que le poids et l'image de « canards boiteux », tels que les groupes Boussac Saint-Frères ou Machines françaises lourdes, dans lesquels l'IDI a dû s'engager, ne compromettent l'ensemble des quatre-vingts participations qu'il détient dans des sociétés plus modestes mais en général beaucoup plus florissantes.

De plus, ces interventions spéciales dépassant largement par leur montant le niveau moyen des apports en capital normalement consentis par l'IDI (et comportant beaucoup plus de risques), elles nécessitent des financements *ad hoc*, c'est-à-dire des dotations spéciales de l'Etat. 100 millions de francs ont, par exemple, été donnés à l'IDI pour B.S.F., alors que l'augmentation du capital de l'IDI pour une année n'atteint en moyenne que 120 millions de francs. Une seconde lettre devrait préciser la mission exacte et le fonctionnement de cet IDI *bis*, dont il est exclu, précise-t-on à l'IDI, qu'il devienne une sorte de « fourre-tout », ou d'IRI français.

Enfin, l'IDI s'est vu définir, dans une lettre conjointe des ministères des finances et de l'industrie, le rôle de l'IDICA, d'ores et déjà créé. Les deux groupes automobiles français Peugeot et Renault détiennnent un tiers du capital de 85 millions de francs, diverses banques (le Crédit national, le Crédit d'équipement des P.M.E. et les trois grandes nationalisées) se partagent un autre tiers du capital, l'IDI détenant le tiers restant. L'IDICA, filiale spécialisée, semblable à l'« IDIA », (agro-alimentaire), regroupera les participations déjà détenues par l'IDI dans le secteur des sous-traitants de l'automobile et sera chargé de participer à la restructuration. Il sera dirigé par M. Jean-Paul Elkann, ancien administrateur d'Usinor. Il constitue une exception liée aux spécifités du secteur, affirme-t-on à l'IDI, la multiplication des filiales spécialisées par secteur n'étant pas souhaitable. – V. M.

AUTOMOBILE

Ouf !

En juillet, les chiffres avaient pris plus d'un commentateur de court. Pour la première fois, annonçait-on, la balance extérieure de l'industrie automobile faisait apparaître un déficit. On avait beau connaître les difficultés des deux groupes français, contraints de céder à leurs concurrents, notamment ouest-allemands, plus de 40 % d'un marché jusque-là mieux gardé, la nouvelle avait de quoi surprendre.

Qu'on se rassure, elle était fausse. Les résultats définitifs – et rectificatifs – font apparaître pour le seul mois de juillet, au lieu d'un déficit de 384 millions de francs, un excédent de 817 millions, et pour les deux mois d'été un excédent de 1,4 milliard de francs. Total pour les huit premiers mois de 1982 : 12 milliards de francs, les exportations (43,6 milliards) continuant d'excéder largement les importations (31,6 milliards).

Ce n'est pas un résultat brillant. Les exportations de voitures françaises ont stagné en volume au cours des huit premiers mois de l'année, et même diminué de 10,6 % en juillet-août. Dans le même temps, les importations ont gonflé de 24,4 % de janvier à fin août, pour prendre un petit tiers du marché (30,6 %). Ce n'est quand même plus la catastrophe entrevue cet été. D'autant que, tous les indicateurs le confirment, l'automne s'annonce moins mauvais en tout cas pour Renault, qui a repris en septembre sa part traditionnelle du marché.

AGRICULTURE

LORS DE SON VOYAGE A MOSCOU

Mme Edith Cresson souhaite conclure des accords-cadres agro-alimentaires

Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, va se rendre à Moscou, du 13 au 17 octobre, avec l'intention d'obtenir la signature de plusieurs accords-cadres agro-alimentaires, destinés à rééquilibrer le commerce entre les deux pays, fortement bénéficiaire à l'avantage de l'U.R.S.S. L'un de ces accords portera sur la livraison de céréales par la France.

Mme Cresson, qui sera reçue par plusieurs responsables soviétiques, doit inaugurer à Moscou une exposition – AGROPROM – qui rassemblera des productions de trois cents entreprises françaises spécialisées dans le matériel destiné à l'agro-alimentation.

La balance des échanges commerciaux entre les deux pays est défavorable à la France (– 4,8 milliards de francs pour les six premiers mois de cette année) ; aussi, Mme Cresson compte-t-elle « *mettre en garde* » ses interlocuteurs sur les conséquences que pourrait avoir sur les relations politiques franco-soviétiques la persistance d'un tel déficit, dit-on dans l'entourage du ministre de l'agriculture.

[Mme Cresson sera le premier ministre français à se rendre à Moscou depuis le 13 décembre 1981, jour où fut instauré en Pologne l'état de siège. M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, était alors dans la capitale soviétique où il devait assister à la signature d'un contrat entre une firme française et un organisme russe.]

Codec-UNA se range aux côtés de la chaîne Novotel pour s'assurer le contrôle de Jacques Borel International

Un important retournement de situation est intervenu jeudi 7 octobre à l'occasion d'une réunion du conseil de surveillance de Jacques Borel International (J.B.I.) appelé à se prononcer sur l'offre publique d'échange déposée le 6 octobre par Novotel-Sieh sous une version « améliorée » par rapport à son O.P.E. initiale du 15 juin dernier (*le Monde* du 8 octobre).

Le conseil de surveillance de J.B.I. déclare dans un communiqué qu'il « *a pris connaissance de la nouvelle offre publique d'échange de Novotel-Sieh qui a été déclarée recevable par les autorités de tutelle et qu'il en a accepté les termes à l'unanimité* ». Mais le document publié à l'issue de la réunion ajoute, et c'est là le point capital, que « *la société Codec-UNA a, de son côté, pris la décision de rejoindre l'ensemble des membres du conseil et d'apporter ses titres à la nouvelle offre de Novotel-Sieh* ».

Du coup, les actionnaires de Jacques Borel International ont beau jeu de souligner que les membres du conseil de surveillance et du directoire de J.B.I. « *représentent, au total, un peu plus de 62 % du capital de la société* », ce qui assure pratiquement le succès de l'offre publique d'échange de Novotel sur Jacques Borel International dont la validité a été prorogée au 5 novembre 1982.

Le « tour de table » de J.B.I. se trouve à présent clarifié. D'un côté figurent les principales banques et institutions financières qui se sont toujours déclarées favorables au projet de fusion entre la chaîne hôtelière Novotel et J.B.I. et dont la participation (34 %), se trouve confortée par les 28 % environ que détiennent la coopérative de commerçants indépendants Codec-UNA et la banque Lazard.

De l'autre, la société de restauration collective Sodexho, présidée par M. Pierre Bellon, concurrente directe de Novotel pour s'assurer le contrôle de Jacques Borel International et qui vient d'ailleurs de déposer un projet d'offre publique d'achat (O.P.A.) en ce sens auprès des autorités boursières après avoir reçu le « feu vert » de la commission de la concurrence (*le Monde* du 7 octobre). La participation de la société Sodexho dans J.B.I. est évaluée aux alentours de 18 % et le solde du capital de cette dernière, soit environ 20 %, se trouve réparti dans le public.

Pendant les longues semaines où l'on a vu Sodexho et Novotel se lancer dans une véritable bataille boursière, M. Michel Reignier, actionnaire de J.B.I. depuis le début de 1980, s'est toujours tenu à égale distance des deux belligérants, refusant juqu'à présent de céder aux sollicitations de MM. Gérard Pélisson et Paul Dubrûle, les patrons de la chaîne Novotel qui ont également pris les commandes de J.B.I. en mai 1981.

Aujourd'hui, M. Reignier a changé d'avis « *pour ne pas être l'élément déstabilisateur* » ainsi qu'il nous l'a confié vendredi matin. Le directeur-général de Codec-UNA explique sa décision par trois raisons : la conjoncture économique qui s'est singulièrement dégradée depuis quelques mois dans le secteur de la distribution ; la modification des termes de l'O.P.E. annoncée par Novotel le 6 octobre (portant de 50 % à 55 % le nombre d'actions J.B.I. susceptibles d'être échangées contre des obligations convertibles Novotel), ce qui a constitué pour lui « *une opportunité nouvelle* », enfin, les rencontres qu'il a eues avec les cadres et les dirigeants de Jacques Borel International.

SERGE MARTI.

FACE AUX JEUNES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES

M. Chirac plaide l'abrogation des lois Auroux et la dénationalisation de l'ensemble du crédit et de l'industrie

Parce qu'il se dit persuadé que les prochaines élections législatives dans trois ans et demi conduiront à l'alternance démocratique, M. Chirac a, devant les jeunes dirigeants d'entreprises de l'Ile-de-France, réunis le 7 octobre à Paris, défini les grandes lignes de sa politique économique s'il revenait au pouvoir.

« *Il faudra abroger purement et simplement les lois Auroux*, affirme le président du R.P.R., dénonçant « *ces lois dangereuses qui ne répondent à aucun dessein social mais à un dessein politique.* » M. Chirac se dit d'ailleurs optimiste sur cette abrogation : « *De tels textes mettent longtemps à créer des droits acquis (...), ils n'auront pas le temps de gangréner notre économie.* » Si les dirigeants nationaux du C.J.D. ne se sont pas montrés défavorables aux lois Auroux, force est de constater que leur base a visiblement accueilli avec joie les propos de l'ancien premier ministre...

« *L'Etat n'a aucune vocation à gérer les entreprises* », ajoute M. Chirac, qui se dit donc « *partisan de dénationaliser* ». « *A quelque chose malheur est bon*, affirme-t-il, *grâce aux nationalisations récentes, on pourra dénationaliser la totalité du secteur bancaire.* » Dans l'industrie, si la sidérurgie semble devoir demeurer dans le secteur public faute de preneurs, M. Chirac envisage de dénationaliser ce qui a été « *récemment nationalisé et même ce qui l'a été plus loin dans le passé* ». Quant à la méthode, « *il suffira de transformer des obligations en actions* ».

Parce que la politique actuelle, à l'échec économique traditionnel des socialistes ajoute, selon M. Chirac, « *une régression sociale – la première depuis 1945 – qui porte un coup fatal à l'image de marque historique des socialistes* », le président du R.P.R. annonce « *un plan de redressement qui sera pris par ordonnance* ».

Interrogé par l'un de ces patrons qui se disent « *libéraux* » sur les moyens de lutte contre « *la vérolisation rampante du chancre communiste* » dans la fonction publique, M. Chirac, s'il « *refuse la chasse aux sorcières* », n'en reconnaît pas moins qu'il faudra « *dénoyauter au nom des principes de la République* » ces hauts fonctionnaires « *suspects d'obéir d'abord à leur parti* ».

LA SURVIE DU GROUPE INTERNATIONAL HARVESTER N'EST PAS ASSURÉE AU-DELA DU « TRÈS COURT TERME »

Chicago (*A.F.P.*). – International Harvester, le géant de la construction de matériels agricoles, a fait savoir publiquement, le jeudi 7 octobre, que sa survie n'est pas assurée au-delà du « *très court terme* ». Dans une lettre à ses actionnaires destinée à les informer de son vaste plan de réaménagement de ses dettes, le groupe déclare, en effet, que, « *malgré ces mesures extraordinaires* », il s'attend à enregistrer encore cette année une perte de 1,5 milliard de dollars (environ 11 milliards de francs).

« *La survie du groupe au-delà du très court terme*, indique encore la lettre, *dépendra d'une bonne reprise en 1983-1984 des marchés* (...) ».

Le réaménagement de sa dette, estimée à plus de 4 milliards de dollars (près de 30 milliards de francs), prévoit que les banques créditrices doivent prendre une participation importante dans le capital du groupe.

ÉNERGIE

UN PIPE-LINE AMÉRICAIN POUR L'U.R.S.S. ?

Alors qu'un juge fédéral de Washington vient de décider de jumeler les actions de Dresser-France et de Creusot-Loire pour réclamer une levée des sanctions qui les frappent et que les firmes ouest-allemandes, qui participent à la construction du gazoduc euro-sibérien privées de technologie américaine continuent de s'indigner M. Hammer président d'Occidental Petroleum a présenté, le 7 octobre un grand projet de coopération avec l'U.R.S.S. Avec deux représentants d'une autre firme américaine Bechtel, M. Hammer a soumis aux soviétiques un projet de transport de charbon sous forme liquide par pipe de Sibérie à Moscou. Une opération qui selon le « *Washington Post* » serait aussi important que le gazoduc euro-sibérien. « *J'espère*, dit sereinement M. Hammer, *que nous n'aurons pas le même genre de problème* ». Le secrétaire d'État M. George Shultz et le secrétaire à la défense, M. Weinberger, sont, il est vrai, d'anciens responsables de Bechtel. La Maison Blanche, interrogée par la presse américaine, a toutefois répondu qu'« *elle ne se montrerait sûrement pas favorable* » à un tel projet.

Prenez garde aux classes moyennes !

(Suite de la première page.)

L'étendue de la couche intermédiaire en question n'en demeure pas moins difficile à saisir, car son homogénéité est fort loin d'être démontrée. On dit d'ailleurs *les* classes moyennes, ce qui sous-entend qu'il y en a plusieurs, et non *la* classe moyenne, comme on dit la classe ouvrière ou la classe dirigeante. Aussi bien les Américains, qui voudraient bien faire croire qu'il n'existe pas chez eux de réelle différence de classe, sont-ils les premiers, lorsqu'ils vous font visiter une ville, à vous montrer les quartiers où vivent les classes moyennes « supérieure » *(upper middle class)* et « inférieure » *(lower middle class)*. On s'étonne qu'ils n'aient pas encore jugé nécessaire, jusqu'à présent, d'isoler une classe moyenne qui serait vraiment moyenne. En France, un patron de P.M.I., un cadre « supérieur », se considèrent facilement comme appartenant aux classes moyennes, sans qu'on sache trop si un petit cadre en fait partie.

L'hétérogénéité de ce groupe, dont la croissance du produit national, l'extension de l'éducation, l'automation et le développement du secteur tertiaire ont énormément grossi les effectifs, explique à la fois que ses contours soient imprécis et qu'il pèse politiquement d'un grand poids. Car c'est là surtout que se trouvent ceux qui hésitent, à chaque élection, sur la meilleure façon de voter, et dont l'attitude, en fin de compte, fait pencher la balance.

Pour la gauche, dans tous les pays d'Europe, il y a là un problème fondamental. L'instinct profond des classes moyennes les pousse généralement à un conservatisme réformiste : Valéry Giscard d'Estaing l'avait bien compris, qui disait que la France voulait être gouvernée au centre, quitte à identifier abusivement la France à ses classes moyennes, et à en déduire plus abusivement encore qu'elle voulait être gouvernée par lui, alors qu'il était si manifestement sûr d'appartenir à la classe supérieure.

Quand une partie desdites classes moyennes se décide à voter à gauche, ou du moins à laisser la gauche tenter sa chance, rien n'autorise à conclure à une soudaine conversion. La France a vu se produire chez elle, l'an dernier, un avatar du ras-le-bol universel qui vient de ramener Olof Palme, après quatre ans d'exil, à la tête de la Suède, et qui a de fortes chances d'installer au pouvoir à Madrid, à la fin du mois, une coalition singulièrement proche de celle que le même phénomène vient de chasser de Bonn. Un tel soutien est par définition conditionnel, et le gouvernement est en grand danger de le perdre s'il ne s'attaque pas assez aux racines du mécontentement qui a assuré sa victoire, et s'il s'attaque trop aux revenus et privilèges de ceux sans le concours desquels il n'aurait pu gagner. Les manœuvres ténébreuses de la Kennecott, la multinationale du cuivre, et de la C.I.A. n'auraient pas eu raison d'Allende s'il n'avait pas, en bonne partie du fait d'une mauvaise gestion économique, perdu le concours des classes moyennes.

Une expression politique insuffisante

En imposant la bipolarisation, complétée par la double bipolarisation de la droite (Giscard-Chirac), comme de la gauche (P.C.-P.S.), le système électoral français paralyse les tentatives des classes moyennes pour se structurer politiquement. En témoigne la coupure en deux du parti radical, longtemps force politique principale de la République. Mais le fait est que, à l'étranger aussi, ces classes moyennes, qui comptent tant politiquement, ont bien de la peine à trouver une expression politique propre.

Le parti social-démocrate britannique de Roy Jenkins et de David Owen, qui paraissait avoir quelque chance l'an dernier de remettre en question l'éternelle alternance des tories et du Labour, a fait une chute verticale dans les sondages depuis qu'un Churchill en jupons a redoré aux antipodes le blason de l'empire. Il en est aujourd'hui à s'interroger sur les avantages et les inconvénients d'une éventuelle alliance aves les travaillistes.

En Espagne, le centre, qui avait rapidement accédé au pouvoir après la chute de Franco, s'est maintenant scindé. L'ancien chef du gouvernement, Adolfo Suarez – qui a démissionné il y a un an sans avoir jamais vraiment dit, ne fût-ce qu'à son roi, pourquoi – a fait sécession de l'Union démocratique du centre en créant son propre Centre démocratique et social aux initiales bien de chez nous. En Grèce, l'Union démocratique du centre, qui semblait un moment devoir jouer un grand rôle, s'est vue abandonner par son principal leader, Georges Mavros, et n'est plus que l'ombre d'elle-même.

Ne parlons pas de la Belgique, où la querelle communautaire crée des situations à la limite de l'inextricable. Ni des Pays-Bas, où la multiplicité des partis conduit à des résulats analogues. L'Allemagne, en revanche, fournit l'exemple le plus éclatant du paradoxe qu'on vient de signaler, puisque le parti responsable de l'éclatement de la coalition et du retour de la droite est le même qui avait subi, quelques jours plus tôt aux élections régionales de Hesse, une déroute spectaculaire, aggravée par la disposition constitutionnelle qui enlève aux formations n'ayant pas eu 5 % des voix tout droit à représentation parlementaire. Reste que, comme le note très justement l'*Economist*, chacun des deux grands partis ne peut espérer accéder ou demeurer au pouvoir s'il n'obtient pas un large soutien des classes moyennes, et que les fameux « verts », les anarcho-écolos en rupture avec le matérialisme ambiant, lorgnent eux aussi dans cette direction-là.

L'affaire, à Bonn comme ailleurs, n'est pas de celles que l'on peut se permettre de traiter à la légère. C'est le dépit des classes moyennes d'avant-hier et d'hier qui a fait Thermidor, Badinguet, Hitler, Mussolini, Franco, Pinochet. Ce sont elles qui ont enterré au Portugal la révolution des œillets. Légitimement conscientes de leur rôle de pivot de l'équilibre national, convaincues que le statut social et l'aisance, de plus en plus relative dans beaucoup de cas dont elles jouissent, sont la juste récompense du travail de leurs parents et du leur propre, elles supportent mal de les voir remettre en cause, soit délibérément, soit du fait de la crise économique générale. La tentation alors les guette de l'abstention, du poujadisme, ou du recours à un pouvoir musclé.

Quand on est la Grande-Bretagne, c'est-à-dire quand on a la démocratie chevillée au corps, on trouve une « dame de fer » qui cumule le muscle avec, pour employer le charabia de saison, un « profil typiquement *middle class* », sans péril pour les libertés. La démocratie, sur le continent, n'a malheureusement pas les mêmes racines. L'arrestation de trois officiers supérieurs, à Madrid, vient rappeler, en pleine campagne électoral, que, comme nous le disait un jour Santiago Carrillo, le principal parti politique espagnol demeure l'armée. Qui peut être certain qu'elle laissera les socialites de Felipe Gonzalez, grands favoris des élections, venir au pouvoir, surtout s'ils devaient faire alliance avec Adolfo Suarez, auquel les militaires n'ont toujours pas pardonné la légalisation du P.C. ? Déjà, en Turquie, forteresse de l'Occident aux portes de la Russie, l'armée a mis depuis deux ans les droits de l'homme en veilleuse.

Ce n'est certes pas le cas de l'Allemagne, où, contrairement à la tradition séculaire des Junker, les militaires se gardent de la moindre interférence dans la vie politique. Il n'empêche que l'étoile de Franz Josef Strauss remonte, et que de vieux fantômes nationalistes que l'on voulait croire évanouis pour toujours commencent à se réveiller, autant d'ailleurs à gauche qu'à droite, à la faveur d'une crise qui est d'abord une crise de confiance, d'identité. Rien n'assure que la merveilleuse démocratie éclose dans le crépuscule des dieux nazis soit promise à l'éternité.

Quant à la France, on ne voit certes pas un militaire prestigieux reprendre à son compte les tentatives putschistes dont l'Algérie avait été l'occasion. Malgré quelques présences troublantes dans un entourage, personne, connaissant un tant soit peu Jacques Chirac, le seul candidat homme fort du moment, ne l'imagine vraiment dans la peau d'un dictateur. Reste que ce pays a une vieille tradition de guerres civiles et que le climat d'intolérance dans lequel sombre si facilement, à gauche comme à droite, le débat politique autorise pour l'avenir bien des inquiétudes. Nulle tâche ne devrait être plus urgente que de l'apaiser, de manière à procurer à la nation l'union, le calme, la résolution sans lesquels elle est assurée de mal supporter la tempête qui balaye le monde.

Parce qu'elles se trouvent très exactement au centre de l'échiquier politique et social, les classes moyennes, tout en participant comme les autres, bien entendu, aux sacrifices imposés par la rigueur des temps, devraient se voir reconnaître un rôle essentiel dans la recherche de cet équilibre intérieur dont nous avons tellement besoin.

ANDRÉ FONTAINE.

LE COMITÉ D'ENTREPRISE DE LA SOCIÉTÉ 3-M REFUSE LE LICENCIEMENT DU SYNDICALISTE ALPINISTE.

Le comité d'entreprise de la société 3-M France a refusé, jeudi 6 octobre, à l'unanimité, le licenciement de MM. Jean-Pierre Etienne, délégué C.F.D.T., et Michel Lefèvre, militant de ce syndicat, tous deux hospitalisés en raison de la grève de la faim qu'ils pousuivent depuis deux semaines. Pour obtenir la réintégration de son camarade, M. Etienne, s'était suspendu dans un hamac, à 40 mètres du sol, devant les fenêtres du siège social de la société à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). A l'origine du conflit : le licenciement de M. Lefèvre, technicien du service après-vente à Vesoul (Haute-Saône), qui avait refusé des propositions de reclassement dans d'autres régions (*le Monde* du 23 septembre).

CONFLIT DANS LES HAUTS-DE-SEINE

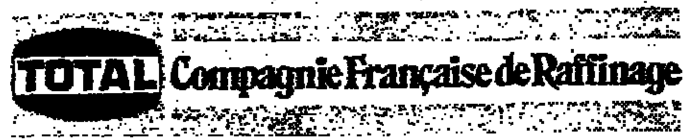
Les salariés de l'usine Voisin occupent leur entreprise menacée de fermeture

Les quatre-vingt-neuf salariés de l'usine Voisin, située 21, rue Parmentier à Puteaux (Hauts-de-Seine) ont entamé le mercredi 5 octobre au matin une grève avec occupation des locaux. Cette usine qui fabrique des moules et des machines à mouler à l'usage de l'industrie automobile, avait été rachetée en février 1982 par le groupe italien FATA. Quelques mois plus tard, Fata décidait la liquidation de l'usine Voisin et la mise au chômage de ses salariés au 1er septembre.

Au nom de la section locale C.G.T., M. Nestor Delben a réclamé « *une intervention des ministères de l'industrie et de l'emploi pour tenter de sauver l'entreprise* ». De son côté, M. Bernard de Seréville, P.-D.G. de la Fata en France (qui regroupe trois usines), a indiqué que l'entreprise Voisin est « *moribonde* » et qu' se tient prêt dans les prochains jours à signer son arrêt de mort ». « Notre groupe, a précisé M. de Seréville, *confronté aux graves difficultés des industries d'équipement de l'industrie automobile, a décidé une restructuration en profondeur des activités et pour ce faire, de nouveaux investissements financiers et industriels en France. Ce processus est actuellement bloqué à la suite des décisions négatives des autorités de tutelle directes* ». Ainsi le gouvernement Mauroy porte, toujours selon M. de Sereville, une lourde responsabilité dans le sort de l'usine Voisin. – *(Corresp.)*

● *Sécurite sociale : Elections toujours prévues au premier semestre 1983.* – M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a affirmé jeudi 7 octobre en fin de matinée, au cours d'une déclaration à la presse consécutive à une rencontre avec les directeurs régionaux des caisses d'assurance-maladie, que « *la date du 1er juillet 1983 sera tenue pour les élections aux conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale* ». Le ministre a par ailleurs démenti toute volonté de surseoir au remboursement d'une grande partie des médicaments homéopathiques. Quant à son différend avec M. Ralite, le ministre de la santé, il l'a conclu en ces termes : « *Quand un projet de loi est adopté par le conseil des ministres, il est le projet de loi du gouvernement entier* ». – *(Corresp.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



La C.F.R. publie les éléments relatifs à son activité au cours du premier semestre 1982 et à ses résultats au 30 juin 1982.

Les ventes de la C.F.R. se sont élevées à 12 152 000 tonnes, accusant ainsi une baisse de 17 % par rapport au premier semestre 1981. Celui-ci avait toutefois été marqué par d'importants mouvements d'exportation d'équilibrage du raffinage. Compte tenu de la hausse des prix, le chiffre d'affaires n'a baissé que de 2 %, s'établissant à 21 743 787 000 F. Le tonnage traité dans les raffineries de la C.F.R. a diminué de 26,7 %, l'importance de ce retrait étant attribuable à l'accroissement des importations de produits finis.

Le résultat net de la compagnie est une perte de 1 350 309 000 F. Cette perte est supérieure à celle que la C.F.R. avait enregistrée pour l'ensemble de l'année 1981, qui s'élevait à 1 178.580 000 F. Au premier semestre 1981, la perte avait été de 31 744 000 F.

La marge brute d'autofinancement est négative de 1 025 219 000 F. Elle était positive de 306 673 000 F au premier semestre 1981.

Calculé sur la base des coûts instantanés de remplacement des quantités vendues, le résultat de la C.F.R. est au premier semestre 1982 une perte de 1 964 000 000 de francs contre une perte de 2 785 000 000 de francs au premier semestre 1981.

Le maintien de très mauvais résultats en 1982 est essentiellement la conséquence de la non répercussion dans les prix des produits pétroliers taxés de la hausse rapide du cours du dollar. Jusqu'au 12 mai 1982, date où la nouvelle formule de calcul des prix des produits pétroliers a été mise en application pour la première fois, de manière limitée, ces prix étaient en effet pratiquement bloqués. De plus, la mauvaise conjoncture pétrolière a pesé sur les prix des produits libres.

Le redressement espéré pour le deuxième semestre est malheureusement compromis par une application partielle, dans le cadre du blocage général des prix, de la formule de prix, alors même que le dollar a poursuivi son mouvement rapide de hausse.

Sur le plan des approvisionnements, la compagnie poursuit ses efforts pour réduire ses coûts d'accès, tant en ce qui concerne les achats de pétrole brut que les importations de produits finis. Dans le domaine industriel, elle bénéficie de la mise en service, intervenue en juillet 1982, d'une unité de craquage catalytique à la raffinerie des Flandres.

Le résultat net ci-dessus exposé s'entend après une dotation aux amortissements de 287 430 000 F, et une dotation nette aux comptes de provisions à long terme de 37 660 000 F. Dans ce montant figure la reprise de la provision spéciale de réévaluation, à hauteur de 15 538 000 F. Diverses provisions ont été constituées dans le domaine de la pétrochimie et des élastomères.

Données statistiques

	1er semestre 1981	1er semestre 1982
Ventes de produits	14 635 000 t	12 152 000 t
Pétrole brut traité	14 070 000 t	10 320 000 t
Chiffre d'affaires	22 190 589 000 F	21 743 787 000 F
Marge brute d'autofinancement	306 673 000 F	– 1 025 219 000 F
M.B.A. sur coût instantané de remplacement	– 2 447 000 000 F	– 1 639 000 000 F
Amortissements (réévalués)	267 333 000 F	287 430 000 F
Résultat net	– 31 744 000 F	– 1 350 309 000 F
Résultat net sur coût instantané de remplacement	– 2 785 000 000 F	– 1 964 000 000 F

Locafrance

Au cours des huit premiers mois de 1982, l'activité commerciale de Locafrance a connu une vive reprise.

A fin août 1982, les investissements hors taxes de Locafrance et de sa filiale Ordinabail se sont élevés à un total de 1 445,5 millions de francs contre 1 122,2 millions de francs à fin août 1981, ce qui représente une progression de 29 %. Au niveau du groupe, les investissements en matériels en France ont atteint 1 634,7 millions de francs contre 1 185,7 millions de francs pour la même période de l'exercice 1981 (soit + 37,8 %).

A la même date, les loyers hors taxes de Locafrance et de sa filiale Ordinabail se sont élevés à 1 501,5 millions de francs contre 1 378,9 millions de francs à fin août 1981, soit une progression de 8,9 %. Les loyers hors taxes du Groupe ont atteint 1 593,8 millions de francs contre 1 442,5 millions de francs à fin août 1981, ce qui représente une progression de 10,5 %.

Le résultat financier de Locafrance au 30 juin 1982 a atteint 24 millions de francs, contre 29 millions de francs au 30 juin 1981. Pour l'ensemble de l'exercice 1982, le résultat devrait être au moins égal à celui de l'exercice précédent, qui s'était élevé à 46,8 millions de francs.

La très forte progression des investissements des huit premiers mois de l'exercice a conduit le Conseil d'Administration de Locafrance à décider l'émission, au cours du 4e trimestre 1982, d'un nouvel emprunt obligataire de 350 millions de francs.



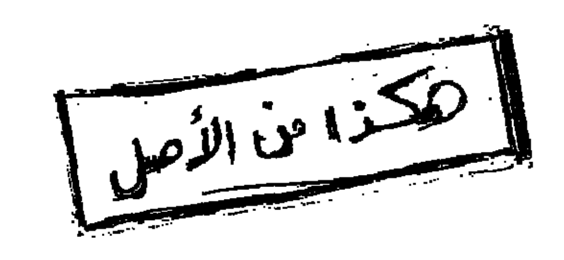
CENTREST

Au cours de sa réunion du 3 septembre, le conseil d'administration a examiné les comptes des six premiers mois de l'exercice 1982. Ceux-ci se traduisent par une augmentation du bénéfice avant impôt qui passe de 9 490 000 F au 30 juin 1981 à 10 260 000 F au 30 juin 1982.

Durant le premier semestre 1982, l'activité est demeurée soutenue et s'est, en particulier, traduite par un effort important d'apports en fonds propres aux entreprises (participations au capital, prêts participatifs, prêts obligataires convertibles, etc.). Ces dernières formes de financement sont d'ailleurs appelées à connaître un nouvel accroissement, compte tenu des fonds dont dispose désormais la S.D.R. à la suite de sa récente augmentation de capital. Celui-ci est en effet passé de 45 098 800 F à 98 980 600 F par apports en numéraire. Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 19 août dernier, constatant que toutes les souscriptions à titre réductible n'avaient pu être satisfaites, s'est félicité de la confiance que les actionnaires ont ainsi manifestée à la société et à l'action qu'elle développe en Bourgogne et Franche-Comté.

Dans sa séance du 3 septembre, le conseil d'administration a décidé de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux anciens actionnaires conformément aux décisions arrêtées au cours de sa réunion du 22 mars 1982. Le capital de la société est ainsi porté à 108 000 000 de francs.

L'introduction à la cote de la Bourse de Nancy des actions nouvelles est prévue pour le 11 octobre.



INFORMATIONS « SERVICES »

AUTOMOBILE

Le permis de conduire sans auto-école

On l'ignore trop souvent, mais le passage par une auto-école n'est pas obligatoire pour obtenir son permis de conduire. La préparation en candidat « libre » n'est pas aussi contraignante que l'affirment certains, et à condition de prendre un minimum de précautions pour préserver sa sécurité et celle des autres automobilistes, on retiendra cette formule avec intérêt car elle présente un avantage de taille : son prix modique.

On peut apprendre à conduire *sans moniteur professionnel*à condition d'être accompagné d'une personne possédant son permis et de disposer d'un véhicule équipé d'un frein à main central accessible au moniteur improvisé. Il faut bien entendu souscrire une assurance spéciale (moyennant surprime) couvrant tous les risques de ce type d'enseignement. *On éprouvera peut* être quelques difficultés à convaincre son assureur : on *peut à cet égard* consulter préalablement le Centre d'information et de documentation de l'assurance (1).

Certaines municipalités ont en outre le droit d'interdire l'accès de certaines voies de circulation aux apprentis conducteurs (2). Pour en obtenir la liste, il faut s'adresser au bureau de répartition du service national des examens du permis de conduire de sa préfecture, auprès duquel on s'inscrira également pour les examens théoriques et pratiques (présenter une pièce d'identité, *une photo et un timbre fiscal* de 50 F). Le jour de l'examen il faut avoir son propre véhicule. Le ministère des transports recommande (mais n'impose en aucun cas) aux candidats libres d'effectuer leur apprentissage sur une voiture équipée d'une double commande de freinage. Le montage provisoire d'un tel système coûte environ 200 F. *« NOus n'avons pas rendu cet équipement obligatoire, car les pouvoirs publics sont soucieux de ne pas imposer aux candidats libres des conditions qui seraient dissuasives »*, explique-t-on au S.N.E.P.C. (Service national des examens du permis de conduire) (3). *« Et il faut également détruire le mythe des inspecteurs qui jugeraient mal,* a priori, *les candidats individuels. Déontologiquement, les inspecteurs doivent rester impartiaux en toute circonstance et ne prendre en compte que les aptitudes techniques des candidats »*. Les auto-écoles ne voient pas la formation individuelle à la conduite d'un très bon œil.

« Du seul point de vue de la sécurité, à chaque fois qu'un accident de la route se produit, on met en cause la formation des auto-écoles. Il est aberrant que, dans le même temps, on permette à des candidats libres de se présenter. D'ailleurs seuls 30 % d'entre eux sont reçus aux examens contre 50à 55 % des candidats préparés par les auto-écoles », affirme Alain Maréchal, vice-président délégué de la C.S.N.C.R.A. *(Chambre syndicale* nationale du commerce et de la réparation automobile) (4). Ces *chiffres sont contestés par le* S.N.E.P.C. qui estime que le pourcentage de réussites obtenu est sensiblement le même, auto-école ou pas, tout en reconnaissant que les candidats libres causent proportionnellement davantage d'accidents.

Alors ? Il est quasiment impossible aujourd'hui de passer son permis de conduire grâce à une auto-école à moins de 3 000 ou 4 000 F (et même beaucoup plus si l'on choisit de suivre des « stages » de conduite). La formule du libre apprentissage n'est certainement pas à conseiller à tout le monde, et les conducteurs les moins habiles devront *sans doute se résoudre à confier* leur enseignement à des professionnels. Mais on ne voit vrai*ment* pas ce qui empêcherait les apprentis conducteurs mieux prédisposés, ou plus doués, de se présenter en candidats libres. D'autant plus que les pouvoirs publics, et c'est à leur honneur, ont tout prévu pour rendre la chose possible.

PHILIPPE DUMONT.

(1) C.D.I.A. (Centre d'information et de documentation de l'assurance, 2, *rue de* la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, tél. (1) 824-96-12.

(2) A Paris, l'apprentissage libre de la conduite est purement et simplement interdit.

(3) S.N.E.P.C. (Service national des examens du permis de conduire), 7, rue Louis-David, 75016 Paris, tél. (1) 504-60-63.

(4) C.S.N.C.R.A. (Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile), 6, rue Léonard-de-Vinci, 75016 Paris, tél. (1) 502-19-10.

AVIS AUX ÉLECTEURS BELGES SE TROUVANT EN FRANCE

L'ambassade de Belgique communique :

Les Belges âgés de plus de dix-huit ans, inscrits sur les listes électorales d'une commune belge, à la date du 1er août 1982, et qui se trouveront *en France le 10 octobre* prochain, pour des raisons professionnelles ou de service, pourront dans certaines conditions voter par procuration.

Les personnes qui ne souhaitent pas faire usage de cette faculté et qui seront dans l'impossibilité de retourner en Belgique le jour du vote devront adresser au juge de paix de leur *domicile une justification de leur abs*tention.

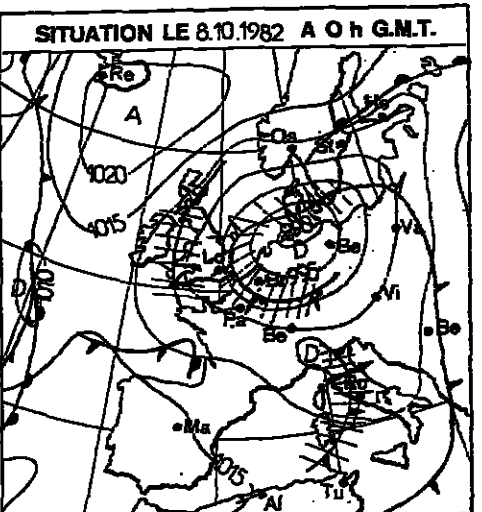
La loi ne détermine pas les modalités de cette justification. Des attestations de présence pourront être retirées à partir du lundi 11 et jusqu'au vendredi 22 octobre, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, à l'ambassade de Belgique à Paris et aux divers consulats de Belgique en France.

Les bureaux de l'ambassade et les postes consulaires seront fermés le dimanche 10 octobre.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ambassade *ou au consulat de Belgique le plus* proche.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8.10.1982 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 9.10.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 9 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 octobre à 0 heure et le vendredi 9 octobre à 24 heures :

La France restera encore sous l'influence *d'une vaste zone* dépressionnaire centrée sur le nord de l'Allemagne.

Un vent de nord-ouest soufflera de l'air instable de l'Irlande à la France.

Samedi, les régions les plus touchées par le mauvais temps seront, le matin, les Alpes, le Jura et la Franche-Comté ; l'après-midi, cette zone de pluie ou de neige en montagne remontera jusqu'au nord des Vosges. *Beaucoup de nuages* aussi sur les Pyrénées, où les averses resteront menaçantes.

Sur toutes les autres régions, temps instable et variable avec tout de même de petites nuances. A l'est de la Seine, il y aura encore quelques averses. Dans le Sud-Ouest, le matin, des bancs de brouillard assez fréquents. Au cours de la journée, les éclaircies seront plus longues et *plus durables de la Bretagne sud* à l'Aquitaine, sur le Massif Central et près de la Méditerranée. Ailleurs, ciel également partagé entre gros nuages et courtes éclaircies.

Températures toujours basses pour la saison, 12 à 18 degrés du Nord au Sud, et le matin, 5 à 10 degrés du Centre vers les régions côtières.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 8 octobre à 7 heures, de 1013 millibars, soit 759,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 octobre ; le second, le *minimum* de la nuit du 7 au 8 octobre) : Ajaccio, 21 et 11 degrés ; Biarritz, 16 et 12 ; Bordeaux, 15 et 11 ; Bourges, 12 et 10 ; Brest, 14 et 5 ; Caen, 13 et 8 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 12 et 8 ; Dijon, 11 et 9 ; Grenoble, 12 et 6 ; Lille, 13 et 11 ; Lyon, 15 et 6 ; *Marseille-Marignane*, 17 et 8 ; Nancy, 11 et 10 ; Nantes, 17 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 10 ; Paris-Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 13 et 9 ; *Perpignan*, 18 et 8 ; Rennes, 16 et 7 ; Strasbourg, 12 et 10 ; Tours, 14 et 10 ; Toulouse, 15 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 11 degrés ; Amsterdam, 14 et 8 ; Athènes, 24 et 17 ; Berlin, 12 et 10 ; Bonn, 12 et 10 ; Bruxelles, 14 et 11 ; Le Caire, 28 et 21 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 14 et 11 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 31 et 22 ; Genève, 13 et 7 ; Jérusalem, 25 et 16 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 13 et 10 ; Luxembourg, 11 et 9 ; Madrid, 18 et 6 ; Moscou, 11 et 2 ; Nairobi, 20 et 13 ; New-York, 26 et 18 ; Palma-de-Majorque, 22 et 7 ; Rome, 23 et 16 ; Tozeur, 29 et 19 ; Tunis, 25 et 16.

LES PROBABILITÉS POUR LE DIMANCHE 10 OCTOBRE

Après l'éloignement vers l'Allemagne et l'Europe orientale de la zone dépressionnaire, une hausse des pressions se produira sur la France favorisant le développement d'une lente amélioration.

Dimanche matin, le temps sera frais et brumeux dans la plupart des régions de l'intérieur. Les miminums descendront souvent vers trois ou quatre degrés et quelques gelées blanches seront à *craindre au lever du jour, surtout dans* les régions du *Centre* et du *Nord-Est*. Après la dispersion des bancs de brouillards matinaux, le temps sera généralement assez bien ensoleillé, favorisant une remontée des températures maximales. Les vents faibles domineront du nord-ouest. Cependant, près des Pyrénées et du golfe du Lion, le ciel restera souvent nuageux et quelques ondées éparses seront encore possible.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les mots croisés se trouvent en page 21.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 8 octobre :

DES DÉCRETS

● Fixant le montant de la contribution forfaitaire instituée par l'article 64 de la loi de finances pour 1975, à la *charge de l'employeur qui embauche* à titre permanent un travailleur étranger en faisant appel à l'Office national d'immigration

● Relatif au montant des actions ou parts sociales des membres des sociétés coopératives de consommateurs ;

● Portant publication de l'avenant à la convention du 28 février 1952 entre la France et la principauté de Monaco sur *la Sécurité sociale*, signé à Paris le 17 décembre 1979.

DES ARRÊTÉS

● Relatif à la cotisation due par les entreprises visées aux articles L. 731-1 et R. 731-1 du code du travail (congés payés) ;

● Portant nominations des présidents des fédérations départementales et interdépartementales des chasseurs.

UNE LISTE

● D'admission du diplôme supérieur de bibliothécaire (session de 1982).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 10 OCTOBRE

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Hôtel Lamoignon », 15 heures, 24 rue Pavée, Mme Bouquet des Chaux.

« Parc Monceau », 15 heures, 63, rue de Monceau, Mme Legrégeois.

« Art de la Renaissance », 16 h 45, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Giron (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Mosquée », 10 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« Le Père Lachaise », 15 heures, entrée boulevard de Ménilmontant (Arcus).

« Montmartre », 15 h 15, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Barbier).

« Exposition Oudry », 10 h 30, Grand Palais (M. Bouchard).

« Val de Grâce », 15 h 30, 1, place Alphonse-Laveran (Mme Camus).

« Rue d'Enfer », 15 heures, 92, avenue Denfert-Rochereau (Mme Ferrand).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« *La Salpêtrière* », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (Histoire et archéologie).

« Peinture italienne », 10 h 30, musée du Louvre, porte Denon (P.-Y. Jaslet).

« L'île de la Cité », 15 heures, métro Cité (Lutèce-Visites).

« Montmartre », 15 heures, 2, rue du Mont-Cenis (Paris et son histoire).

« Les Halles », 15 heures, métro Louvre (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 11 heures, 1, quai de l'Horloge (M. Romann).

« *L'Assemblée nationale* », *14 h 45*, 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

« Ruelles moyenâgeuses », 14 h 30, 1, rue des Carmes (Le vieux Paris).

LUNDI 11 OCTOBRE

« Le Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne, Mme Hulot.

« Église russe », 15 heures, devant la mairie du 15e, Mme Pennec.

« De Saint-Julien le Pauvre à Saint-Jacques du Haut-Pas », 15 heures, jardin de Saint-Julien le Pauvre (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Biron », 15 heures, métro Varenne (Mme Hauller).

« Ambassade de Roumanie », 15 h 30, 2, rue de l'Exposition (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 30, 80, *rue* Taitbout : « Art et civilisation de l'Égypte » (Le monde et son histoire).

14 h 45 : 28, avenue George-V, Mme Boucher : « Leningrad - Venise du Nord » (Age d'or de France).

14 h 45 : 23, quai Conti, Mme S. Tessier : « La médecine pénitentiaire et les droits de l'homme ».

19 heures : 62, rue Madame : « Pharaon et la société égyptienne » (Arcus).

JEUNESSE

ARTISANAT. — Les Ateliers des « Trois Soleils » propose des activités d'expression artistique et d'artisanat destinées aux enfants, aux adolescents et aux adultes qui désirent s'initier ou se perfectionner pour leurs loisirs. Mais il organise également des stages de formation professionnelle pour les jeunes de plus de seize ans et les adultes. Les activités pratiquées aux ateliers sont le dessin, la peinture, l'expression corporelle, le travail du cuir, le tissage et la vannerie notamment.

★ 75, rue Eugène-Pons – 69004 Lyon, Tél. (7) 828-34-30.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 OCTOBRE

Légère reprise des actions
Hausse de l'or

Pour ne pas être en reste vis-à-vis des autres places européennes qui sont allées de l'avant, jeudi matin, afin de saluer la nouvelle envolée de Wall Street, le marché parisien a esquissé un sourire, mais, visiblement le cœur n'y est pas.

Alors que Wall Street a inscrit mercredi soir son second record de hausse en une seule séance et que Londres faisait preuve d'une grande fermeté dans la matinée, l'indicateur instantané du palais Brongniart a affiché une hausse de 0,7 %.

Le mouvement de reprise des cours observé à New-York et qui s'appuie à la fois sur un espoir de nouvelle baisse des taux d'intérêt à court terme et sur l'anticipation d'une reprise économique au début de l'année prochaine repose sur un marché « sain », ce qui n'est pas le cas à Paris.

Dans un contexte encore maussade, quelques titres ont progressé, tels Poliet (+ 5,9 %), Printemps (+ 4,4 %), Talcs de Luzenac (+ 4,3 %), Chargeurs réunis (+ 3 %). En sens contraire, C.F.D.E., Docks français, Générale Entreprise, Finextel et Jeumont perdent 2,5 % à 4,5 %.

Cette séance a également été marquée par une avance du cours de l'or. A 417,25 dollars l'once jeudi matin au « fixing », le métal fin gagnait 14,75 dollars sur la veille. A 95 500 F, le lingot a progressé de 3 200 F, le napoléon regagnant 14 F, à 649 F, pour sa part.

Les mines d'or sont naturellement en hausse avec des gains voisins de 8 % à 9 % dans de nombreux cas, les américaines progressant dans des proportions indentiques, notamment I.B.M. qui s'adjuge environ 6 %, à l'instar de Wall Sreet.

Le dollar-titre s'est négocié à 8,47/50 F, pratiquement inchangé sur mercredi.

NEW-YORK

Très forte hausse

La généralisation de l'abaissement du taux de base bancaire (prime rate), qui se trouve ramené de 13 1/2 % à 13 % pour l'ensemble des banques américaines, et les « fuites calculées » sur une attitude plus souple de la Réserve fédérale à l'égard de la politique monétaire ont déclenché jeudi une nouvelle ruée sur les valeurs boursières, et Wall Street a enregistré un record historique en termes de volume des transactions.

Plus de 147 millions d'actions ont été échangées au cours de cette séance (contre 93,57 millions la veille), ce chiffre dépassant largement le précédent record instauré le 26 août dernier avec un total de 137,33 millions. De nombreux titres ont connu un gonflement spectaculaire de leur volume d'échanges habituel, tels A.T.T. et Johnson and Johnson, sur lesquels plus de 2,3 millions d'actions ont été traitées.

De son côté, l'indice Down Jones des valeurs industrielles a gagné 21,71 points, ce qui porte le baromètre n° 1 du marché à 965,97, son plus haut niveau depuis le 1er juillet 1981, alors que la marché new-yorkais avait déjà gagné plus de 37 points la veille.

« Au Big Board, c'est l'allégresse », confie un spécialiste, et l'on se dit prêt à accorder maintenant quelque crédit aux propos de M. Donald Regan lorsque le secrétaire au Trésor affirme que la baisse des taux d'intérêt va se poursuivre au cours des prochains mois, tandis que l'inflation pourrait bien régresser au-dessous du seuil de 5 %.

VALEURS	Cours du 6 oct.	Cours du 7 oct.
Alcoa	26 3/4	27 3/4
A.T.T.	58 1/2	59 5/8
Boeing	22 1/2	23
Chase Manhattan Bank	45 1/2	46
Du Pont de Nemours	35 7/8	37 1/4
Eastman Kodak	93 5/8	91 3/4
Exxon	28 1/4	29
Ford	28 1/4	28 3/4
General Electric	80 5/8	81 3/8
General Foods	41 3/8	42 7/8
General Motors	48 1/2	50
Goodyear	25 5/8	26 3/4
I.B.M.	78 3/4	80 1/8
I.T.T.	27	28
Mobil Oil	24 7/8	25 1/2
Pfizer	76	77 1/8
Schlumberger	34 5/8	36 5/8
Texaco	29 7/8	30
U.A.L. Inc.	20 1/2	20 7/8
Union Carbide	50 1/4	51 3/4
U.S. Steel	17 5/8	18 1/4
Westinghouse	33 3/4	34 5/8
Xerox Corp.	33 3/8	33 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES. – La société fait état, pour le premier semestre 1982 d'un bénéfice net (après impôts) de 84,13 millions de francs contre 83,22 millions de francs pour la période correspondante de 1981 (après dotation de 55,46 millions de francs aux comptes d'amortissements contre 44,35 millions l'année précédente). Le bénéfice net consolidé du groupe pour les six premiers mois ressort à 102,23 millions de francs (contre 85,03 millions) après 102,06 millions de francs (contre 85,42 millions) de dotations aux comptes d'amortissements.

Bouygues ajoute que le chiffre d'affaires (T.T.C.) pour l'ensemble de l'exercice en cours devrait avoisiner les 14 milliards de francs, marquant ainsi une progression de 33 % sur l'exercice 1981, un chiffre d'affaires de 17 milliards de francs étant d'ores et déjà escompté pour l'exercice 1983, dont 43 % devraient être réalisés à l'étranger. Quant au carnet de commandes du groupe, il s'élevait (T.T.C.) à 21,4 milliards de francs au 1er octobre 1982 contre 17,6 milliards l'année dernière à la même époque.

Enfin, la société confirme son intention de distribuer, comme par le passé, un acompte sur le dividende 1982 qui sera mis en paiement le 20 décembre prochain et dont le montant sera déterminé en fonction des conditions réglementaires, précise Bouygues, faisant allusion à la limitation imposée par les pouvoirs publics sur les distributions de dividende en raison du blocage des prix et des revenus.

L'ORÉAL. – La société annonce, pour le premier semestre 1982, un chiffre d'affaires consolidé de 5,64 milliards de francs, en progression de 14 % (à données comparables, c'est-à-dire à taux de change identique et sans les sociétés nouvellement entrées en consolidation, précise l'Oréal). Dans le même temps, le bénéfice net (après déduction des plus-values et élimination de l'incidence des provisions pour investissements) est passé de 226 millions de francs à 262 millions.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	6 oct.	7 oct.
Valeurs françaises	101,7	
Valeurs étrangères	117,7	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 oct.	7 oct.
Indice général	98,2	98,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 8 octobre	14 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 oct.	8 oct.
1 dollar (en yens)	273,60	267,50

BOURSE DE PARIS — Comptant — 7 OCTOBRE

Étrangères

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

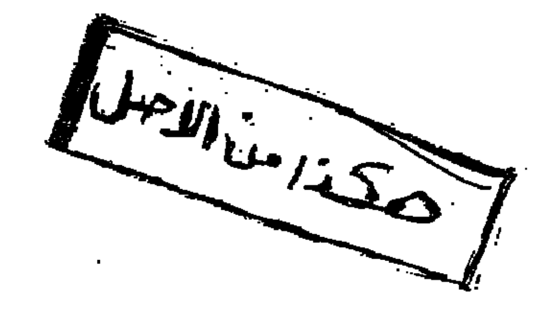
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/10	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 194	7 177	7	7 350
Allemagne (100 DM)	282 570	282 890	275	289
Belgique (100 F)	14 571	14 568	13 300	14 400
Pays Bas (100 fl.)	258 430	259 130	251	263
Danemark (100 krd)	80 750	80 550	78	82
Norvège (100 k)	102 080	101 700	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	12 167	12 177	11 750	12 450
Grèce (100 drachmes)	9 975	9 980	8	11
Italie (1 000 lires)	5 019	5 024	4 760	5 250
Suisse (100 fr.)	327 950	330 100	320	338
Suède (100 krs)	113 830	....	....	....
Autriche (100 sch)	40 170	40 100	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 257	6 252	59 500	59 500
Portugal (100 esc.)	8 085	8 080	6 800	8
Canada ($ can 1)	5 814	5 792	5 670	5 930
Japon (100 yens)	2 623	2 641	2 530	2 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/10
Or fin (kilo en barre)	93200	95500
Or fin (en lingot)	92300	95500
Pièce française (20 fr)	635	649
Pièce française (10 fr)	400	425
Pièce suisse (20 fr)	560	590
Pièce latine (20 fr)	540	542
Souverain	672	693
Pièce de 20 dollars	3100	3105
Pièce de 10 dollars	1525	1550
Pièce de 5 dollars	525 25	830
Pièce de 50 pesos	3600	3645
Pièce de 10 florins	585	562



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8 octobre 1982 a été tiré à 525 273 exemplaires.

Des ministres marocains en visite à Paris jugent «excellentes» les relations bilatérales

Le roi Hassan II tient à ce que la visite de M. Mitterrand au Maroc, les 28 et 29 octobre, soit un succès, et il cherche à mettre tous les atouts de son côté pour y parvenir. Ainsi, outre le conseiller du souverain, M Ahmed Reda Guedira, cinq ministres ont pris contact avec le gouvernement français et la presse. MM. Abdellatif Jouhari (finances), Azzedine Laraki (éducation nationale), M'Hamed Douiri (Plan et formation professionnelle), M. Moulay Ahmed Alaoui (ministre d'Etat) et Belakziz (information). Ce dernier a rejoint Kinshasa où il représente le Maroc au sommet franco-africain. M. Karim Lamrani, directeur général de l'Office chérifien des phosphates, est également à Paris.

Au cours d'un déjeuner-débat avec la presse, jeudi 7 octobre, M. Guedira et les ministres présents, visiblement soulagés d'avoir appris dans la matinée que Mme Bourequat avait été retrouvée ont tous souligné que les rapports bilatéraux étaient « excellents ». « *Aucun changement n'est intervenu dans les relations entre les deux pays depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir en mai 1981* », a affirmé M. Guedira.

Il a toutefois admis qu'il y avait eu « *des problèmes avec le parti socialiste* «, notamment lorsque celui-ci avait « exigé » l'élargissement de Mᵉ Bouabid, dirigeant de l'Union socialiste des forces populaires, arrêté l'an dernier et libéré à la suite d'une discrète intervention de M. Mitterrand lors d'une visite privée du souverain à Paris, mais, a-t-il ajouté, « *aucune ombre n'existe dans le tableau des relations d'Etat à Etat* ». Interrogé sur la coopération militaire, le conseiller du roi a précisé : « *Si elle avait atteint un degré assez élevé sous le précédent septennat de M. Giscard d'Estaing, rien n'a changé avec M. Mitterrand.* »

« *Les portes des industries militaires françaises demeurent ouvertes aux Marocains*, a-t-il poursuivi tout en admettant que les Etats-Unis ont *fait un effort conséquent dans ce domaine* », en faveur du Maroc. Il a cependant tenu à souligner qu'il serait erroné de dire que les « *Américains ont pris la première place* », car leur effort « *ne se substitue pas à celui de la France* ».

En ce qui concerne le conflit du Sahara, M. Guedira a estimé que « *la France est neutre car elle ne combat ni pour ni contre le royaume* ». Il n'a pas précisé ce qu'un autre conseiller du roi, M. Ben Souda, était allé faire à Alger où il s'était trouvé en compagnie de M. Arafat, mais il a tenu à rappeler : « *Les dirigeants algériens nous affirment qu'ils ne s'engageront pas dans un conflit ouvert avec le Maroc.* »

M. Laraki avait, la veille, inauguré à la Cité universitaire, la Maison du Maroc qui accueillera deux cent trente étudiants du troisième cycle, alors que quelque vingt cinq mille jeunes Marocains, tous détenteurs d'une bourse mensuelle de 1 000 francs, étudient en France. Le ministre a estimé que les rapports culturels entre les deux pays sont également « *excellents* ». M. Jouhari, portant un jugement analogue sur les relations économiques, a indiqué qu'un troisième accord financier sera signé entre Paris, et Rabat avant la fin de l'exercice en cours. Enfin, M. Douiri a affirmé qu'une place privilégiée sera réservée à l'industrie et à la technologie françaises dans le plan quinquennal 1981-1985 doté d'une enveloppe de 120 milliards de francs. — P.B.

L'enquête sur l'affaire Bourequat

Vingt-quatre heures après que Mme Khadija Allaouah - Bourequat, dont on était sans nouvelles depuis le 28 septembre, se soit présentée aux C.R.S. du poste de contrôle de l'autoroute de l'Ouest, à Saint-Cloud (*le Monde* du 8 octobre), les policiers de la brigade criminelle se montrent extrêmement discrets sur les conclusions qu'il convient de tirer de cette affaire.

Les premières déclarations de Mme Allaouah-Bourequart, qui a quitté, ce vendredi 8 octobre dans la matinée, l'hôpital de Saint-Cloud, et a été entendue au quai des Orfèvres présentent trop de lacunes et de contradictions pour que puisse être accréditée sa version des faits. Si elle a bien été, comme elle n'a cessé de l'affirmer « *enlever par deux hommes de type marocain* », elle n'a pas fourni aux enquêteurs de précisions.

Tandis que les autorités marocaines faisaient savoir le jeudi 7 octobre que Mme Allaouah-Bourequat « *n'est pas d'origine marocaine, et, par conséquent, n'est apparentée, ni de près ni de loin, à la famille royale marocaine* », précisant en outre que ses trois frères sont impliqués « *dans une affaire de chantage et de trafic d'armes* », l'ambassadeur du Maroc en France, M. Youssef ben Abbès, déclarait, le même jour, que le « *roman policier se dégonfle* ». Pour lui, la réapparition de Mme Allaouah-Bourequat « *confirme la thèse marocaine selon laquelle il y a probablement une machination derrière cette disparition, destinée à saboter le prochain voyage du président François Mitterrand au Maroc* ».

M. NOEL COPIN EST NOMMÉ RÉDACTEUR EN CHEF A « LA CROIX »

M. Noël Copin, chef du service politique d'Antenne 2, est nommé rédacteur en chef du quotidien *la Croix*, dont M. Jean Gélamur est le P.-D.G. MM. André Géraud et Jean Potin demeurant rédacteurs en chef du quotidien et les journalistes de *la Croix* qui, par accord interne, ont le droit d'émettre un veto suspensif à la nomination d'un rédacteur en chef, n'ont pas, a l'unanimité des présents, utilisé ce droit, précise-t-on à la direction du journal.

Tout en étant à Antenne 2, M. Noël Copin n'en continuait pas moins de collaborer à *la Croix*. De même pourrait-t-il garder une collaboration journalistique avec la télévision.

[Né à Besançon le 22 décembre 1929, M. Noël Copin, licencié en philosophie, débute au quotidien *l'Est républicain*. Entré, en 1955, à *la Croix* en qualité de reporter, il « couvre » tous les travaux du concile Vatican II. Devenu en 1967 chef du service politique de *la Croix*, il assume cette fonction durant dix ans. Il entre, en 1977, à « Antenne 2 » pour y prendre la direction du service politique intérieure. Il est nommé, en juin 1981, directeur de l'information par intérim, enfin, rédacteur en chef à Antenne 2 en août 1981, chargé du secteur politique.]

FAUSSES FACTURES : SIX NOUVELLES INCULPATIONS

Six employés de la mairie de Marseille ont été inculpés, jeudi 7 octobre, par Mlle Chantal Coux, juge d'instruction chargé de l'affaire des fausses factures. Les six agents municipaux, qui, selon des informations officieuses, appartiendraient au service du bâtiment et dont les identités n'ont pas été révélées, ont été inculpés de corruption et de complicité d'escroquerie et laissés en liberté

Depuis le début de l'enquête, en juillet dernier, soixante-cinq personnes ont été inculpées dans cette affaire de fausses factures opérée au détriment de la mairie de Marseille, de la caisse primaire d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône et du centre hospitalier régional de Nice. Parmi elles, vingt-sept fonctionnaires et agents municipaux de la ville de Marseille feront l'objet de poursuites. Mlle Chantal Coux a ouvert quatre informations distinctes depuis la découverte de ces fraudes.

Difficile négociation sur l'assurance-chômage

Le patronat refuse une majoration des cotisations

Rapide réunion débouchant sur un constat d'échec ou journée-marathon pour aboutir à un projet de compromis ? Les deux hypothèses étaient envisagées, vendredi matin 8 octobre, au début de la sixième réunion entre syndicats et patronat sur « le sauvetage » du régime paritaire d'assurance - chômage qu'est l'UNEDIC.

Le problème posé aux gestionnaires de l'UNEDIC est de taille : comment rétablir l'équilibre financier d'un système d'assurance qui sous le poids croissant des chômeurs et surtout des pré-retraités (garantie de ressources) serait, sauf mesures nouvelles, en déficit cumulé d'environ 30 milliards de francs en 1983, le « trou » étant déjà de 7 milliards de francs cette année. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C., qui ont ébauché un front commun, ont, en dernière minute proposé un plan à trois volets (*le Monde* du 7 octobre) : des économies d'environ 7 milliards par réduction de certains droits, plafonnement des allocations, durée réduite d'indemnisation, aide de l'Etat de 10 à 13 milliards de francs y compris la contribution de solidarité des fonctionnaires, et majoration d'un point (dix milliards de francs) de la cotisation salariale mais aussi patronale. Cette solution, selon les syndicats a l'avantage de faire participer toutes les catégories : pas seulement les chômeurs dont les droits seraient réduits et les salariés qui verraient majorer l'effort contributif mais aussi les patrons et les contribuables.

Pour le C.N.P.F. qui a présenté un plan d'économies drastiques, portant sur 30 milliards de francs — en fait 15 milliards de francs selon de nouveaux calculs de l'UNEDIC — et prévoyant l'aide accrue de l'Etat, il ne peut être question de majorer les cotisations patronales. Face à la grogne croissante des P.M.E., le C.N.P.F. estime, que petites ou grandes, les entreprises ne pourraient supporter un accroissement de charges. Toute majoration de cotisation, estime-t-il, accroîtrait les difficultés des firmes et menacerait l'emploi, aggraverait le chômage et reposerait le problème du déficit de l'UNEDIC.

Un compromis était pourtant espéré : un nouvel effort des syndicats pour accepter des économies supplémentaires et l'acceptation par le patronat, à court ou moyen terme, d'un léger relèvement des cotisations patronales. Côté syndical, les leaders confédéraux ont rappelé qu'ils étaient décidés à éviter un échec qui pourrait être désastreux puisqu'il impliquerait l'intervention de l'Etat, autorisé par décret, à réviser l'assurance-chômage.

La veille, la C.G.C. et F.O. avaient en effet lancé de nouveaux appels à la raison. M. Jean Menin, secrétaire général de la C.G.C. écrivait dans *la Lettre confédérale* : « *Pour la première fois, les partenaires sociaux négocient un accord de « régression sociale ». C'est ce qui explique les difficultés de la négociation : nous n'avons le choix qu'entre une très mauvaise solution et une catastrophique absence de solution. La « très mauvaise solution » passe par des réductions du taux, de durée et des conditions d'attribution des différentes allocations versées aux demandeurs d'emploi, ainsi que par une augmentation des cotisations supportées par les entreprises et les salariés. La « catastrophique absence de solution » se traduirait par une « nationalisation »* de l'UNEDIC et, *peut-être, des régimes complémentaires de retraite.* »

Pour notre part, concluait M. Jean Menin, « *nous sommes prêts, quoi qu'il nous en coûte, à tout faire, le 8 octobre, pour parvenir à la « très mauvaise solution ». Encore faut-il que le C.N.P.F. veuille bien se résigner à accepter l'augmentation des cotisations que, de toute façon, le gouvernement lui fera supporter s'il n'y avait pas d'accord* »

Quant à M. André Bergeron, il déclarait jeudi : « *Il n'y a jamais de situation insurmontable, jamais d'ultime réunion.* » « *Si d'aventure les choses se présentaient mal, la Confédération prendrait une initiative en vue de relancer la négociation sous d'autres formes.* » «*Puissent les dirigeants du C.N.P.F. comprendre à la fois leur devoir et leur intérêt.* »

La recherche d'un nouveau compromis pourrait se traduire par une concertation tripartite — syndicats, patronat, gouvernement — ou un appel à ce dernier pour que les pouvoirs publics précisent clairement l'apport financier de l'Etat et les conditions qu'ils posent. — J.-P. D.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le temple baptiste de Jérusalem* (dans la partie occidentale de la ville) a été complètement détruit dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 octobre à la suite d'un incendie qui a aussi détruit sa bibliothèque, mais n'a pas fait de victimes. Le porte-parole de la police a déclaré qu'il s'agit d'un « *acte criminel* ». Selon la radio, il pourrait avoir été commis par des « *religieux extrémistes juifs, hostiles à ce qu'ils définissent comme le prosélytisme auquel se livre la congrégation baptiste* ». — (A.F.P., U.P.I.)

● *L'accord culturel franco-israélien est toujours en vigueur*, dit-on au Quai d'Orsay, après les déclarations de M. Rosenne, ambassadeur d'Israël, mardi 5 octobre, devant les membres d'une organisation juive. M. Rosenne avait dit, d'après l'Agence télégraphique juive que « *les relations culturelles franco-israéliennes sont gelées, Paris n'ayant pas renouvelé l'accord culturel qui venait à échéance en juin.* » Cet accord a été conclu en 1959 pour une durée indéfinie, précise-t-on au Quai d'Orsay. La France a simplement fait ajourner *sine die*, en juin, la réunion, qui se tient tous les deux ans, de la commission culturelle franco-israélienne. En raison de l'invasion du Liban par Israël, le gouvernement français jugeait cette réunion inopportune.

● *La « fiction » que constitue le maintien de la Guyane française comme département d'outre-mer* doit disparaître, a estimé le président du Guyana, M. Forbes Burnham. « *Cayenne doit être décolonisée* », « *elle en a le droit* », a ajouté le président Burnham au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une visite de cinq jours au Brésil. — (A.F.P.)

● *Le Suédois Stig Blomqvist* (Audi Quattro) a gagné, vendredi 8 octobre, le rallye de San-Remo comptant pour le championnat du monde de la spécialité. Il a devancé le Finlandais Hannu Mikkola (Audi Quattro) et l'Allemand de l'Ouest Walter Rohrl (Opel Ascona 400), leader au classement du championnat devant la Française Michèle Mouton (Audi Quattro).

Les deux dernières épreuves du championnat sont le rallye de Côte-d'Ivoire du 29 octobre au 3 novembre et le R.A.C. de Grande-Bretagne du 20 au 25 novembre.

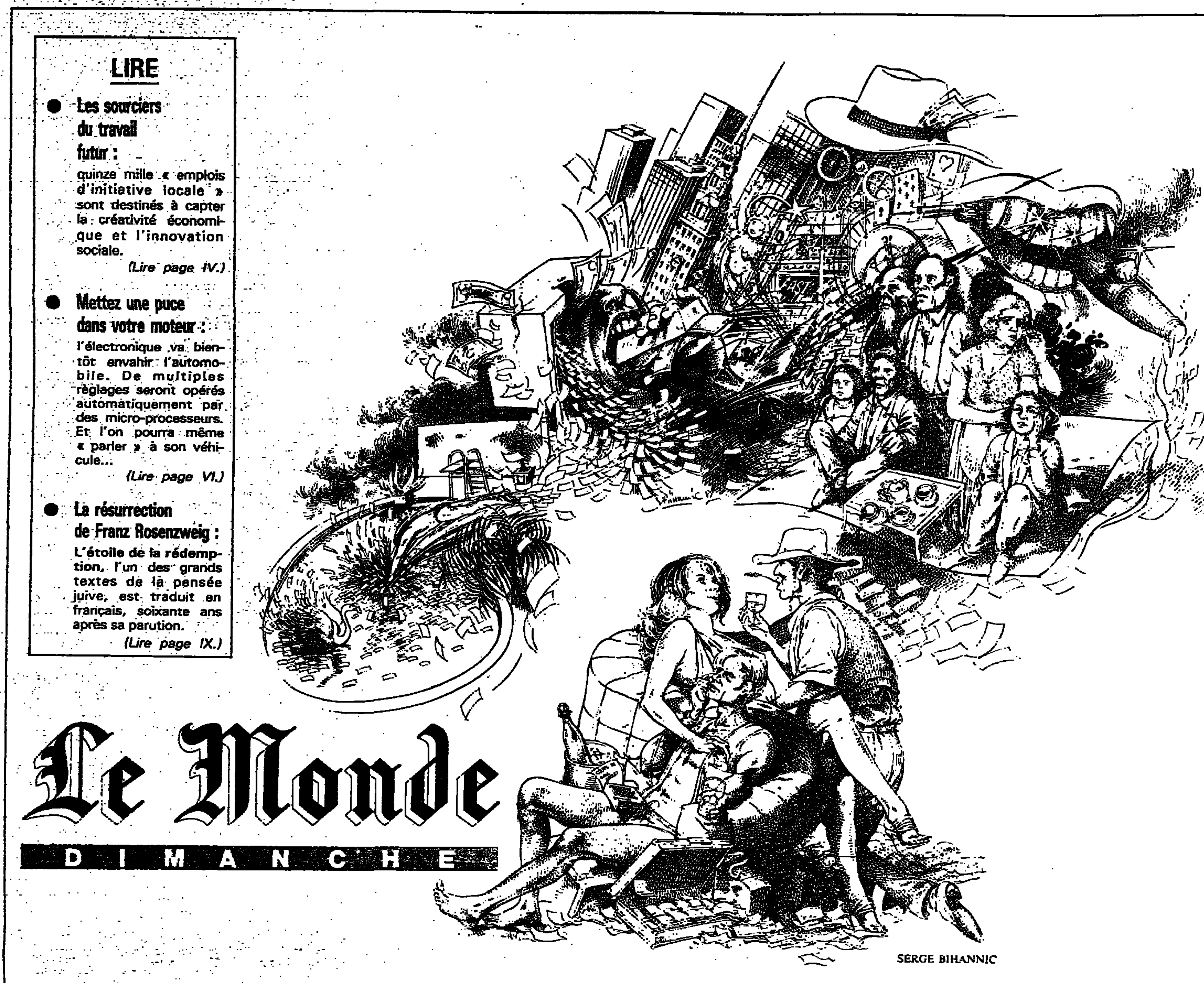
A B C D F G H

LIRE

- **Les sourciers du travail futur :**
quinze mille « emplois d'initiative locale » sont destinés à capter la créativité économique et l'innovation sociale.
(Lire page IV.)

- **Mettez une puce dans votre moteur :**
l'électronique va bientôt envahir l'automobile. De multiples réglages seront opérés automatiquement par des micro-processeurs. Et l'on pourra même « parler » à son véhicule...
(Lire page VI.)

- **La résurrection de Franz Rosenzweig :**
L'étoile de la rédemption, l'un des grands textes de la pensée juive, est traduit en français, soixante ans après sa parution.
(Lire page IX.)



Le Monde
DIMANCHE

SERGE BIHANNIC

L'Algérie regarde « Dallas »

L'irruption de la célèbre famille Ewing dans l'Algérie socialiste et musulmane — et passionnée de télévision — n'a pas manqué de provoquer des remous. Fascination au départ et rejet progressif.

AU commencement, Dieu avait donné à l'Algérie le désert, des collines au pelage mauve, l'odeur des oursins qui remonte le soir de la mer et le Sélecto — qui est à peu près le jus de fruit édénique perfectionné par la Société nationale des eaux minérales. Et il vit que tout cela était très bon. Beaucoup plus tard, comme les Algériens, à l'instar d'une bonne partie de l'humanité, s'enquiquinaient fermement après le turbin, il leur donna « Dallas », un feuilleton supervitaminé, à raison de deux doses par semaine. A Alger, une rumeur persistante assure que Dieu n'est pour rien dans cette affaire, et que les Américains (toujours eux !) en portent l'entière responsabilité : « *Je te jure, ils nous en ont fait cadeau pour nous remercier de notre succès diplomatique dans la libération des otages de leur ambassade à Téhéran.* » La R.-T.A (1) conteste évidemment cette version. Elle paie rubis sur l'ongle 3 500 dinars (2) l'épisode, « *chiffre calculé sur la base du nombre de téléviseurs recensés dans le pays, et en l'absence de tout gain publicitaire* ». Vraiment un cadeau, lorsqu'on sait que la télévision britannique verse la modique somme de 210 000 F pour chaque rediffusion d'un épisode de la célébrissime série (3).

En tout cas, les Algériens ont su bien avant nous qui avait « tué » J.R. ; ils connaissent par cœur ses tortueuses combines, la liste des amants de Sue Ellen, les péripéties de la récente carrière politique de Bobby et la nouvelle coiffure de Paméla. Auparavant diffusé deux fois par semaine, le feuilleton a repris après le ramadan, mais seulement le mercredi soir. La fièvre des nuits de Carême évanouie, Alger ressemble à s'y méprendre à une calme sous-préfecture. L'air est tiède ; les gens fument et bavardent sur leur balcon, ou arrosent leurs plantes, et leurs voisins du dessous par la même occasion. Rires et engueulades. A la télé s'achève un documentaire sur l'architecture arabe en Espagne. « *Tu vas voir, c'est bientôt l'heure de « Dallas », tout le monde va rentrer.* » En deux minutes, les balcons sont désertés, les conversations éteintes. Dans chaque appartement ou presque vacille la flamme bleutée du téléviseur.

Aucune production étrangère — et la R.-T.A en diffuse parfois de fort bonnes — n'a jamais eu un tel impact sur le public algérien. Impressionné, le *Washington Post* a envoyé un de ses fins limiers enquêter aux portes du Sahara, dans la riche et austère capitale du M'zab. « *Ce soir, on joue « Dallas »*, lui annonça un de ses interlocuteurs, résumant ainsi avec sobriété le silence religieux qui pesait sur la ville et la présence d'innombrables antennes de télévision hérissant les lignes harmonieuses des maisons du Sud (4).

Personne ne sait exactement combien il y a de postes de télévision en Algérie. Les enquêtes sur la consommation culturelle menées au tout début de la dernière décennie, qui traçaient le profil classique d'un pays sous-développé où les médias se résumaient pratiquement à la radio, sont aujourd'hui largement dépassées (5). Ces dernières années, de très nombreux foyers ont acquis un téléviseur (malgré leur prix : de 7 000 à 10 000 dinars, alors que le SMIC est à 1 500 dinars), grâce à des parents immigrés, aux importations massives et au démarrage d'une industrie locale d'électroménager. Tout laisse penser que cette tendance va encore s'accentuer et creuser le fossé entre les derniers héritiers d'une tradition orale et la masse énorme des jeunes scolarisés (la moitié de la population a moins de quinze ans, presque un quart moins de six ans !), qui ont pour héros, comme ailleurs, l'abominable Goldorak, l'incroyable Hulk et le détestable J.R.

Télé-gynécée

Très sensible à cette évolution, l'Etat a beaucoup investi dans la télévision. « *C'est le seul moyen de communication qui fonctionne du nord au sud*, souligne Azzedine Mabrouki, un journaliste d'*El Moudjahid* (6) qui travaille également pour la R.-T.A. *Les gens lisent peu la presse :* El Moudjahid *est fait à Alger et n'arrive que dans l'après-midi à Tamanrasset, à 4 000 kilomètres de là. Tandis que l'image télévisée est transmise par satellite. Il n'y a pas beaucoup de pays qui utilisent un satellite à usage interne : l'Algérie, le Canada, l'Inde et bientôt le Pakistan. L'Etat a énormément investi dans le matériel ultra-sophistiqué dont nous disposons, avec maintenant un projet de télé par câble pour les villes du Sud.* »

Alors que beaucoup de gens ont pris l'habitude d'écouter les radios étrangères, surtout France-Inter et Monte-Carlo, la télévision est un monopole absolu de l'Etat et renforce constamment son influence au détriment d'autres moyens d'expression traditionnels ou modernes. Exemple : Constantine. Taillée jadis aux mesures d'un orgueilleux rocher dominant les hauts plateaux, la cité éclate, sous la poussée de son demi-million d'habitants, en longues coulées de béton grisâtre, en constructions anarchiques. Ici se bâtit à grands renforts de milliards saoudiens la plus grande mosquée d'Afrique, un chef-d'œuvre de marbre et de bois précieux qui pourra rassembler douze mille fidèles. Mais l'unique salle de spectacle digne de ce nom est fermée à la suite d'une désastreuse tentative de rénovation, et il n'y a que cinq cinémas, plus la cinémathèque où se risquent quelques femmes, pour l'essentiel étudiantes ou lycéennes.

Comme le café, la rue, le stade et la place publique, le cinéma est en Algérie un lieu réservé aux hommes par des lois non écrites mais bien réelles, et François Chevaldonné note que « *dans les agglomérations modestes de l'intérieur, l'introduction de la télévision chez la petite et moyenne bourgeoisie coïncide dans le temps avec la suppression des quelques séances spéciales organisées jusque-là par le cinéma local pour le public féminin* ». Conscients du problème, les animateurs de la cinémathèque de Constantine ont proposé aux lycéennes des séances non mixtes de ciné-club, Enorme succès. Et froncements de sourcils dans les hautes sphères. « *Il paraît que vous avez des difficultés avec ce ciné-club de lycéennes ?* » glissait-on discrètement aux organisateurs. Après quelques allusions, les animateurs de la cinémathèque ont jugé prudent d'arrêter l'expérience.

« Ils vivent comme vous »

« *Même pour un milliard l'Algérie aurait acheté « Dallas »*, affirme Abdou B., rédacteur en chef des *Deux Ecrans*, la revue du cinéma et de la télévision. *Il faut remplir les heures de télé ou alors n'assurer que deux ou trois heures de programme par jour. Mais le tournant a été pris il y a dix ans, et aujourd'hui il serait impensable que la télé ne fonctionne pas : elle est toute la vie sociale, elle n'a pas de concurrent ! Des boites ? Il n'y en a pas. Des « restaus sympas » ? Il n'y en a pas. Des concerts ? Il n'y en a pas. Reste « notre » R.-T.A.* ».

Seule compensation à l'enfermement des femmes et à la pauvreté des loisirs offerts à la jeunesse, la télé est une lucarne sur le monde étranger ; on se laisse fasciner par sa nouveauté, à condition d'y retrouver un théâtre d'ombres familières auxquelles accrocher son identité. La famille Ewing, malgré ses Stetson, ses cabriolets sport et son nom de chewing-gum trop longtemps mastiqué, est d'abord la Sainte Famille, hors de laquelle l'individu isolé — Cliff Barnes par exemple — se découvre sans protection et sans ressource. « *Les gens de « Dallas », ils vivent comme nous !* » s'exclament des patriarches dont l'autorité s'étend sur des fratries entières. Quand un Français de Levallois, dont la mère habite Malakoff, voit Jock Ewing manger ses œufs au bacon en face de ses fils en costume trois pièces et de ses brus en petit tailleur, il pense : « *Ils sont fous ces Texans.* » Alors que la même scène n'a rien de tellement exotique pour des familles algériennes rompues à la cohabitation de plusieurs générations, quel que soit leur niveau social.

JOELLE STOLZ.

(*Lire la suite page VII.*)

(1) La Radio-Télévision algérienne.

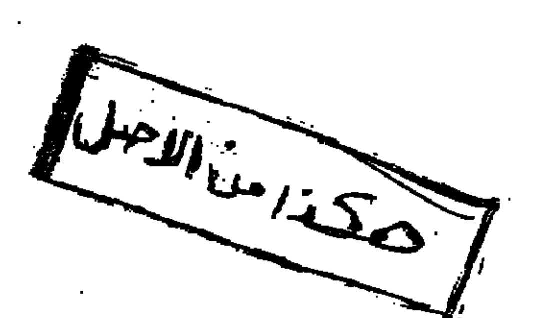
(2) 5 000 francs environ.

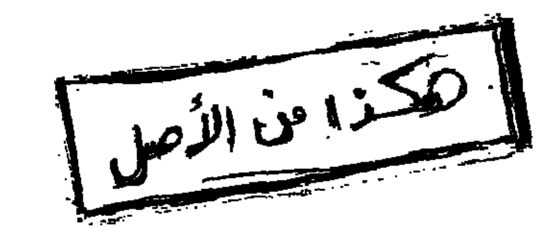
(3) Précisions données par le rédacteur en chef de revue de la R.-T.A.

(4) Lesley Thorton, in le *Washington Post* du 12-12-81.

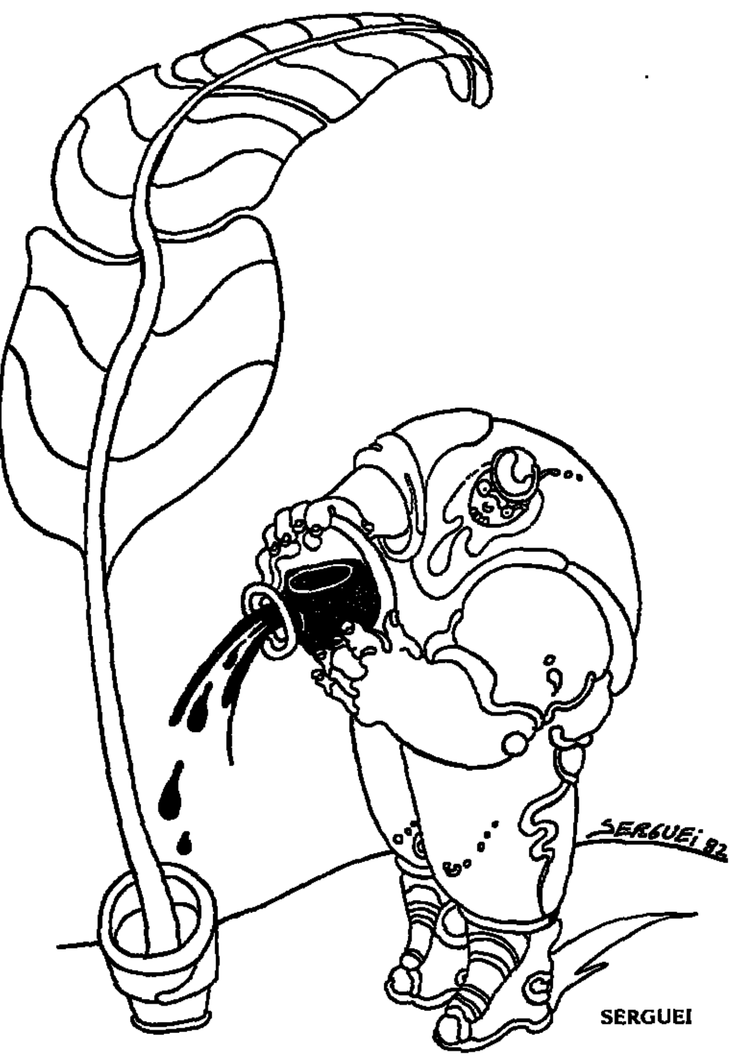
(5) Voir la thèse de François Chevaldonné sur « *La communication inégale* », Paris-VIII, mai 1979

(6) Quotidien de langue française, il tire à 200 000 exemplaires.





COURRIER



SERGUEI

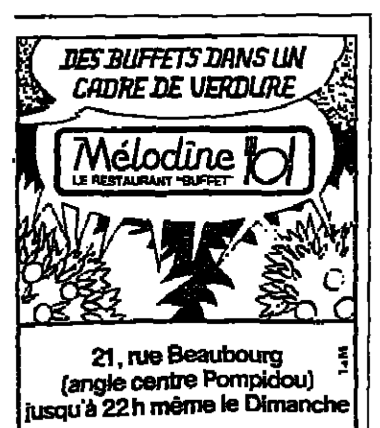
A l'est de l'Elbe

Dans l'article de M. Etienne François (*le Monde Dimanche*, 26 septembre 1982), « l'Allemagne de Mme de Staël », l'auteur signale *le contraste entre* l'alphabétisation dans l'Allemagne située à l'ouest de l'Elbe, déjà très développée au dix-huitième siècle, et celle de l'Allemagne située à l'est de l'Elbe, faiblement alphabétisée. Il ne discute pas les causes, mais *la bibliographie citée* attribue le retard au féodalisme. Mais il faut d'abord éclaircir l'expression « Allemagne située à l'est de l'Elbe », car l'Elbe traverse Dresde, capitale de la Saxe, *« le pays le plus instruit de la terre »*, selon Mme de Staël. Il semble plus correct de parler des régions situées à l'est de la Prusse et du Mecklembourg ; ce sont les pays des Junkers, grands propriétaires terriens, où le servage *n'a été aboli qu'au début* du dix-neuvième siècle, mais où l'économie et même quelques restes de législation sont restés féodaux jusqu'en 1945. Il est évident que de telles conditions sociales ont eu une influence retardataire sur l'alphabétisation de la population.

Mais un autre facteur semble *également important* ; ces pays n'étaient que très partiellement de langue allemande : il y a des régions autour de Poznan (Posen), Town (Thorn), Bydgorz (Bromberg) *et la Haute-Silésie qui* étaient toujours polonaises. Mais les autres régions aussi avaient des minorités slavophones qui ont résisté à la germanisation, sans pouvoir recevoir une instruction dans leur langue maternelle. Les Allemands les appelaient Kachoubes (en Prusse-Orientale, Wendes, etc.) Aujourd'hui ne persistent que les Sorabes de Lusace, en R.D.A. Mais toutes ces régions *étaient germanisées* assez tardivement et d'une façon inégale : en 1945, il y avait à Breslau (Wroclaw) cinquante mille habitants de langue polonaise.

Par conséquent, on peut supposer que, d'une part, les autorités féodales n'avaient pas l'intention d'alphabétiser leurs serfs, mais que, d'autre part, les populations s'opposaient à une scolarisation en langue allemande, sans avoir la *possibilité d'être instruites dans* leur langue maternelle. Mais cela semble encore être un sujet tabou pour les historiens allemands, et l'esprit français, très centralisateur, peut difficilement distinguer entre frontières politiques et frontières linguistiques.

E. EDLINGER.
(Paris.)



Le prix G

Tout débuta comme une rumeur : *on parla très vite du livre* entre amis, entre collègues. Ceux qui ne l'avaient pas encore lu n'étaient pas les moins passionnés. Le livre semblait avoir ceci de particulier qu'il faisait naître chez les mêmes personnes jugements et émotions contradictoires. Elles disaient les personnages graves ou bien légers, le style serré ou ample. Vantaient la grande culture de l'auteur, apparente dans chaque phrase, ou son extrême simplicité.

Ensuite vinrent les *articles* des critiques. Un œil averti eut peut-être discerné un certain flou dans les appréciations portées, mais l'ensemble était très élogieux, et *personne ne s'étonna lorsque* le livre figura sur la sélection retenue par le jury du prix G.

Le jour où le prix devait être attribué, l'un des membres du jury se trouva dans une situation particulièrement embarrassante. Malgré des demandes pressantes, il n'avait pu obtenir de son libraire qu'il lui procurât le livre : l'éditeur répondait invariablement que les tirages étaient épuisés dès leur sortie. Il semblait être le seul dans son cas, tous les autres membres parlaient avec enthousiasme d'un livre que, par crainte de paraître ridicule, il n'osa pas avouer n'avoir pas lu.

C'est ainsi que, cette année-là, le prix G fut décerné par neuf voix contre zéro à un livre qui n'avait jamais été écrit.

ELISABETH RACINE.
(Sept. 1982.)

● *Précision :* L'article du *Scientific American* sur le principe anthropique cité dans l'article de Gérard Klein « Les extra-terrestres sont parmi nous » (*le Monde Dimanche*, 19 septembre 1982), a été publié en français dans le numéro de février 1982) de *Pour la science*. Il y était complété d'un *intéressant* commentaire de M. Brandon Carter, maître de recherches au C.N.R.S.

Compte joint

1er épisode : Il y a deux ans, m'installant en province, j'oouvre un compte bancaire à la Société Générale. Un an plus tard, mon ami me rejoint et *nous transformons* mon compte en compte-joint.

Conséquence : le compte de Melle Jeanne Durand devient le compte de M. Pierre Dupont ou de Melle Durand. Mon prénom est escamoté, mais surtout il va de soi qu'il ne peut y avoir de compte au *nom* de Melle Jeanne Durand ou de M. Dupont, même si j'ai été le premier à ouvrir ce compte.

2me épisode : Nous déménageons et faisons transférer notre compte.

● 1er problème : L'employée de l'agence (informatisée alors que l'ancienne agnece, à Lille, ne l'était pas) m'informe qu'elle va *avoir des difficultés* à établir am carte bleue à mon bom et que si j'étais mariée, il n'y aurait pas de problème. Je me retrouve quelques semaines plus tard avertie qu'une carte bleue au nom de Jeanne urand est disponible à mon agence. Consolation : mon concubin reçoit un avis semblable au nom de Pierre Dupont. Les choses se sont heureusement arrangées...

● 2me problème : La S.G. nous établit des cartes Express. Nous recevons une carte chacun, la première au nom de Pierre Dupont, la seconde au nom de Pierre Dupont, cette dernière m'étant bien entendu, destinée...

Nous en sommes là pour l'instant et attendons la suite des évènements.

[Bien entendu, l'intéressée ne se nomme pas Jeanne Durand ni son ami Pierre Dupont. Mais leur identité véritable figure dans la lettre qui nous a été adressée.]

PARTI PRIS

Tribus

Deux correspondants qui portent le même nom et appartiennent vraisemblablement à la même famille très nombreuse — l'un signe : « père de dix enfants », *l'autre* « grand-père de vingt petits-enfants » *— ont vivement réagi, chacun de son côté, à l'enquête de Liliane Delwasse : « Les grandes « tribus »* (le Monde Dimanche *du 26 septembre).*

Le second se dit persuadé que nous aurons reçu « un certain nombre de lettres conçues dans le même esprit » *que la sienne. C'est-à-dire hautement défavorables. Il n'en est rien. Sans doute, dans les familles très nombreuses où on lit* le Monde Dimanche, *a-t-on mieux compris que, lorsque, par exemple, il est question du* « nombre idéal d'enfants par famille », *il s'agit, comme la suite l'indique, du nombre de rejetons que les Français estiment « idéal » et non d'une règle imposée par la statistique ou par* le Monde Dimanche.

Le premier correspondant « redoute, *écrit-il,* en vous lisant, de voir la Caisse d'allocations familiales verser les prochaines mensualités contre le port obligatoire de soixante-douze mille nouvelles étoiles jaunes » *parce que, dit-il, en décrivant les divers types de familles aisées pourvues de beaucoup d'enfants, nous nous livrons à des* « dénonciations catégorielles ».

A ces indignations, il serait facile de répondre avec la même vivacité : rien, à première vue, ne les justifie dans une enquête où n'entre aucune dérision et que n'inspire aucune idéologie, qu'elle soit nataliste ou antinataliste.

Il vaut mieux s'interroger sur le pourquoi des réactions de nos correspondants. Il existe dans certaines très grandes familles un sentiment minoritaire. Elles étonnent, comme l'indiquait Liliane Delwasse. Et perçoivent parfois cet étonnement comme une manifestation de rejet par une majorité qui justifie par l'ironie son égoïsme foncier... Ainsi des « tribus » se referment-elles sur elles-mêmes en se persuadant que la malignité les entoure. Elles se veulent — et sont très souvent — un exemple. Elles supportent mal d'être considérées comme l'exception.

Réaction qui, n'en déplaise à nos correspondants, perd de sa raison d'être. De multiples enquêtes récentes montrent que malgré les vents et les marées des dernières décennies la famille, en France, se porte mieux que jamais. Même si elle a perdu, dans les rapports internes, son style patriarcal.

JEAN PLANCHAIS.

VOUS ET MOI

Kim et Chacha

« Cambodge : tous les bébés sont morts », titrait un quotidien. Bien que l'histoire leur ait tendu plus d'une embuscade et que la vie n'ait guère été gentille avec elles, Kim et Chacha, mes jeunes voisines, ont eu plus de chance. Je *les entends gratter à ma porte*. Abandonnant l'idée de défendre contre tous le plus d'heures possible de solitude tâcheronne, je me lève. Douces et modestes comme deux bêtes à bon Dieu, elles se glissent dans mon bureau.

Kim est une jeune fille de six ans. D'Indo, où elle est née, elle n'a gardé qu'une petite robe vert serpent et des cheveux de soie noire. Chacha, deux ans et demi, est presque encore *une petite bébée*. Je l'ai connue alors qu'elle n'était qu'un tout petit paquet de laine. Coiffée en nid d'oiseau, elle *a également l'air d'un oiseau* tombé du nid. Mais, son lapin (d'appartement) dans les bras, déjà sa sœur accumule — ce toupet ! — les coussins pour s'asseoir au niveau de la table. Elle est charmante mais ce qu'elle est *polluante* !

Nous avons des relations pittoresques. *J'avoue. Il fut un temps* où plus les enfants étaient petits, plus ils me faisaient peur. Quand Chacha prenait dans sa main menue la mienne pour la serrer avec la force d'un boa constrictor, j'étais inquiet. Mais nous nous *sommes apprivoisés et, si j'utilise* le même rasoir que M. Gainsbourg, elles n'en ont cure.

Il était une fois... Pour le plaisir de faire *plaisir, je vais une...* fois de plus leur conter les fables de *ma fontaine*. Ne *prétendant pas à* l'originalité, je puise dans le répertoire ; les classiques, il n'y a que ça ! Bien qu'elles sachent tout sur les citrouilles changées en carrosses, Cendrillon, Peau d'Ane, Riquet à la Houpe et le marquis de Carabas (que je marie, au passage, avec la fée Carabosse), Kim *et Chacha sont folles de ces his*toires. Elles-mêmes aussi pleines de ressources que le Chat Botté, elles s'attendent toujours avec la même bonne volonté à le voir disparaître *« ... jusqu'à ce qu'il ne reste plus que son sourire »*. Perrault ou Lewis Carroll pour elles c'est tout comme.

« Si j'étais la reine », m'interrompt Kim, d'un air sucré, en faisant claquer la bulle de son Malabar comme je le lui ai enseigné.

« La reine ?

— ... Je me lèverais à 9 heures et je prendrais mon petit déjeuner au lit. Je mettrais une robe à traîne et ma couronne, puis je donnerais mes ordres. A midi, il y aurait le déjeuner avec beaucoup de poissons. L'après-midi, je lirais (elle ne sait pas) *mon livre sur les lapins, assise sur mon trône. Puis, je changerais de couronne pour regarder la « télé »*.

Dans ses yeux café, un sourire caché. Chacha, plus opaque, sourit aussi mais se tait. Elle peut rester toute l'après-midi sans nous parler, mais amicalement. *« Que fais-tu, bout de chou ? »*

Toujours très occupée à exécuter ses farces, Kim, qui n'aime *rien tant que se grimer, surgit,* déguisée en horrible créature pour nous crisper de peur. *« Hou... ! Hou... ! »*

Chacha pousse un cri de souris étranglée. En dragon, sa sœur lui fait peur, en effet. Cette dernière éclate de rire. Elle n'y tient plus ! Elle est bourrée d'électricité et sa joie explose comme un coup de tonnerre. Il y a des gens qui *s'amusent d'un rien. « Aujourd'hui, nous allons dessiner. »*

Kim, *qui construisait* avec des livres et des cahiers une maisonnette *sur la table « pour le cas où il y aurait des nains »*, lâche tout. L'idée lui paraît *intéressante*. Je distribue « feutres » et papiers. Chacha va se contenter de multiplier les zigzags en appuyant sur la table à la traverser. Miss Kim, qui sait tout de même écrire son nom — partout, hélas ! — ivre en *secret d'augmenter son petit* moi, va plus loin. D'abord l'immensité *de ses désirs* picturaux le paralyse. Puis ce sont des pagodes aux toits incurvés qu'elle fait jaillir du papier *avec une force terrible*. Ainsi, tirant la langue, explore-t-elle des sentiments dont elle ne soupçonne même pas l'importance. D'un crayon tâtonnant, elle cherche à améliorer les communications, ne serait-ce qu'avec elle-*même*. Le *(très) gros œuvre* achevé, elle tient à m'entraîner dans ses émotions. Elle me tend le dessin. Un sourire suave glisse sur son petit visage plat. C'est d'une grande laideur mais si sincère ! Je souris à mon tour. Pas le *cœur de la blesser. Si elle ne com*prend pas tout, elle « voit » tout. Eléphants s'abstenir !

Bon, bon..., tout cela est très *enfantin* et peut-être bêta. Mais j'aime mes deux petites « Chinoises » et leurs *regards* de deux et six ans. Ils me fascinent. Ce sont des jeunes personnes si prenantes, si surprenantes ! Au début, craintives et tout, sauf ra*dieuses, elles souriaient déjà mais* à tel point que ça m'alarmait tant il crevait les yeux que leur pauvre rictus n'exprimait que leur désarroi d'Asiatiques devant un monde sans bonté — monde dont leur perception laissait, du reste, *beaucoup* à désirer. *Mais désor*mais ça leur fait plaisir de vivre et le plaisant sourire qui accompagne, quand vient le soir, le minuscule « au revoir » qu'elles me décochent, non seulement signifie que je leur plais mais aussi que *nous* sommes très contents les uns des autres.

Sur le palier, Chacha dans mes bras, je sens battre son petit cœur comme celui d'un moineau qu'on tient dans la main. Très digne, *Kim me tend, elle, sa main de ve*lours pâle.

Leurs deux jeunes vies sont déjà si pleines de tournants que je donnerais beaucoup pour connaître la suite de leur histoire. Mais *d'ores et déjà* je m'interroge sur leurs *pensées entortillées* et l'univers *mystérieux* qui est le leur. A quoi rêvent les petites filles jeunes ?

PIERRE LEULLIETTE.

Les jeunes lisent Jünger

Dans le Courrier du *Monde Dimanche* du 19 septembre 1982, j'ai pris connaissance avec stupéfaction de la lettre d'Albrecht Betz, universitaire et écrivain allemand, intitulée « Qui lit Jünger ? », Albrecht Betz écrit : « (...) *Aucun écrivain important ne se reconnaît en lui* (...) ». Il paraît superbement ignorer, entre autres, Julien Gracq dont *le Rivage des Syrtes* s'était en somme *sur certaines falaises de marbre...* Qui lit Jünger ? Des milliers de Français en particulier et, parmi eux, beaucoup de jeunes (j'ai vingt-neuf ans) ; au reste, si personne ne le *lisait*, j'imagine que les responsables du Livre de Poche et des éditions Gallimard/Folio n'auraient pas la légèreté de le publier en poche.

Sur le fond, comment peut-on « juger » un homme vivant sur tel écrit de 1925 ou 1930 ? Ce qui importe d'abord, c'est l'itinéraire intellectuel et spirituel tout au long d'une vie ; alors qu'approche la fin du parcours, la pensée jüngerienne *actuelle* ne peut pas être récupérée par les conservateurs, contrairement à ce que pense A. Betz, pas plus d'ailleurs que par les ré*volutionnaires* classiques. La reconnaissance de certaines traditions prémunit contre le déferlement des nihilismes producteurs des systèmes totalitaires de ce siècle et laisse place à l'éclosion de valeurs qui, plus tard, se *fortifieront à leur tour* en traditions.

DOMINIQUE BRÉGIROUX,
conservateur
à la Bibliothèque nationale
(Montreuil.)

Médaille

J'ai lu avec intérêt l'article intitulé « Le sergent d'infanterie », paru dans la rubrique « Généalogie » du *Monde Dimanche* du 12 septembre 1982. Permettez-moi de répondre à une question que vous posez en fin d'article. Vous vous demandez pourquoi ce sergent d'infanterie a reçu une médaille de la reine d'Angleterre. La *réponse est simple. Vous précisez* dans la colonne précédente qu'il s'était embarqué pour le siège de Sébastopol. La reine Victoria créa à cette occasion deux médailles commémoratives. De toutes les « commémoratives » ce furent les premières. Elles furent accordées par la reine à tous les soldats qui avaient participé à la guerre de Crimée, et concernèrent l'une la Crimée et l'autre la Baltique.

Le port de la première fut autorisé en France par décret impérial du *26 avril 1856* et le port de la deuxième par décret du 10 juin 1857.

GILDAS BERNARD,
inspecteur général
des archives de France.

Lege quaeso...

Réponse en forme de suite à la communication de M. Fernand Villacèque, retraité à Perpignan (*le Monde Dimanche* du 29 septembre 1982).

En somme, il suffirait qu'un gouvernement fort et décidé prenne un décret-loi, net, tranchant et sans bavure : « *Le mariage entre fonctionnaires est interdit, notamment entre enseignants. S'il est passé outre, l'un ou l'autre, au choix, pourra travailler sans traitement, ainsi il ne sera pas procédé à la retenue de 6 % pour la retraite, laquelle ne sera donc légalement pas due.* »

(Le philosophe Ortega y Gasset écrivait en marge d'un article de revue et qui tonnait contre la danse : « *Este tipo no sabe bailar !* »)

RAOUL J. MICHEL
(Paris.)

● *Précision :* M. Claude Assémat nous prie de préciser que sa lettre sur l'Ollitan, publiée dans *le Monde Dimanche* du 19 septembre 1982, était une reprise sur le mode ironique de celle de M. Paul Gard (« Ollitan », 5 septembre) et « *visait à défendre l'occitan* ».

Autogestion au hameau

Aidé par des volontaires étrangers, un groupe de jeunes a choisi l'utopie pour réveiller un village abandonné sur le plateau du Cézallier.

LE hameau est mort en 1947 avec la disparition de la vieille paysanne qui entretenait, seule depuis 1920, le dernier feu. Moins de dix maisons serrées l'une contre l'autre et mangées presque toutes par la végétation égayée de framboisiers et parfumée de menthe... La première, montée au siècle dernier, avait été baptisée *« la ferme de la misère »*. Mizera lui doit son nom.

L'ACAVIJA (Association pour la construction et l'animation d'un village international de jeunes en Auvergne) a jeté là son ancre voici maintenant trois ans. Elle avait le choix, car on trouve d'autres hameaux-fantômes presque à portée de fronde.

Chaque été, en juillet et en août, la vie retourne à Mizera. Des groupes se relaient par rondes de cinquante. La liste des nations représentées est longue. Cette année, celles de l'Est n'ont envoyé personne. C'est la première fois. Jean-Louis Barlogis, le responsable du village au mois d'août, le regrette. *« Le travail manuel est universel; il abat la barrière du langage »*, dit-il, désignant les jeunes, Écossais affairés à la construction d'un mur.

A nos côtés, le maire d'Anzat-le-Luguet (Puy-de-Dôme), Roger Boyer, laisse entendre qu'il faudrait être bien sot pour refuser cette oasis d'enthousiasme dans une commune en plein dépérissement. Un crève-cœur. Entre les deux derniers recensements, Anzat-le-Luguet a encore perdu 72 habitants. Entamé depuis la guerre, l'inexorable dépeuplement se traduit aujourd'hui par la présence de moins de 7 habitants au km². La situation se répète à travers tout le Cézallier, une zone de plateaux, à plus de 1 000 mètres d'altitude, entre monts Dore et monts du Cantal.

On rapporte qu'Anzat est la commune la plus ventée de France. En hiver, les congères de neige bloquent régulièrement les chemins et les routes. Presque à lui seul l'isolement suffirait à alimenter les rêves de départ. Dans le temps, les jeunes gens « montaient » à la mauvaise saison vers la capitale pour « faire le ramoneur ». Le fils de Roger Boyer sert aujourd'hui dans un café de Saint-Germain-des-Prés.

« Ça supprimerait peut-être les hôpitaux ! »

Episodiques ou définitifs, ces abandons par vagues ont forgé des âmes résignées. Les revenus ont toujours été faibles. Le dernier semblant d'industrie vient de disparaître : trois ménages traitaient 15 000 litres de lait en période de pointe. La coopérative a rapatrié cette activité dans son centre de Besse-en-Chandesse, à 30 kilomètres. Restent 70 agriculteurs et 3 commerçants. Plus de maçon, plus de charpentier...

Quand il a fallu remplacer le boulanger, la commune s'est fendue de 600 000 francs, afin de favoriser les conditions de travail du nouveau venu, et, parmi les dix candidats au poste, l'a emporté celui qui comptait le plus grand nombre d'enfants : quatre gosses de plus permettaient de sauver la seconde classe du village.

On en est là à Anzat-le-Luguet, pays de célibataires et de vieux, pour lesquels on recule de soixante-cinq ans à soixante-dix ans l'âge limite pour la remise des colis de Noël. Roger Boyer lâche, avec un humour refoulé, à l'auvergnate : *« Bon an, mal an, on se fait nos soixante-cinq à soixante-huit paquets. Alors, s'il fallait appliquer les nouvelles dispositions de la retraite ! »*

Devant une des maisons éventrées de Mizera, un jeune homme, venu pour une parenthèse de trois semaines dans une année de militantisme en faveur du tiers-monde, constate, comme stupéfait, qu'il a aussi à agir bien plus près de sa porte. C'est la première découverte qui frappe les « habitants de passage » du hameau. Roger Boyer s'insurge parfois en les informant des méfaits de la décentralisation, qui a fait descendre dans les régions d'« en bas » les productions des montagnes : *« Le saint-nectaire et les salaisons fabriqués en masse à 600 mètres d'altitude, ça ne vaut rien ! Qu'on nous aide à en faire davantage ici. Ça supprimerait peut-être les hôpitaux ! »* Visiblement, il est heureux sur le chantier : cette jeunesse en truelles et marteaux lui fait rudement plaisir...

Ses administrés se sont d'abord méfiés. Dans cette société paysanne, imperméable aux initiatives spectaculaires, combien de doigts ont dû se visser discrètement contre les tempes en voyant débarquer l'« opération Mizera » ! Comment imaginer qu'on puisse venir se poser sur une terre qui ne manque jamais de rappeler son ingratitude ? Et des étrangers, en plus...

Aujourd'hui, des doutes et des réticences rôdent, encore mais personne à Anzat-le-Luguet ne se plaint. Sans doute parce que l'ACAVIJA a su toucher la sensibilité de la population. Elle a aidé à la rénovation du cimetière et remis en route deux des fours à pain de la commune. On échange des services avec plusieurs agriculteurs : ceux-ci se détournent parfois du chemin des champs pour venir *« boire le canon »* et observer le travail de ces petits « ouvriers ». Les deux ou trois qui possèdent masure à Mizera espèrent sans doute réaliser une bonne opération lorsque le Parc naturel régional des volcans — acheteur pour l'association — leur fera des propositions, mais il paraîtrait inconvenant à tous d'évoquer ces espérances, totalement naturelles ici, car on y a le sentiment de propriété à vif.

Jean-Luc Mornand, vingt-sept ans, le président de l'association, est le premier à glisser sur le sujet, car il y a mieux à raconter. L'aventure de Mizera est d'abord née de la volonté d'un petit groupe de Clermontois qui avaient fait en commun, au début des années 70, l'expérience d'un chantier international à Vaunières dans les Hautes-Alpes. Séduits, ils décidèrent de monter leur propre chantier en Auvergne.

La vraie vie

L'ACAVIJA voit ainsi le jour en 1974. Il lui faut quatre ans de patience pour aboutir. La recherche du village approprié prend beaucoup de temps. Le montage financier également. Jean-Luc Mornand et ses compagnons ne visent pas uniquement à remonter les murs défaits de Mizera. Ils souhaitent ancrer une activité économique dans le village défunt en y installant une famille. La vraie vie... Plusieurs projets, tous en liaison avec l'agriculture, passent au tamis d'études serrées. L'un, concernant l'apiculture, vient d'être écarté. La direction départementale de l'agriculture, l'école supérieure de commerce de Clermont-Ferrand, ont été consultées. Verdict : trop fragile.

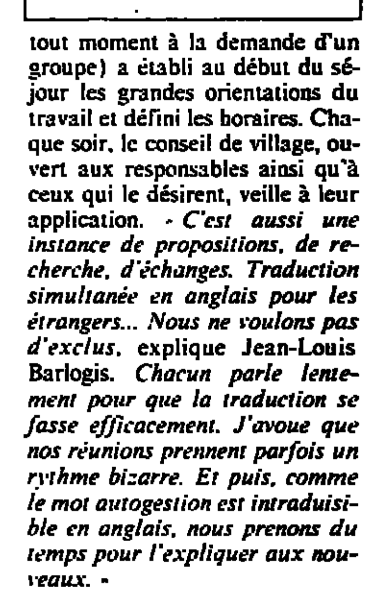
C'est Jean-Louis Bessas, le facteur d'Anzat, qui a exploré cette voie. Les idées doivent surgir en accord avec la vocation rurale de la commune. La recherche tourne autour de l'élevage et de la transformation de produits agricoles : *« Il faut un créneau qui permette la vente aux particuliers. »* Dès le départ, tous ont refusé l'exploitation du « culturel » : comme l'explique Jean-Louis Barlogis, pas question de s'engager dans la filière touristique des « stages bouffe » où l'on s'amuse à dépecer le cochon.

A Mizera, l'économie sous-tend l'idéologie. Le village sera un jour autogéré ! Peu importe quand... *« Nous avons la vie devant nous*, dit Jean-Luc Mornand. *Nous nous sommes donné de trente à trente-cinq ans pour aller au bout. »* Quelles formes revêtira l'organisation du village ? *« Nous n'en savons rien*, répond-on. *Une seule certitude : il n'y aura pas de propriétaires privés. Une autre tout de même : Mizera ne vivra pas en autarcie, ce qui explique que nous ayons tenu à établir des échanges avec la population de la commune. »*

Les responsables de l'ACAVIJA sont tous là pour longtemps, répète Jean-Louis Barlogis. Ils étaient déjà *« engagés dans l'autogestion »* avec le P.S. lors du lancement de l'association. Mais ils tenaient à l'explorer sans bruit hors du champ des idées ; à la vivre *« le plus pleinement possible »*. La vie quotidienne sur le chantier est imprégnée d'autogestion. Le séjour du mois d'août réunissait quatre groupes indépendants : celui de Concordia, association de chantiers internationaux de jeunes, dont l'ACAVIJA est le correspondant régional : celui d'un établissement psychiatrique proche de Nancy composé de cinq inadaptés mentaux accompagnés d'un éducateur ; celui d'un lycée écossais ; enfin, celui de l'ACAVIJA.

Ce dernier reçoit ses adhérents ainsi que les gens de passage : *« On vient quand on veut et on part quand on veut. C'est notre loi. On s'y tient scrupuleusement, bien que cela pose des problèmes d'organisation. »* Ce groupe réunit en son sein le « collectif » d'animation. Deux domaines restent gérés collectivement : le chantier et la taverne, le lieu de rencontre installé dans la première maison remise en état.

L'assemblée générale de village (elle peut être convoquée à

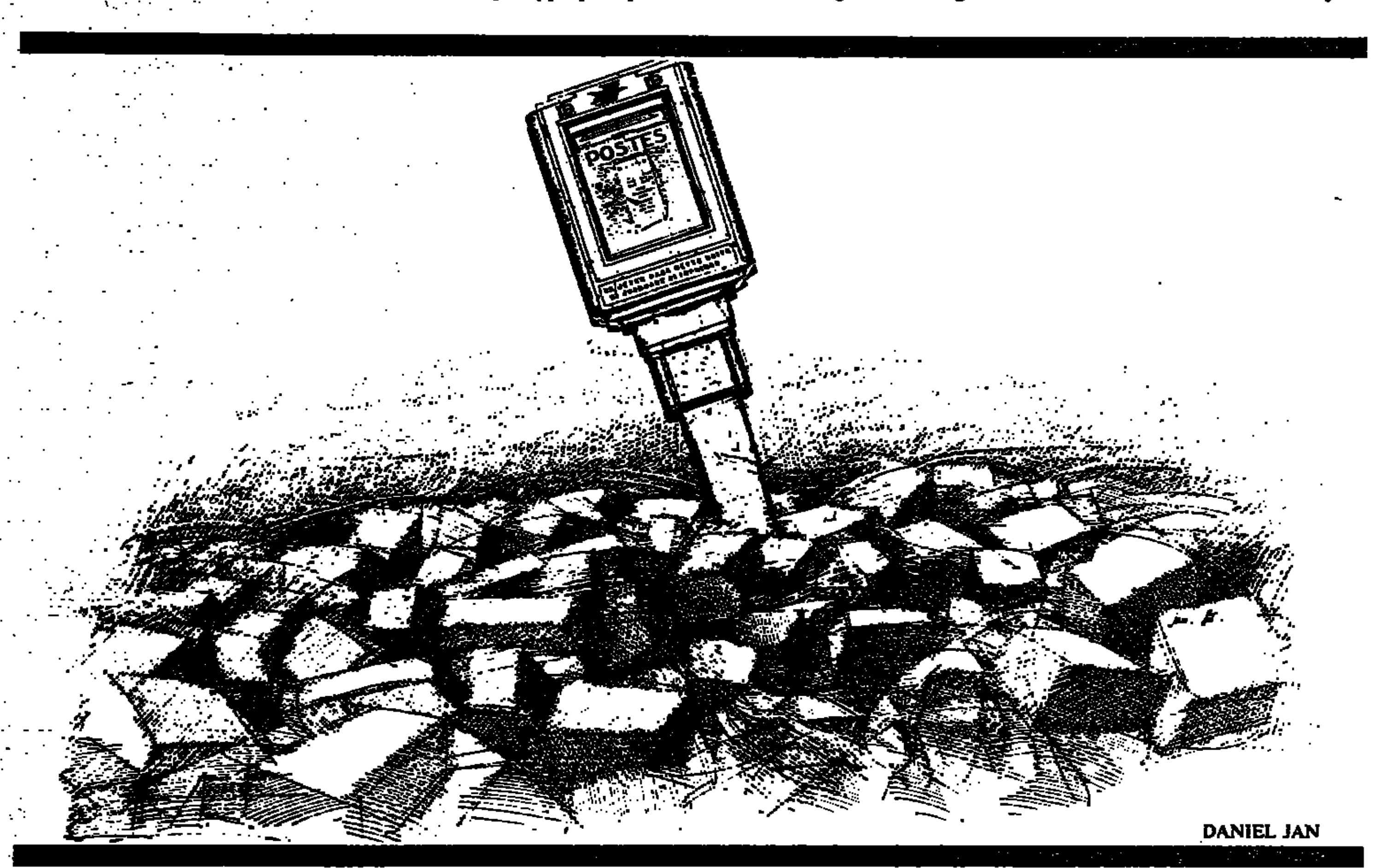


tout moment à la demande d'un groupe) a établi au début du séjour les grandes orientations du travail et défini les horaires. Chaque soir, le conseil de village, ouvert aux responsables ainsi qu'à ceux qui le désirent, veille à leur application. *« C'est aussi une instance de propositions, de recherche, d'échanges. Traduction simultanée en anglais pour les étrangers... Nous ne voulons pas d'exclus*, explique Jean-Louis Barlogis. *Chacun parle lentement pour que la traduction se fasse efficacement. J'avoue que nos réunions prennent parfois un rythme bizarre. Et puis, comme le mot autogestion est intraduisible en anglais, nous prenons du temps pour l'expliquer aux nouveaux. »*

A Mizera, on parle beaucoup : *« Un Tchèque nous a reproché un manque d'efficacité et trop de parlote. Mais les Polonais ne nous ont jamais rien dit de ce genre. Les jeunes des pays de l'Est nous intéressent, car ils sont ouverts à la vie collective. »* Lorsqu'il expose « en ville » ses idées sur l'installation d'une petite entreprise autogérée à Mizera, Jean-Luc Mornand enregistre quelques sourires en coin, surtout dans les administrations.

Une lourde utopie, l'aventure de Mizera ? *« Peut-être »*, répond-il, envahi de tous les doutes qui peuvent naître devant tant d'inconnues. *« En tout cas, on la vit. Ça n'est déjà pas si mal. »* Dans peu de temps, la première maison du village sera entièrement remise à neuf pour accueillir des groupes. Une deuxième, destinée à ceux qui lanceront l'activité économique, renaîtra bientôt aussi. Mizera est aujourd'hui un peu plus qu'une part de rêve. ■

LLIBERT TARRAGO.



DANIEL JAN

CROQUIS

Rencontre

— « Alors chère Madame, comment allez-vous aujourd'hui ?

— On fait aller. Vous savez, quand on a le cœur, les reins et la mauvaise circulation que j'ai, il faut bien du courage.

— Ah ça oui, Madame. Et votre mari ?

— Toujours sans travail. Voilà six mois qu'il tourne en rond et qu'il m'empêche de faire mon ménage. Tout ça n'est pas drôle, allez.

— Vos enfants travaillent bien à l'école. Vous devez en être bien fière ?

— L'aîné ça va à peu près. Il n'a pas encore décidé ce qu'il ferait plus tard. Mais il n'est qu'en cours élémentaire. Il a le temps. Par contre le petit me donne bien des soucis. Il me fait angine sur angine et en plus il se fait déjà remarquer. En maternelle, vous vous rendez compte !

— Bon, il faut que je rentre maintenant. Mon mari n'aime pas rentrer dans une maison vide et je n'ai pas encore préparé la soupe. Au revoir. — « A demain. »

Les petites filles se séparent. Il reste encore sur leurs visages des traces fugaces de cette gravité un peu triste que donne le jeu. Tous les soirs, en rentrant de l'école, elles jouent à l'avenir.

CHANTAL SENAQUE.

هكذا من الأصل

EMPLOI

Les sourciers du travail futur

Destinés à encourager la créativité économique et l'innovation sociale mais utilisés aussi comme palliatifs du chômage les « emplois d'initiative locale » ont du mal à maintenir le cap.

GADGET sympathique ? *Encouragement à ceux qui font preuve d'un dynamisme inventif ? Outil pour construire une société différente ?...* Les emplois d'initiative locale (E. I. L.) — dont 15 000 exemplaires auront été distribués d'ici à la fin de 1982 — tiennent encore une place modeste dans la réalité française, mais on commence à pressentir qu'ils pourraient y jouer un rôle important.

Bambin-Stop... Un joli dessin plein de fraîcheur sur une demi-feuille de papier blanc. C'est le tract-affichette de la « crèche parentale » et halte-garderie que des habitants de Marsac-sur-l'Isle, petite commune voisine de Périgueux (Dordogne), viennent de créer pour leurs enfants et ceux du quartier. Les parents, mais aussi des amis, des voisins — de l'adolescence au troisième âge — viennent tour à tour s'occuper des enfants. Mais il faut un pivot à cette équipe, quelqu'un qui fasse le planning des présences bénévoles, l'économat et les démarches administratives, et c'est Anne-Marie qui en a été chargée par l'association. Pour cette période de démarrage, qui est un peu une aventure puisqu'il a fallu louer un pavillon, trouver des meubles, de la vaisselle, des jouets, sans avoir encore assez d'enfants inscrits pour couvrir les frais et payer le salaire d'Anne-Marie, l'association a obtenu un E.I.L., soit une subvention de 36 000 francs, qui va sérieusement alléger pour un an la charge du salaire d'Anne-Marie.

« *Nous avions appris par hasard l'existence de ces E.I.L. par un article paru dans le journal* Sud-Ouest. *Début juin, j'ai téléphoné à la direction départementale du travail : on m'a demandé d'envoyer mon dossier avant le 12 juin, ce que j'ai fait. Il a été aussitôt transmis à un membre du groupe départemental chargé des E.I.L. et, le 1er juillet, une décision favorable était prise.* »

Bambin-stop constitue, en effet, sans hésitation possible, un de ces « *projets de toute nature, économique, sociale, culturelle* », répondant « *à des besoins non satisfaits jusqu'à présent ou valorisant des ressources inexploitées* » (1) que le programme E.I.L. veut promouvoir. D'autre part, cette « crèche parentale » a de bonnes chances de s'autofinancer pour l'essentiel, une fois passée la période de démarrage, conformément aux exigences officielles. Enfin elle répond également à ces dernières en fournissant du travail à une personne au chômage.

Villeneuve-d'Ascq, dans le Nord. Des immeubles cubiques à perte de vue. Dans un appartement perdu parmi les autres, la SCOT (Société coopérative de travailleurs) Auxiburo (2) réunit plusieurs personnes qui par suite d'accidents de la route ou de maladies ne peuvent plus exercer leur premier métier. Elles ont décidé de lutter ensemble contre le chômage en créant une entreprise de « *prestations de services en administration, organisation, secrétariat pour petites entreprises* », en particulier pour commerçants et artisans. « *On les aide à régler leurs problèmes de « paperasses »*... Parce qu'il existe une « *demande locale non satisfaite* » dans ce domaine, parce qu'il s'agit d'une création d'activité pour des personnes « *ayant des difficultés particulières d'insertion dans la vie active* », parce que la SCOT est une forme nouvelle d'organisation du travail, la petite équipe d'Auxiburo, qui démarre sans rien en poche, a obtenu quatre E.I.L.

Beauregard-et-Bassac, un minuscule village de Dordogne, n'a pratiquement pas profité jusqu'ici de la manne touristique qui inonde une bonne part du Périgord. Éloigné des vallées prospères, il n'avait plus guère que deux cents habitants quand Patrice, son jeune maire, a entrepris de lui rendre la vie. « *Nous avons obtenu un premier E.I.L. voilà un an pour démarrer un service d'aide à domicile pour personnes âgées, mères de famille... C'est un succès : il a fallu embaucher récemment une deuxième personne. Comme nous n'avons plus aucun commerce, nous avons demandé un deuxième E.I.L. pour ouvrir un café-restaurant-épicerie.* » Ce dernier fonctionne depuis le 1er juillet dernier, tenu par un jeune couple las de la vie en ville et des horaires d'usine.

« *Nous avons d'autres projets ; nous voulons attirer ici un tourisme populaire et ouvrir un atelier d'artisanat en bâtiment car nous manquons d'artisans par ici.* » Pour les mettre en place, l'équipe enthousiaste et acharnée qui peu à peu se forme dans le village et porte à bout de bras son renouveau aura peut-être à nouveau recours à des E.I.L.

En Lorraine, c'est une entreprise de méthanisation à partir de déchets alimentaires qui va démarrer grâce à des E.I.L. Des universitaires nancéiens ont créé une association, Promotech (3), pour faire bénéficier des demandeurs d'emploi de leurs inventions (dans les biotechnologies, l'automatisation des ateliers). L'expérience a déjà essaimé à Strasbourg et, prochainement, le fera dans le Nord et la région Rhône-Alpes.

Autre initiative pour valoriser

Innovations techniques et ressources inexploitées : dans les Landes, on a entrepris d'utiliser l'eau pure des rivières qui courent dans les zones les plus dépeuplées du département pour créer un réseau de petits élevages de truites. Il y en aura onze à la fin de cette année ; l'association les Aquaculteurs de la Haute-Lande qui les rassemble (4), vient de mettre en route une SCOP chargée de conditionner et de commercialiser l'ensemble de leur production. Sept E.I.L. leur ont été attribués cette année pour aider les initiateurs à passer les 12 à 14 mois que dure l'élevage d'une truite.

Le département des Landes est de ceux qui ont su le mieux utiliser les E.I.L. pour lancer des initiatives économiques intéressantes : relance de l'exploitation de la gemme des pins, utilisation des cimes de pins (jusqu'ici considérées comme des déchets encombrants), création d'une coopérative de charpentiers pour promouvoir la construction en bois. Ailleurs, en Dordogne par exemple, on cherche, avec l'aide des E.I.L. à élever des escargots, à sélectionner des moutons adaptés aux terrains les plus pauvres, à faire pousser du tabac blond et des fraises adaptées à la culture en coteaux. En Lozère, à réintroduire les rapaces utiles.

Le point de départ des emplois d'initiative locale se situe hors de France et remonte à 1971. A cette date, les Canadiens lancent un programme de lutte contre le chômage saisonnier qui sévit chez eux en hiver, le PIL, programme d'initiatives locales. L'idée de base est qu'il existe des besoins non satisfaits, des possibilités négligées, des travaux utiles qui restent en souffrance, et qu'il y aurait tout à gagner à faire faire ces tâches par les chômeurs, plûtot que de les laisser souffrir de l'inactivité tout en coûtant cher à la collectivité.

Par rapport aux grands travaux auxquels on a eu recours à diverses reprises, l'idée neuve est de partir des initiatives des citoyens et non de projets étatiques. L'administration canadienne va ainsi financer 280 000 emplois temporaires en cinq ans qui vont permettre des travaux d'amélioration de l'environnement, la construction de bâtiments communautaires, des activités à caractère social, des services collectifs.

Une bouffée d'air pour les jeunes

Dans la foulée de cette première initiative, la plupart des programmes qui seront mis en œuvre dans les années suivantes au Danemark, au Pays-Bas, en Grande-Bretagne, en R.F.A., en Belgique, ne chercheront à fournir que des emplois temporaires, d'une durée généralement plafonnée à un an : une sorte de bouffée d'air donnée à des jeunes ou des adultes menacés de l'enlisement dans un chômage permanent.



HONORÉ

Ces nombreuses expériences ont provoqué assez vite en France une réflexion, notamment en 1975, lors de la préparation du VIIe plan. Les aspirations nouvelles apparues en mai 68 et dans la foulée, que les pouvoirs économiques et politiques s'efforcent de « récupérer » et de désamorcer, s'infiltrent de plus en plus profondément dans la vie sociale, par différents canaux. Pour ne donner qu'un exemple, le groupe Travail et société animé par Jacques Delors se prononce pour « *la constitution, à côté de l'économie de marché... et de l'administration, d'un « troisième secteur » n'ayant pas comme moteur le profit et visant à la satisfaction de besoins d'utilité publique, en permettant de travailler et de vivre « autrement ». Ce secteur où seraient produits des biens personnalisés serait composé de petites unités décentralisées remédiant aux excès du gigantisme et du taylorisme, sous la forme de « sociétés de travailleurs associés » ou de coopératives ouvrières de production...* »

Cette conception inspire très clairement le programme expérimental de création d'emplois d'utilité collective (E.U.C.) lancé au début de 1979. La circulaire du 5 avril évoque « *l'aspiration à une plus grande qualité de la vie* », le « *désir de relations de travail à l'échelle humaine, dans un cadre communautaire et de petite dimension* ». Elle parle de tirer parti de « *créneaux locaux jusqu'ici inexploités* » pour « *par exemple... vivre au pays* ». « *Il faut mobiliser l'imagination et l'initiative à la base, hors des sentiers battus* », disent également les textes officiels.

Cela suffit à donner sa raison d'être au programme — une aide mensuelle de 2 000 francs pendant douze mois — qu'on prévoit d'attribuer à cinq mille personnes. La montée du chômage amène à lui donner un deuxième objectif : créer des emplois, et qui plus est des emplois durables, capables au bout d'un an de s'autofinancer. C'est beaucoup demander à la fois. L'expérience des E.U.C., comme celle des E.I.L., est marquée par des contradictions entre ces deux objectifs, et par le risque de « banalisation » qu'implique le souci de créer des emplois solides.

Une première expérience, discrètement menée en 1977, avait révélé que ce souci conduisait régulièrement à privilégier les projets présentés par les collectivités locales, au détriment des petits groupes, aux assises fragiles et à l'allure souvent marginale. Les E.U.C. ne pourront donc être attribués qu'à des organismes privés.

« Plus c'est marginal, mieux c'est »

Garde-fou qui ne suffit pas pourtant à régler tous les problèmes : « Les administrations départementales, souligne une étude faite par des élèves de l'ENA, en janvier 1980, *ont utilisé, pour collecter les projets, leurs réseaux d'information et leurs interlocuteurs habituels. Ces réseaux qui regroupent les associations ou institutions traditionnellement en rapport avec l'Etat n'étaient pas les plus aptes à révéler des actions innovantes... Les revendications d'autonomie, de convivialité, d'organisation communautaire ont pu être associées... à la marginalité subversive... Dans quelques départements, l'instruction commence même par une enquête des renseignements généraux.* »

Pourtant, une fois les premiers malentendus passés, certains fonctionnaires se mettent à apprécier qu'on leur demande de se comporter en partenaires ouverts au dialogue. Ils sont quelques-uns à penser, comme Jean-Luc Crabol, de la direction départementale du travail de Périgueux : « *Dire que plus c'est innovant, plus c'est marginal, mieux c'est, dans une circulaire administrative, c'est extraordinaire ! Il faut du courage pour fermer comme ça la porte aux notables et l'ouvrir toute grande au marginaux...* »

Pour contrebalancer des réticences prévisibles, la Délégation à l'emploi, au ministère du travail, s'était aussi réservé la possibilité d'un certain nombre d'E.U.C., en utilisant, pour reposer les expériences les plus novatrices, des réseaux « extra-administratifs », comme le Centre d'information sur les innovations sociales, la revue *Autrement*, l'Atelier pour la création et l'expérimentation sociales...

Malgré ces efforts, les 5 000 E.U.C. ont profité en majorité aux associations bien assises, qui paraissaient plus capables de maintenir les emplois créés (5), et beaucoup de projets aidés restent assez classiques. Mais les quelques réalisations vraiment novatrices constituent un ensemble suffisamment prometteur pour que l'expérience soit développée après le 10 mai 1981.

Les E.U.C. deviennent alors E.I.L., la subvention par emploi passe de 24 000 à 36 000 francs. Dans la perspective de la régionalisation, l'impulsion du programme aussi bien que l'instruction sont confiées dans chaque département à un groupe élargi : on y trouve désormais, aux côtés des fonctionnaires, des élus, des représentants des associations et de milieux socio-économiques.

Enfin, pour offrir des mesures concrètes, et pour développer le secteur public comme le souhaite une partie des milieux gouvernementaux, on multiplie le nombre des E.I.L. (15 000 en quinze mois), et on décide que les collectivités locales pourront en bénéficier.

Les exemples donnés au début de cet article permettent de se faire une idée des différents types d'activités qu'on va ainsi soutenir. Le panorama sera à peu près complet — au moins pour l'essentiel — si l'on y ajoute les boutiques de gestion (il s'en crée environ une par mois actuellement), les petites entreprises montées pour aider à la réinsertion d'anciens détenus (Paginor à Lille), de familles marginalisées (APARE, Association périgourdine d'action et de recherche sur l'exclusion, à Périgueux), de jeunes au chômage (APILEC, Association populaire d'initiation à la libre entreprise collective, dans le Nord) ou en difficulté (le chantier-atelier Carmo à Vielle-Aure, dans les Hautes-Pyrénées), le Club loisir et sport CLES-Atelier à Saint-Denis, la Maison d'accueil des jeunes travailleurs — MAJT — à Lille, Eurêka dans le Val-d'Oise...). Citons également les « *petites entreprises culturelles mises en place par des équipes militantes* », particulièrement nombreuses, par exemple dans la ville de Bergerac : Théâtre de la Gargouille, Melchior (illustre) théâtre, Overlook (organisation de concerts rock et soutien à un groupe local de rock). Et les relances, sous forme coopérative, d'entreprises menacées de fermeture, telles Sintiscop à Hazebrouck (« *Notre patron ne voulait plus de nous, on a décidé qu'on n'aurait plus de patron* ») Copland à Hagetmau dans les Landes...

Sur le nombre, il existe des E.I.L. très intéressants et d'autre... sans intérêt. « *Quinze mille emplois, c'est dérisoire par rapport aux deux millions de chômeurs. Un programme comme celui-ci ne se justifie donc que s'il se distingue très nettement des programmes de plein emploi* », reconnaît M. Yves Meunier, à la mission promotion de l'emploi au ministère du travail (6). « *Cette année, il a fallu mener une bataille épuisante* », ajoute M. Alain de Romefort, chef de la mission. Toute l'équipe, très motivée, a multiplié les déplacements pour tenter de maintenir le cap sur l'expérimentation économique et sociale.

...Mais, avec l'ouverture du programme aux collectivités locales, la préoccupation de l'emploi l'a souvent emporté. Comment refuser à une municipalité — parce

que son projet n'a rien d'innovant — l'E.I.L. qui lui permettra d'embaucher un jardinier, un pompier, un garçon de bibliothèque de plus alors que ces emplois sont utiles et mettent les chômeurs au travail ? En novembre et décembre 1981, 70 % des E.I.L. ont été raflés par les collectivités locales... Si, depuis lors, la proportion a sensiblement baissé, plusieurs milliers d'E.I.L. se sont cependant perdus dans les sables du sous-emploi ; et, qui plus est, parfois, du clientélisme.

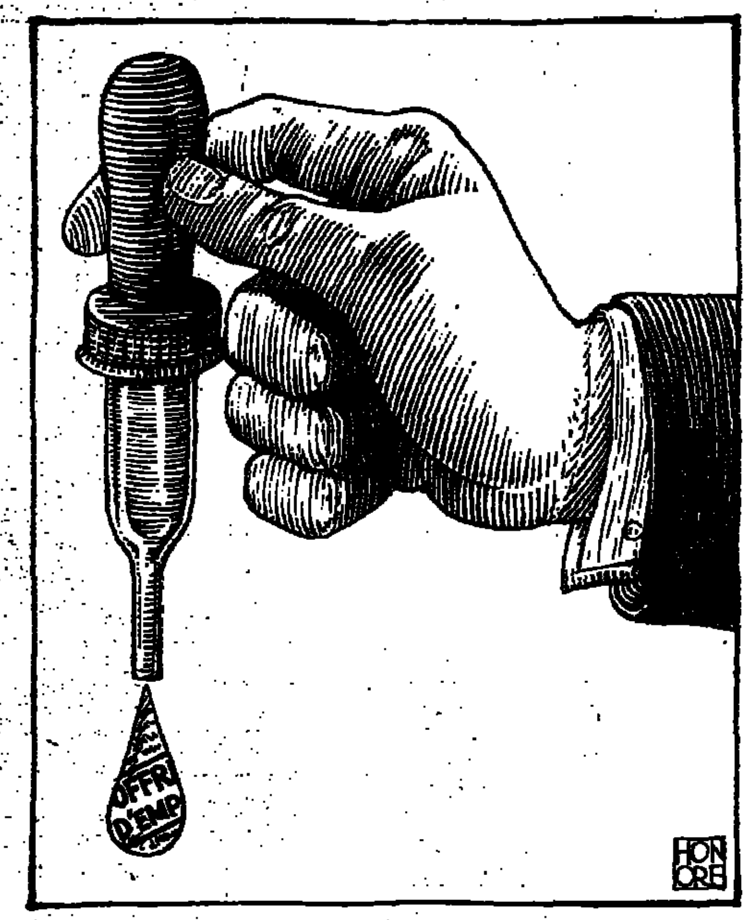
La campagne menée pour tenter de redresser la barre à partir de la fin de 1981 a, certes, éliminé les cas plus choquants. Mais il reste les « habillages », selon le mot d'André Delehedde, député d'Arras (Pas-de-Calais) : ainsi un cantonnier baptisé, pour faire novateur, animateur de l'espace rural. Même si les collectivités locales ont pu créer grâce aux E.I.L. un certain nombre d'emplois intéressants, sinon très neufs, une question fondamentale subsiste : *« Est-ce qu'un emploi dont la pérennité va être assurée par l'impôt correspond à la démarche des E.I.L. ? Où est l'initiative ? »* André Delehedde, qui la formule, évoque *a contrario* le cas de la Maison de la nature et de l'environnement d'Arras : la municipalité soutient les initiatives d'une association mais ne se substitue pas à elle. *« Cela permet à des responsables de se former ; et on peut mieux suivre l'évolution des besoins de la population. »* Il n'y a, c'est clair, initiative que le temps d'une décision quand l'on crée un poste de « fonctionnaire ». Le programme marche à reculons quand il multiplie ce type d'emplois.

Une prime à l'esprit d'entreprise

On pourrait malheureusement en dire autant des E.I.L. obtenus par les grandes associations. Les projets sont souvent peu novateurs, celui qui l'occupe est rarement celui qui en a l'initiative : on retrouve le salariat et les conditions de travail classiques.

La formule E.U.C./E.I.L. retrouve son originalité lorsqu'elle est une prime — modeste mais souple et rapide — à une idée féconde, portée par quelques personnes qui manifestent une volonté acharnée. C'est un pari sur le minuscule : on capte une énergie à la fois infime et énorme, celle d'un projet « autonome » que l'absence de moyens financiers menace de faire avorter. Celui, par exemple, de Maïté et Ambroise, accrochés à la réalisation d'un élevage d'escargots, à Montagrier en Dordogne, celui d'Olivier et Guy à Nontron, dans le même département, mobilisés par un projet de trimaran pour handicapés.

Cette prime à l'esprit d'entreprise des sans-capital, qui peut soutenir des entreprise classiques aussi bien que des SCOP ou des associations, est malheureusement souvent disproportionnée par rapport aux besoins : *« C'est un traquenard,* s'exclame Rabah, de l'Alma-Gare à Roubaix, ce quartier déshérité où les coopératives se sont multipliées à l'occasion de la rénovation urbaine. *On dit aux gens : allez-y. Ils se lancent, et ils se retrouvent par terre. Trente-deux mille francs, ça a l'air de quelque chose à première vue, mais quand il faut louer le local, acheter le matériel, payer les assurances, le téléphone, on a tout de suite le couteau sous la gorge ! »* Sans parler des charges sociales. Beaucoup de bénéficiaires d'E.I.L. sont harcelés par les soucis d'argent, obligés de gaspiller une part importante de leurs énergies en démarches usantes.



L'E.I.L. est pourtant une bonne « carte de visite » pour obtenir quelques avances bancaires ou des subventions complémentaires (7). Mais il est urgent d'aller plus loin et d'organiser un réseau d'aides complémentaires sur plusieurs années. Faute de quoi, l'investissement humain est mal utilisé. Ce devrait être le rôle des appareils financiers de « l'économie sociale », mais on ne les a pas encore vus sur le terrain. Ou si peu...

Cependant, les E.I.L. vraiment porteurs d'avenir, qui font l'originalité des programmes, sont ceux qui assument fortement et de manière conjointe les deux termes « initiative » et « local ».

Le concept d'initiative, on l'a vu, perd sa substance quand il s'agit d'un emploi fonctionnarisé ou institutionnalisé. De même, un projet techniquement novateur aura un médiocre goût d'initiative pour les ouvriers qui le mettent en œuvre, s'ils le font dans le cadre d'une entreprise classique. Sans être manichéen — il y a de très sympathiques petites S.A.R.L. où les rapports de travail sont de meilleure qualité que dans certaines SCOP — on peut néanmoins penser qu'un projet qui se réalise dans l'esprit du « travail associé » assure mieux que d'autres la *« libération de l'initiative à la base »*. Et, puisque le contexte politique le permet, il y aurait sans doute intérêt à ce que les textes officiels situent clairement le programme E.I.L. dans cette perspective, même si on garde de la souplesse dans l'application.

Cela n'empêcherait évidemment nul de ces « nouveaux entrepreneurs » d'exploiter ses salariés, une fois devenu grand et puissant ; mais personne ne pourrait s'y tromper : les E.I.L. ne sont pas un banal programme d'aide à la création d'entreprises.

De nouveaux acteurs de la vie locale

« Local »... Plus on donne de poids à ce terme, plus le programme E.I.L. révèle les virtualités qu'il contient. S'il remonte à la période qui a vu naître le slogan « vivre au pays » et les régionalismes refaire surface, ce n'est pas par hasard. Plus encore que de répondre à tel ou tel besoin local, il s'agit de produire de la vie locale : de « capter » toute manifestation de la volonté de vivre sur place pour l'aider à se réaliser. Dans cette perspective, aucun secteur n'est négligeable, qu'il s'agisse d'activités sportives ou théâtrales, de musique ou d'entraide entre agriculteurs.

Cet aspect « local » des E.I.L. se ressent très fortement sur le terrain : s'engager dans une activité semble un peu partout être en même temps s'investir dans un territoire. Deux façons liées de « prendre sa vie en main » ; une manière, aussi, de donner au projet, aventure personnelle, sa dimension sociale. A voir les échanges qui s'établissent entre Beauregard et Bassac, l'IRI (8), la direction départementale du travail, on perçoit que les E.I.L. ne prennent leur vraie dimension qu'insérés dans un système d'échanges et de soutiens multiformes. On y trouve, en germe, une nouvelle génération d'acteurs de la vie locale, avec une éthique différente de celle des notables d'hier et d'aujourd'hui. Ce pourrait être un atout précieux pour la réussite de la régionalisation.

... Si, du moins, sont rectifiées en 1983 les erreurs de 1981-1982. Ce devrait être le cas : aux dernières nouvelles, ne seraient aidés en 1983 que les projets d'organismes privés. Il devrait y avoir entre cinq et sept mille E.I.L. à attribuer, leur montant tourne autour de 40 000 F. On renoncerait donc à faire du nombre pour avoir une approche plus qualitative — *« plus germinative »*, dit Alain de Romefort, qui pense que seront soutenus :

— Les projets sociaux ou culturels présentés par des associations, lorsqu'il y aura une forte participation des usagers et une prise en charge au moins partielle du goût par eux. Des subventions publiques prendraient vraisemblablement le relais des E.I.L., mais les intéressés devraient maintenir leur contribution financière.

— Les projets mettant en valeur des ressources locales ou des innovations technologiques dans une perspective d'initiative locale : petits projets donc, mais qui pourront être d'un haut niveau technique.

— Les créations de petites SCOP dans des secteurs « porteurs » (mais vraisemblablement pas les SCOP nées d'un sauvetage d'entreprise).

Il reste à faire un intense travail de prospection et d'information, pour que tous ceux qui ont envie de *« faire quelque chose »* sachent qu'il est temps de s'y mettre. Ce qui est loin d'être le cas. Il reste aussi peut-être à stimuler l'envie de créer. Pourquoi, par exemple, ne pas préparer des projets dès le lycée ? Entre professeurs et élèves... Pourquoi pas des enquêtes, des stages ? C'est déjà commencé d'ailleurs : il y a quelques mois, quatre étudiants, au sortir de leur école, sont allés faire un stage pour aider une SCOP à se monter. C'était dans le Gard, il s'agissait de valoriser le bois de châtaignier. Non seulement ils ont réussi à faire démarrer la SCOP, mais deux ont décidé d'y rester... ■

MARIE-CLAUDE BETBEDER

(1) Selon les termes du dépliant *« Vous avez une idée... réalisez-la »* publié par la Mission Promotion de l'emploi. On peut se le procurer, 9, rue Georges-Pitard, 75014 Paris.

(2) Auxiburo, 42-526, rue Baudoin-IX, Pont-de-Bois, 59650 Villeneuve-d'Asq. Tél. (20) 05-48-16.

(3) Promotech, 1, rue Grandville, 54042 Nancy cedex. Tél. (83) 37-04-75.

(4) Airial, Mairie de Sabres, 40630 Sabres.

(5) Une étude — la seule actuellement disponible — portant sur deux mille cinq cents emplois créés, indique que plus de 88 % des organismes aidés étaient des associations, 65 % existant depuis 5 ans et plus. Cf. *Travail et emploi*, revue publiée par le ministère du travail, nº 12, juin 1982. Voir aussi sur les E.U.C. Danielle Rouard « Travailler autrement » dans *le Monde* du 27 juin 1980.

(6) Chargée de la gestion et de l'animation technique des E.I.L.

(7) Le conseil régional du Nord, par exemple, aide systématiquement les titulaires d'E.I.L. dans leurs dépenses d'investissement.

(8) Institut rural d'information, Gorodka 24200 Sarlat la Canéda. Tél. (53) 59-32-38.

DEMAIN

Des « palmiers-éprouvettes » pour les pays arabes

Pour pouvoir exporter arbres et plants dans le Golfe et en Afrique du Nord, un horticulteur hyérois a décidé de les produire en laboratoire...

ON n'en compte pas moins de trois mille espèces. Certaines se sont acclimatées aux steppes, aux savanes et même aux hautes altitudes : le *ceroxylon andicola* prospère dans les Andes, à plus de 4 000 mètres.

Qualifié de « prince du monde végétal » par le botaniste Linné, le palmier a toujours été porteur d'une note d'exotisme, d'évasion, de vacances. Ce qui explique sans doute l'engouement de M. Godillot, cet industriel qui fit fortune dans la chaussure militaire, pour cet « arbre du désert ». Devenu maire d'Hyères, il fut à l'origine de la plantation intensive de palmiers dans cette ville.

Déjà quelques jardiniers d'élite depuis 1860, s'essayent à la culture des palmiers, notamment le *phœnix canariensis*, originaire des Canaries, qui, prospérant dans le Midi, prendra bientôt le nom de « palmier de Hyères ».

La ville devient la capitale européenne du palmier. En cette fin du dix-neuvième siècle, on estime à 40 hectares la surface horticole consacrée à cet arbre. A la veille de la première guerre mondiale, vingt-deux « palmiéristes » expédient chaque année un million deux cent cinquante mille palmiers à destination, principalement, des pays européens.

Mais la crise économique et les grands froids de 1939 auront raison de cette culture intensive. En 1942, on ne compte plus que deux « palmiéristes ». Aujourd'hui, ils sont trois. Parmi eux, Gilles Chastel, directeur du Gros Pin, fondé en 1893 par son arrière-grand-père, Albert Geoffroy Saint-Hilaire.

Voilà douze ans, la société du Gros Pin a passé un marché mirifique avec le gouvernement du chah d'Iran pour les fêtes de Persépolis : un millier de palmiers *washingtonia* de 1,50 mètre à 3 mètres. Ainsi que des dizaines de milliers de plants divers...

Douze jours de voyage sans encombre

Du coup, Gilles Chastel (trente-deux ans) et son directeur commercial, Daniel Jacquemein (trente-huit ans), se sont lancés à la conquête des pays arabes : *« Notre postulat était très simple : les pays du golfe Persique vivent en pleine mutation. Des voies de communication, des hôtels, des bâtiments administratifs ou commerciaux, des palais, se construisent à une cadence effrénée. Pour tous ces ouvrages, il faut une végétation d'appoint ou d'ombre. Notamment des palmiers. Nous pouvons produire un million et demi de jeunes plants d'ornement chaque année... »*

Sans autre référence que sa tradition et son marché de Persépolis, cette entreprise *« familiale et pragmatique »*, qui emploie quatre-vingt-dix personnes, réussit à se placer favorablement dans un marché où la Californie, la Floride, l'Espagne et l'Italie faisaient jusqu'alors autorité. Les premiers contrats sont signés en 1975 avec l'Arabie Saoudite, le Koweït, puis les Emirats du Golfe, le Liban, l'Irak. Les premières expéditions ont lieu en 1976. En 1980, les exportations représentent 10 % du chiffre d'affaires du Gros Pin ; elles atteignent 25 % en 1981 et, cette année, on prévoit qu'elles avoisineront les 30 %.

C'est par milliers que les plants voyagent. *« Le plus fréquemment,* explique M. Chastel, *nous utilisons des camions frigorifiques. Les plants sont maintenus à une température moyenne de 6 °C. Par suite du traitement antitranspiration qu'ils subissent avant le départ, ils peuvent affronter les dix à douze jours de voyage sans encombre. Au-delà, les risques de perte sont plus grands et dépassent les 10 % généralement admis. »* Aléas qui peuvent tenir par exemple au zèle d'un douanier saoudien découvrant dans le feuillage des plants importés un escargot qui ne figure pas dans la nomenclature officielle des *« nuisibles dont l'accès sur le territoire est autorisé »*. D'où l'immobilisation de trois camions durant plusieurs jours à la frontière.

Les risques sont moindres quand les plants voyagent en avion. Le plus gros envoi de ce type a été réalisé en 1978 : cinq mille palmiers de 50 à 60 cm de haut et une vingtaine de palmiers de grande taille. Mais le prix des plants est alors multiplié par trois. Une coquette facture, quand on sait qu'un palmier est facturé au départ de 40 francs (pour un arbuste de 40 cm de haut) à 8 000 francs (pour un arbre de cinquante ans).

Un champion dévastateur

Les répercussions du choc pétrolier de 1973 ont obligé les pépiniéristes à faire pousser leurs plants en serre. La hausse des coûts les a contraints à faire preuve d'ingéniosité. C'est le parti qu'a pris le Gros Pin, qui produit aussi une grande variété d'arbustes, de fleurs et de plantes décoratives. Gilles Chastel, ingénieur agricole, décida de tenter l'expérience *in vitro :* au lendemain de la seconde guerre mondiale, des chercheurs ont guéri de nombreuses maladies (touchant le fraisier, la canne à sucre, l'œillet ou la pomme de terre) en reproduisant les végétaux en laboratoire.

En 1979, il crée une première chambre de culture, de 10 mètres carrés : sous cent vingt tubes de néon, allumés seize heures par jour, des étagères à claire-voie sur lesquelles sont classés éprouvettes et bocaux étiquetés et numérotés. Plus de bouturage ni de semis. On prélève des cellules dans le *méristème* (le cœur) d'une plante ; on les met en culture sur un milieu gélatineux comportant tous les éléments nécessaires à la croissance. Bientôt apparaissent des parties vertes, puis des bourgeons, enfin des feuilles et des racines. La plante nouvelle est née.

Le passage de l'éprouvette à la serre reste délicat. Mais des résultats tangibles ont déjà été obtenus. Au cours de l'hiver 1979, le laboratoire produisait cent soixante dix mille jeunes plants de gerberas (fleur à couper qui ressemble à une marguerite multicolore). *« Pour une quantité identique, il nous aurait fallu, si nous avions choisi une reproduction par bouture, 1 000 mètres carrés de serre,* dit Gilles Chastel. *Il n'y a pas de comparaison entre le chauffage d'un laboratoire de 20 mètres cubes à 24 °C et celui d'une serre de 7500 mètres cubes à 18 °C. »* En outre, le système permet une rotation des plans plus rapide... une véritable production horticole industrielle. *« Et à partir d'une seule plante, on obtient au moins dix fois plus de jeunes plants que par la méthode des boutures. »*

Après l'ouverture en 1981 d'une seconde chambre de culture, la production *in vitro* de gerberas, fougères ou streptocarpus (plante d'appartement à clochettes bleues) se chiffre aujourd'hui par centaines de milliers d'unités.

Aujourd'hui cinq mille plants en moyenne sont exportés chaque année vers le Proche-Orient. Mais Gilles Chastel espère atteindre à nouveau les pointes de 1980 (vingt mille) et 1979 (trente mille). D'autant qu'aux marchés des pays arabes s'ajoute celui du Maghreb.

Pour d'autres raisons et d'autres plants : sur les quatre-vingt-dix millions de palmiers-dattiers dénombrés dans le monde, quatre-vingts millions se trouvent au Proche-Orient et au Maghreb. Or les pays d'Afrique du Nord sont atteints par le « bayoud ». Cette mycose du palmier, dont les premiers effets furent constatés il y a une cinquantaine d'années au Maroc, détruit inéluctablement certaines variétés. Au Maroc, comme en Tunisie et en Algérie, certaines palmeraies ont été détruites à plus de 50 % par le « bayoud ». La plupart du temps, ce sont les nomades eux-mêmes qui propagent ce champignon dévastateur en repiquant des repousses ou en transportant de la terre se trouvant au pied des troncs.

« Là encore, la méthode in vitro *peut être exceptionnellement intéressante »*, estime Gilles Chastel. Les plants sains ne suffisant plus à régénérer les plantations, il faudrait une production intensive pour reconstituer les zones atteintes par le « bayoud ».

Depuis trois ans déjà, des travaux sont menés au Gros Pin en collaboration avec le Père Beauchêne, chercheur au C.N.R.S. (à Angers). La méthode est identique à celle utilisée pour la reproduction des gerberas. Mais le passage du « palmier-éprouvette » de son bocal à la serre ne se fait pas sans mal. Le pourcentage d'échecs reste encore élevé : 80 % en moyenne. Cela n'entame pas l'optimisme de Gilles Chastel : *« Avec la méthode habituelle, il faut cinquante ans pour produire un million de palmiers. Par la technique* in vitro *il ne faudrait pas plus de cinq ans ! »*

De quoi ramener le palmier au prix de la fougère... Pour le moment, Gilles Chastel travaille encore sur sept unités de production « traditionnelles » : 35 hectares en tout sur lesquels prospèrent près de 2 millions de palmiers de 50 centimètres à 3 mètres de haut. Ce marché n'en est peut-être qu'à ses prémices.

Vénéré par les nomades qui le moment *taghla* (le précieux) le palmier est « arbre de vie » qui apporte en chaque oasis : nourriture, culture, bois de construction, etc. Mais depuis plusieurs décennies, chercheurs et agronomes s'intéressent au développement d'oasis « modernes ». A l'image de celles du Maroc ou d'Irak, celles du Nouveau-Mexique ou de Californie ont apporté des preuves concrètes de leur rentabilité. Vivant *« les pieds dans l'eau et la tête au soleil »*, le palmier créé de véritables réserves hydrauliques. Des puits se multiplient et l'effet de serre naturel dû à la couverture de palmes permet d'obtenir des rendements agricoles et horticoles élevés : fruits, agrumes, légumes, vigne, mais aussi coton de haute qualité.

A l'instar des États-Unis, l'U.R.S.S. favorise la multiplication et le développement de ces oasis. Lors de la construction de grands barrages, notamment dans les plaines d'Azerbaïdjan, elles ont permis des cultures cotonnières très modernes, de haut rendement et de haute qualité. Alors... après les palais de Ryad et les oasis maghrébines, les « palmiers-éprouvettes » hyérois pourront-ils aider à reconquérir d'autres « déserts agricoles » — européens ou français ? Gilles Chastel ne se prononce pas. Mais il assure : *« Cette technique sera au point dans quelques années. Elle apportera une véritable révolution dans l'horticulture... ne serait-ce que sur le plan de l'espace et de l'énergie. »* ■

JOSÉ LENZINI.

ÉLECTRONIQUE

Mettez une « puce » dans votre moteur...

Les microprocesseurs permettront bientôt de régler automatiquement le freinage ou la température, de déceler les pannes et même de dialoguer « de vive voix » avec son automobile.

« L'ÉLECTRONIQUE *va transformer l'automobile et constituer un argument de choix essentiel pour le consommateur. Ses principales applications seront : les économies d'énergie, l'automatisation de certaines fonctions, l'amélioration de la fiabilité et de la sécurité, la simplification de la maintenance, la recherche d'une meilleure communication entre l'homme et son véhicule, et entre ce véhicule et l'environnement.* » Ainsi s'exprime Jean Lagasse, directeur des affaires scientifiques et techniques à la régie Renault. Après les calculettes, les jeux vidéo, les jouets électroniques, l'électroménager, la téléphonie et tout le secteur de l'instrumentation, voilà l'automobile saisie par la fièvre du microprocesseur.

Premier axe de recherches, la régulation électronique du groupe propulseur. Il s'agit de définir des capteurs propres à mesurer des pressions, des couples, des vitesses, des positions, des températures ; en quelque sorte développer des instruments pour « ausculter » le moteur et augmenter son rendement. L'électronique permet de mettre au point des doseurs du mélange air-essence, des régulateurs de la température du moteur, des systèmes anti-cliquetis qui règlent automatiquement l'avance de l'allumage. Une nouvelle chaîne de communication va se mettre en place dans le véhicule : saisie d'information par les capteurs, transmission à l'intérieur du véhicule, traitement pour obtenir des valeurs de commande, envoi d'ordres à des mécanismes actionneurs. Des logiciels spécifiques assureront le traitement en temps réel de toutes les données.

L'électronique doit permettre au conducteur et aux passagers de mieux savoir ce qui se passe sous le capot afin de réagir rapidement. Des capteurs donnent déjà des indications sur l'état de certains organes (usure des plaquettes de frein, baisse de la charge d'une batterie, etc.) ; ils seront améliorés et reliés à des tableaux de bord où l'affichage classique sera peu à peu remplacé par des écrans à diodes électroluminescentes ou à cristaux liquides. Dans certains cas, c'est une voix synthétique qui diffusera l'information. On peut imaginer, par exemple, que lorsque le filtre à air du moteur sera encrassé, cette voix avertira le conducteur en ces termes : « *Filtre à air encrassé, consommation augmente.* » L'alerte peut porter sur une augmentation excessive de la température du moteur ou une baisse inquiétante du niveau du carburant. Les chercheurs qui étudient ces applications de la synthèse de la parole veulent éviter que le conducteur ait à quitter la route des yeux pour regarder des cadrans.

Le groupe P.S.A. présentera au prochain Salon de l'automobile un véhicule équipé d'un système de synthèse de la parole. En cas d'anomalies de fonctionnement de la voiture, une voix humaine reconstituée avertira le conducteur. Cette voix est commandée par des capteurs disposés sur les principaux organes mécaniques. Les messages concernent la montée en température du circuit de refroidissement (« *stop, température d'eau anormale* »), la baisse du niveau d'huile (« *stop, pression d'huile anormale* »), d'usure des plaquettes de frein, la baisse de charge de la batterie, etc. D'autres messages apportent une aide à la conduite : portière mal fermée, oubli du frein parking au démarrage, ceinture de sécurité non attachée, baisse du niveau de carburant, etc.

Ces messages sont retransmis par l'autoradio du véhicule ou, s'il n'en possède pas, par un haut-parleur indépendant. Trois niveaux sonores sont prévus en fonction du régime du moteur. Le procédé utilisé consiste à mettre en mémoire des parties de voix humaines qu'un microcalculateur vient extraire et recomposer en fonction des informations envoyées par les différents capteurs. Le véhicule équipé, une 505 Peugeot turbo injection, est le premier de ce genre en France. Il sera commercialisé au début de l'année prochaine.

L'augmentation du nombre d'informations qui arrivent sur le tableau de bord posera des problèmes de câblage et de montage, tant le réseau qui aboutit aux divers cadrans est complexe. Dans les futurs véhicules, c'est une centaine de mètres de fils qu'il faudra ainsi raccorder. Les chercheurs ont trouvé des solutions à ce problème : soit utiliser la technique du « multiplexage » qui permet d'envoyer plusieurs messages simultanément sur le même fil (technique utilisée en téléphonie), soit remplacer les fils de cuivre actuels par des réseaux de fibres optiques. Ces fibres ont une capacité de transmission très supérieure au cuivre et offrent l'avantage d'être insensibles aux parasites électriques car elles ne véhiculent que de la lumière.

Revivre la situation

L'électronique devrait faciliter la maintenance des véhicules par les mécaniciens grâce à des systèmes de diagnostic et de contrôle automatiques. Déjà, en raccordant une « prise diagnostic » installée sur le véhicule à des bancs d'essais, on peut obtenir des informations utiles sur le niveau d'usure des pièces ou des défaillances mécaniques et électriques. Ainsi, sur des boîtes de vitesses automatiques à commande électronique de certains modèles de la Régie, en auscultant la mémoire du microprocesseur, on peut déceler une éventuelle défaillance d'un des capteurs qui commandent le passage des vitesses. Fini l'écoute du jeu dans les pignons !

Cette possibilité de mettre des informations en mémoire permettra de régler le problème des pannes qui se produisent uniquement à chaud (lorsque le véhicule roule) et non à froid (quand son propriétaire va voir le garagiste). Le réparateur pourra « revivre » la situation de panne alors qu'il a plutôt tendance actuellement à rassurer le client en lui indiquant que son véhicule « *tourne comme une montre* » ou, pire, à changer des pièces qui fonctionnent parfaitement.

L'évolution technologique entraînera une amélioration du confort du conducteur et des passagers. Certains dispositifs permettront de maintenir dans l'habitacle une température constante, programmée à l'avance, ou de commander automatiquement le dégivrage de la lunette arrière grâce à un capteur d'humidité. Les systèmes d'informations sur le trafic ou l'état des routes, qui existent déjà chez nos voisins (1), pourraient être élargis à une foule de renseignements pratiques : présence de concessionnaires dans le secteur traversé, possibilités de restauration, de logement et de distraction. Il suffit pour cela d'un système d'émetteurs et de récepteurs appropriés.

Le domaine de la sécurité est particulièrement concerné par le développement de l'électronique embarquée. Deux exemples, le freinage et l'éclairage. Microcalculateur et logiciels peuvent, en cas de panne ou de disfonctionnement d'un organe du véhicule, assurer des solutions de secours sans que le chauffeur ait à intervenir. Des ingénieurs ont ainsi mis au point un dispositif antiblocage des roues en cas de freinage brutal. Un calculateur électronique reçoit des informations d'un capteur qui surveille la vitesse de rotation des roues. Lorsqu'une de ces roues se bloque le calculateur envoie des impulsions qui libèrent le frein pendant quelques millisecondes. Si le conducteur pris de panique à la vue d'un obstacle enfonce de toutes ses forces la pédale du frein, cette très brève interruption de la pression sur les disques suffit pour débloquer la roue. Le véhicule conserve sa trajectoire alors qu'il serait dangereusement déséquilibré si la roue restait bloquée.

Pour l'éclairage, certains laboratoires ont mis au point des systèmes basés sur des cellules photo-électriques qui allument automatiquement les lanternes lorsque la lumière extérieure baisse ou qui commandent le passage des feux de route aux feux de croisement et réciproquement si un véhicule arrive en sens inverse ou non. Un autre système, le « *correcteur d'assiette électronique* » permet, grâce à un capteur situé sur les bras de suspension, de modifier l'inclinaison des projecteurs en fonction du chargement du véhicule. C'est une version moderne de l'astucieuse tige de réglage qui avait fait son apparition sur les 2 CV Citroën (2).

JY

Parler à sa voiture

Il y a encore plus étonnant. Avez-vous déjà essayé de parler à votre voiture ? Peut-être quand elle était en panne et que vous pestiez contre la mécanique. Mais la plupart du temps vous n'y songez pas. Cela pourrait changer. La régie Renault vient de présenter un véhicule expérimental qui obéit à la voix de son propriétaire. Exemples de commandes : « *ouverture portes* », « *montée vitre droite* », « *essuie-glaces* », « *dégivrage* », « *feux de route* », etc. Le dispositif électronique à microprocesseur est capable de reconnaître vingt-deux « formes » acoustiques correspondant à autant de commandes, au total une centaine de mots différents. Le système est programmable. Chaque conducteur doit enregistrer une première fois ses ordres pour que l'appareil puisse ensuite les reconnaître. Il dispose pour cela d'un micro-casque qui lui laisse les mains libres pour valider l'enregistrement en pianotant sur un boîtier de commande ressemblant à une calculette. Selon les ingénieurs de la Régie, la commande a été reconnue dans 96 % des essais, non reconnue dans 3 % des cas et confondue dans 1 %. La proportion d'échecs est faible, mais elle empêche d'utiliser ce système pour des commandes vitales comme le freinage ou la conduite (d'autant plus qu'il n'est pas évident que les conducteurs acceptent de s'en remettre à un automatisme).

Quel est l'intérêt de cette innovation ? D'après ses promoteurs, elle peut apporter une aide précieuse à certains handicapés physiques. Ainsi en République fédérale d'Allemagne le groupe pharmaceutique qui avait mis sur le marché la Thalidomide finance des études de ce type. Renault, de son côté, estime que le marché potentiel national est de 10 000 à 15 000 véhicules. Mais les constructeurs d'automobiles ne sont pas uniquement des philanthropes. Leurs études ne rendront pas seulement service aux conducteurs. Elles auront des prolongements dans deux secteurs très prometteurs : la bureautique (commande vocale de machines de traitement de textes) et l'automatisation de la production industrielle (commande de machines outils et de robots). Comme quoi, sans nous en douter, nous sommes parfois les cobayes involontaires des mutations technologiques... ■

RICHARD CLAVAUD.

(1) En République fédérale d'Allemagne les automobilistes peuvent recevoir sur un récepteur radio FM disposant d'un canal particulier des messages diffusés par les services officiels chargés de la surveillance du réseau routier et des informations sur la météo.

(2) Pour une description précise de certains systèmes voir « l'innovation électronique » dans *Science et Vie*, hors série : « l'Auto 1982-1990 », n° 139, juin 1982.



Un marché d'avenir

Comment réagira le consommateur lorsqu'il soulèvera le capot de son véhicule et trouvera des ensembles de boîtiers renfermant des composants électroniques, noyés dans de la résine pour des raisons de fiabilité, boîtiers irréparables qu'il faudra changer lorsqu'ils tomberont en panne ? Qu'en pensent les réparateurs qui, dans leur grande majorité, ne sont pas formés à l'électronique ? Il faudra pourtant s'y habituer. Aujourd'hui, l'automobile ne représente qu'une faible part du marché total de l'industrie électronique : 6 % aux États-Unis pour un marché global de 6 milliards de dollars, 4 % au Japon pour un marché de 3 milliards et demi de dollars.

Mais les experts prévoient une percée rapide de cette électronique « embarquée ».

D'après eux, la croissance annuelle moyenne du marché français jusqu'en 1985 devrait être de 53 % pour les dispositifs de contrôle du moteur et de la transmission, de 23 % pour la production et la distribution de l'énergie dans le véhicule et le câblage, de 46 % pour la métrologie (mesures diverses) et de 24 % pour les dispositifs améliorant l'environnement et le confort. D'ici 1985, 85 % des systèmes d'allumage et 45 % des systèmes de carburation devraient être électroniques (1).

La régie Renault ne s'y est *pas trompée et s'est engagée* sur ce créneau prometteur en s'associant avec le groupe américain Bendix pour créer, à Toulouse, une filiale commune, Renix (51 % Renault et 49 % Bendix). Son chiffre d'affaires *devrait passer de 207 millions* de francs en 1982 à 700 millions en 1985. Renix produit, pour Renault et pour d'autres constructeurs, des allumages électroniques (660 000 unités vendues en 1982), des boîtiers de commande électronique de boîte de vitesses (60 000 unités, dont une grande partie destinée à la version américaine de la R9, la Renault Alliance) et des systèmes anticliquetis.

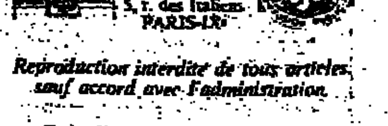
Un autre dispositif électronique, le Normalur, est destiné à *maintenir le véhicule à une* vitesse constante programmée par le constructeur. D'après Richard Tillié, P.-D. G. de Renix, ce produit marche très bien aux *États-Unis, mais moins bien en* France, car nous ne sommes pas assez disciplinés pour conserver la même vitesse pendant des kilomètres (même sur *autoroute), malgré les économies* de carburant que cela entraîne.

Seule ombre à ce tableau : les composants, qui représentent plus de la moitié du prix de ces produits, ne sont pas fabriqués en France mais importés des États-Unis, ce qui augmente d'autant la part de matériel étranger entrant dans la réalisation d'un véhicule « français ». Une part déjà très importante et qui inquiète nos équipementiers. A cette objection, Renix répond : « *Si nous trouvons ici les mêmes composants au même prix, nous achèterons français.* » Les mesures annoncées récemment pour relancer la filière électronique (2) permettront-elles de modifier cet état de fait ?

(1) Chiffres cités dans *Les Marchés européens de l'électronique 1980-1985*. Étude BIPE (Bureau d'information et de prévision économiques) — Eurotronique. BIPE : 122, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly, tél. : 747-11-06.

(2) *Le Monde* des 30 juillet et 31 août 1982.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

CRIBLE — PAR ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Musée au féminin

Les 3 000 m² d'un ancien entrepôt de Bonn ont été transformés en musée *« pour la protection et la diffusion de l'art sous ses formes les plus modernes et féminines »*. Quatorze organisations de femmes y ont réuni leurs efforts. La majeure partie de l'espace est dévolue à des sculptures, des maquettes d'architecture, des peintures, des tissus. Il y a aussi une boutique de santé, un magazine, une agence et une organisation d'entraide, des cours d'histoire de l'art. Il y a peu de visiteurs mâles : *« Les hommes semblent effrayés. Ceux qui franchissent le seuil se sentent pourtant tout à fait bien... ensuite »*, dit Mme Pitzen, une des fondatrices du Frauenmuseum. *(International Herald Tribune*, 181, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine tél. : 747-12-65).

Environnement et santé

Le nombre de maladies graves en Norvège varie selon les conditions géographiques et climatiques, ainsi que la nature du sol. C'est ce qu'affirment des rapports du Centre d'études géologiques de Norvège (N.G.U.). Une des corrélations prouvées jusqu'ici concerne la sclérose en plaques : la maladie est plus fréquente dans les régions où le sol renferme beaucoup de cuivre ; elle varie également avec l'altitude. Il y a une corrélation entre la fréquence de cancers du poumon et la présence d'un élément très rare, le lanthane. *(Norinform*, B.P. Sentrum, Oslo 1, Norvège tél. : (02) 11-46-85).

BOITE A OUTILS

Economie informelle

1. *Suède : économie blanche*

Dans un petit livre qui fait le point de ses travaux en cours *(The Future Works)*, le secrétariat suédois d'études prospectives rend compte de son programme *« Forecasting and Political Planning for the Future »* (prévision et programme politique pour le futur) et propose un autre modèle pour la Suède. Celui-ci repose sur la vitalisation de l'économie informelle (celle qui échappe au système économique dominant). Contrairement à la plupart des prévisions, les prix des services augmentent et ceux des biens diminuent. Du coup, les services sont négligés par le secteur privé et ne sont pris en charge que par le secteur public qui s'asphyxie et se ruine.

Le « troisième » secteur — activités ne correspondant pas à un salaire mais partagées, échangées dans le domaine domestique, celui de l'entraide sociale, des loisirs, de la recherche de l'autosuffisance — devrait être légalisé et soutenu, afin de constituer un élément équilibrant pour l'ensemble de l'économie. Une vraie rupture par rapport au modèle suédois classique *(welfare state)*. *(The Future Works*, Secrétariat for Future Studies, Wenner, Green Center Sveavagen 166, P.O. Box 6710, S 11385 Stockholm, Sweden.)

2. *Allemagne : résoudre la crise.*

Rolf G. Heinz et Thomas Olk, des universités de Paderborn et d'Oldenburg, étudient, eux, dans *Futures* (vol. 14, n° 3, 12 p.), les facteurs et les conditions qui influencent l'expansion du secteur économique « informel » : démystification de la valeur travail, de la croissance à tout prix, chômage croissant, préretraités, etc. Le développement de ce tiers secteur repose en tout cas sur un assouplissement de l'organisation et des horaires du secteur « formel », et de la réglementation en général. *(Futures*, Oakfield House, Perrymount Road, Haywards Heath RH 163 DH, U.K., tél. : (0303) 57 421).

L'énergie du pédalier

« A l'époque des lasers et des sondes spatiales, le muscle s'affaisse (...) Au cours de l'ère technologique foisonnante qui est la nôtre, une grande partie de la population se trouve contrainte de s'éloigner de son lieu de travail primitif à cause de technologies peu appropriées ». David Gordon Wilson, dans *l'Énergie du pédalier*, se penche sur l'utilisation de la puissance musculaire, à travers l'histoire, pour des mécanismes divers : manivelles, tourelles, machines à pédales. Il répertorie les utilisations insoupçonnées de celles-ci : moyen de transport en Asie (tricycles), outil de travail dans les pays en voie de développement (pompes hydrauliques, treuils, égreneuses à maïs...) Il présente le cycle à énergie, capable de faire fonctionner des ustensiles de cuisine, des outils agricoles et de générer de l'électricité (on peut monter soi-même un tel appareil). Enfin, il suggère d'autres applications du pédalier qu'il a expérimentées : tronçonneuse, pressoir à cidre et même machine à laver, etc. (Éditions de la Lanterne, B.P. 1379, 25006 Besançon Cedex).

Les « post-matérialistes » face à la crise

C'est le titre d'une étude de Ronald Inglehart (université de Michigan) dont rend compte le numéro de septembre de la revue *Futuribles*. L'auteur découvre un glissement des valeurs « matérialistes » (axées sur la subsistance et la sécurité) vers des valeurs « post-matérialistes » (aspirations à l'épanouissement personnel, et à la qualité de la vie). Les jeunes sont plus attachés aux valeurs « post-matérialistes » que leurs aînés. Mais c'est moins un problème d'âge que de génération : celle qui n'a pas connu la pénurie arrive à des postes-clés.

La crise et les nouvelles pénuries risquent de bloquer la montée de ces valeurs « post-matérialistes » chez ceux qui ont déjà grandi dans ce climat, mais pas chez les autres. Car, et c'est un des intérêts de l'étude de le montrer, il y a un décalage entre la modification de l'environnement socio-économique et le changement des valeurs : les valeurs essentielles d'un individu reflètent les conditions qui ont marqué son enfance et son adolescence. *(Futuribles*, 55, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. : 222-63-10).

RENCONTRES DU FUTUR

Les deux mondes

Les 2, 3, 4 et 5 décembre 1982 auront lieu les Rencontres d'Albi, sur le thème « Technologie du futur/futur de la culture ». Deux questions majeures seront étudiées : l'évolution des échanges entre l'art expérimental, les nouveaux modes de création et d'expression et le progrès scientifique et technique ; le rôle possible de la culture, et de l'art comme médiation entre la technologie de la fin du XXe siècle et la société « post-industrielle ». Interviendront des scientifiques et technologues, des artistes, des sociologues et des théoriciens de la culture et de la science, et des représentants du monde politique. (Association Diffusion des arts plastiques, 17, rue de la Mairie, 81500 Lavaur, tél. : (63) 58-16-17.)

L'Algérie regarde « Dallas »

(Suite de la première page.)

La séduction exercée par cette saga familiale est peut-être d'autant plus forte que le mode de vie traditionnel est menacé : exode rural massif, crise du logement, chômage des jeunes. On se protège en renforçant son appartenance à la communauté familiale — et religieuse. Ce n'est pas un hasard si l'on enregistre une chute du nombre de consultations et d'internements psychiatriques durant la période du ramadan, qui coïncide avec un resserrement des liens familiaux.

« Enrichissez-vous ! »

Le véritable exotisme de « Dallas », c'est le ballet incessant du fric, ces millions de dollars brassés au téléphone, ces chèques fabuleux, ces réunions au sommet dans le building tout plexiglas du clan Ewing où l'on ne parle ni de plans quinquennaux ni d'objectifs socialistes, mais de la seule question vraiment sérieuse en ce bas monde : comment gagner le maximum d'argent dans le minimum de temps. On peut même couper le son, on lira tout aussi clairement dans les reflets de la piscine, les chromes des bagnoles et les yeux des belles secrétaires de J. R. ce slogan simple et convaincant : *« Enrichissez-vous ! »*

La force des images, conçues à l'origine pour le public occidental, se trouve multipliée en Algérie par la barrière linguistique, la version diffusée étant doublée en français, ce qui limite forcément la compréhension des dialogues par une bonne partie de la population. *« Avec les femmes que je connais, on parle surtout de Paméla et de Sue Ellen, comment elles sont habillées, leur coiffure et tout ça*, explique une jeune femme qui habite avec la famille de son mari, technicien spécialisé, dans la banlieue d'Alger. *On aime bien aussi regarder comment ils vivent, leur maison. »*

Parce qu'ils ne souffrent pas de la crise du logement, les Ewing ! Dans leur modeste ranch de Southfork les mâles peuvent mettre les pieds sur la table, et les femmes aller bouder dans leur boudoir de cinquante mètres carrés sans gêner vraiment les autres. Ça doit faire plaisir à voir dans un pays où un logement sur deux n'a ni égout ni eau courante, et où le taux d'occupation moyen est de huit habitants par pièce. Mais le modèle Southfork fait aussi des ravages chez ceux qui en ont les moyens, avec des bonheurs divers dans les conceptions architecturales : du néo-château-fort en parpaings sur quatre étages à la luxueuse résidence climatisée avec piscine.

« Tiens, lui, demande-lui où il habite : on se croirait à Dallas ! », m'annonce un ami en me présentant l'un de ces heureux élus. Profession : héritier. Uniforme : tennis de cuir, jean, polo et Ray-Bans. Il annonce froidement la couleur. *« On est partis pour ainsi dire de rien, mais mes parents ont le monopole de la fabrication des enveloppes sur tout le territoire. Alors on est devenus riches et on s'est fait construire une maison de cinq étages sur 650 m² au sol, deux cents chambres, avec jardins et route privée. La plus grande partie est louée à une société canadienne. »*

Car il existe des milliardaires en Algérie, notamment grâce à de prospères entreprises privées, qui ont le vent en poupe depuis que l'on critique les options industrielles prises au début des années 70, et l'on s'efforce de satisfaire les aspirations de la population au mieux-être. Des feuilletons comme « Dallas » — *El Moudjahid* ne se prive pas de dénoncer *« la programmation de tels opiums quelle que soit leur origine »* (7) — sont la meilleure des propagandes en faveur de la consommation à l'occidentale, d'un idéal de jouissance immédiate dont il n'est pas du tout certain que le pays ait à long terme les moyens.

Pour saisir à quel point « Dallas » est devenu une référence culturelle, il suffit d'observer l'ascension mythologique de Paméla Ewing (née Barnes). Les producteurs n'en espéraient sûrement pas tant : ils avaient propulsé sur le marché une jolie poupée nantie de tous les signes obligatoires de la féminité à l'américaine ; et la voilà promue en Algérie Grand Fantasme Sexuel et même objet utilitaire dans la conversation, ce qui n'était certainement pas prévu dans son contrat. *« Paméla, Paméla »*, chantonnent les adolescents lorsqu'une belle fille passe dans leur champ visuel. *« Paméla ! »*, lancent les spectateurs d'un match de football à l'adresse d'un joueur jugé trop peu offensif, trop « efféminé » sur le terrain.

Paméla (syndrome de)

Paméla est, en effet, l'épouse moderne brevetée : sexy mais fidèle, émancipée mais pas trop, pleine de sollicitude pour sa belle-mère, elle rêve d'avoir des enfants mais (un coup du destin) ne peut prendre le risque d'une maternité, ce qui lui permet de garder la ligne. Bref, Paméla c'est la jouissance légitimée par tous et pour tous. Ou presque tous. L'irruption de la famille Ewing dans l'Algérie socialiste et musulmane n'a pas manqué de titiller à la fois les valeurs du socialisme et celles de l'islam, surtout lorsqu'elles se conjuguent sur le mode du puritanisme.

Certes, les épisodes sont au préalable soigneusement « filtrés ». Les journalistes de la R.-T.A. évoquent en souriant le vieux fonctionnaire longtemps chargé de veiller à la moralité des émissions. Le « coupeur de bises », dont les principes sont toujours en vigueur, éliminait impitoyablement toute nudité ou suggestion de l'acte sexuel, mais tolérait les baisers... d'un couple marié, ou à l'extrême rigueur fiancé.

Le nom du père

Mais « Dallas » doit être un véritable casse-tête pour les censeurs, tant le feuilleton offre de situations inconvenantes et aborde sans pudeur des sujets tabous. Ainsi du problème des naissances illégitimes et de la filiation, l'appartenance au clan Ewing — et les droit à l'héritage qui en découlent — étant l'un des ressorts d'une intrigue aussi complexe que filandreuse. *« Dans ce pays, il est socialement impossible de ne pas porter le nom de son père*, explique le docteur Mahfoud Boucebci, psychiatre et chef de clinique (8), *or l'islam interdit l'adoption pour éviter l'inceste, alors que, par ailleurs, le mariage entre cousins est recommandé, et que le taux d'union en consanguinité est de 34 % en zone rurale et de 29 % en zone urbaine — contre 1 % en Europe ! Le projet de loi sur l'adoption étant bloqué depuis 1963, comme le fameux code de la famille, la situation devient dramatique, car nous enregistrons de six à huit mille maternités illégitimes par an. Les enfants recueillis sont souvent traumatisés lorsqu'ils apprennent, en entrant à douze ans dans le cycle d'enseignement moyen, qu'ils ne portent pas le nom de la famille qui les a élevés. J'ai même connu un cas de suicide. »*

Un épisode qui a particulièrement choqué les Algériens est celui où se révèle la véritable filiation de Ray (le brave régisseur du ranch Ewing), rejeton dont le *pater familias* avait soigneusement dissimulé l'existence à sa tendre épouse. Horreur et consternation dans les chaumières d'outre-Méditerranée lorsque l'on comprend du même coup que la blonde Lucy a commis avec son oncle un inceste. Tabou suprême d'une société où les conditions de logement et la répression sexuelle des jeunes en favorisent si puissamment la transgression.

« Ça n'a pas de fin »

Objet de fascination au départ, « Dallas » est de plus en plus violemment rejeté par les téléspectateurs, lassés de coucheries adultères et de détails scabreux. *« Ils vont trop loin, ils en rajoutent trop, au début on parlait du pétrole, maintenant on retombe sur les rapports sexuels ! »* s'écrie Rachid, la trentaine, qui habite avec ses parents et ses sœurs et se rend régulièrement à la mosquée. *« Souvent, on n'ose pas regarder ensemble « Dallas » parce qu'on sait qu'il y aura ce genre de choses. Si nous, les hommes, voyons que les femmes sont déjà installées devant le poste, nous préférons leur laisser la place... Parfois il y a des scènes gênantes : dans ce cas-là mon père fait semblant de chercher ses pantoufles et ma mère d'avoir oublié quelque chose à la cuisine ! »* Cet usage séparé de la télévision, confirmé par plusieurs témoignages, inciterait les familles à acheter un deuxième téléviseur. Chaque sexe devant sa télé, et le « respect » sera sauf.

La morale sexuelle n'est d'ailleurs pas la seule invoquée. Pour cet ancien émigré qui a soutenu le combat du F.L.N., *« c'est injuste de montrer des gens qui ont tant d'argent alors que tant de monde sur terre vit encore dans des gourbis »*, tandis que la presse algérienne déclare avoir reçu de nombreuses lettres protestant contre le contenu idéologique du feuilleton.

« Tu devrais venir discuter avec les femmes de chez moi, m'avait dit Rachid. *Elles regardent toutes « Dallas » et elles ont sûrement des choses à te dire. »* En effet sa mère, ses sœurs et ses nièces, qui vivent à longueur d'année dans l'espace clos de leur maison et de leur beau jardin soigné avec amour, manifestent une grande distance critique à l'égard des modèles proposés par « Dallas », et en premier lieu des personnages féminins. La seule qui trouve grâce à leur yeux est la mère, Ellie : *« C'est la vraie femme »*, *« elle est calme et forte de caractère »*, *« elle aime ses enfants »*. *« Mais quand elle estime avoir quelque chose à dire, elle le dit »*, déclare Rachida, la sœur aînée, qui, après un divorce, élève avec beaucoup de lucidité sa fille de treize ans. *« Je préfère les feuilletons où les femmes donnent un bon exemple. On a besoin d'apprendre à être autonomes, mais les femmes de « Dallas » se conduisent souvent comme des enfants. Elles se cachent, se jettent dans les bras des hommes, ou dans l'alcool, comme Sue Ellen qui ne reste avec son mari que pour l'argent. Et leurs problèmes, à côté des nôtres, c'est mille fois rien ! »*

Autre reproche quasi unanime parmi mes interlocuteurs : *« C'est une histoire qui n'a pas de fin. »* Epuisante, cette famille qui phagocyte tout ce qui l'entoure, rétablit toujours son insolente santé, et finit même par engluer le personnage de loin le plus excitant, l'ignoble J.R. *« On le déteste tous*, déclare Kamel, quatorze ans, des étoiles plein les yeux et des ambitions plein la tête. *Mais si J.R. n'est pas là, le feuilleton n'est pas intéressant, parce que la famille reste toujours riche. »*

Ce que les Algériens pardonnent le moins à « Dallas », en définitive, c'est de peindre à l'acide un monde immuable où les riches seront perpétuellement riches, malgré le délectable suspense introduit par les initiatives de J.R., le fringant capitaliste.

Aveuglés par le succès, les producteurs du feuilleton ont voulu prolonger indéfiniment leur histoire. Ce faisant, ils l'ont vidée de sa substance même : l'attente de la défaite des méchants et de l'avènement d'une justice immanente. En d'autres termes, leur histoire est privée d'histoire. *« Vivement que ça finisse ! »*, conclut Rachida. ■

JOELLE STOLZ.

(7) *El Moudjahid* du 24-2-82.

(8) Mahfoud Boucebci est l'auteur de *Psychiatrie, société et développement*, SNED, Alger 1979.

REFLETS DU MONDE

REPUBLICA

Les juges débordés de Salerne

L'équivalent napolitain de la Mafia sicilienne, la Camorra, se montre si active que les juges de Salerne en sont venus à crier au secours. Dans un rapport adressé au président de l'association nationale des magistrats italiens et que cite le quotidien la *Repubblica*, ils écrivent : *« La Camorra nous assiège. Nous n'avons pas les moyens minimaux nécessaires pour combattre un phénomène qui prend des proportions ahurissantes. »* Depuis le début de l'année, dans cette ville moyenne du Midi italien, cinquante crimes ont été commis. Le tremblement de terre et surtout les moyens mis par l'Etat à la disposition des sinistrés ont suscité une lutte à mort entre ceux qui entendent bien s'adjuger ces milliards. Au palais de justice, écrit *Repubblica*, la rage et la méfiance règnent : *« Il y a ici*, déclare le secrétaire local de l'association des magistrats, *une explosion de délinquance terrifiante. Or, nous sommes neuf en tout et pour tout tandis que la police dispose de vingt-six hommes et de deux voitures de patrouille. »* Pour décrire le climat ainsi créé, le quotidien raconte que pour les funérailles du frère d'un malfaiteur notoire, tué dans un guet-apens, une petite ville a dû prendre le deuil et cesser toute activité durant une journée.

KOLNER STADT-ANZEIGER

Papa poule aux manœuvres

Le quotidien de Cologne rapporte l'histoire suivante : *« La Bundeswehr vient de prononcer un jugement digne de Salomon pour résoudre le problème d'un officier de réserve âgé de trente-huit ans qui était arrivé à la Glückauf-Kaserne d'Unna en compagnie de son fils de quatorze ans pour participer aux manœuvres d'automne Cold Fire 82 de l'OTAN. Le père, technicien à Dortmund, qui élève son fils tout seul, affirma qu'il n'y avait personne pour s'occuper du lycéen durant la période des manœuvres.*

» Les services compétents d'Arnsberg avaient rejeté la plainte contre l'appel qu'il avait déposée. Le commandant de la caserne reconnut que cet officier se trouvant dans une situation désespérée : il l'envoya, paraît-il, tremblant d'excitation, se faire examiner par le médecin militaire, qui attesta qu'il était « inapte » à participer aux manœuvres pour des raisons de santé. Et c'est ainsi que le père et le fils purent rentrer à la maison. »

CHRONOLOGIE

Septembre 1982 dans le monde

La chronologie par Philippe Boucher et Édouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

1. – MEXIQUE : Les banques privées, à l'exclusion des établissements étrangers, sont nationalisées et un contrôle généralisé des changes est instauré pour faire face à la *quasi-faillite financière* du pays. (3, 4, 7, 8, 14 et 16).

1. – POLOGNE : Mort de Wladislaw Gomulka, dirigeant du pays de 1945 à 1948 et de 1956 à 1970 (2 et 8).

1-2. – FRANCE-GRÈCE : M. François Mitterrand se rend en visite officielle à Athènes, (du 1er au 6).

1-11. – CHINE : Le douzième congrès du parti communiste chinois, réuni à Pékin, adopte la réforme des statuts du parti : le poste de président du parti disparaît, mais M. Hu Yaobang qui l'occupait reste le principal dirigeant en devenant secrétaire général. M Hua Guofeng n'est pas réélu au bureau politique, et, sur les 348 membres du comité central, 211 sont élus pour la première fois. Une « commission des conseillers » de 172 membres est créée, dont la présidence est attribuée à M. Deng Xiaoping, grand ordonnateur de ce congrès (du 1er au 15).

3. – ITALIE : Assassinat du général Carlo Alberto Dalla Chiesa et de sa femme. Il avait été nommé, le 2 avril, préfet de Palerme, chargé de coordonner la lutte contre la Mafia, qui serait responsable de l'attentat. Le 5, M. Emanuele De Francesco, chef des services secrets, lui succède. (du 5 au 13).

3. – POLOGNE : Plusieurs dirigeants du KOR (comité d'autodéfense sociale) sont mis en état d'arrestation : bien qu'internés depuis le 13 décembre 1981, ils sont rendus responsables des violentes *manifestations du 31 août*, qui se sont poursuivies les 1er, 2 et 3, à Lublin où il y a eu 4 morts. D'autres incidents ont lieu, le 13, en particulier à Wroclaw. (3, 4, 5-6, 8, 10, 16 et 18).

6-9. – F.M.I. : A l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, à Toronto, les banquiers s'inquiètent d'une possible asphyxie du système financier international. (du 5 au 10 et 14).

6-9. – SUISSE : Prise d'otages à l'ambassade de Pologne à Berne. Après l'arrestation des quatre membres du commando, qui s'étaient réclamés d'une « armée patriotique polonaise », les autorités helvétiques affirment qu'il s'agit d'un « acte essentiellement criminel ». (du 7 au 13 et 17).

8. – PAYS-BAS : Aux élections législatives anticipées, les socialistes obtiennent 47 (+ 3) des 150 sièges et redeviennent le premier parti du pays. Mais la droite obtient une nette majorité grâce à la forte poussée du parti libéral conservateur (36 sièges : + 10) et malgré un tassement des chrétiens-démocrates (45 sièges : – 3) (7, 8, 10, 12-13 et 23).

10. – DANEMARK : M. Poul Schlüter (conservateur) forme un gouvernement minoritaire de centre-droit. Cette coalition a été formée après la démission, le 3, du cabinet social-démocrate minoritaire de M. Anker Joergensen (4, 5-6, 9 et 12-13).

10. – ESPACE : Échec du premier tir commercial de la fusée européenne Ariane : après une défaillance du moteur du troisième étage, celui-ci et ses deux satellites sont détruits (11, 12-13, 14 et 29).

13. – SUÈDE : Mort de Marcus Wallenberg, magnat de la banque et de l'industrie (16 et 17).

14. – ARGENTINE-GRANDE-BRETAGNE : Londres et Buenos-Aires lèvent conjointement les sanctions financières édictées pendant le conflit des Malouines. Les sanctions commerciales restent en vigueur (14, 15 et 16).

14. – MONACO : Mort de la princesse Grace de Monaco après un accident de voiture dont elle et sa fille Stéphanie avaient été victimes la veille (du 14 au 20).

16. – IRAN : Sadegh Ghotbzadeh, ancien ministre des affaires étrangères de la République islamique, est fusillé pour « complot » (17).

16-20. – FRANCE-GUINÉE : La visite officielle en France du président Sekou Touré suscite des protestations contre les violations des Droits de l'homme en Guinée (11, et du 15 au 22).

17. – FRANCE-GRENADE : M. Maurice Bishop, premier ministre de Grenade en visite à Paris, obtient l'accroissement de l'aide *économique* à son pays, le premier État socialiste des petites Antilles (17, 19-20 et 24).

18. – BELGIQUE : Un inconnu *tire contre des passants* devant une synagogue dans le centre de Bruxelles. Quatre personnes sont blessées (19-20 et 21).

19. – SUÈDE : Aux élections législatives, les sociaux-démocrates *obtiennent* 166 des 349 sièges (45,9 % des voix). Avec le soutien des 20 députés communistes, M. Olof Palme formera un gouvernement homogène le 8 octobre (du 17 au 21).

22. – SOCIÉTÉS MULTINATIONALES : Le groupe néerlandais Philips et le groupe américain A.T.T. annoncent leur intention de coopérer dans le secteur des télécommunications. (24/IX et 1/X).

22-25. – CHINE-GRANDE-BRETAGNE : A l'occasion de la visite de Mme Thatcher en Chine, des conversations sont engagées à propos de l'avenir du statut de Hong-Kong. (23, 24, 26-27 et 29/IX, 2/X).

26. – ALBANIE : Une tentative de débarquement d'exilés albanais est mise en échec. (29 et 30).

28. – MONNAIE : Le dollar atteint à Paris le niveau record de 7,18 francs. (12-13, 19-20, 28 et 29/IX, 3-4/X).

30. – CONSEIL DE L'EUROPE : M. Mitterrand expose devant les parlementaires du Conseil de l'Europe les exigences et les devoirs des démocraties en matière de droits de l'homme. (30/IX, 1er et 2/X).

30. – FRANCE-ONU : M. Mauroy, parlant devant l'Assemblée des Nations unies, attribue les « désordres » et « difficultés » du monde à l'« aveuglement des deux grandes puissances » et à « la montée des égoïsmes nationaux ». (1er et 2/X).

Changement en R.F.A.

Le 17, la démission des quatre ministres libéraux provoque l'éclatement de la coalition entre sociaux-démocrates et libéraux, au pouvoir en R.F.A. depuis 1969. La crise est née d'un désaccord sur le *financement du déficit budgétaire.*

Alors que M. Helmut Schmidt demandait que soient organisées des élections anticipées, le parti chrétien-démocrate (C.D.U.) et le parti libéral (F.D.P.) s'entendent, le 20, pour déposer devant le Bundestag, le 1er octobre, une « motion de défiance constructive », ce qui permettrait à M. Helmut Kohl, président de la C.D.U., de devenir chancelier.

Le 26, aux élections du Hesse, les libéraux n'obtiennent pas les 5 % de suffrages nécessaires pour être représentés à l'Assemblée régionale. Le S.P.D. ne perd qu'un siège et la C.D.U., qui demeure le premier parti du Land, n'a pas la majorité absolue. Les écologistes, avec 8 % des voix, conquièrent sept sièges.

Le 27, les chrétiens-démocrates et les libéraux concluent un accord de gouvernement (3, 10, 11 et à partir du 15).

Le conflit du Proche-Orient

Le 1er, alors que l'évacuation des Palestiniens de Beyrouth s'achève, le président Reagan, proclamant que le « temps d'un nouveau réalisme est arrivé », présente de nouvelles propositions pour la paix au Proche-Orient, qui cherchent à « concilier les inquiétudes de Jérusalem et les droits légitimes des Palestiniens ». Ces propositions sont aussitôt rejetées par le gouvernement israélien.

Le 5, Jérusalem autorise la création de nouveaux points de peuplement en Cisjordanie en opposition ouverte avec le « plan Reagan » qui recommandait le gel de la colonisation juive dans les territoires occupés.

Le 6, s'ouvre la « seconde phase » du douzième sommet arabe de Fès, « suspendu » en novembre 1981 en raison d'un désaccord sur le « plan Fahd ». Seules l'Egypte et la Libye ne sont pas représentées.

Le 9, le sommet s'achève par l'adoption d'un « plan de paix arabe » qui comprend huit points dont le septième *(« Le Conseil de sécurité garantit la paix entre tous les Etats de la région y compris l'État palestinien indépendant »)* est considéré comme une « reconnaissance implicite » d'Israël. Jérusalem dénonce aussitôt l'intention des pays arabes de *« parvenir à une destruction d'Israël par étapes ».*

Le 11, le président égyptien Moubarak, de passage à Paris, exprime son soutien sans réserve à l'initiative « Reagan ».

Le 14, Bechir Gemayel, président élu libanais, est tué dans l'explosion du siège du parti phalangiste à Beyrouth. L'attentat n'est pas revendiqué.

Le 15, l'armée israélienne pénètre dans Beyrouth-Ouest. Malgré la résistance des milices progressistes libanaises, la capitale est entièrement occupée le 17.

Les 15 et 16, M. Yasser Arafat est à Rome. M. Begin qualifie de « choquante » l'audience que le pape Jean-Paul II accorde, le 15, au chef de l'O.L.P.

Le 17, au Conseil de sécurité, Washington vote la résolution, adoptée à l'unanimité, condamnant l'occupation de Beyrouth-Ouest par Israël.

Le 18, on apprend que plusieurs *centaines de civils palestiniens* viennent d'être massacrés dans les camps de Sabra et de Chatila, à Beyrouth-Ouest. La tuerie, perpétrée à 200 mètres des positions israéliennes, aurait été commise pendant trente-six heures par des miliciens phalangistes autorisés par les Israéliens à pénétrer dans les camps.

Le 19, le Conseil de sécurité *condamne* à l'unanimité ce « massacre criminel ». Le premier ministre libanais demande le retour rapide de la force multinationale d'interposition qui a quitté Beyrouth entre le 10 et le 13. En Israël, l'opposition travailliste réclame la démission de MM. Begin et Sharon.

Le 21, M. Amine Gemayel, frère aîné du président élu assassiné, est élu président du Liban au premier tour de scrutin par 77 voix et 3 bulletins blancs. Il entre en fonctions le 23.

Le 24, arrivent à Beyrouth encore occupée par l'armée israélienne, les premiers éléments du contingent français de la force multinationale de sécurité, composée de 3 800 soldats des États-Unis, de France et d'Italie. Les américains ne commenceront à débarquer que le 29, lorsque les Israéliens auront totalement évacué Beyrouth.

Le 25, une *manifestation de protestation*, organisée à Tel-Aviv par le parti travailliste et le mouvement « La Paix maintenant », est le plus grand rassemblement de l'histoire d'Israël.

Le 28, le gouvernement israélien accepte de créer une commission d'enquête judiciaire sur les massacres de Beyrouth, après un premier refus, approuvé, le 22, par la Knesset.

Le 30, à Beyrouth, les Libanais célèbrent la « réunification » de leur capitale, divisée par la guerre depuis sept ans (à partir du 3).

FRANCE

5. – M. Jacques Lafleur est réélu député R.P.R. de la Nouvelle-Calédonie avec 94 % des suffrages exprimés. Il s'était démis, le 6 juillet, pour protester contre le renversement de majorité au conseil de gouvernement (du 2 au 7 et 12 et 13).

8. – Le conseil des ministres adopte le projet de loi sur la décentralisation dans les départements d'outre-mer qui prévoit la mise en place d'une assemblée unique élue à la proportionnelle en Guadeloupe, à la Réunion, en Martinique et en Guyane. Le 30, ce projet est adopté en première lecture par les députés (9, 10, 11 et 18/IX, 1 et 2/X).

10. – Quatre policiers sont inculpés après une fusillade, le 9, rue Rossini, à Paris, qui a provoqué un mort et trois blessés (du 10 au 17).

13. – M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), affirme dans un entretien accordé au *Monde* qu'« une partie de la haute hiérarchie policière organise le sabotage » de la police (14,15 et 16).

17. – Cinquante et une personnes sont blessées par l'explosion de la voiture d'un diplomate israélien devant le lycée Carnot, rue Cardinet, à Paris-17e. Après ce nouvel attentat, revendiqué par les fractions armées révolutionnaires libanaises, M. Chirac est reçu longuement, le 21, par M. Mitterrand à qui il avait demandé audience pour s'entretenir avec lui de la sécurité des Parisiens (du 19 au 24).

17. – La police découvre deux importantes caches d'armes et d'explosifs et arrête treize personnes liées au mouvement dissous Action directe. Trois d'entre elles sont écrouées (19-20, 21 et 23).

20. – M. André Audinot, P.-D.G. du *Figaro*, député (non inscrit) de la Somme, est inculpé d'infraction à l'ordonnance du 26 août 1944 sur les entreprises de presse. M. Robert Hersant est la vedette, le 25, de l'émission « Droit de réponse » sur TF 1 (du 21 au 28).

22. – Le projet de réforme de l'Ecole nationale d'administration est adopté en conseil des ministres (16, 17, 23, 24, 25 et 30/IX, 1/X).

22. – Dans « l'affaire des fausses factures » de Marseille, six nouvelles inculpations sont prononcées, dont celle du directeur de la caisse d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône qui avait succédé, en mars, à René Lucet (24 et 25).

23. – Mort de Paul Winkler, directeur de France-Soir (25).

27. – Les évêques français publient une déclaration sur la conjoncture économique et sociale qui appelle à inventer « de nouveaux modes de vie » (28 et 29/IX, 2/X).

27-29. – M. François Mitterrand effectue son troisième voyage en province dans la région Midi-Pyrénées. A Figeac, le 27, il appelle les Français à « retrouver le grand élan des moments forts de leur histoire » (du 26 au 30).

29. – Le conseil des ministres adopte un projet de loi qui vise à *effacer par une amnistie totale* les dernières séquelles de la guerre d'Algérie (28 et 30/IX, 1 et 2/X).

Vie des partis

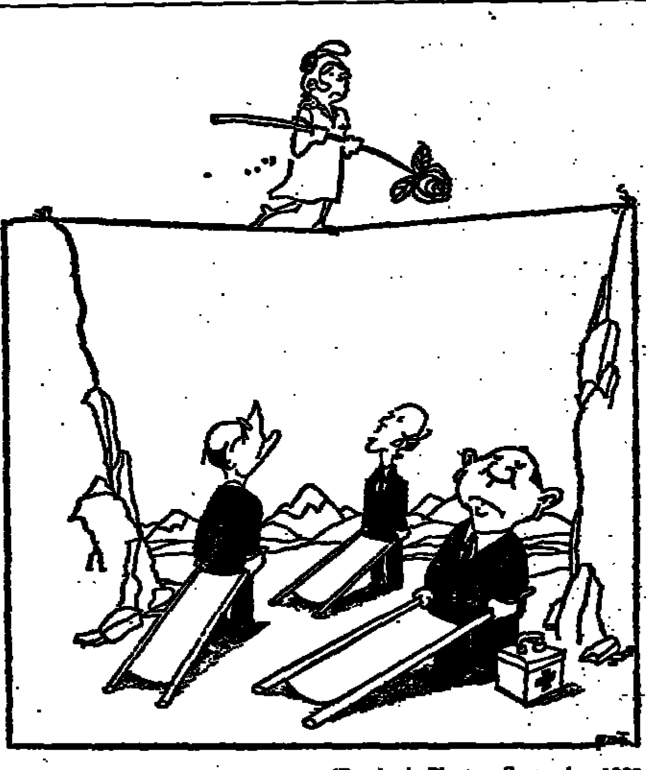
1. – M. Jacques Chirac affirme à Nouméa que « l'expérience socialiste ne durera pas deux ans » et évoque l'éventualité d'élections législatives anticipées. (du 2 au 8).

2. – M. Raymond Barre dénonce « l'échec cinglant » du gouvernement. Il affirme, le 17, à Marseille, que « verbiage et gaspillage sont les deux mamelles de la générosité socialiste ». (5-6, 10, 14 et 19-20).

11-12. – A l'occasion de la Fête de *l'Humanité*, le parti communiste appelle à une mobilisation des travailleurs « pour la réussite d'une politique nouvelle ». Le 17, le P.C.F. demande au gouvernement de ne pas céder à la « pression de la droite et du patronat ». (3, 7, 10, 12-13, 14 et 18).

11-12. – Le comité directeur du parti socialiste, réuni à Paris, décide de lancer une campagne nationale pour susciter l'« adhésion populaire » à la politique économique du gouvernement. (11, 12-13, 14 et 18).

13. – Le Club de l'Horloge, animé par des militants du R.P.R. et de l'U.D.F., publie « Echecs et injustices du socialisme », ouvrage destiné à servir d'argumentaire à l'opposition dans sa lutte contre la majorité. (15 et 17).



(Dessin de Plantu - Septembre 1982.)

16. – M. Valéry Giscard d'Estaing participe à sa première émission télévisée depuis le 10 mai 1981 : à l'« Heure de vérité » sur Antenne 2, il estime que l'opposition est désormais composée du R.P.R., de l'U.D.F. et des « déçus du socialisme. ». (16 et 18).

25. – Le conseil national du P.R., réuni à Courbevoie (Hauts-de-Seine) désigne M. François Léotard pour succéder à M. Jacques Blanc au poste de secrétaire général du parti. Au cours de la réunion, M. Michel Poniatowski déclare que « la France est gouvernée par une association de charlots » et qualifie M. Mitterrand de « super-charlot » (11, 14, 26-27, 28 et 29).

26. – M. Chirac affirme, devant les parlementaires du R.P.R. réunis à La Grande-Motte (Hérault), que « la gauche n'est plus, désormais, synonyme de progrès social » (du 22 au 30).

Un choix d'enquêtes et de reportages

AMÉRIQUE CENTRALE : Le drame des réfugiés salvadoriens (2 et 3).
MÉDECINE : Comprendre et traiter le cancer (8, 9 et 10).
JAPON : Tempête sur l'histoire (11 et 12-13).
PROCHE-ORIENT : Le bahaïsme : une foi entre le martyre et l'utopie (15, 16 et 17).
SCIENCES : Les lasers, techniques d'avenir d'enrichissement de l'uranium (15).
ÉCONOMIE : Les pays industrialisés s'interrogent sur la sortie de la crise (21).
U.R.S.S. : La conquête de l'est du pays (24, 25 et 26-27).
RELIGION : L'Opus Dei, un mystérieux catholicisme intégral (28 et 29).

Économie

1. – BUDGET : Le conseil des ministres adopte le projet de loi de finances pour 1983, caractérisé par un net ralentissement de la progression des dépenses publiques, une modération des mesures fiscales et une limitation du déficit. (1, 2, 3 et 4).

1. – ÉPARGNE : Le conseil des ministres approuve un projet de loi qui vise à encourager l'épargne longue et à l'orienter vers l'industrie. Le 28, le projet est adopté par les députés. (26, 27 et 28/VIII, 3 et 30/IX).

5. – GOUVERNEMENT : M. Pierre Mauroy, invité du « Club de la presse » d'Europe I, définit les grandes lignes d'une politique de « rigueur » pour les dix-huit mois à venir. (4, 7, 8 et 17).

8. – PLAN : M. Michel Rocard, installant la commission nationale de planification, déclare que « la France a besoin de fermeté et de volonté contre les hyperboles et les précipitations du volontarisme » (9, 10, 12-13, 14, 15, 16 et 19-20).

13. – SOCIAL : A l'appel de M. Gérard Deuil, président du Syndicat national des petites et moyennes industries (S.N.P.M.I.), environ 15 000 personnes se rassemblent à la porte de Pantin, à Paris, pour dénoncer la politique économique et sociale du gouvernement (15).

14. – EMPRUNT : L'État lance son troisième emprunt de l'année, d'une durée de sept ans, d'un montant de 10 milliards de francs, au taux de 15,75 %. (1, 19-20 et 26-27).

15. – FRANC : Pour mieux défendre le franc contre les attaques dont il est l'objet, le Trésor se fait ouvrir pour dix ans une ligne de crédit international de 4 milliards de dollars auprès de banques étrangères. (16, 17 et 22).

15. – FISCALITÉ : Les modalités d'application de l'impôt sur la fortune sont assouplies : l'outil de travail est exonéré jusqu'en juin 1985. (16 et 17).

27. – SOCIAL : Après leur première rencontre au sommet depuis le 29 janvier 1980, la C.G.T. et la C.F.D.T. conviennent de rechercher « des positions communes convergentes sur des objectifs précis ». (24, 26-27 et 29).

29. – SÉCURITÉ SOCIALE : M. Bérégovoy présente le plan de redressement de la Sécurité sociale, destiné à équilibrer les comptes jusqu'à la fin 1983, sans augmentation des cotisations salariales ou patronales. Il est envisagé d'instituer un forfait journalier à l'hôpital ainsi que des « vignettes » sur le tabac et l'alcool (25 et 30/IX, 1 et 2/X).

29. – SOLIDARITÉ : Le conseil des ministres adopte un projet de loi qui prévoit, pour les fonctionnaires, une contribution de solidarité temporaire pour l'emploi. (1/X).

30. – SOCIAL : A l'occasion de la journée nationale de protestation des professions libérales et des professions de santé, cinquante mille personnes défilent à Paris. (du 28/IX au 3-4/X).

CULTURE

3. – Inauguration à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse) du musée-bibliothèque René-Char (3 et 5-6).

4. – Mort de Béatrice Bretty, comédienne (8 et 10).

8. – Le Lion d'or du Festival de Venise est attribué à *l'Etat des choses*, de Wim Wenders (R.F.A.) (du 29-30/VIII au 10/IX).

10. – Mort d'Albert Soboul, historien (14).

11. – Mort de Wilfredo Lam, peintre cubain vivant à Paris (14).

15. – Mort de Christian Ferras, violoniste (17).

17. – La Haute Autorité de l'audiovisuel désigne les présidents des sociétés de radio et de télévision : M. Pierre Desgraupes est maintenu à Antenne 2 et M. Bernard Labrusse à la S.F.P. M. Michel May est nommé à TF 1, M. André Holleaux, à FR 3, et M. Jean-Noël Jeanneney, à Radio-France (du 18 au 22).

18. – Première exécution intégrale en France de *Benvenuto Cellini* au Festival Berlioz de Lyon (21, 24 et 28).

27. – Première à l'Opéra de Paris d'*Eugène Onéguine*, de Tchaïkovski, interprété par Galina Vichnevskaïa, qui fait ses adieux à la scène, et dirigé par Mstislav Rostropovitch (29).



LEONARD FREED/MAGNUM

CLEFS

La résurrection de Franz Rosenzweig

Soixante ans après sa parution en Allemagne, *l'Etoile de la Rédemption* de Franz Rosenzweig, l'un des grands textes de la pensée juive, est enfin traduit en français.

L'UN des grands textes de la pensée juive – *l'Etoile de la Rédemption*, de Franz Rosenzweig – vient d'être traduit en français, plus de soixante ans après sa parution en Allemagne. Au même moment paraît – au Seuil également – un ouvrage consacré à Franz Rosenzweig : *Système et Révélation*, par Stephan Moses. Très influencé par Hegel et aussi par l'expérience dramatique de la guerre de 1914, Franz Rosenzweig estime que, lorsqu'un peuple s'identifie à une nation ou un État, il est condamné à la violence et à la guerre. Aussi, pour lui, la seule façon pour le peuple juif d'échapper à la destruction et de devenir éternel est de se retirer de l'histoire.

Stephan Moses et Jean-Louis Schlegel (qui fut, avec Alec Derczanski, un des auteurs de la traduction de cet ouvrage) évoquent ici la vie et la pensée de ce philosophe retrouvé.

∴

– Qui est Franz Rosenzweig ?

– STEPHAN MOSES. – Il est né en 1886 à Cassel, ville de moyenne importance de l'Allemagne centrale, dans une famille de la bourgeoisie juive assimilée. Il commence par faire des études de médecine sur les conseils de son père, et, au bout de quelques trimestres, visiblement pas fait pour ça, ce jeune homme extrêmement doué opte pour la philosophie et l'histoire. Il se met à travailler à l'université de Fribourg à une thèse sur Hegel. Il fréquente à l'époque un certain nombre d'amis chrétiens, dont la plupart d'ailleurs sont des juifs convertis au christianisme, soit directement, soit issus de parents convertis. Avec eux, il développe un cercle de pensée sur les problèmes religieux.

» A un moment de sa vie, très jeune – en 1913, – il est tenté de se convertir au christianisme. Après une période de doute, de scepticisme, il est convaincu par son meilleur ami de l'époque, Eugen Rosenztock, que la seule façon d'échapper au nihilisme et au désespoir, c'est d'adopter une vision du monde religieuse. Or, pour lui, il n'y a pas en Europe d'autre religion pensable que le christianisme. Il envisage donc une conversion, au grand désespoir de ses parents. Mais il décide, avant de faire le pas crucial, d'assister à un office de Yom Kippour. Non pas chez lui, à Cassel, mais à Berlin où il fait ses études.

» Il se rend donc à Berlin dans une petite synagogue orthodoxe. On ne sait pas ce qui s'est passé pendant cette journée de Kippour. Mais le lendemain, il écrit à un de ses meilleurs amis : « *Je ne me convertirai pas au christianisme, je resterai juif, parce que ce n'est plus utile, ce n'est plus nécessaire.* » Que voulait-il dire par là ? Il s'en explique dans la même lettre. Il dit : « *J'ai pensé qu'en Occident la religion, c'était le christianisme, que la seule façon d'arriver au Père, à Dieu comme Père, c'est de passer par le Fils, selon les termes de la théologie chrétienne. Et puis, j'ai découvert que les juifs n'avaient pas besoin d'accéder au Père, parce qu'ils y étaient déjà.* »

– Dès le lendemain de cet office, il y a cette intuition qui va être au cœur de l'œuvre...

– STEPHAN MOSES. – Oui. Cette journée de Kippour, qu'il a perçue comme un événement d'ordre mystique, mais fondé sur une expérience que tout juif peut faire aujourd'hui, cette journée où la communauté s'abstrait du monde et s'isole dans la prière, a été pour lui une révélation. Elle montrait une image du peuple juif dans ce qu'il a de plus haut, de plus détaché des réalités historiques. Et il a pensé qu'un peuple qui possède cela n'a pas besoin d'aller chercher sa spiritualité ailleurs.

» En 1914 éclate la première guerre mondiale, et Rosenzweig s'engage dans l'armée allemande, d'abord comme infirmier, puis comme cannonier dans l'artillerie. Il fait toute la guerre dans les tranchées des Balkans. C'est là que sa pensée mûrit, se cristallise, jusqu'au moment où, la dernière année de la guerre, en 1918, il se met à rédiger, sur des cartes postales qu'il envoie à sa mère, cette œuvre – *l'Étoile de la Rédemption* – qu'il écrira en six mois et qu'il terminera en février 1919.

– Jean-Louis Schlegel, comment peut-on imaginer qu'un livre d'une telle force ait été écrit au départ au dos de cartes postales ?

– JEAN-LOUIS SCHLEGEL. – C'est effectivement inimaginable. C'est ce qui fait penser que Rosenzweig possédait dans sa tête ce livre qui est très difficile, mais qui est aussi systématique, construit avec une extraordinaire rigueur. On peut retrouver des traces. Il y a une lettre à Irenberg – un de ces jeunes gens dont on parlait tout à l'heure, avec qui il discutait – qui contient déjà toute l'architecture du *Stern*. Qu'une lettre de vingt pages puisse se développer en six mois en un livre de 500 pages, il y a là quelque chose d'étonnant, qui montre une puissance spéculative et intellectuelle tout à fait exceptionnelle.

L'écroulement de la civilisation chrétienne

» Je ne vois qu'un précédent, c'est *la Phénoménologie de l'esprit*, de Hegel, qui a aussi été écrit, d'un seul jet, sur des bouts de papier. Ce genre de livres, tout systématiques et spéculatifs qu'ils soient, sont en eux-mêmes une expérience d'écriture mystique. Je ne vois pas comment expliquer autrement cette force visionnaire.

– Le premier ouvrage que Rosenzweig publie, c'est sa thèse de philosophie consacrée à Hegel. Et *l'Étoile* partira d'une critique systématique de Hegel. Le livre ne rejoint le judaïsme que par ce biais...

– STEPHAN MOSES. – Je ne dirais pas que la critique du politique chez Hegel est la seule façon qu'a ce livre de rejoindre le judaïsme. C'est un livre qui est issu d'une inspiration juive évidente. Simplement, la critique du politique est un point très important du livre. Et c'est directement lié à l'expérience de la guerre qu'a faite Rosenzweig. Comme beaucoup d'hommes de sa génération, il a vécu la guerre de 1914-1918 comme une catastrophe. Pour lui, c'était l'écroulement de l'Europe, de la civilisation occidentale qui se condamnait elle-même. C'était aussi, dans une certaine mesure, l'écroulement ou en tout cas une grave remise en question de la civilisation chrétienne. Puisque, pour lui, la culture occidentale, c'était la culture chrétienne.

» Voilà le point de départ de son livre. Quelle conclusion en a-t-il tirée ? Il s'est dit : puisqu'être une nation, un État, c'est être condamné à faire la guerre, la seule façon de ne jamais disparaître pour un peuple, de rester éternel, c'est de se retirer et de vivre dans une tour d'ivoire spirituelle. Voilà la définition, pour lui, du peuple juif. C'est ainsi que la critique de l'histoire s'articule avec la vision du judaïsme.

– Cette critique de Hegel est-elle déjà perceptible dans sa première thèse ?

– STEPHAN MOSES. – Son premier livre, qui s'appelle *Hegel et l'État*, est une œuvre très universitaire, qui raconte l'évolution de la philosophie politique de Hegel. Il y a déjà des réserves à l'égard de celui-ci. Pour Rosenzweig, l'analyse que fait Hegel de l'histoire européenne est néfaste, parce que fondée sur l'idée qu'un peuple, une nation, ne se réalisent que dans le cadre d'un État. Or, pour Rosenzweig, déjà, à ce moment-là même, s'il ne le dit pas de manière aussi affirmée que dans *l'Étoile*, l'État est forcément porteur de violences, de révolutions et de guerres.

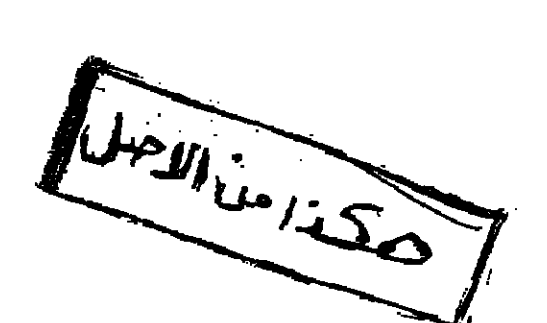
– JEAN-LOUIS SCHLEGEL. – Pour Hegel, l'État est ce qui réalise dans le monde moderne la liberté d'un peuple et même d'une certaine manière sa vérité. Or Rosenzweig critique cette idée. Il dit : l'État moderne est finalement autoritaire, nationaliste. La modernité fait émerger des États peut-être démocratiques au sens de Hegel, mais ce sont des États qui s'opposent, donc qui aboutissent à la guerre.

» Plus tard, Rosenzweig développera sa critique en affirmant que l'État ne fait pas la paix à l'intérieur, comme le prétend Hegel. L'État est constamment un État de guerre, entre des transitions du droit. L'État, étant toujours obligé d'être médiation entre des droits différents et des droits qui se succèdent, est une violence intrinsèque à l'égard des citoyens.

» La difficulté, c'est que – du coup – on ne voit pas très bien ce qu'est le politique chez Hegel, sinon quelque chose d'absolument négatif. Peut-être un pis-aller où l'homme doit vivre.

SALOMON MALKA.

(Lire la suite page X.)



La résurrection de Franz Rosenzweig

(Suite de la page IX.)

– STEPHAN MOSES. – La critique de l'État chez Rosenzweig n'est pas un refus, c'est une critique de l'État. Dans un lettre écrite vers 1922 à un jeune ami disciple qui lui dit : « *Mais alors, vous êtes anarchiste, vous refusez l'État ?* », il répond en gros : « *Pas du tout, vous n'avez rien compris. L'État est indispensable. Simplement, je décris comment il fonctionne. L'État ne peut pas fonctionner sans violence interne et externe* ». Il ne refuse donc ni le politique, ni l'État. Mais il dit : cela, c'est la structure de l'histoire universelle ; le peuple juif, lui, vit en dehors de l'histoire universelle. Il est évident qu'il y a là un point très discutable : ce n'est pas vrai que le peuple juif a vécu toute son existence en dehors de l'histoire...

Le juif est le seul pacifiste

– L'autre grande idée du livre, est que judaïsme et christianisme sont les deux pôles d'une même vérité.

– JEAN-LOUIS SCHLEGEL. – Dans le statut respectif *accordé au judaïsme et au christianisme*, il y a une idée extrêmement originale. Le judaïsme est peuple déjà éternel, peuple déjà auprès de l'Éternel d'une certaine manière. Vérité en lui-même, vivant dans le culte dès à présent, cette éternité, et, peuple hors de l'histoire. C'est ce qui permet à Rosenzweig de dire que le juif est le seul pacifiste véritable, dans la mesure où, étant hors de l'histoire, il n'est pas non plus affronté à la guerre que n'arrêtent pas de se livrer les peuples. Les chrétiens sont au contraire le peuple qui poursuit sa marche à travers l'histoire.

» Est-ce que Rosenzweig dirait que les chrétiens portent le judaïsme au bout du monde ? L'expression ne figure pas chez lui, mais c'est bien une idée fondamentale du *livre, qui* est que cette vérité, que le juif possède, le chrétien la porte au bout du monde, tout en ne l'ayant pas encore pour lui-même. Il ne l'a pas, mais il l'annonce, il la porte, il la cherche.

» Du coup, le chrétien est constamment contaminé par le païen. Le baptême qu'il a reçu – puisque on ne naît pas chrétien, on le devient, – cette grâce baptismale risque constamment d'être perdue sur les routes de la *vie chrétienne à travers* le monde païen, parce que, constamment, il y a une espèce de dialectique de la conversion, qui fait que ce que le chrétien fait auprès du païen, le païen le lui rend bien. D'où cette contamination chrétienne. Le calendrier universel est chrétien, et en même temps le chrétien se mêle aux fêtes païennes.

– STEPHAN MOSES. – Le livre de Rosenzweig est fondé sur une intuition qui n'est pas clairement explicitée mais qui est sous-jacente, à savoir que l'existence humaine est fondamentalement religieuse. Quel qu'il soit, à quelque culture qu'il appartienne, l'homme se définit par sa place, par sa situation vis-à-vis des autres hommes, de soi-même et de Dieu. Et cela est aussi valable pour la culture qu'il appelle païenne – c'est-à-dire la culture grecque, la culture antique – que pour le judaïsme et le christianisme. L'homme est un être en relation avec une transcendance.

» Ce que le judaïsme et le christianisme ont de commun, aux yeux de Rosenzweig, c'est une idée qu'on appellerait aujourd'hui d'un mot terriblement usé – comme dit Levinas – l'amour. Pour lui, dans la pensée non judéo-chrétienne, dans la pensée antique, mythologique, hellénique, l'homme, le monde et Dieu sont des réalités qui sont perçues séparées les unes des autres. L'homme vit enfermé en lui-même. Le monde est une réalité qui reste extérieure. Et si on pense à Dieu, ou aux dieux, ils sont quelque part très loin, on ne sait pas très bien ce qu'ils font.

» Ce que judaïsme et christianisme sont venus apporter, c'est l'idée de la négation de l'homme par lui-même ou de Dieu par lui-même au profit de quelque chose d'autre : l'idée du sacrifice de soi, d'être prêt à s'oublier.

Attendre le Messie sans rien faire

» Dans la vision du monde, *dans la religiosité juive et ensuite* chrétienne, l'homme est invité à ne pas penser qu'à lui, mais au prochain, et même à penser au prochain avant de penser à lui-même. Le Dieu du judaïsme et du christianisme ne pense pas qu'à lui ; il s'occupe des hommes...

» C'est cette idée qui est la plus actuelle. Parce que, aujourd'hui, la grande philosophie à la mode, c'est de dire : je fais ce que je veux quand je veux, mon corps est à moi... Chez Rosenzweig, c'est le contraire. Le monde n'est pas à moi, Dieu ne m'appartient pas. Je suis au service de quelque chose.

– Sur ce point de rencontre entre les deux religions, n'y a-t-il pas une espèce de syncrétisme ou de symbiose judéo-chrétienne de type œcuméniste...

– STEPHAN MOSES. – C'est le contraire du syncrétisme. Parce que syncrétisme veut dire mélange, confusion, et chez Rosenzweig, les deux religions, les deux civilisations, du judaïsme et du christianisme, sont entièrement séparées. Elles ont deux vocations totalement différentes. Celle du peuple juif est d'être en dehors de l'histoire et d'attendre que le Messie vienne, sans rien faire en attendant. Tandis que celle du christianisme est d'agir dans le monde, de faire que le monde change, devienne meilleur. Le peuple juif donne l'exemple et la chrétienté est chargée de l'appliquer.

» Mais cette conception est assez éloignée de celle que le christianisme se fait de sa relation avec le judaïsme, et en tout cas, de la conception que l'orthodoxie juive se fait de sa place dans le monde.

– Comment expliquer ce long silence en *France* autour de cette œuvre ?

– STEPHAN MOSES. – Il y a des explications historiques très simples. Le livre a été publié en 1921. Il n'y avait pas, en 1921, en Allemagne, de public pouvant comprendre cette œuvre beaucoup trop en avance ou beaucoup trop déphasée par rapport aux préoccupations de l'époque. Le livre a été vendu, je crois, à cinq cents exemplaires. Et Rosenzweig lui-même a souffert du fait que ses plus proches amis ne l'ont *pas lu, ou s'ils l'ont lu*, ne l'ont visiblement pas compris. Rosenzweig est mort en 1929. La diffusion d'une œuvre aussi importante prend du temps. Il aurait fallu qu'après sa mort, le public puisse l'assimiler. Or, en 1933, c'est la montée du nazisme et *l'écroulement du judaïsme* allemand. La pensée de Rosenzweig a été totalement occultée dans le monde entier.

» La redécouverte d'un philosophe oublié, soixante ans après, est une chose très rare. C'est la chose dont on rêve, mais qui n'arrive pas tous les jours. Pour moi qui ai travaillé depuis très longtemps sur Franz Rosenzweig, c'est un peu comme si j'assistais à la résurrection d'un mort. » ■

SALOMON MALKA.

POÉSIE

JACQUES DUPIN

Jacques Dupin – qui est né en 1927 en Ardèche – a notamment publié *Gravir*, *L'Embrasure* et *Dehors* (Gallimard). Il a beaucoup écrit sur l'art contemporain et a composé une pièce de théâtre, L'*Eboulement* (Galilée). *Après un accident de voiture, le poète, qui s'était tu pendant* deux ans, s'est retrempé dans une écriture minée et ouverte. Ces fragments, distincts, du retour à la vie empruntent leur titre à une phrase des *Illuminations*. Rimbaud demandait : *« Pourquoi une apparence de soupirail blêmirait-elle au coin de la voûte ? »*.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Une apparence de soupirail (extraits)

« Je puis bien dire que je ne commençai de vivre que quand je me regardai comme un homme mort. »

J.-J. Rousseau.

D'un fil à l'espace, interminablement. Sans désagréger le tissu de la nuit ouverte. Sans interrompre leurs cris concertants...

Vacillant, découvert... Comme s'il n'avait plus besoin d'un nom pour être perdu.

Il écoute la lumière patiemment le rejoindre. La lumière, patiemment l'absoudre...

Ecrire comme si je n'étais pas né. Les mots antérieurs : écroulés, dénudés, aspirés par le gouffre...

Ecrire sans les mots, comme si je naissais...

Un couple de rapaces, immobile, au milieu du ciel. Je dors. Je suis vivant. Prêt à fondre. Du milieu du ciel... ou du bord. Sans nuages, sans un haut-le-cœur...

Signets de lumière, doigts écartés, cloisons repeintes : avant de mourir...

Avant d'atteindre le nœud du bois de la mort impossible. Œuf, ou météorite, dans le sable, dans la voix...

Je plonge un coin de fer entre tes épaules, roc abrupt, douleur mercenaire : les amandiers se couvrent de fleurs...

Fluctue le nord, Fluctue le pas dévasté... Travail inverse des yeux et du bras. Sous le tissu des lignes, du retour. Nuit claire, selon l'aiguille...

J'étais pour elle sous l'écaille, l'œil immense et bleu, d'un caméléon de préhistoire. La lucidité d'avant l'immersion...

Il compte les arbres jusqu'à la source. Son balbutiement allège la jonchée des feuilles...

Un enfant. Un enfant perdu, – sauvé... Un corps léger, râclant le fond de la mer...

Le sentier de montagne, le simple, le nu... Imprégné de la couleur du ciel. Le sentier perdu, effacé... Ecrit à travers les flammes... Tourneboulant la frayeur sublime des chevaux...

Une vieille sur son séant, toutes ses forces regroupées en un seul fil de laine rouge... Elle ajuste le point de crochet, à l'infini, simplement. – Du nœud de ses phalanges grises. A l'écoute de l'intensité...

Cette lame de sommeil profond qui se glisse dans chaque phrase éveillée. Epaisseur d'humus, sur la face du soleil...

L'expérience de l'infiltration de la mort. Suintements par les fissures de la roche...

Au pied des laves, la violette, le balbutiement. Au fond de l'eau, la parole, – écartant les herbes de ton visage...



JEAN-PIERRE RODA

PARI

Un hebdo socialiste au pays de Reagan

Comment peut-on être socialiste au pays de Reagan et de la libre entreprise ? C'est la gageure lancée par la vaillante petite équipe d'« I.T.T. ».

IN These Times (1) est le seul hebdomadaire « *socialiste et indépendant* » de l'Amérique des années 80. Ses rédacteurs ne cachent pas leur sympathie pour le P.S. français, le P.C. italien, le parti de Papandréou et le syndicat de Lech Walesa. Bien qu'il soit libre de toute attache politique ou syndicale, *In These Times – I.T.T.*, pour les familiers – soutient les positions de syndicalistes comme William Winpisinger, le président de I.A.M. (le syndicat des machinistes), qui s'est toujours proclamé socialiste, et encourage tout regroupement de force socialiste ou social-démocrate en Europe comme aux Etats-Unis.

Créé il y a cinq ans, *I.T.T.* tire à 25 000 exemplaires. C'est peu face aux millions de *Times*, *Newsweek*, *U.S. News & World Report*, diffusés aux Etats-Unis et dans le monde ! L'équipe de cette publication, installée à Chicago, rêve pourtant d'en faire l'organe d'un grand mouvement socialiste à l'américaine. Il y a des précédents. En 1895, paraît *l'Appel à la raison* ; cinq ans plus tard, le journal passe le cap des 25 000. En 1912, porté par *un puissant courant socialiste*, il compte 760 000 abonnés. Alors, pourquoi ne pas espérer ?

Comment être socialiste aux Etats-Unis ? Il faut d'abord éviter deux écueils : le sectarisme des groupuscules marxistes-léninistes ou autres, qui vont de scission en scission ; d'autre part, le moralisme de la nouvelle gauche, héritage ancestral du libéralisme américain, toujours prête à s'enflammer pour une cause souvent juste mais généralement isolée de son contexte : luttes de consommateurs, de contribuables, de locataires, engagement dans le mouvement féministe aujourd'hui, porto-ricain hier, afro-américain avant-hier.

A la question inversement posée par Werner Sombart (2) : « *Pourquoi n'y a-t-il pas de socialisme aux Etats-Unis ?* », on ne peut plus se contenter de répondre, comme au début du siècle : « parce que la société américaine a un pouvoir exceptionnel d'intégration – on dirait aujourd'hui : de récupération. C'est aussi parce que la pensée, à gauche, se laisse prendre, tour à tour, dans le dogmatisme et le spontanéisme. Seule une pensée théorique, ancrée dans la réalité américaine, peut s'imposer. Aux *Etats-Unis, comme ailleurs, le socialisme doit être indigène.*

Une contre-drogue

C'est à cette tâche que s'attaquent les rédacteurs d'*I.T.T.* Maintenir l'équilibre entre la rigueur d'analyse et le pluralisme des idées n'est pas facile dans une publication trimestrielle ou mensuelle. Mais offrir, chaque semaine, à chaud, en marge des médias dominants ou contre eux, une lecture critique et pourtant non systématique des événements est une gageure. *I.T.T.* est un anticorps, une contre-drogue utilisée essentiellement par des intellectuels (50 % des abonnés ont *au moins une licence*), des femmes (40 % des lecteurs), des responsables syndicaux ou politiques, au sommet comme au bas de la hiérarchie.

Le premier ingrédient d'un journal socialiste en Amérique est la présence du mouvement ouvrier. Bien sûr, on est conscient des limites du syndicalisme officiel, mais on ne tombe pas pour autant dans le romantisme « basiste » – même si le point de vue du militant de base est souvent donné. On sait que le conservatisme est parfois au sommet, mais qu'il existe aussi à la base. L'essentiel est d'isoler ce qui est progressiste dans une démarche et d'encourager toute forme de démocratie et de participation réelle. Pas de socialisme sans syn*dicalisme. Cette évidence est loin* d'être partagée par la gauche américaine.

Pas de socialisme non plus, sans la reconnaissance de la complexité de la classe ouvrière. L'expansion des cols blancs dans les années 60, comme l'explosion des services dans l'actuelle décennie, masque la dégradation constante des conditions de travail de l'ensemble des salariés. Le lecteur d'*I.T.T.* découvre, à l'occasion d'exemples concrets, ce qu'il y a de commun dans la conditions des immigrants illégaux, des employés de bureau, des travailleurs de l'automobile et des chômeurs.

Autre thème : le contrôle social de l'*investissement*. Et *non* pas nécessairement l'appropriation par le secteur public, encore que, curieusement dans ce pays de la libre entreprise, une fraction importante de la population – au moins 25 % – soit favorable, *d'après les sondages*, à la municipalisation de l'électricité, du gaz et du téléphone. Il est vrai que, dans les cas relativement nombreux où ces services relèvent des collectivités, les coûts sont nettement moins élevés.

Mais l'objectif essentiel d'un hebdomadaire socialiste au pays de Reagan est de familiariser les Américains avec des approches non capitalistes, et de créer les conditions minimales d'une coalition entre socialistes et sociaux-démocrates. *Si* les premiers sont encore rares, les seconds sont nombreux dans les conseils municipaux, les chambres hautes et basses – à Washington et dans les divers Etats. Tom Hayden, ancien héros de la nouvelle gauche, est aujourd'hui *au* centre d'un puissant mouvement social-démocrate – *Campaign for Economic Democracy* – qui conquit plusieurs municipalités californiennes dans les années 70 et qui entend s'imposer au niveau national dans l'actuelle décennie.

Tout en s'intéressant aux pays en voie de développement, *I.T.T.* ne cède pas – contrairement à la plupart des autres publications de gauche – à l'identification aux causes tiers-mondistes. Cette variante internationaliste du moralisme *américain conduit* trop souvent à des prises de position généreuses – mais décalées par rapport aux objectifs de la majorité des Américains, même de gauche. D'autre part, comment s'engager dans un dialogue Nord-Sud *constructif sans avoir*, au préalable, remis de l'ordre dans son propre pays. La lutte contre les inégalités doit être menée simultanément à l'intérieur et à l'extérieur. Ainsi s'explikque la place importante donnée à la politique *intérieure* des pays européens.

Sous le signe de la rigueur

Sur le plan militaire, on trouve bien sûr la dénonciation de l'interventionnisme américain – et soviétique ; un certain accueil aussi aux thèses neutralistes et même aux mouvements pacifistes *en Europe*. *Mais* c'est à propos du réarmement qu'est proposée une approche plus offensive. *I.T.T.* inaugure une réflexion globale sur une nouvelle répartition des dépenses fédérales dans la société d'après l'opulence et sur une conception autre de la sécurité à l'âge du risque nucléaire.

Tout cela fontionne sous le signe de la rigueur. Rigueur de la pensée, mais aussi des moyens : une petite équipe autour du rédacteur *en chef* James Weinstein, auteur d'une excellence étude sur le réformisme américain (3) : trois rédacteurs adjoints : John Judis (politique intérieure), David Moberg (mouvement ouvrier), Pat Aufderheide (pages culturelles). Un *seul correspondant permanent* – en Europe (Diana Johnstone).

Il y a en tout dix-huit permanents – y compris les responsables de la gestion, de la publicité, et de la fabrication. Les salaires sont, à responsabilité égale, deux fois moindres, par exemple, qu'au *New York Times*, mais deux fois plus élevés qu'au *Guardian*. Le déficit annuel – 200 000 à 300 000 dollars, soit 20 % du chiffre d'affaires – est comblé par des subventions – syndicats, fondations – et surtout par les lecteurs eux-mêmes, organisés en comités de soutien. Pour réduire les frais, le journal appartient officiellement à une fondation – cette année I.P.S., Institute for Policy Studies, l'un *des principaux réservoirs* à penser de la gauche : ainsi sont économisés, chaque année, 80 000 dollars en frais postaux.

La publicité se fait par l'envoi de lettres aux abonnés d'autres publications de gauche. Un peu de *prospection par téléphone*, notamment pour les renouvellements d'abonnement. Mais surtout le bouche à oreille. ■

PIERRE DOMMERGUES.

(1) *In These Times*, 1509 North Milwaukee Avenue, Chicago, Illinois 60622.

(2) Werner Sombart, *Why Is There No Socialism in the United States*. M.E. Sharpe, White Plains, N.Y. réédition 1979.

(3) James Weinstein, *The Corporate Ideal of the Liberal State : 1900-1918*, Beacon Press, Boston 1968.

La presse de gauche aux États-Unis

Il y a d'un côté les vestiges de la vieille gauche communiste ou marxiste-léniniste, isolée dans son sectarisme. Sur la côte Est, le *Daily World* (P.C.) et, à San-Francisco, le *Peoples World*, également communiste, *qui tente de* sortir de son ghetto. Le *Militant*, organe du S.W.P. (Socialist Workers Party), qui connut son apogée dans les années de lutte contre la guerre au Vietnam. Le *Guardian*, enfin, qui se dit indépendant bien que son essor soit associé *au parti progressiste* de la fin des années 40, et qui exploite, non sans démagogie, le point de vue des « masses ». Le tirage de ces journaux oscille aujourd'hui entre 5 000 et 15 000 exemplaires.

En face, du côté de la gauche non sectaire, *quelques publications*, anciennes ou récentes, qui se déclarent socialistes, radicales ou libérales de gauche. La plus ancienne, la plus prestigieuse, créée en 1865, est *The Nation*, qui tire à 40 000 exemplaires. Diffusée dans l'intelligentsia *des grandes villes, elle* contient des études de fond sur la politique intérieure et étrangère des États-Unis, ainsi que sur la société et la culture contemporaines.

Fondé en 1909 par Bob La Follette, *The Progressive* a une diffusion équivalente, *mais s'in*terroge plus spécialement sur les problèmes nucléaires, civils et militaires, ainsi que sur la qualité de la vie. Créé au début des années 70, *Mother Jones*, en format tabloïd, porte le nom de la célèbre syndicaliste américaine. On y trouve des enquêtes spectaculaires sur les voitures de la mort (la « Pinto ») ou sur l'essor du conservatisme à une époque où personne n'en est conscient.

A signaler également deux revues trimestrielles : *Working Papers for a New Society*, qui propose, au-delà d'analyses inspirées par un marxisme très ouvert, des alternatives concrètes, enfin *The Socialist Review*, où sont posés, en termes plus théoriques, et souvent par des collaborateurs communs – universitaires, et journalistes, – les problèmes de la gauche.

P. D.

ACTUELLES

La tyrannie

« Il est naturel que la tyrannie ne prenne naissance d'aucun autre gouvernement que du gouvernement populaire, c'est-à-dire, n'est-ce pas ? que de l'extrême liberté naît la servitude la plus complète et la plus atroce. [...]

» De même quand le chef du peuple, trouvant la multitude dévouée à ses ordres, ne sait point s'abstenir du sang des hommes de sa tribu, quand, par des accusations calomnieuses, méthodes chères à ses pareils, il les traîne devant les tribunaux et souille sa conscience en leur faisant ôter la vie, qu'il goûte d'une langue et d'une bouche impies le sang de ses parents, qu'il exile et qu'il tue, et fait entrevoir le retranchement des dettes et un nouveau partage des terres, n'est-ce pas dès lors pour un tel homme une nécessité et comme une loi du destin ou de périr de la main de ses ennemis, ou de devenir tyran et d'être changé en loup ? [...]

» Et n'arrive-t-il pas que, parmi ceux qui ont aidé à son élévation et qui ont du crédit, plusieurs gardent leur franc parler devant lui et entre eux, et critiquent ce qui se passe, au moins ceux qui ont le plus de courage ?

» C'est vraisemblable.

» Il faut donc que le tyran supprime tous ces gens-là, s'il veut rester le maître, tant qu'à la fin il ne laissera, soit parmi ses amis, soit parmi ses ennemis, aucun personnage de quelque valeur.

» C'est évident. »

Ecrit vers 375 avant notre ère. Par Platon, au livre VIII de *la République*. (Traduit du grec par Emile Chambry.)

JEAN GUICHARD-MEILI.

GENEALOGIE

Un pape et ses cousines sultanes

LE XVe Congrès international des sciences généalogiques et héraldiques s'est déroulé à Madrid durant une semaine, du dimanche 19 au samedi 25 septembre 1982. Le roi d'Espagne a assisté à la séance d'ouverture du congrès. Pendant plus de six jours, près de quatre cents congressistes représentant trente-deux pays se sont rencontrés dans une ambiance décontractée.

Parmi les quelque cent quinze communications inscrites au programme, vingt-deux étaient en français. Faute de pouvoir les citer toutes (1), nous donnerons la substance de celle que le comte Rudt de Collenberg a faite sur le thème : *Un pape et ses cousines sultanes. Clément VIII Aldobrandini et sa parenté chypriote.*

Début février 1592, Ippolito Aldobrandini est élu pape sous le nom de Clément VIII. Pierre Nores, historien, réfugié à Rome après un duel à Venise, relate l'élection dans une lettre à son tuteur Pinelli, professeur à Padoue. Il indique que la colonie chypriote de Rome est « *infinito contento* » car la grand-mère du pape est une Flatre, il prie son tuteur de bien vouloir en informer sa mère et de lui demander des précisions sur cette Flatre afin qu'il puisse répondre aux questions qu'on lui pose – et sous-entendu faire jouer cette parenté. La parenté bien établie... la même année, Pierre Nores devint secrétaire privé du nouveau pape. En 1593, il passa dans la même charge au service du cardinal Cynthio Aldobrandini et après la mort de celui-ci en 1610 du cardinal Pierre Aldobrandini.

Originaire de Florence, la famille Aldobrandini s'est transférée à Rome au début du seizième siècle. Les différentes archives de la famille à Rome ne contiennent que des documents postérieurs à 1550. Donc pas de trace de l'alliance Aldobrandini-Flatre survenue à Florence à la fin du quinzième siècle. C'est vers 1490 que Pietro Aldobrandini épousa Louisa Flatre.

En ce qui concerne les Flatre, l'auteur de ces recherches relate que les « Provisioni », conservées à Florence dans l'Archivio di Stato de Florence, nous apprennent que le 7 octobre 1473 Georges Flatre, fils de Balian, reçut la citoyenneté de Florence après avoir quitté Chypre en tant qu'exilé. L'auteur fixe la date de naissance de Georges Flatre à Nicosie vers 1440. Dans une lettre à Philippe II, le 1er juillet 1595, l'ambassadeur d'Espagne à Venise recommande de nommer comme agent ou ministre, à Constantinople, un certain gentilhomme chypriote, Jason Bustron, mentionnnant qu'il descend d'ancêtres catalans vivant en Turquie. L'ambassadeur insiste surtout sur ses liens avec le sérail, ce qui présente un atout de prime importance. L'ambassadeur s'étend amplement sur la généalogie de la famille de Jason Bustron. Sa mère est une Flatre, la sœur de celle-ci avait épousé un Nores : Jean, frère cadet du comte de Tripoli.

Ne pouvant entrer dans le détail des alliances, cernons de plus près la famille des sultans au cours de 1570 à 1610. Il faut pour cela remonter au sultan Selim II, qui régna de 1566 à 1574 et qui conquit Chypre, fils de Suleyman Ier et de la bien connue sultane Hurrem ou Roxelana, et qui avait pris pour épouse une Vénitienne de la maison Venier : Caecilia. Son père, Nicolo Venier, était cousin germain de Sébastiano Venier, l'amiral vénitien de Lépante, puis doge en 1577. La sultane était donc la nièce du vainqueur militaire de Lépante et d'un doge vénitien. Faite prisonnière en 1537, elle entra au sérail de Selim, prince héritier, et devint la mère de quatre enfants. Elle devint sultane en 1574 et mourut en 1583.

Revenons aux Flatre. Famille « *importantissima* » du clan chypriote, qui joua à la fin du quinzième siècle un rôle bien précis tant à Constantinople, à Venise, à Rome, qu'en Italie et en Espagne. La famille Flatre est d'origine franque, mais apparaît assez tardivement dans les documents. Elle appartient à la petite noblesse non fortunée et ses membres sont obligés d'accepter des situations rémunérées dans l'administration. Après 1450, elle devint une des familles les plus importantes de la nouvelle société « levantine ». Un Philippe, fils d'un Louis Flatre vivant à Jérusalem, laissa un legs au couvent du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Son testament relate sa descendance, dont différents membres tombèrent en 1570 ou devinrent esclaves. Telle est présentée à grands traits la parenté chypriote de Clément VIII et ses cousines sultanes. Cette présentation résumée de la conférence de W.-H. Rudt de Collenberg espère avoir attiré l'attention des historiens et chercheurs sur les liens généalogiques qui reliaient dans les dernières décennies du seizième siècle l'Orient et l'Occident par les familles chypriotes.

Comme quoi un historien ne peut se passer de la généalogie. Et – d'après les enseignements de ce congrès – un généalogiste devrait s'intéresser obligatoirement à l'héraldique, et l'héraldiste à la sigillographie.

Le XVe Congrès des Sciences généalogiques et héraldiques s'est terminé sur la nomination à la présidence de la Confédération internationale de M. Szabolcs de Vajay, demeurant à Paris. Le prochain Congrès aura lieu en Finlande, à Helsinki : il est prévu pour septembre 1984. ■

LÉO JOUNIAUX.

* Les archives du Vatican sont ouvertes à tous les chercheurs à condition de ne consulter que trois documents par jour.

(1) Nous en tenons la liste à la disposition des lecteurs qui le souhaiteraient.

CONTE FROID

Le pied

Un pied sectionné se dirigeait lentement vers le bureau des objets trouvés.

JACQUES STERNBERG.

MODE

Tuer la poule aux œufs d'or

LA femme et l'homme n'abordent pas la mode de la même manière. Elle, y plonge voluptueusement et en émerge immédiatement renouvelée et délicieuse. Lui, est timoré, il n'ose, ne sait, craint sans cesse de mettre en péril l'édifice de sa virile identité. Comme s'il redoutait l'imagination ou en était dénué, il a vite fait de se réfugier dans la constance conformiste, dans l'identification totale à son groupe socio-économique. Le sociologue Francesco Alberoni dans la revue italienne *Mondo Uomo* nous met en garde : « *L'homme en refusant le jeu de la mode renonce à l'omnipotence du désir.* »

Pudeur... Cette distance, cette indifférence masculine à l'égard de la mode, sont feintes. Elles sont démenties par l'importance, la vitalité de toutes les industries qui s'adressent au vêtir et au paraître de l'homme : vêtements bien sûr, mais aussi accessoires, cosmétiques, parfums, lingeries. Démenties aussi par l'ampleur du Salon international de l'habillement masculin de Paris, le S.E.H.M. En passe de devenir la plus importante manifestation du genre dans le monde, il se tient deux fois par an, en février et en septembre. Pour témoigner encore de la coquetterie masculine, il y a l'affluence de la presse tant nationale qu'internationale aux défilés des grands couturiers, des couturiers et des créateurs de mode masculine. Le mot « tailleur », significativement, n'est plus employé.

Performante, l'industrie française du vêtement rassemble 1 200 entreprises, emploie 84 000 salariés, dont 82 % de femmes. Sur ces 1 200 entreprises, plusieurs font plus de 400 millions de francs de chiffres d'affaires hors taxe ; 470 réalisent 94 % du chiffre d'affaires global de la profession, mais les 46 premières font la moitié de ce chiffre, qui est de 11 milliards hors taxes ; 15 % sont réalisés à l'exportation (chiffres de 1981). Financièrement, c'est une industrie largement décentralisée (Mavest à Roanne, Jean Charles de Castelbajac à Limoges, Jacques Jaunet, New Man à Cholet, Mc Keen à Marseille).

Le S.E.H.M., c'est 30 000 acheteurs et journalistes de 90 pays qui déambulent sur 4 hectares de stands. C'est 600 exposants, créateurs, couturiers, fabricants, venus de vingt-quatre pays présenter leurs nouvelles collections. Les États-Unis, la Grande-Bretagne, représentent le contingent étranger le plus important ; suivent l'Espagne, puis l'Italie, l'Allemagne fédérale, la Tunisie. Pour le mois de septembre dernier, il y a eu une forte augmentation des demandes de nouveaux stands et d'agrandissement des surfaces de la part des exposants habituels. Tout le monde n'a pu être satisfait. Et la crise ? La profession a pu expliquer à M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'industrie, venu sur place prendre son premier contact officiel avec les industries de l'habillement, que tout n'était pas rose.

Après la baisse continue de la consommation vestimentaire de 1973 à 1980, l'après-10 mai a bien été marqué par une augmentation de cette consommation (+ 2,3 %). Cette tendance favorable s'est accentuée aux premiers mois de 1982 (+ 3,9 %). Mais, parce que l'attentisme était de règle, cette reprise de la consommation n'a pas suscité de reprise de l'activité industrielle, mais un fort accroissement des importations (+ 13 %) ; alors que les exportations ne croissaient que de 2 % en valeur. Devant l'augmentation des salaires ouvriers (+ 19 %), du SMIC (+22,7 %), la cinquième semaine de congés payés, les 39 heures, certains industriels, pour alléger leurs charges, leurs coûts de production, n'ont su que licencier. On est passé de 89 000 salariés au 31 décembre 1980 à 84 000 au 31 décembre 1981.

Il aurait fallu innover, investir, faire preuve de plus d'ingéniosité pour redonner au produit français de la combativité. La dévaluation du franc, qui a favorisé la production française sur les marchés internationaux, et l'allégement des charges pour certaines entreprises depuis juin 1982 ont amélioré la situation. Pourtant la profession juge ces mesures d'allégement trop sélectives et d'une application trop limitée dans le temps (12 mois éventuellement reconductibles une fois). Elle craint en outre que la position de la C.E.E. à l'égard du plan textile-habillement français n'assure pas la pérennité de ce dispositif. Le blocage des prix lui est « intolérable », d'autant, affirme-t-elle, qu'il s'agit d'une baisse imposée en raison du nouveau taux de la T.V.A. (au total – 2,39 %). Ce serait, pour beaucoup d'entreprises, la suppression de la marge nette, voire même la vente à perte !

Où est le talent ?

Après ces suppliques, cette industrie de main-d'œuvre a voulu démontrer à son ministre de tutelle qu'elle pouvait être aussi un secteur de développement des techniques de pointe. On a alors admiré une machine à couper les tissus remarquable, dont la société Lectra Systèmes détient les brevets. C'est un ordinateur qui contrôle un rayon laser qui tranche automatiquement les tissus selon le plan de coupe le plus rationnel, le plus économique et avec une précision extrême.

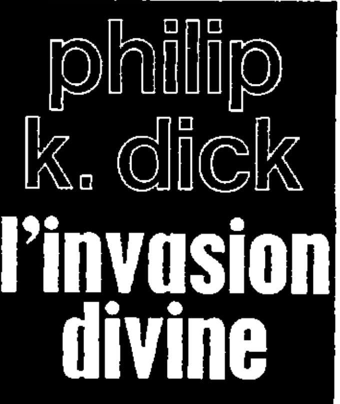
Mais la précision, la technique même de pointe, peuvent-elle remplacer l'essentiel, c'est-à-dire le talent créateur des concepteurs de mode ? Ils ne manquent pas en France. Sans parler de Pierre Cardin, qui le premier fit de la création de grande diffusion pour l'homme, il y a Yves Saint-Laurent, qui sait prendre un vêtement ordinaire comme la saharienne, le blouson, le trench, le caban et le reconstruire dans la proportion parfaite. Il leur ajoute une je ne sais quoi, un presque rien, et ses vêtements deviennent les vrais, les autres des copies maladroites.

Pour rester dans la haute couture, il y a le très talentueux Gérard Penneroux de Christian Dior Monsieur, qui donne de l'esprit, de la jeunesse au vêtements les plus conventionnels ; Patrick Lavoix chez Lanvin sait, lui, les rendre impertinents et sympathiques. Chez les couturiers, il y a le poétique Lucien Foncel, l'imaginatif Antonello Montalto de Czechmate, le tendre Jean Charles de Castelbajac. Chez les créateurs, il y a Daniel Hechter avec sa verve et sa merveilleuse maîtrise des couleurs, il y a le jeu technologique décontracté de Marithé et François Girbaud, l'aisance de Marcel Lassance. Il y aurait bien aussi Emanuel Ungaro, Claude Montana, Thierry Mugler, mais ces derniers, pour l'homme, sont commandités par des industriels étrangers. Il y a bien sûr Jeff Sayre, qui n'a pu en septembre présenter sa collection de l'été.

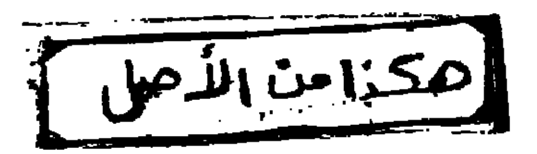
On met là le doigt sur la carence de l'industrie française : n'avoir pas su, pas voulu exploiter dans toute sa mesure le talent des créateurs disponibles. L'Italie, elle, depuis dix ans n'a pas hésité à faire appel aux créateurs, aussi bien italiens, français, qu'anglais ou américains. Le talent n'a pas de frontière. Claude Montana, Jean Charles de Castelbajac et bien d'autres peuvent en témoigner. Il n'est pas jusqu'à la haute couture qui ne totalise plus de licences à l'étranger qu'en France.

La rentabilité, la rationalité, la finance, la technique, c'est bien, mais, sans imagination créatrice, elle finissent par tuer la poule aux œufs d'or. ■

MOHAND MESTIRI.







ASSOCIATIONS

La FONDA, observatoire de la vie associative

Elle a préféré le statut de fondation pour assurer aux associations un bureau d'études permanent. En seize mois, elle s'est imposée par le sérieux de ses réflexions et de son information.

LA FONDA (Fondation pour la vie associative) est née le 15 juin 1981 (1) à l'initiative d'une soixantaine de responsables d'association venus des secteurs les plus divers (sport, usagers, jeunesse, social...) pour offrir un espace commun de rencontre, de réflexion et de confrontation aux associations et favoriser toutes études, analyses et initiatives utiles au développement de la vie associative (2).

Ni fédération, ni « super-association », la FONDA est l'héritière légitime d'une association aujourd'hui dissoute, la DAP (association pour le Développement des associations de progrès), créée en 1975 par François Bloch-Lainé avec la mission d'analyser clairement les problèmes rencontrés par la cause associative et d'imaginer des organismes compétents pour les résoudre. La naissance en 1977 de Service associations (3), qui prenait en charge les problèmes techniques se posant aux associations a été une étape importante de cette mission, qui prit fin avec la création de la FONDA.

Mais pourquoi une fondation, alors qu'on en compte deux cents ou trois cents en France pour peut-être cinq cent mille associations ? « *Le principe de la fondation,* explique Anne David, déléguée générale de la FONDA, *est qu'elle est financée par les revenus de ses propres capitaux. Nous n'en sommes pour l'instant qu'à une phase transitoire où dons, subventions et cotisations sont nécessaires pour exercer nos activités. Mais pour garantir l'indépendance de la FONDA, nous souhaitons à terme avoir une totale autonomie financière. Nous voulons également profiter du régime des fondations pour créer un fonds pour le développement de la vie associative. Ce fonds, destiné au soutien initial d'innovations dans le secteur associatif, ne pourra en aucun cas remplacer ni compléter un financement public. D'autre part, il n'est pas question que la FONDA remplace ou supplée les coordinations existantes entre associations.* »

Pour la même raison, si le nombre de membres associés n'est pas limité, seuls les membres actifs qui font partie des organes officiels de la FONDA peuvent agir au nom de celle-ci. Mais les membres associés, par leur soutien financier et leur collaboration, contribuent aussi aux objectifs de la FONDA (4).

Deux principaux moyens d'action sont prévus pour atteindre ces objectifs :

1) Des comités d'étude et de liaison (C.E.L.), composés de membres associés, engagés dans une réflexion thématique : emploi, financement, statut de l'élu social... Réuni autour d'un bureau tricéphale (un président, un rapporteur et un « agent de liaison » avec les organes institutionnels de la fondation), chaque comité dispose d'une large autonomie ; sa durée est liée à celle du problème en suspens. Les C.E.L. existent aussi bien à l'échelon national que régional ou local.

« *Ce point est très important,* souligne Anne David. *S'il existe dans le monde associatif une certaine intégration « verticale » (les fédérations par exemple), l'intégration « horizontale » est en revanche inexistante. L'intérêt des C.E.L. est de réunir des associations géographiquement proches. Dans cet esprit, le groupe sur l'information organise à l'échelon régional des rencontres avec les journalistes de province pour les familiariser avec la réalité associative, bien que son plus gros sujet de travail soit la presse associative elle-même et les difficultés financières ou fiscales qu'elle affronte (assujetissement à la T.V.A.) ou les avantages qui lui échappent* (tarifs postaux préférentiels). »

« Gens du terroir », les membres des C.E.L. sont aussi – et surtout – des « gens du terrain » qui apportent avec eux les fruits d'une expérience associative. En retour, leurs travaux – dont les rapports sont publiés dans la lettre d'information de la FONDA – présentent un intérêt pédagogique pour les associations qui en prennent connaissance.

2) Cette lettre d'information (huit numéros annuels, servis par abonnement) est un véritable outil à la disposition de la FONDA. Sa diffusion (un peu moins d'un millier d'exemplaires) touche davantage de personnes que le cercle des membres associés, et surtout elle va dans les ministères, les salles de rédaction et même à l'étranger.

Par sa qualité, la lettre est la « chambre de résonance » des problèmes d'actualité touchant la vie associative. Ainsi elle a largement rendu compte de la concertation suscitée par le projet de réforme de la loi de 1901 préparé par le ministère du temps libre, en même tant qu'elle l'alimentait, assortissant les propositions gouvernementales d'une « grille de lecture » correspondant aux préoccupations de la la FONDA.

Dans la mesure où le vote de la loi est reporté à la session du printemps prochain, la FONDA est aujourd'hui mobilisée par la préparation de la discussion de la loi de finances pour 1983 : certaines mesures réclamées depuis longtemps en dépendent : par exemple la révision ou la suppression de la taxe sur les salaires pour les associations – dont les « tranches » n'ont pas varié depuis quinze ans.

« *Le projet de budget de l'État pour 1983, tel qu'il se présente,* commente Anne David, *est pour les associations une grosse déception : les subventions sont au niveau antérieur, c'est-à-dire qu'elles ne suivront même pas l'inflation. Cela signifie des licenciements dans les associations qui emploient des salariés. Les quelques mesures proposées par le budget (exonération de 3 000 francs de la taxe sur le premier salaire), jugées très importantes pour les petites associations par le ministère du temps libre, sont très en deçà des revendications formulées dans le numéro d'été de la lettre d'information de la FONDA. Mais, celle-ci ne s'avoue pas vaincue et se prépare à agir auprès des parlementaires (le groupe sur les associations, mais également tous les députés sympathisants) pour « décrocher » des amendements.* »

Cette qualité de partenaire reconnu, son audience auprès des pouvoirs publics et celle de sa lettre d'information dans le monde associatif sont autant d'éléments positifs pour la FONDA : celle-ci, en moins d'un an et demi d'existence, est devenue, comme elle le souhaitait, le témoin privilégié et permanent de la vie associative dans le tissu social, cette « *fonction biologique* » qu'évoquait Frédéric Pascal (président de la FONDA) il y a un an, dans ces mêmes colonnes (5). ■

DANIEL GARCIA.

(1) *Le Monde* du 2 juillet 1981.

(2) FONDA, 18, rue de Varennes, 75007 Paris.

(3) *Le Monde Dimanche* du 26 septembre 1982.

(4) Actuellement plus d'un demi-millier de fédérations et d'associations nationales ou locales sont membres associés de la FONDA. Au total, donc, c'est plusieurs milliers d'associations qui sont touchées.

(5) *Le Monde* du 11 novembre 1981.

CONSEILS

Les ressources

L'article 6 de la loi du 1er juillet 1901 restreint relativement les ressources autorisées aux associations puisqu'elles ne peuvent gérer « *en dehors des subventions de l'État, des départements et des communes* » que les « *cotisations de ses membres ou les sommes au moyen desquelles ces cotisations ont été rédimées* ».

Cependant, d'autres ressources sont en fait autorisées dans certaines conditions, notamment en contrepartie de dispositions particulières du code général des impôts. Examinons en premier lieu les ressources légales :

– *Les subventions* : quelle que soit leur origine – État, département, commune, – elles sont liées à des conditions d'agrément dont les procédures seront probablement révisées par les dispositions du projet de loi actuellement à l'étude, elles mériteront ultérieurement une étude particulière ;

– *Les cotisations* : elles matérialisent financièrement l'adhésion à l'association et leur montant n'est pas limité. C'est ainsi que les statuts peuvent prévoir différentes catégories de membres avec des tarifs variables du membre bienfaiteur à taux élevé, au membre adhérent à taux réduit. Certaines associations modulent également le montant des cotisations en fonction des revenus de leurs membres (notion de quotient familial) ;

– *Autres ressources autorisées* : les remboursements des services rendus à ses membres, services dont la nature est fixée dans l'article 261.7.1 du code général des impôts. En outre, sans pour autant perdre son caractère de non-lucrativité, une association peut facturer à des tiers un certain nombre de services à la condition pour cette partie de ses ressources, de les assujettir à la T.V.A.

Dans le même ordre d'idées, et toujours par référence au code général des impôts, les recettes de quatre manifestations annuelles destinées à soutenir l'action de l'association sont exonérées de toutes taxes et impôts. Enfin, l'article 238 *bis* du code général des impôts autorisant des déductions fiscales aux particuliers et aux sociétés pour des libéralités faites au projet d'associations d'intérêt général, le ministre des finances a précisé qu' *ipso facto* ces mêmes associations étaient habilitées à les recevoir.

★ Cette rubrique est rédigée par Service associations, association loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris, tél. : 380-34-09.

BLOC-NOTES

ACTUALITÉS

Handicapés

« *On est toujours handicapé par rapport à quelqu'un* » : l'Association de l'amicale des bien portants et handicapés veut rompre l'isolement des handicapés. Elle organise actuellement des spectacles, des voyages et des ateliers réunissant ceux-ci et des bien portants.

* 14, rue de Montreuil, 78000 Versailles, tél. (3) 953-69-07.

Navigation

L'association Connaissance du kayak de mer, créée il y a dix-huit mois, veut offrir aux sportifs un nouveau mode de connaissance du milieu marin et, selon son secrétaire, « *ouvrir à de nouveaux participants un domaine de plein air jusqu'ici réservé à des privilégiés* », par des groupes d'études ou de croisière, des séances d'information et des publications sur le kayak, ainsi que la réalisation de matériels.

* CK/mer, 10 Parc de la Bérengère, 92210 Saint-Cloud.

INITIATIVES

Recyclage du papier

L'Association pour la promotion du papier recyclé, qui a édité un petit manuel *l'Espoir des arbres* afin de lutter contre le gaspillage et pour la protection de la nature, a réalisé aussi des cahiers d'écolier en papier recyclé, avec une couverture illustrée par Marol. La Ville de Paris vient de commander quatre cent mille cahiers de cette sorte pour les écoles primaires de la capitale.

* Maison du papier recyclé, 121, av. du Maine, 75014 Paris (du lundi au samedi), tél. 322-24-10.

Lecture avec micro-ordinateur

L'Association française pour la lecture, qui réunit des enseignants et des chercheurs en pédagogie, a mis au point un didacticiel d'entraînement à la lecture sur micro-ordinateur pour les enfants à partir de huit ans, les adolescents et les adultes. Celui-ci propose plus de soixante-dix heures d'exercices. Il sera disponible fin octobre.

* A.F.L., 29 rue d'Ulm 75005 Paris, B.P. 13505, 75226 Paris Cedex 05, tél.(1) 329-21-64, poste 472.

PUBLICATIONS

Documentation tiers-monde

Le Centre de documentation tiers-monde de Paris offre en consultation deux cents dossiers sur les aspects économiques, sociaux, politiques et culturels du tiers-monde, et peut louer une cinquantaine de montages diapos sur ces domaines.

* 20, rue Rochechouart, 75009 Paris (ouvert de 12 h 30 à 18 h 30 du mardi au samedi inclus). Catalogue sur demande : 6,30 F.

RENDEZ-VOUS

Personnes âgées

Au programme de la semaine de solidarité avec les personnes âgées et leurs associations, qui aura lieu du 18 au 24 octobre : Rencontres inter-générations ; information sur les conditions d'existence des retraités et les réalisations des associations. Les vingt-trois organismes membres du comité d'organisation (103, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél.225-16-76) refusant « *l'assistance et l'aumône* », veulent obtenir le moyen pour les associations privées « *d'innover pour répondre aux besoins* ».

Parmi ces manifestations, notamment une table ronde sur « *l'insertion des préretraités, retraités et personnes âgées dans la vie active* », organisée le 19 octobre au CISP, 6, avenue Maurice-Ravel, 75012 Paris. Renseignements et inscriptions au Centre national du volontariat (130, rue des Poissonniers, 75018 Paris. Tél. (1) 264-97-34).

L'économie sociale

Quels sont les facteurs d'émergence des organisations qui forment « l'économie sociale » (associations, coopératives, mutuelles, etc.) ? Quelles sont les conditions – internes et « externes » – de leur croissance ? Comment, dans ces organisations, se transmet le pouvoir ? Ce sont les thèmes de la journée d'étude organisée à Paris, le 19 octobre au pavillon Gabriel, par l'Association des âges. Y participeront des représentants de nombreuses organisations, des universitaires et des responsables du ministère de tutelle (celui du plan et de l'aménagement du territoire). M. Michel Rocard ouvrira les travaux.

* Association des âges, 73, avenue Paul-Doumer, 75016 Paris. Tél. (1) 504-27-44.

DES PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

La rubrique « Associations », publiée dans *le Monde Dimanche* depuis le 18 avril 1982 (et interrompue pendant l'été) a suscité un vif intérêt. Le courrier reçu en témoigne. Nous avons dû, chaque semaine, sélectionner une dizaine d'informations sur les centaines recueillies qui nous étaient adressées. Parmi nos critères de choix : le caractère novateur, l'intérêt pour le plus grand nombre ou pour la vie associative, le caractère exemplaire de l'information, l'appel au bénévolat.

Les petites annonces – *payantes, mais à un tarif très abordable* (25 F TTC la ligne) – nous ont paru un moyen de compléter ces informations rédactionnelles. Avec les petites annonces, une association, même modeste, pourra faire largement connaître l'information qu'elle jugera utile.

Les rubriques retenues pour le classement de ces petites annonces sont : *appels, convocations, créations, manifestations, sessions et stages*. Ces petites annonces devront comporter au maximum 28 signes (caractères, ponctuation, espaces) par ligne. Des abréviations simples sont recommandées.

ANNONCES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ Créations ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 . . . .
2 . . . .
3 . . . .
4 . . . .
5 . . . .
6 . . . .
7 . . . .
8 . . . .
9 . . . .
10 . . . .

- Prix de la ligne : 25 F (28 signes, lettres ou espaces).
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

Le marché de la vidéocommunication à Cannes

« Nous attendons cette année plus de 7 000 visiteurs venus du monde entier. Plus d'un millier de sociétés participent aux différentes expositions ou y sont représentées. Nous avons quitté l'ancien Palais des festivals pour le nouveau et doublé de ce fait notre surface d'exposition. Et, pourtant, tout est plein. A lui seul, le marché des programmes vidéo occupe autant de place que l'exposition de l'an dernier. » Bernard Chevry, commissaire général du marché international de la vidéocommunication, ne cache pas sa satisfaction. Le VIDCOM 82, qui ouvrira ses portes à Cannes du 15 au 18 octobre, sera une bonne cuvée. Les visites officielles de MM. Louis Mexandeau, Jack Lang et Georges Fillioud en sont une sorte de gage.

Lors de sa création en 1972, le VIDCOM ne s'appelait encore que le VIDCA et suivait les premiers pas du marché de la vidéocassette. Organisateur du Marché du disque et de l'édition musicale (MIDEM), du Marché des programmes de télévision (MIP-TV), Bernard Chevry a un talent indéniable pour ces grandes rencontres professionnelles et commerciales au niveau international, et il suit de très près le développement des nouvelles industries culturelles. Mais, pour la vidéo, il précède un peu le mouvement, et la vidéocassette tarde à tenir ses promesses. Le VIDCOM est suspendu en 1976 pour ne reprendre qu'en 1980 lors de l'explosion du marché grand public.

Depuis, il s'est diversifié et accueille aussi la télématique et les banques de données, l'enseignement assisté par ordinateur et les premiers développements de la télévision par câble. Cela donne sans doute à la manifestation un aspect un peu hybride, mais il existe de nombreux points de passage entre vidéo et informatique : systèmes interactifs de formation sur vidéodisques et vidéocassettes, programmes interactifs sur les futurs réseaux câblés en fibres optiques.

Le vrai clivage du VIDCOM est entre le marché grand public et le marché institutionnel de la vidéo. Du côté grand public, on verra à Cannes les dernières nouveautés techniques et, en particulier, le magnétoscope VHS-C miniature fabriqué par J.V.C., le portable S.L.-C7 de Sony et les trois standards de vidéodisques. Mais c'est le marché des programmes qui présentera sans doute le plus d'intérêt. Tous les grands éditeurs américains (A.B.C., N.B.C., M.G.M., R.C.A.) seront présents pour vendre leurs nouveaux catalogues de vidéocassettes, mais aussi pour envisager des accords de coproduction sur des programmes spécifiquement produits pour la vidéo.

On attend également une forte participation des éditeurs et des distributeurs français, qui ont là l'occasion de rencontrer les revendeurs. Atari, le géant américain du jeu vidéo, qui lance une grande offensive commerciale en France dans les prochaines semaines (150 spots à la télévision !), viendra à Cannes présenter sa nouvelle gamme de micro-ordinateurs individuels.

Un lieu de rencontre

Mais le VIDCOM est aussi un lieu de rencontre important pour tous les utilisateurs institutionnels de la vidéo et, en particulier, pour les services audiovisuels des entreprises, des centres de formation ou des collectivités locales. Dans ce secteur où les politiques d'équipement sont souvent difficiles et fluctuantes, les utilisateurs sont à la recherche de conseils et surtout d'une confrontation d'expériences. Ils trouveront à Cannes une exposition de matériel avec la nouvelle gamme de magnétoscopes U-matic de Sony et les nouveaux V.H.S. de J.V.C., spécialement conçus pour la diffusion institutionnelle. En outre un forum international leur permettra de visionner à la carte un grand nombre de programmes réalisés par des entreprises de tous les pays sur les sujets les plus divers. Ce forum est organisé par International Television Association (I.T.V.A.), qui regroupe au niveau international plus de six mille utilisateurs de la vidéo dans les entreprises et les administrations et a ouvert en juin dernier une section française.

Parallèlement à la manifestation, un congrès international tentera de répondre aux problèmes pratiques soulevés par la pénétration des nouvelles technologies. En télématique, on discutera du coût de production des banques de données et de l'introduction de la publicité sur le vidéotexte. Deux journées seront consacrées à une initiation de base à l'enseignement assisté par ordinateur avec la présence de nombreux éditeurs. La vidéo d'entreprise aura aussi son séminaire, qui abordera les problèmes de production et de diffusion des programmes. Enfin, les spécialistes traiteront pendant une demi-journée des problèmes liés à la généralisation de la location sur le marché de la vidéocassette. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Jean Genet

Au début, on craint le pire : le visage figé, Jean Genet cherche péniblement ses mots ou les mange trop rapidement. On se dit qu'à soixante-dix ans le témoignage vient trop tard. Et puis, très vite, on est pris par le rythme déconcertant de ce discours, comme dévasté de l'intérieur par la sensualité. On découvre que cette impassibilité n'est que le masque d'une provocation sereine. Et l'on écoute Jean Genet parler du *« charme érotique des prisons »*, plaider contre la réinsertion des condamnés au nom de la grâce poétique ou chercher le visage de Dieu à travers les corps de ses amants.

Ce premier vidéo-livre de la collection « Témoins », conçu par Danièle Delorme, est un coup de maître. Je ne sais si les suivants auront la même force ni surtout la même nécessité. Jean Genet est rare sur les antennes de télévision : on ne voit pas ce qu'il viendrait faire dans les salons d'Apostrophes, coincé entre deux tranches de publicité et un verre d'orangeade. Le long plan fixe que lui consacre Antoine Bourseiller, médiateur plus que réalisateur de cette vidéocassette, lui convient mieux. La caméra ne s'échappe que pour quelques plans sur des statues grecques et la fameuse colonie pénitentiaire de Mettray qui a tant marqué l'auteur du *Journal d'un voleur*.

Jean Genet, qui dit se méfier du *« piège narcissique de la caméra »* et se moquer de la postérité, nous lègue, là, un document aussi précieux que ses livres. Voilà qui justifie pleinement l'ambition de cette nouvelle collection et donne à l'édition vidéo ses premières lettres de noblesse.

* *Jean Genet* (52 mn), collection « Témoins », en coproduction avec FR 3. Distribué par R.C.V.

Le catalogue du CREPAC

Structure de la Ligue de l'enseignement sur l'Aquitaine, le CREPAC vient d'ouvrir une vidéothèque non commerciale réservée aux institutions, associations et établissements scolaires. L'initiative est intéressante, étant donnée la pénurie dans ce secteur : la diffusion culturelle est, de fait, la grande victime du démarrage spectaculaire de la vidéo.

Outre les programmes réalisés par la Ligue de l'enseignement, le catalogue du CREPAC comprend une centaine de titres issus de la production télévisée ou de celle d'institutions ou de groupes indépendants. On y trouve, en particulier, des émissions régionales de FR 3 Aquitaine et des émissions d'archives de l'Institut national de l'audiovisuel sur le cinéma, la communication et les sciences. Côté institutionnel, on remarque un grand nombre de films sportifs produits par la Centre régional d'éducation physique et sportive et l'Institut national des sports. Enfin, le catalogue regroupe des programmes vidéo réalisés par des producteurs indépendants appartenant à Réseau Sud : Vidéo animation Languedoc, Office régional d'éducation permanente, Rézo, laboratoire Lasic de Bordeaux.

* Catalogue vidéo de la médiathèque, CREPAC, 75, cours Alsace-Lorraine, 33075 Bordeaux Cedex.

FILMS

Films français

Y a-t-il un Français dans la salle ?, de Jean-Pierre Mocky, avec Jacques Dutronc, Michel Galabru, Andréa Ferréol, etc. Edité par Belstar Vidéo et distribué par R.C.V.

Mon premier amour, d'Elie Chouraqui, avec Anouk Aimé, Nathalie Baye et Jacques Villeret. Edité par La Guéville vidéo et distribué par R.C.V.

La Dentellière, de Claude Goretta, avec Isabelle Huppert et Yves Beneyton. Edité et distribué par G.C.R.

Films étrangers

Les Chiens de paille, de Sam Peckinpah, avec Dustin Hoffman. Edité par A.B.C. Vidéo et distribué par Thorn EMI Vidéo.

Cabaret, de Bob Fosse, avec Lisa Minnelli et Michael York. Edité par A.B.C. vidéo et distribué par Thorn EMI vidéo.

Un flic sur le toit, de Bo Widerberg, avec Carl Gustav Lindstedt. Edité et distribué par Proserpine Editions.

Camelot, de Joshua Logan, avec Richard Harris et Vanessa Redgrave. Edité et distribué par Warner Home Vidéo.

Grands classiques

Au risque de se perdre, de Fred Zinneman, avec Audrey Hepburn et Peter Finch. Edité et distribué par Warner Home Vidéo.

8 1/2, de Federico Fellini, avec Marcello Mastroianni, Anna Prucnal et Ettore Manni. Edité et distribué par G.C.R.

Le démon s'éveille la nuit, de Fritz Lang, avec Marilyn Monroe, Barbara Stanwick et Robert Ryan. Edité et distribué par V.I.P.

J.-F. L.

PRATIQUES

VIDEO

Une caméra poids plume

Les caméras vidéo grand public finissent par ressembler de plus en plus aux caméras Super-8, légères et maniables. La GX-78 S, présentée par J.V.C., ne pèse que 1,38 kg et possède pourtant des caractéristiques optiques et électroniques que bien d'autres pourraient lui envier. Un tube vidicon unique de 2/3 de pouce donne une résolution de 270 lignes et permet de filmer en lumière ambiante avec un éclairage minimum de 50 lux. L'objectif doté d'un zoom six fois à deux vitesses comporte également une possibilité de zoom macro.

Parmi les autres caractéristiques originales de la GX-78 S, notons en option une poignée permettant de télécommander toutes les fonctions du magnétoscope, un micro-zoom et la possibilité de prise de son stéréophonique. Le prix de tout cela n'est pas prohibitif puisque la caméra est vendue environ à 5 400 F.

Festival de Sarlat

Pour la troisième année, le Festival de Sarlat ouvre ses portes à la création non professionnelle en vidéo. La compétition est réservée aux réalisations tournées en 12 pouce V.H.S. ou 3/4 de pouce U-Matic, la date limite des inscriptions étant fixée au 5 octobre. La manifestation, qui se tiendra du 5 au 7 novembre prochain, accueillera aussi les réalisations non professionnelles en Super-8, 16 mm, photographie et diaporama. Renseignement auprès de la direction du Festival audiovisuel de Sarlat, 7, rue de La Boétie, 24001 à Périgueux (tél. : 53-59-27-67).

Compétition internationale à Montbéliard

Le Centre d'action culturel de Montbéliard organise une manifestation internationale de vidéo du 6 au 12 décembre prochain. La compétition est ouverte à toute œuvre de vidéo sans distinction de genre sous forme de copie U-Matic 3/4 de pouce. Un jury de cinq personnalités décernera un prix de 10 000 F.

Dans le cadre de la même manifestation, Nam June Paik, l'un des premiers fondateurs de l'art vidéo, propose un atelier sur la pratique du « collage » en vidéo. Un important matériel (car vidéo, régie, coloriseur, synthétiseur analogique) sera mis à la disposition des participants. Pour tous renseignements, contacter le Centre d'action culturelle, 12, rue du Collège, B.P. 223, 25204 Montbéliard Cedex (tél. : 81-91-37-11).

Plus de cassettes Iris

Iris télévision vient de cesser ses activités dans l'édition vidéocassettes. Cette petite société de prestations de services vidéo avait, dès 1980, commercialisé sa première cassette : « Cendrillon », un dessin animé destiné aux enfants. Mais depuis ces premiers pas de l'édition vidéo, les choses ont bien changé : augmentation des droits d'achat des films, baisse des tarifs de location, chute libre des ventes de cassettes. Dans un marché aussi fluctuant, la marge de rentabilité de l'édition devient très étroite. Iris a donc décidé de se reconvertir sur le marché des programmes institutionnels (films d'entreprises, formation, etc.) et annoncera au VIDCOM ses premières parutions dans ce domaine.

Les éditeurs américains traversent les mêmes difficultés, mais, leur assise financière étant beaucoup plus large, leurs solutions sont différentes. Ainsi, Paramount Home Video vient d'annoncer la commercialisation de *L'empire contre-attaque* en vidéocassette au prix de 40 dollars (25 dollars pour les distributeurs), soit environ 280 F. La même firme avait vendu l'an dernier 50 000 vidéocassettes de *la Guerre des étoiles* au prix de 80 dollars. Une baisse radicale de 50 % pour relancer la vente face à la généralisation de la location à bas prix !

J.-F. L.

RADIO

Un laboratoire radiophonique

L'Atelier de production des radios libres, association régie par la loi de 1901 et créée il y a peu par de jeunes artistes, est une unité de production d'émissions radiophoniques originales destinées aux nouvelles radios. Son but est, selon ses fondateurs, de *« canaliser tous les talents qui dorment, faute d'être révélés au public. Une sorte d'application des théories de l'alternative »*.

Modeste tentative pour réduire le chômage important parmi les gens du spectacle, l'Atelier souhaite faire connaître, par le biais des ondes, de nouveaux artistes et leurs créations, qu'il s'agisse de projets d'écrivains, d'enregistrements dramatiques ou musicaux... Autogéré par les artistes eux-mêmes, installé dans un restaurant parisien qui met à sa disposition une salle de spectacle ou de concert dont les bénéfices lui reviennent, l'Atelier se propose donc de réunir des programmes diversifiés, et de les proposer gracieusement aux radios libres. Celles-ci informeront en retour leurs auditeurs des activités de l'association et des spectacles auxquels elle participe.

Une première dramatique radiophonique est actuellement disponible. Réalisée entièrement par l'Atelier (texte, mise en musique et bruitages), c'est autour d'elle que l'équipe s'est initialement soudée. Elle a d'ores et déjà été diffusée sur des radios libres de la capitale, suivie, à l'antenne, d'un débat entre ses auteurs et les auditeurs. L'Atelier souhaite que des initiatives similaires se développent en province, afin que des échanges puissent s'organiser et que se forme ainsi une sorte de laboratoire permanent.

ANNICK COJEAN.

* *Atelier de production des radios libres*, c/o Les abeilles d'or, 12, rue Royer-Collard, 75005 Paris.

PHOTO

Flash orientable automatiquement

La société américaine Polaroïd lancera en octobre un appareil pour la photo instantanée, le SL 680, qui, malgré sa ressemblance avec les modèles actuels SX-70 à mise au point automatique par ultrasons, présente une caractéristique originale : le couplage du réglage de la distance avec un flash incorporé, afin que celui-ci puisse être orienté vers le sujet et l'éclairer de façon uniforme, quel que soit son éloignement. Pour apprécier ce système, il faut tout d'abord préciser que le Polaroïd SL-680, comme le SX-70, permet la photo rapprochée jusqu'à 26 centimètres de l'objectif. A cette distance, l'éclair de flash passerait en grande partie au-dessus du sujet s'il restait orienté parallèlement à l'axe optique, comme cela est sur tous les autres appareils équipés d'une lampe électronique.

C'est pour éviter cet inconvénient que le réflecteur du flash du Polaroïd 680 est orientable et qu'il a été asservi au dispositif de mise au point automatique. Celui-ci, grâce à un calculateur électronique miniature, détermine la distance à laquelle se trouve le sujet à photographier, en mesurant le temps mis par l'onde ultrasonore pour parcourir le trajet appareil-sujet-appareil. A cet effet, le programme du calculateur comporte en mémoire les corrélations temps-distance, qui permettent de déterminer la distance. Le système commande ensuite deux micro-moteurs, l'un réglant l'objectif pour cette distance, l'autre inclinant le flash vers le sujet (l'angle d'inclinaison étant, bien entendu, fonction de la distance du sujet).

Les autres caractéristiques du Polaroïd 680 sont classiques et voisines de celles du modèle SX-70. L'exposition de l'émulsion est réglée automatiquement par une cellule au silicium. Le film utilisé, le type Polaroïd 600, est le film en couleurs le plus sensible actuellement : 600, 29° ISO. Il donne des épreuves sèches et sans déchet en moins de deux minutes.

En photographie instantanée, la possibilité d'obtenir des photos rapprochées est particulièrement intéressante. Non seulement cette caractéristique augmente le champ d'action du photographe, mais elle permet l'utilisation du film dans les meilleures conditions. Les émulsions à développement instantané, en effet, ont une faible définition qui donne de meilleurs résultats avec les gros plans qu'avec les plans éloignés riches en films détails (paysages, par exemple).

ROGER BELLONE.

HI-FI

Connexions

Les indispensables liaisons entre les différents éléments d'une chaîne haute fidélité sont a l'origine d'une multitude de petits problèmes auxquels on doit attacher la plus grande importance si l'on veut goûter pleinement aux plaisirs de la musique. Les chaînes monomarques ont l'avantage de ne proposer qu'un nombre limité de standards pour les prises des cordons de raccordement. La composition d'un ensemble haute fidélité avec des éléments de marques différentes offre au consommateur une plus grande liberté dans les choix technologiques et pour le budget à y consacrer ; mais dans ce cas on risque de se retrouver face à un échantillonnage très complet de prises de toutes sortes, conséquence désagréable d'une absence de normalisation entre constructeurs.

Pour résoudre ce type de problème, plusieurs sociétés commercialisent des collections complètes de cordons correspondant à toutes les éventualités et tous les budgets. Cela va de la production industrielle vendue sous blister en grandes surfaces aux câbles haut de gamme avec connecteurs plaqués or (pour un meilleur contact). Reste à l'utilisateur à user de patience et de son sens d'observation pour identifier les bons câbles.

Mais le branchement des différents maillons d'une chaîne pose aussi quelques problèmes d'ordre esthétique : quoi de plus désagréable en effet qu'un fouillis de fils à camoufler derrière les appareils ou à entasser au fond d'un meuble ? L'initiative d'une firme ouest-allemande est, en ce sens, très intéressante, même si cette proposition a toutes les chances de rester isolée. La gamme « Prinz » est construite sur un gabarit unique comportant plusieurs broches normalisées à onze contacts, situées sur le dessus, le côté et le fond de chaque caisson. Ce « direct contact system » permet un « enchaînement » par empilement des éléments ou par rangement côte à côte, sans l'aide d'aucun câble.

La gamme haute fidélité comprend : platine tourne-disque et à cassette, amplificateur et préamplificateur, tuner multigamme, auquel il est prévu d'adjoindre un égalisateur de fréquence et un lecteur de disque digital. Deux paires d'enceintes acoustiques, un moniteur de télévision et son tuner (aux normes allemandes) complètent cette famille nombreuse à l'allure plaisante.

En tout état de cause, la liaison amplificateur-enceintes acoustiques ne pourra être évitée, et c'est pourquoi la société Cabasse, un des grands noms de la hi-fi française, propose un câble haute performance. Cette liaison est habituellement réalisée avec un scindex, fil électrique ordinaire de 1,5 millimètre carré de section minimale pour chaque conducteur. Le constructeur brestois a doublé cette dimension pour garantir une atténuation minimale du signal sur une distance d'une dizaine de mètres. Ce fil est conditionné en bobine pour pouvoir en acquérir la quantité strictement nécessaire et la gaine est munie d'une strie sur l'un des conducteurs afin de repérer aisément les polarités de la liaison ampli-haut-parleur. Là aussi, il faudra sacrifier la discrétion pour l'efficacité.

PHILIPPE PÉLAPRAT.

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

Le nouveau « Castor et Pollux »

L'English Bach Festival présentait en janvier dernier à Paris un merveilleux *Castor et Pollux* de Rameau, spectacle qui s'attachait avant tout à la résurrection d'une représentation d'époque, avec des chorégraphies du temps, dans d'exquis décors et costumes imités de Boquet. Si le disque ne peut rendre compte du bonheur visuel dispensé par cette soirée charmeuse, en revanche, il nous rend intactes nos émotions musicales en une suite d'images sonores très pures, avec une distribution vocale admirablement au fait de la prosodie, de l'accent expressif et de l'ornementation de la ligne de chant.

Les solistes anglo-saxons (Peter Jeffes, Jennifer Smith, Cynthian Buchan) y triomphent une nouvelle fois et nous font mesurer les fabuleux progrès accomplis en peu d'années dans l'art de l'interprétation ramiste. Avec la complicité, il est vrai, du Suisse Philippe Huttenlocher qui montre ici une intuition au moins égale — quant au style et au ton — et impose un Pollux saisissant de présence, de vie, de réalisme. Et les chœurs comme l'orchestre brûlent d'un amour dévorant pour la musique, phrasant toujours au plus juste *tutti* et danses fiévreuses (les rythmes pointés à la française de *Chantons l'éclatante victoire !*).

Nerveusement conduit par Charles Farncombe qui joue au mieux le jeu de l'approche baroque, voilà à coup sûr l'un des événements de la rentrée discographique. Peut-être, les interprètes, dans leur souci de s'en tenir scrupuleusement au climat du XVIIIe siècle, tendent-ils à « miniaturiser » un brin la dimension tragique d'un chef-d'œuvre qui, sous les conventions du mythe, nous crie la fureur des sentiments, le vertige des passions impossibles (rappelons l'admiration que Berlioz portait au grand air de Télaïre, à l'acte 2). Mais, tel quel, l'album n'a aucune peine à surclasser la lecture en profondeur d'Harnoncourt, riche d'effets dramatiques, mais plutôt avare de poésie et desservie par un style de chant à présent dépassé (3 disques Erato, n° 750323 : offre spéciale).

Cantates de Bach par Gardiner

Après son échec relatif dans les grands *Motets* de Leipzig, voici à nouveau John Eliot Gardiner confronté à l'univers choral de Bach, aux *cantates d'églises*, dont il a choisi de diriger deux des plus belles et des plus significatives : le *Nº 4, Christus lag in Todesbanden* (le Christ gisait dans les liens de la mort) et le *Nº 131, Aus der Tiefe, rufe ich, Herr, zu dir* (Du fond de l'abîme, je crie vers Toi, Seigneur.).

Il s'agit là de deux pages de jeunesse, écrites à Mühlhausen par un musicien avant tout soucieux de « faire passer » ses certitudes de croyant, au gré du symbolisme qui impose l'image d'une mort salvatrice, voire bienfaisante. Précisément, c'est à cette spiritualité jaillissante — et quasi expressionniste — que s'attache le chef anglais, qui prouve, une fois de plus, la diversité de ses dons et son aisance à se mouvoir dans des climats aussi différents que ceux des *vêpres* de Monteverdi, de la tragédie ramiste et, aujourd'hui, de la cantate luthérienne.

Ce que Gardiner a visiblement appris et médité des cantors allemands, c'est la nécessité d'éclairer la lettre en révélant l'esprit. Conception didactique qui enseigne l'auditeur à la manière des évangiles de pierre sculptés aux porches des cathédrales, et dont profite surtout la poignante *Christus lag*, sans doute l'un des plus beaux exemples de *choral cantate* que nous ait laissés Jean-Sébastien, avec son insistance mystique où les mots pèsent de tout leur poids, pour nous dire tout ensemble la tristesse et la douleur physique, et l'indéfectible espérance du chrétien en une vie autre.

Un disque admirable, qui est à la fois vision, prière et interprétation personnelle des textes, et qui doit beaucoup à l'engagement expressif des interprètes, des valeureux chœurs Monteverdi et des virtuoses des English Baroque Soloists, en particulier, qui n'ont jamais été peut-être autant motivés par la musique. Dernier atout : Gardiner se fait l'avocat magistral d'une exécution « à l'ancienne », ce qui ajoute une heureuse touche d'authenticité au style et aux sonorités de cet enregistrement captivant (Erato, STU 71506).

ROGER TELLART.

« Le Turc en Italie » de Rossini

Ce n'est, certes, pas le meilleur opéra de Rossini. Bouffe, mais sans cette inventivité pyrotechnique qui fait scintiller *l'Italienne à Alger* et *le Barbier*, traversé d'intentions orchestrales, mais encore bien conventionnelles et éloignées des trouvailles de *Moïse* ou de *Guillaume Tell*, c'est une œuvre-étape. Jusqu'ici, et malgré des succès scéniques fréquents (le dernier à Aix cet été), on ne la connaissait guère que par l'enregistrement de Gavazzeni avec Gelda et Callas. Excellente initiative, donc, que de nous le redonner, d'autant que le travail musicologique qui a précédé cette version (par la désormais incontournable Fondation Rossini de Pesaro) lui offre un véritable ravalement de ses couleurs et de ses formes, outre le rétablissement des coupures.

D'autant aussi que la distribution en est idéale : d'Ernesto Palacio, vrai ténor *di grazia*, à Samuel Ramey, la basse belcantiste du jour, tous deux alliant à une technique hors de pair ce mélange d'humour et de tendresse sans lequel Rossini est mutilé. Seule Montserrat Caballé, dont la *vis comica* n'a précisément jamais été foudroyante, semble d'une indolence proche de l'ennui, étrangère de tempérament à ces emplois. Mais il y a la musicalité supérieure des Ambrosian Singers et la vivacité de Riccardo Chailly à la tête du National Philharmonic Orchestra. Pour une fois qu'un artisan de disque sort des chemins battus, saluons-en l'augure ! (3 disques CBS, 37.859).

Les récitals de Maria Callas

Callas et le récital, c'est plus que l'illustration d'un genre, c'est l'histoire survolée, concentrée, de toute une carrière. Qu'elle y fût à peine moins théâtrale qu'au théâtre, y inventant des regards et des gestes faits pour la scène, tous en ont témoigné, et le film du concert de Hambourg de 1959 nous l'a rappelé ou appris. Qu'elle y abordât avec audace les programmes les plus périlleux et les plus contradictoires, la discographie le prouve. Mais que, très tôt redoutée par les directeurs de grandes maisons, elle n'eût plus que le récital pour mode d'expression, on ne le sait pas assez. Or, dès 1958, et jusqu'à la douloureuse tournée de 1974, la carrière de Callas fut de plus en plus celle d'une concertiste. Les raisons (vocales, affectives, psychologiques...) sont trop connues pour qu'on y insiste.

Reste l'héritage du disque. En l'offrant dans sa succession chronologique, EMI (où Walters Legge fut son Pygmalion) déroule pour nous non seulement le panorama prolixe d'une chanteuse au répertoire versatile (essentiellement centrée sur l'*italianità*, cependant, malgré des incursions quelque peu exotiques dans Mozart et l'opéra français), mais aussi la tragédie d'une voix prématurément et irrémédiablement détériorée, qui pourtant, par un mystérieux paradoxe, savait d'autant plus émouvoir et bouleverser qu'elle était elle-même malade, sacrifiée.

La fascination est là, évidente dans son apparente absurdité : les enregistrements faits à l'époque de la santé vocale sont éblouissants, mais ceux qu'aucun jugement musical ne saurait accepter sont poignants. Audelà, et en plus de tout ce qu'on a dit sur Callas, son art, sa technique et sa stylistique, peut-être faut-il voir son don le plus incompréhensible dans ce défi : faire de ses faiblesses sa force, blesser de sa propre blessure celui qu'elle atteint au point qu'il ne peut s'en guérir. Là est sans doute le secret de l'éternité de Callas (11 disques EMI, 165-54 178/88, avec un numéro spécial de *l'Avant-Scène Opéra* de 192 pages ; offre spéciale).

Kathleen Ferrier

On croyait avoir épuisé le mystère de cette voix unique, offrant le don le plus rare et le plus incompréhensible, un *timbre* (en chant, l'éponyme de la beauté), ouvrant dès le premier son les portes de la magie. Et voici que, à l'occasion d'une réédition de ses enregistrements, le miracle se renouvelle. Certes, le temps a passé sur certaines options stylistiques (pour Bach surtout) et certaines défaillances techniques ou linguistiques sont plus perceptibles. Mais que vaut cette comptabilité du détail face à un art incommensurable ?

Qu'elle chante la ferveur grave de Bach, le romantisme discret de Brahms ou les déchirures de Mahler, Kathleen Ferrier nous rappelle l'unique nécessaire de l'art du chant : habiter la musique avec son âme (Decca : Brahms, *Rhapsodie pour contralto*, et Mahler, *Rückertlieder*, dir. Bruno Walter et Clemens Klauss, 592 117 ; Bach, *Messe en si, Passions selon saint Jean et saint Mathieu*, dir. Adrian Boult, 592 116 ; Mahler, *Symphonie nº 2*, dir. Otto Klemperer, 2 disques, 592 132).

ALAIN ARNAUD.

Rock Variétés

PETER GABRIEL

Peter Gabriel aime bien les haltes, les retraites studieuses où il peut se livrer à de vraies recherches, digérer de nouvelles expériences musicales. Deux ans s'étaient ainsi écoulés depuis son dernier album. Voici aujourd'hui un nouveau 33 tours, qui illustre la richesse d'invention de l'ancien leader de Genesis dans une musique embrassant les apparences et les visions oniriques, dans des climats étranges, des images surprenantes, des chansons toujours un peu surréalistes. Les œuvres réalisées par Peter Gabriel sont à la fois très élaborées et d'une grande limpidité. Son rock est dense, précis, simple et d'une finesse à fleur de peau, à fleur de cœur.

Ce quatrième album de Peter Gabriel est d'une diversité remarquable. Gabriel maîtrise parfaitement son art et offre quelques titres éblouissants : *Shock the Monkey, San Jacinto, I have the Touch* et *The Rhythm of the Heat*, où il y a une extraordinaire utilisation des percussions due à une section de drums ghanéenne.

(33 tours dist. Phonogram. 6302201).

JOHNNY CASH

Il y a bien longtemps qu'engoncé dans une sorte de sociétariat de la musique country Johnny Cash a perdu de son charisme. Comme le souligne son nouveau producteur, le guitariste Jack Clément, Cash *« a commis mille erreurs »* dans une carrière plusieurs fois remise sur pied par miracle en vingt-cinq ans. Artiste prolifique, faisant au cours des années 70 des incursions malheureuses dans des variétés américaines, Cash semble vouloir repartir vers une nouvelle aventure. C'est du moins ce que suggère l'album qui parait chez C.B.S. sous le titre : *The adventures of Johnny Cash.*

L'image du chanteur sort dépoussiérée de ce disque de musique country traditionnelle (un titre est signé par Merle Haggard), qui n'est plus jouée par les habituels musiciens-fonctionnaires s'appuyant uniquement sur les vieilles ficelles de la routine. Certes, l'accompagnement musical a toujours le style dépouillé typique de Johnny Cash. Mais en renouvelant le personnel des musiciens, en reprenant l'orchestration des chansons, on a donné à Cash une nouvelle impulsion, presque une nouvelle fraîcheur. (33 t., CBS 85881.)

CLAUDE FLÉOUTER.

Jazz

BILLIE HOLIDAY : « 1942 - 1951 - 1954 »

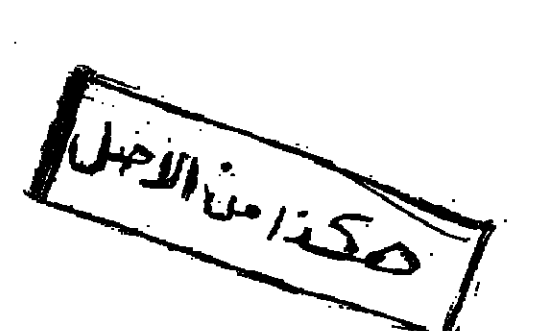
Lady Sings the Blues est le titre de l'autobiographie d'Eleonora Holiday, titre qu'il faut presque prendre au figuré puisque Billie, durant sa vie, sur quelque trois cents plages enregistrées, n'a quasiment pas honoré le blues. Elle l'a chanté, exceptionnellement, une douzaine de fois. On a pu souligner que l'esprit en demeurait partout et infiltrait chacune de ses chansons. Ce qui est vrai. Mais que dire alors de ce blues plus blues que nature qui se manifestait, esprit et corps réunis, en pleine lumière, quand Billie Holiday suivait avec respect ses enchaînements canoniques et distillait avec gourmandise ses notes singulières. C'est le cas en cet album, à trois reprises — proportion inaccoutumée, due aux choix de Gilles Pétard.

Rocky Mountain est archétypique, avec, au troisième chorus, pour les trois premières mesures, les « breaks » obligés de Billie : un temps fortement marqué par le groupe, qui se tait les trois temps suivants, laissant la chanteuse exprimer seule la mélodie angoissée, comme au-dessus du vide, et avant que le retour de l'orchestre ne la délivre de cette liberté sous contrainte où le blues halète pour mieux crier encore. Cela se faisait couramment à l'époque, mais Billie donne de ce processus un modèle tout spécialement prenant, dramatique.

Le saxophoniste Haywood Henry, un ancien d'Erskine Hawkins, est complètement noir, dans tous les sens du terme, et, avec un vibrato bêlant, abruti, jette ses répliques vaseuses, que ce soit en *Rocky Mountain* ou en *Be Fair to Me*. Billie n'a pas l'air de s'en soucier. Elle n'écoute qu'elle-même, le guitariste Tiny Grimes, et le pianiste Bobby Tucker, qui n'est pas avare de trémolos. *Billie's Blues* est, de ce triptyque, le meilleur tableau. Le guitariste (cette fois qui est-ce ?) l'emporte sur tous les participants — et non des moindres. Sonny Clark, influencé par les souffleurs du bop, alterne la modernité d'époque et la tradition, puis, ayant manifestement achevé son discours, traite son clavier comme un accompagnateur, et le public applaudit ce rajoutage. Billie revient (attendait-on son bon plaisir ?). Deux chorus. Le second avec « breaks » de nouveau. Billie mémorable. Billie hors du commun.

(Capitol 2C 068 86 527 M. Réédition Pathé-Marconi)

LUCIEN MALSON.



Le Monde

NOUVELLE



TUDOR BANUS

Happy end

par VIKTORIA TOKAREVA

JE suis morte à l'aube, entre 4 heures et 5 heures du matin.

D'abord j'ai commencé par avoir froid aux mains et aux pieds comme si on me mettait des gants et des bas mouillés. Puis le froid est monté jusqu'au cœur. Mon cœur s'est arrêté et j'ai eu l'impression de m'enfoncer au fond d'un puits profond. Il est vrai que je n'ai jamais été dans un puits, mais je n'avais jamais été morte non plus.

Mon visage s'est figé en masque et je ne pouvais même plus le contrôler. Je n'avais pas mal et je ne regrettais rien. Je demeurais étendue sans même penser à quoi je pouvais bien ressembler. A 8 heures, il y eut des pas traînants dans le couloir. C'était mon fils Iourania.

« *Pieds nus* », pensai-je. Il allait toujours pieds nus comme un demi-sauvage et je lui disais toujours : « *Les pieds !* »

Iourania s'arrêta près de la chambre de son père.

La porte grinça, c'est sans doute Iourania qui l'a entrouverte.

« *Tu es déjà debout*, chuchota-t-il doucereusement.

– *Qu'est-ce que tu veux ?*, demanda mon mari d'une voix offensée. Il n'aimait pas qu'on le dérangeât les jours de congé.

– *Je dois aller au cinéma. J'ai un abonnement. Ça commence à 9 heures.* » Le chuchotement de Iourania était aigu. Il pensait qu'ainsi il ne réveillerait pas son père et que celui-ci pourrait converser avec lui tout en dormant.

« *Va réveiller ta mère* », ordonna mon mari.

Il n'aimait pas que l'on se déchargeât des corvées sur lui. Du reste, il accomplissait les siennes avec répugnance.

La porte de ma chambre grinça. Iourania se tut, puis il dit :

« *Elle dort.*

– *Ça ne fait rien. Elle va se lever*, dit mon mari.

– *Elle dort* », répéta Iourania. Et elle est toute blanche.

A midi on m'emmena à l'hôpital, d'où on me ramena le jour suivant. On me mit une robe maxi qu'on m'avait aportée l'année dernière de Paris, ce qui m'avait encore créé un problème : celui des robes habillées. Elle était absolument immettable et pendait dans l'armoire, bruissante et brillante comme le rappel inutile que l'homme est fait pour le bonheur.

La voisine du sixième dit :

« *Même dans l'au-delà on ne la prendra pas. Une jeunesse pareille.*

– *Elle a laissé un garçonnet* », soupira une autre voisine.

Elle avait suivi son fils jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite et le mien n'était pas encore en troisième (1). La voisine retraça mentalement tout le parcours que je n'avais pas suivi et hocha la tête. Iourania, tout fier, entrait et sortait. Tout le monde lui faisait des gentillesses et l'adoration générale dont il était l'objet le flattait. Il était plutôt de bonne humeur. La veille je l'avais prévenu :

« *Si je ne suis pas là et que tout le monde dit que je suis morte, ne les crois pas.*

– *Et où tu seras ?*

– *Je m'installerai sur un nuage et je te regarderai d'en haut.*

– *D'accord* », fit Iourania conciliant.

Avant, mon mari n'accordait aucune foi à mes maladies et, là, il n'a pas cru à ma mort. Au fond de lui-même, il pense que c'est encore une de mes histoires.

L'appartement était plein de monde. Je ne sais pourquoi, je pensais qu'il y en aurait moins. A vrai dire, je supposais qu'il n'y aurait personne à mon enterrement. J'ai l'habitude de tout faire toute seule et de ne compter sur personne.

Et si j'avais pu m'enterrer moi-même, je l'aurais fait. Mais aussi étrange que cela paraisse, ils se sont débrouillés sans moi. Ils ont dégoté une place au cimetière et rempli les papiers. L'employée de bureau d'état civil, une femme en blouse grise, a remis un certificat à mon mari et exigé mon passeport en échange. Mon mari le lui a tendu : elle l'a regardé sans manifester le moindre intérêt, puis l'a déchiré en deux et jeté dans une corbeille en osier. Quand mon mari a vu ça, il a compris que j'étais réellement rayée de l'existence et qu'il n'y avait plus rien à faire. Maintenant il était libre, mais qu'allait-il faire de sa liberté, ce n'était pas encore clair. Et est-ce qu'il en a besoin ? On a beau dire, mais les avantages qu'il retirait de moi étaient supérieurs aux inconvénients.

Quand mon mari revint du bureau d'état civil, il marchait au ralenti comme s'il avait abusé des somnifères.

Mes amies Alia et Elia accoururent pendant la pause du déjeuner. Elles étaient toutes les deux jolies, mais j'étais la seule à voir la beauté d'Alia, celle d'Elia étant unanimement reconnue. Alia vivait seule, sans amour et sans famille. Elle pensait que j'avais de la chance et ne comprenait pas comment on pouvait échanger ma situation contre l'autre. Quelle que soit la vie, c'est quand même mieux que d'être étendue comme ça..., comme... Elia avait autant de chance que moi dans la vie et l'éternel problème de robe du soir aussi. Elle en avait également assez d'avoir le choix entre différentes solutions. Plus qu'assez même, elle était ravagée, vidée. Mais elle comprenait maintenant qu'elle ne quitterait jamais la vie d'elle-même et qu'elle devrait boire la coupe jusqu'à la lie.

Elles regardaient toutes les deux mon visage-masque et se taisaient, accablées. Ma mort leur servait de leçon. Je les voyais séparément et elles ne se fréquentaient pas. Elles avaient, l'une envers l'autre, quelques dissentiments d'ordre moral, mais ils perdirent toute consistance près de mon cercueil.

« *Nous sommes tous coupables*, dit Alia. *Personne ne voulait voir ce qui lui arrivait. Personne ne voulait l'aider.*

– *Et comment pouvions-nous l'aider, alors qu'elle n'avait besoin de personne ?* »

Le téléphone sonnait assez souvent. Mon mari décrochait et disait que je ne pouvais pas venir au téléphone parce que j'étais morte. A l'autre bout, il y avait apparemment un grand silence. Les gens se taisaient, effarés, ne sachant quelle conduite adopter : fallait-il poser des questions ou pas. Mon mari raccrochait en saluant.

Et Lui, est-ce qu'il avait appelé ? Sans doute que non. Il attendait mon coup de téléphone. La dernière fois, nous avions conclu que l'amour n'était pas un prétexte suffisant pour briser la vie de nos enfants et nous avions cherché des solutions satisfaisantes pour tout le monde. Nous nous cognions la tête contre les murs, comme des mouches contre les vitres, et on pouvait même entendre le bruit que ça faisait, mais sans succès. J'aimerais bien savoir s'Il a téléphoné ou pas. Ou bien Il appellera dans deux jours, comme d'habitude.

« *Mais elle est morte* », dira mon mari.

Il se taira. Mon mari aussi. Puis il raccrochera en saluant. Ce sera tout. Il n'y a pas d'autre possibilité. L'ennui, avec la mort, c'est qu'il n'y a pas d'autre possibilité.

Le soir, ma mère arriva de province.

Elle dit à mon mari qu'elle ne lui laisserait pas une seule assiette, ni une seule taie d'oreiller. Qu'elle préférait tout casser et tout déchirer plutôt que de lui laisser quelque chose. Il se vexa et dit :

« *Cessez de débiter des sornettes.* »

Ma mère répliqua qu'il était responsable de ma mort et qu'il aurait mieux valu que ce fût lui le mort et pas moi. Mon mari répondit que c'était son point de vue. Que du point de vue de sa mère à lui, c'était mieux comme ça. Vers 10 heures, tout le monde se sépara. L'appartement se vida. Quelque part au-dessus de moi j'entendais les aiguilles d'une montre. Puis un bruit de robinet qu'on ouvre. Je devinai que c'était mon mari qui regardait le football à la télévision.

Maman entra et demanda :

« *Qu'est-ce que tu fais ? Tu regardes le football ?*

– *Et qu'est-ce que je peux faire ?* » répondit-il.

En effet...

ON m'enterra le surlendemain. Il n'y avait presque plus de neige et les ruisseaux filaient. La terre était lourde et humide, cela produisait une impression accablante sur les vivants. A côté il y avait quelques tombes fraîchement creusées, ornées de couronnes artificielles et recouvertes de cellophane.

Quand il n'y aura plus de pluie ni de boue, on enlèvera la cellophane et les tombes auront un air coquet.

La terre cogna contre mon cercueil. Le monticule formé était petit, à peine remarquable. On le couvrit de fleurs vivantes et c'était mieux que des couronnes bien que celles-ci fussent plus pratiques.

Et ensuite je vis Dieu. Il était jeune et beau. Je m'approchai de Lui, avec ma robe longue et brillante et Le regardai dans les yeux.

« *Pardonne-moi*, lui dis-je.

– *Les gens demandent que je les laisse sur terre plus longtemps, mais toi, tu as décidé de partir toute seule. Pourquoi ?*

– *Parce que je ne voyais pas d'issue.*

– *Et c'en est une ?*

– *Ici, il n'y a plus de choix. J'en ai asssez du choix.*

– *Tu ne pouvais pas patienter ?*

– *Je ne pouvais pas me résigner et je ne pouvais rien changer.* »

Une angoisse venue de l'existence antérieure m'atteignit et je me mis à pleurer.

Il me caressa les cheveux :

« *Ne pleure pas. J'ai pitié de toi. Tu vois bien que j'ai pitié de toi.*

– *Je t'ai appelé. J'attendais que tu nous juges. Pourquoi ne m'as-tu pas entendue ?*

– *Je t'ai entendue. Je t'ai répondu : patiente, tout ça passera.*

– *Et ça aurait passé ?*

– *Bien sûr. Et tout aurait continué.*

– *Vraiment ?*

– *Et même mieux qu'avant.*

– *Mais pourquoi ne t'ai-je pas entendu ?*

– *Parce que l'Amour en toi était plus fort que Dieu ? C'est l'Amour que tu écoutais.* »

De sa paume, Dieu essuya une larme sur ma joue. Il était grand avec des cheveux longs et il ressemblait aux jeunes gens de maintenant. Mais ses yeux étaient différents.

« *Qu'est-ce que tu veux ?* demanda Dieu ?

– *Je veux Le voir.* »

Dieu me conduisit le long de la Voie lactée. Puis il s'arrêta et d'un geste de la main délivra mon âme. Elle vola longtemps dans le noir, puis fut plongée dans la lumière. Elle tournoya au-dessus de sa maison et entra par le vasistas ouvert. Il était assis à table et il jouait aux cartes avec sa fille. Je m'approchai de lui avec précaution et jetai un coup d'œil sur les jeux. Il perdait. Mais je ne pouvais pas le lui dire.

Il m'appela au bout de deux jours. Comme d'habitude. Je décrochai l'appareil. Il se taisait. Mais je le reconnus.

« *Voilà, je vais mourir et toi, tu es en train de perdre ta vie.*

– *Tu vas mourir, c'est à voir...* répliqua-t-il. – *Des mots.* »

Nous nous tûmes à nouveau. Nous pouvions nous taire comme ça longtemps, sans nous ennuyer. Nous nous trouvions aux deux extrémités de la ville et nous écoutions nos respirations. ■

Traduit du russe par
ANNE PUYOU.

Viktoria Tokareva est née à Leningrad. Après avoir poursuivi des études musicales, elle vint à Moscou où elle termina ses études à l'Institut d'Etat de cinématographie. Le scénario qu'elle a écrit pour son diplôme de fin d'études – « la Leçon de littérature » – a été porté à l'écran par les studios Mosfilm. Elle publie des récits depuis 1964. Il en existe actuellement deux recueils : *Parlons de ce qui n'existe pas* (1969) et *les Balançoires* (1978), qui n'ont pas été traduits en français.

(1) En U.R.S.S. l'école – primaire et secondaire – dure dix ans et le décompte des classes se fait à partir de la première. La troisième correspondrait à la septième. (*N.D.T.*)